Le Monde

Terres d'hiver
Un cahier « voyages » de 12 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16132 – 7 F | SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Attentat du RER : un troisième passager est décédé

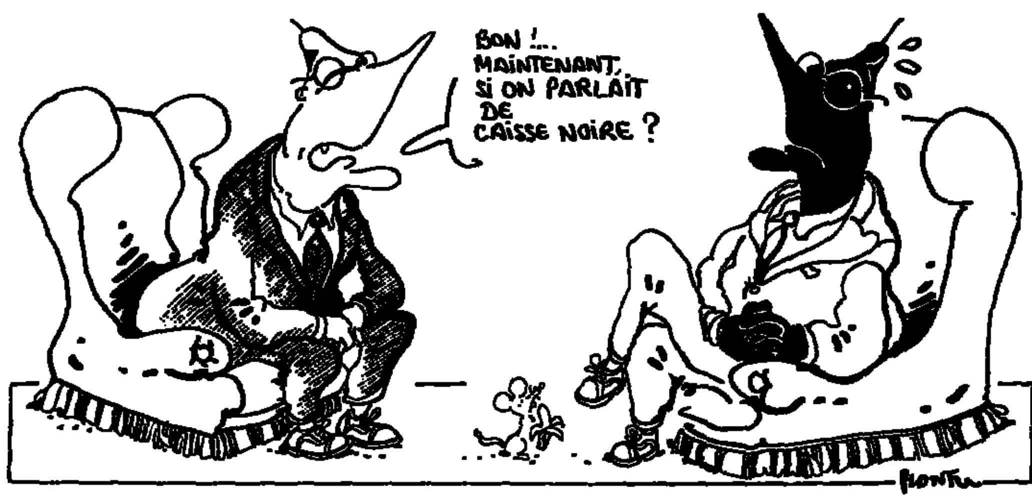
RÉVÉLÉE par *Le Parisien* du 6 décembre, l'explosion d'une bonbonne de gaz de 13 kilos, qui a détruit un cabanon de cantonnier, dans la nuit du 19 au 20 novembre, près de Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne), intrigue les policiers qui enquêtent sur l'attentat de la station Port-Royal du RER. Mais les policiers se refusent pour l'instant à établir un lien entre ces deux événements.

Jeudi 5 décembre, un troisième passager du RER touché par l'explosion de mardi, un étudiant marocain, est mort à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Les spécialistes de la police scientifique ont acquis la certitude que la bombe utilisée lors de l'attentat de la station Port-Royal était du même type que celles utilisées lors de la campagne terroriste de 1995.

Lire page 9

Mme Tiberi mise en examen pour recel de détournement de fonds publics

L'enquête sur Louise-Yvonne Casetta atteint le RPR



UNE LETTRE notifiant à Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, sa mise en examen pour « recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance » lui a été adressée, jeudi 5 décembre, par Dominique Pauthe et Chantal Solaro, juges d'instruction au tribunal d'Evry (Essonne). A la demande du conseil général de l'Essonne, présidé par Xavier Dugoin (RPR), Mme Tiberi avait signé un rapport rémunéré 200 000 francs dont l'intérêt est contesté. Une mise en examen pour « détournement de fonds publics et abus de confiance » a été notifiée par lettre à M. Dugoin. Par ailleurs, en garde à vue depuis jeudi à Nanterre (Hauts-de-Seine), Louise-Yvonne Casetta, considérée comme la trésorière officieuse du RPR, devait être présentée au juge d'instruction Patrick Desmure vendredi pour vraisemblablement être mise en examen.

Lire page 6

Violentes perturbations sur les marchés financiers

Fort recul de la Bourse de Paris à l'ouverture

LES DÉCLARATIONS faites jeudi soir 5 décembre par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, qui craint *« l'exubérance irrationnelle »* des marché boursiers et *« la formation d'une bulle financière »*, ont provoqué une vague d'inquiétude sur les places financières. Le dollar a fortement baissé face à l'ensemble des devises. Il est revenu de 1,5650 à 1,5350 deutschemark et a perdu 10 centimes face au franc en passant de 5,28 à 5,18 francs.

Les places boursières étaient également touchées. Tokyo a enregistré, vendredi 6 décembre, sa plus forte baisse de l'année en perdant 3,19 % et dans le même temps Hongkong a cédé 2,9 %. Les Bourses européennes n'étaient pas en reste : à la mi-journée du 6 décembre, Paris affichait un recul de 3,04 %. Londres abandonnait 1,4 % en début de séance, Zurich 1,4 % également et Amsterdam 1,8 %. Les marchés obligataires étaient aussi très affectés et les taux à long terme remontaient sensiblement en Europe. Le rendement des emprunts d'Etat français à dix ans est passé en vingt-quatre heures de 5,60 % à 5,78 %.

Les propos de M. Greenspan ont été interprétés comme une mise en garde après la hausse ininterrompue depuis deux ans de Wall Street (+ 71 %) et comme l'annonce d'une remontée à venir des taux directeurs américains. Les analystes craignent qu'une hausse des taux américains pour calmer la spéculation sur les marchés provoque justement l'accident que la banque centrale américaine cherche à éviter.

Les déclarations de M. Greenspan ont été d'autant plus durement ressenties que la Bundesbank n'a pas assoupli, jeudi, sa politique monétaire comme certains analystes l'espéraient. Cette décision a mis fin aux espoirs de baisse concertée des taux en France et en Allemagne. La polémique sur la parité entre le franc et le mark risque d'être relancée.

Lire page 18

☐ Bill Clinton choisit Mme Albright

Pour la première fois, une femme conduira la diplomatie américaine. p. 3

☐ Au rendez-vous franco-africain

La situation en Centrafrique, la succession de M. Boutros-Ghali et le projet français de conférence internationale sur la région des Grands Lacs ont retenu l'attention du 19e sommet France-Afrique. p. 5

et notre éditorial p. 16

☐ Les concessions de Belgrade

En Serbie, le pouvoir tente de trouver une issue à la crise. p. 2

☐ Le sacre du canal du Midi

L'Unesco inscrit le canal du Midi au patrimoine mondial de l'humanité. p. 11

☐ Babel en Suisse

La Confédération, tiraillée par les problèmes linguistiques, doit maintenir sa cohésion nationale. p. 13

■ Un alpinisme contesté

Un projet d'expédition franco-chinoise sur la face nord de l'Everest est l'objet de vives critiques « politiques ». p. 22

■ Les artistes mobilisés

Les intermittents du spectacle manifestent à nouveau. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1207 - 7,00 F

Les infortunes de Marianne Bardot dans les mairies de France

POUR CAUSE DE FLIRT prononcé avec le Front national, Brigitte Bardot est en train de perdre l'un de ses rôles les plus prestigieux : celui de symbole républicain. Deux communes – *Marly-le-Roi, dans les Yvelines,* et Quimper, dans le Finistère – ont décidé de remiser dans leurs greniers le buste de Marianne, sculpté par Alain Aslan, reproduisant les traits de la comédienne. Il est vrai que, dès *sa création en 1969, certains s'étaient offusqués* du choix de ce modèle. *« Vous me voyez recommander aux jeunes époux le devoir de fidélité sous le regard de Brigitte Bardot »*, persiflaient les édiles les plus pudibonds.

La République s'en remet au goût des élus pour choisir la sculpture qui la représente dans les mairies. Aucun texte ne réglemente cette représentation, apparue après 1870, pour remplacer les portraits de Napoléon III. *Mais c'est aux révolutionnaires que revient* l'idée de représenter la République par une allégorie féminine. En 1792, il fut décrété que *« le sceau de l'Etat serait changé et porterait pour type la France, sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la liberté, la gauche appuyée sur un faisceau d'armes »*. Quant au nom de Marianne, il a été trouvé par une société secrète, animée depuis Londres par le républicain *Ledru-Rollin (1807-1874), après le coup* d'état de Louis-Napoléon Bonaparte.

A partir de là, les Marianne se multiplient au rythme des idées politiques et des épisodes de l'histoire de France. Aux pires moments, *elles furent bafouées. Sous le régime* de Vichy, des maires les retirèrent, des miliciens groupés en commandos s'employèrent à les briser...

Suivant les communes, Marianne peut être *peinte en rouge, coiffée d'un bonnet phrygien* ou d'une couronne d'épis ; elle peut aussi arborer le triangle maçonnique. Sans imposer de modèles, la IIIe République avait agréé les bustes des sculpteurs Jean-Antoine Injalbert et Pierre-Marie Poisson. *Rodin en* sculpta un en bronze, qui est exposé dans un des salons de l'Hôtel de Ville de Paris. La IVe République soutint le buste réalisé par Georges-Laurent Saupique. Et la Ve fut sans doute la plus iconoclaste en s'inspirant du minois des vedettes du cinéma et de la chanson avec Brigitte Bardot, Mireille Mathieu et Catherine Deneuve.

Les contemporaines sont de taille plus modeste que les anciennes et nettement moins *onéreuses. La Marianne d'Injalbert mesure* 92 centimètres de haut et coûte 4 510 francs. Les Deneuve, Bardot et Mathieu ne dépassent pas 65 centimètres et coûtent seulement 2 000 francs. On trouve même une Ma*thieu de 30 centimètres pour 1 200 francs*.

Les Marianne peuvent être détrônées ou promues, selon les résultats des élections. Gilles Carrez (RPR), le nouveau maire du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne) a délogé Ca*therine Deneuve de la salle des mariages où* l'avait placée son prédécesseur Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France. *« Elle est exilée dans mon bureau entre la photo du général de Gaulle et celle de Jacques Chirac »*, nuance M. Carrez. Quant à Brigitte Bardot, il lui reste au moins la mairie de Chamalières (Puy-de-Dôme), où le successeur de Valéry Giscard d'Estaing l'a conservée.

Françoise Chirot

Cinéma : les défis européens

FACE au défi d'Hollywood, *trois professionnels plaident* en faveur du cinéma européen. Le critique hongrois Andras Balint Kovacs estime que la reconquête du spectateur passe par un déve*loppement de l'éducation*. A l'occasion de la soirée que la chaîne Arte consacre, dimanche 8 décembre, au cinéma européen, nous publions le texte des inter*ventions du cinéaste espagnol* Pedro Almodovar et de l'Italien Nanni Moretti. Inquiet de la situation en Espagne, l'auteur de *Talons aiguilles* juge que l'intervention de l'Etat est plus que jamais indispensable. C'est aussi l'analyse de Nanni Moretti, qui considère que le cinéma italien *« se porte mieux qu'il y a une dizaine d'années »*.

Lire page 14

Le plagiat comme l'un des beaux-arts

S'IL EST VRAI que pour ce qui est de l'humain, toute création suppose la mémoire, s'il est juste que, comme le disait André Gide, *« l'esprit n'avance que sur des cadavres d'idées »*, faut-il s'étonner qu'une année littéraire s'achève sans que ne surgissent deux ou trois affaires de plagiat ?

Sur le plan de la morale, on conçoit que répondre à ces dérives par un fatalisme complice serait impardonnable. Sur le plan artistique, il convient d'être plus circonspect. D'abord en s'attardant sur la définition du mot, que l'on confond souvent, Gérard Genette s'en est plaint, avec le « pastiche ». *Il y a dans le pastiche* une intention tacite de divertissement ; dans le plagiat, plus nettement, une notion de vol, de pillage, de détournement, d'abus, de tromperie, de faux-semblant.

Etymologiquement, on aurait entendu parler de « plagiaire » (du latin *plagiarus*) en 1555, à propos d'une personne qui vole les *esclaves d'autrui, ou achète (voire* revend) comme esclave une personne libre. Un texte serait-il propriété abusive de son auteur ? « Plagier » (le verbe n'est apparu *qu'en 1801*), serait-ce s'approprier quelque chose qui n'appartient à personne ? L'histoire du concept de « plagiat » s'est d'emblée liée à la notion de propriété littéraire. C'est Voltaire, en 1764 dans son *Dictionnaire philosophique*, qui employa le mot le premier : *« Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes, ce larcin s'appelle plagiat. »*

Ce n'est pas tant l'idée de reproduire un autre texte sans en indiquer l'origine qui choque, que celle du profit que l'on peut tirer de cet emprunt illicite. Le scandale, ce serait que la spoliation soit d'ordre économique. Il n'est *pas décent de s'approprier le profit* du travail d'un autre. Selon *l'abbé Desfontaines*, que Voltaire traita de *« pédant crasseux »*, le plagiat serait honteux lorsqu'il s'abreuve à des auteurs modernes, et honorable quand il décalque les Anciens, Grecs et Latins (dans *Observations sur les écrits modernes*).

Définir le plagiat est d'autant plus difficile que juridiquement, le terme n'existe pas, et que, par conséquent, il n'est pas condamnable.

Jean-Luc Douin

Lire la suite page 16

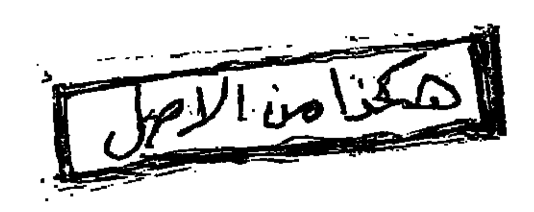
Un braqueur philosophe



CLAUDE LUCAS

ON LE SURNOMME « l'Abbé ». Claude Lucas, disciple d'Emmanuel Levinas, est un braqueur philosophe. Auteur de *Suerte*, un livre *paru dans la collection « Terre humaine »*, il comparaît cette semaine devant la cour d'assises de l'Ain pour attaque à main armée. Le directeur de la collection, Jean *Malaurie*, sera son unique *témoin*.

Lire page 8



EX-YOUGOSLAVIE Le pouvoir serbe a multiplié, jeudi 5 décembre, les gestes d'apaisement pour tenter d'endiguer la vague de contestation du régime de Slobodan Milosevic. Deux radios indépendantes, B-92 et Index, ont ainsi pu recommencer à émettre et, dans le domaine social, les autorités ont annoncé une série de mesures en faveur des étudiants et des retraités. Le ministre de l'information pourrait démissionner. ● DANS DE NOMBREUSES VILLES du pays, comme à Belgrade, les manifestations se poursuivent. Plus de 100 000 personnes ont défilé, jeudi, dans la capitale, réclamant le départ du président serbe et la liberté des médias. ● EN CROATIE, un vent de contestation commence également à souffler. L'opposition et la jeunesse s'élèvent contre le nationalisme et l'autoritarisme du régime du président Franjo Tudjman. Ils veulent davantage de démocratie.

Le pouvoir serbe tente de désamorcer le conflit avec l'opposition

Alors que les manifestations anti-Milosevic se poursuivent à Belgrade, le gouvernement lâche du lest : deux radios indépendantes censurées peuvent de nouveau émettre, les retraités devraient toucher leurs pensions d'octobre et les prix de l'électricité seraient réduits

BELGRADE
de notre envoyé spécial

La poursuite des manifestations des étudiants et de la coalition de l'opposition embarrasse de plus en plus le régime de Slobodan Milosevic, dont le mannequin – en bagnard – a fait, jeudi 5 décembre, le tour de Belgrade en tête du cortège qui a encore rassemblé des dizaines de milliers de personnes. Après les déclarations violentes, dimanche, du président du Parlement de Serbie, Dragan Tomic, et les menaces de répression lancées à l'encontre des protestataires, le gouvernement a multiplié, jeudi, les gestes d'apaisement et les « cadeaux » à la population. *« Le durcissement utilisé au début de la semaine s'est soldé par un véritable fiasco,* explique un diplomate. *A l'intérieur du pays, il a eu comme effet direct de renforcer la mobilisation et, à l'extérieur de la Serbie, les condamnations internationales se sont multipliées. »*

Le dernier signe tangible de cette nouvelle stratégie du pouvoir a concerné la réouverture des radios B-92 (indépendante) et Index (de l'université). Fermées avec fracas, mardi, les deux stations ont à nouveau été autorisées à émettre dans l'après-midi de jeudi, *« les problèmes techniques ayant été résolus »*, selon le ministre adjoint des télécommunications, Zivadin Jovanovic.

Il a expliqué, lors d'une conférence de presse, l'origine de la fermeture par des *« problèmes d'infiltration d'eau dans des câbles »*. Une « révélation » qui a fait dire au rédacteur en chef de B-92, Veran Matic, que *« la démocratie est si fragile dans ce pays qu'elle est vulnérable à la neige et à la pluie »*. Le ministre de l'information démissionnaire, Aleksandar Tijanic, avait expliqué, pour sa part, que son ministère *« n'avait rien à voir avec cette décision de fermeture »*.

Après la suppression des limitateurs de consommation électrique, qui pénalisait la population la plus démunie, le gouvernement a aussi annoncé que la surtarification des factures d'électricité – en cas de consommation supérieure à un minimum relativement dérisoire – était également annulée, et cela de manière rétroactive à compter du mois de novembre. Le gouvernement s'est en outre engagé à ce que les retards de paiement concernant les retraites – qui dépassent parfois deux mois – soient comblés d'ici à la fin de l'année.



Enfin, lors du journal du soir sur RTS, la chaîne officielle, le président Slobodan Milosevic – qui n'est jamais intervenu depuis le début de la crise – a été présenté en compagnie du président monténégrin, Momir Bulatovic, qui l'avait critiqué la veille, en train d'étudier une carte de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Le présentateur a simplement expliqué que les deux hommes examinaient un *« important programme de construction d'autoroutes, qui allait prochainement être mis en œuvre, et permettrait de fournir du travail à plus de dix mille personnes »*.

DÉCISION D'APAISEMENT

« En fait, explique un observateur, *cette multiplication de « bonnes nouvelles » illustre aussi le malaise qui s'est installé au sein même du régime à la suite de la poursuite des mouvements de protestation. » « Même s'il ne faut jamais oublier que ce pays est dirigé presque exclusivement par le président Slobodan Milosevic et sa femme Mira Marcovic,* renchérit un diplomate, *il apparaît clairement que l'entourage est divisé sur les décisions à prendre. »*

Cette ligne de fracture apparaît en filigrane dans les propos de certains responsables gouvernementaux. *« Les déclarations de Dragan Tomic sur le fascisme des manifestants de l'opposition étaient clairement choquantes »*, confie ainsi, sous le couvert de l'anonymat, un ministre fédéral. Un des vice-premiers ministres de la République de Serbie, Svetozar Krstic, qui appartient au petit parti de la Nouvelle Démocratie, allié au gouvernement du Parti socialiste et de la Gauche unie, regrette, pour sa part, *« la forte polarisation entre les extrêmes des deux camps, qui rappelle de manière anachronique celle qui existait il y a une dizaine d'années entre communistes et anticommunistes »*.

« Nous avons fait savoir au président de la République, poursuit-il, *qu'il était nécessaire de surmonter la situation actuelle et de trouver dans la sérénité un compromis pour faire baisser la tension qui s'accroît inutilement de jour en jour. »* Et Svetozar Krstic estimait pouvoir affirmer qu'une décision d'apaisement devrait intervenir dans les jours prochains *« pour mettre fin à la situation malheureuse qui pénalise* [le] *pays et empêche sa réintégration dans la communauté internationale »*.

Il est bien évidemment trop tôt pour savoir si le changement de ton qui semble prévaloir dans les « allées du pouvoir » représente un réel tournant – aussi tactique soit-il – et s'il préfigure effectivement une issue à la crise. Mais il est encore plus difficile de dire si un compromis serait accepté par les dirigeants de l'opposition, la population et les étudiants, qui se sont mobilisés depuis trois semaines dans la capitale et en province.

Denis Hautin-Guiraut

« Les campagnes savent parfaitement ce qui se passe dans la capitale »

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Selon les informations des médias indépendants de Belgrade, les manifestations continuent un peu partout en Serbie. Le directeur de l'agence Beta, Radomir Diklic, raconte à ce propos que l'un de ses voisins communique régulièrement en province – par télécopie – les nouvelles de la capitale, et qu'un ami d'une petite bourgade du nord avait photocopié les tracts reçus et organisé aussitôt une manifestation symbolique. *« Nous recevons quotidiennement à l'agence,* explique-t-il, *des messages de soutien à la mobilisation de la capitale »*. Chaque soir, à l'issue des meetings de clôture de la coalition « Ensemble », les dirigeants de l'opposition insistent sur la nécessité pour les manifestants de *« prendre leur téléphone et de raconter aux familles et aux amis éloignés ce qui se passe ici »*. Un observateur, qui s'est rendu jeudi dans les petits villages situés au centre de la Chumadia (le « berceau » de la Serbie, au sud de Belgrade) a pu constater que dans les campagnes serbes *« beaucoup de gens, y compris dans des endroits reculés, savent parfaitement ce qui se passe dans la capitale ; nous sommes loin de l'image d'Epinal des campagnes coupées de l'information et simplement reliées par les médias officiels, et cela d'autant plus qu'il suffit souvent d'une seule antenne parabolique aux alentours pour informer par le bouche à oreille un village tout entier »*. Les étudiants, eux, se servent souvent d'Internet pour communiquer.

Dans la plupart des villes de Serbie, la mobilisation reste importante. Selon le quotidien *Nasa Borba*, à Novi Sad (à 80 kilomètres au nord de Belgrade), les étudiants ont manifesté pour la troisième journée consécutive devant l'hôtel de ville. A Kragujevac, au sud de la capitale, une ville où l'opposition a aussi conquis la mairie (avant l'annulation du résultat des élections), plusieurs milliers de personnes continuent de manifester. Milan Komnenic, membre de la direction du Mouvement serbe du renouveau (SPO), a expliqué que *« la population de la capitale peut considérer Kragujevac comme son alliée moral »*.

SEIZE JOURS DE MANIFESTATIONS

A Kraljevo, les manifestants défilent depuis seize jours afin de montrer *« leur volonté et leur détermination pour obtenir que le pouvoir reconnaisse les fraudes électorales »*. Ils sont, toujours selon le quotidien belgradois, chaque jour plus nombreux. Les étudiants se sont pour la première fois, mercredi, joints aux manifestants. Dix mille personnes, environ, sont descendues dans la rue pour faire le tour de la ville, après la fin du meeting des dirigeants locaux de l'opposition.

A Vranje (à 280 kilomètres au sud de Belgrade), un député fédéral (SPO), Sreten Nesic, a annoncé, selon *Nasa Borba*, qu'il avait averti les autorités municipales qu'à partir du 10 décembre et jusqu'au 3 janvier il organiserait des manifestations quotidiennes, pour demander *« une information libre et indépendante sur les radios locales »*. A Nis enfin, où vingt-cinq mille personnes s'étaient rassemblées, mercredi, avant l'annonce de la démission du président socialiste du conseil municipal, Mile Ilic, les manifestations se sont aussi poursuivies jeudi.

D. H.-G.

En Croatie, les contestataires veulent en finir avec l'autoritarisme du régime Tudjman

ZAGREB
de notre envoyé spécial

La Croatie serait-elle aussi à un tournant de son existence, cinq ans après son indépendance, tandis que la Serbie est en train de démontrer dans la rue ses aspirations démocratiques ? La Croatie, fière d'exister, arrogante pour ses détracteurs, a finalement vaincu les prétentions territoriales serbes, et la population, ethniquement homogène, est fort satisfaite de la création de l'Etat croate. Pourtant, un vent de contestation commence à souffler à Zagreb. L'époque de l'unité nationale semble révolue.

Le président, Franjo Tudjman, de retour des Etats-Unis où il a été hospitalisé pour ce qui serait un cancer (officiellement un ulcère à l'estomac), a trouvé un pays divisé. Les Zagrebois qui ont envahi l'esplanade centrale de la capitale, il y a quinze jours, pour défendre la Radio 101, indépendante, ont exprimé une réelle frustration, au-delà des appels à la liberté des médias. Ils criaient des slogans très durs contre les *« voleurs »* de l'Union démocratique croate (HDZ), le parti du président Tudjman.

Les jeunes, qui ont combattu pour l'indépendance du pays, sont énervés que leurs revendications ne soient pas entendues, alors que Zagreb est un ballet permanent des berlines aux vitres teintées de la nomenklatura nationaliste. *« Dynamo ! »* est leur cri de ralliement. Les adolescents n'ont pas pardonné à Franjo Tudjman d'avoir rebaptisé le « Dynamo de Zagreb », leur club de football, en « Croatia ». *« Croatia par-ci, Croatia par-là »*, se lamente une jeune Zagreboise : *« Le pouvoir doit comprendre que nous aspirons à une vie normale, à une rupture avec le nationalisme et l'autoritarisme. »*

« RÉSIDUS NOSTALGIQUES »

Les manifestations se sont arrêtées parce que le gouvernement a annoncé un sursis d'un mois et demi pour la Radio 101. Personne n'a cependant compris le discours de M. Tudjman à son retour de Washington, qui a affirmé qu'il n'allait *« pas permettre à des résidus nostalgiques de l'époque communiste de mettre en question* (son) *oeuvre de création d'un Etat croate »*. Ce sont désormais deux générations qui s'affrontent. *« Les Croates vivent sur deux planètes différentes, et ne se comprennent plus »*, estime un diplomate. Les jeunes qui ont manifesté sont précisément ceux qui brandissaient les drapeaux du HDZ il y a cinq ans. Les signes de paranoïa du pouvoir se développent chaque jour, au fil des éditoriaux néostaliniens diffusés le soir par la télévision et des dénonciations des *« ennemis »* intérieurs ou extérieurs. Le président s'en prend aux Croates qui travaillent pour des organisations internationales, souvent dans les domaines des droits de l'homme ou de la liberté de la presse, en évoquant *« ces individus qui pactisent contre la Croatie avec le diable, et se vendent pour les 30 deniers de Judas »*.

Les scandales s'enchaînent. Fermeture annoncée de Radio 101, refus d'admettre la victoire de l'opposition aux élections municipales de l'an dernier, destitution du président de la Cour suprême, forts soupçons que les privatisations ont particulièrement profité aux amis du pouvoir... La présidence ne paraît pas comprendre que la Croatie, après la guerre, est en train de changer d'époque.

La société civile se réveille de cinq années d'ultranationalisme, et se préoccuppe avant tout de logement, de salaire, de liberté d'expression, d'ouverture à l'Europe... *« L'agression de 1991 nous a fait perdre du temps et a ralenti le processus de démocratisation, d'autant plus que nos gouvernants sont des hommes qui n'avaient jamais vécu dans un système démocratique. Mais il n'y a aucune limite à notre désir d'organiser la Croatie comme un Etat démocratique »*, déclare Milan Vukovic, juge à la Cour constitutionnelle. *« Aucun autre peuple n'aime sa patrie autant que les Croates ! »* tonne-t-il en guise de conclusion. Dans l'opposition, Dorica Nikolic, la vice-présidente du conseil municipal à Zagreb, ne renie pas son patriotisme. Elle constate en revanche que le pouvoir refuse toujours la nomination d'un maire non-HDZ. *« Le président Tudjman et le HDZ pensent qu'ils ont seuls le mérite de la création de la Croatie,* dit-elle. *Ils en oublient de respecter la volonté des gens. Les jeunes, qui ont manifesté parce qu'on leur a supprimé le nom de leur club de foot ou qu'on attaque leur radio, se sentent trahis, dupés par le pouvoir »*. Sa collègue social-démocrate, Vesna Vesligaj, pense qu'*« au fur et à mesure que son pouvoir s'effrite, Tudjman commet de plus en plus d'erreurs, et il fait plus de mal que de bien au pays »*.

La courte absence du président malade a par ailleurs aiguisé des appétits qui s'expriment pour la première fois publiquement. La « succession » est de moins en moins un sujet tabou. L'opposition, exsangue, existe à peine, mais le congrès du HDZ, qui se tient le 7 décembre, pourrait en revanche permettre à l'aile conservatrice et à l'aile libérale de régler leurs comptes. La presse croate évoque même l'hypothèse d'une prise de pouvoir des « durs » au sein du parti, en prévision de l'après-Tudjman.

« Il y a des extrémistes au HDZ, et ce n'est pas extraordinaire », constate Hrvoje Sarinic, le secrétaire général de la présidence. Il est, dit-on, *« le seul homme à qui Franjo Tudjman confie les clés du pays sans crainte »*. *« Le président tente effectivement de réconcilier tous les Croates autour de la création de cet Etat, et il en va de même au sein du HDZ. Il y a la droite et la gauche, et le président cherche à renforcer le centre »*, ajoute M. Sarinic, qui certifie que *« ceux qui se préparent pour la succession se trompent, car le président va très bien »*.

Rémy Ourdan

Londres maintient la pression sur les anciens belligérants

Comme celles qui l'ont précédée et qui ont surtout pour objet de maintenir la pression sur les anciens belligérants, la conférence de Londres sur la Bosnie s'est essentiellement bornée, jeudi 5 décembre, à leur rappeler les engagements pris dans le cadre de l'accord de paix signé il y a un an. Elle a prévu un renforcement du rôle de la police internationale de l'ONU (1 200 hommes, non armés), afin d'améliorer le respect des droits de l'homme, y compris par les polices locales. Elle a insisté tout particulièrement pour que soient exécutés les mandats d'arrêt délivrés par le Tribunal international de La Haye contre les personnes inculpées pour crimes de guerre. Une demande qui s'adresse aux autorités de Croatie, de Serbie et de Bosnie (serbes en particulier), mais qui n'est assortie d'aucune menace de sanction nouvelle. L'Union européenne devait décider pour la deuxième fois, vendredi 6 décembre, lors d'une réunion des Quinze à Bruxelles, de reporter l'adoption de mesures commerciales préférentielles en faveur de la Serbie.

Le président de la Cour suprême récemment limogé s'estime victime d'un « lynchage public »

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Le président de la Cour suprême, récemment limogé par le pouvoir, refuse sa destitution et attend que le pouvoir apporte les preuves de ses *« crimes »*. Krunoslav Olujic a été accusé de *« pédophilie et de malversations financières »* dans un communiqué officiel. Une procédure disciplinaire a été ouverte à l'encontre du juge, et les journaux rivalisent de « révélations ». Pour M. Olujic, *« cette décision est purement politique »*, et le pouvoir a entrepris un *« lynchage public »*. *« Je souhaite témoigner contre la reprise des chantages politiques et des procès montés dans notre pays »*, déclare-t-il, évoquant *« les moments les plus noirs de l'époque communiste »*.

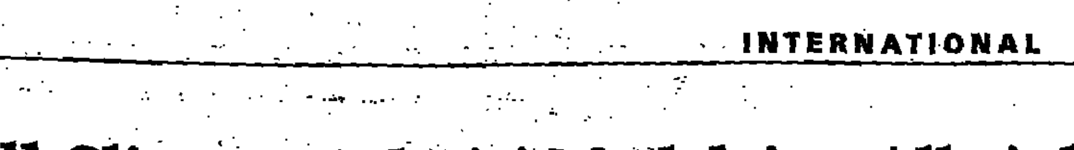
« Le président Tudjman veut en fait un homme de confiance à la tête de la Cour suprême, explique M. Olujic ; *mon limogeage est l'œuvre de la fraction de droite du HDZ* (Union démocratique croate) *qui veut contrôler le système judiciaire. Car contrôler la Cour suprême signifie contrôler également la commission électorale et les procédures d'extradition des criminels de guerre. »* Krunoslav Olujic, personnage trouble et discret, fut pourtant un homme de confiance de la présidence croate, qui lui avait confié la direction des services spéciaux avant la Cour suprême.

« Dès ma nomination, poursuit-il, *j'ai quitté le HDZ et j'ai travaillé à l'indépendance de la justice. »* M. Olujic révèle que le président Tudjman tient, en compagnie des responsables des instances judiciaires, des *« réunions de coordination sur la persécution politique des opposants et des journalistes indépendants »*, et que lui-même aurait refusé d'y assister, d'où la colère du pouvoir.

« Le politique règne sur le domaine judiciaire, confirme Vladimir Primorac, également écarté de son poste de juge à la Cour suprême ; *Olujic a pris ses distances, et le résultat est qu'il est condamné avant même une éventuelle inculpation. »*

R. O.

هكذا من الأصل



Bill Clinton a choisi Madeleine Albright pour conduire sa politique étrangère

L'ancien sénateur républicain William Cohen devient secrétaire à la défense

Le président Clinton a annoncé, jeudi 5 décembre, plusieurs nominations : Madeleine Albright, ambassadeur auprès de l'ONU, succède comme secrétaire d'Etat à Warren Christopher ; l'ancien sénateur républicain William Cohen devient secrétaire à la défense à la place de William Perry ; Anthony Lake, conseiller pour la sécurité nationale, est nommé directeur de la CIA, et remplacé par son adjoint, Samuel « Sandy » Berger.

WASHINGTON
de notre correspondant

La diplomatie américaine va être dirigée par une femme de caractère, et c'est un sénateur républicain modéré qui prend en charge la politique de défense des Etats-Unis. Telles sont les caractéristiques essentielles et le message politique du remaniement ministériel annoncé par Bill Clinton.

Le chef de la Maison Blanche a tenu à souligner que le choix des intéressés s'est effectué sur le seul critère de la compétence et non en raison de leur sexe ou de leur appartenance partisane, mais il s'est également déclaré *« très fier d'avoir eu l'occasion de nommer la première femme secrétaire d'Etat de l'histoire de l'Amérique »* et ravi que l'arrivée de M. Cohen puisse concrétiser son souci d'entamer son second mandat dans un esprit de consensus (le Congrès est dominé par les républicains).

Ce remaniement ministériel, qui devrait être suivi d'une nouvelle série de nominations avant Noël (les ministères des transports, de l'énergie, du travail, du logement, de l'éducation et de l'habitat doivent notamment changer de titulaire) a été particulièrement laborieux, rappelant les atermoiements qui avaient précédé la mise en place de la première administration Clinton, en 1992. La propension de M. Clinton à longuement peser le pour et le contre avant de se décider explique ce retard, mais aussi son souci de former une *« équipe de sécurité nationale »* cohérente et soudée, dont l'efficacité ne sera pas freinée par des rivalités. Cet impératif s'est particulièrement fait sentir s'agissant du choix du successeur de Warren Christopher.

Richard Holbrooke, ancien négociateur des accords de Dayton sur la Bosnie, aurait fait un secrétaire d'Etat aussi flamboyant que difficilement canalisable, et qui aurait vite fait de l'ombre aux autres acteurs de ce *« team »* de sécurité nationale. L'ancien sénateur George Mitchell, que M. Clinton a choisi comme représentant spécial sur le dossier de l'Irlande du Nord, jouissait certes de la confiance absolue du chef de la Maison Blanche, mais son expérience de politique étrangère est limitée et il a laissé aux républicains le souvenir d'un chef de la majorité sénatoriale particulièrement partisan.

Restait l'ancien sénateur Sam Nunn, expert réputé des questions internationales, mais qui n'a jamais été proche de M. Clinton et qui risquait de ne pas être un avocat beaucoup plus éloquent de la politique étrangère des Etats-Unis que Warren Christopher. C'est pour des raisons semblables que Thomas Pickering, ancien ambassadeur à Moscou, n'a pas été retenu.

Mme Albright a comme atouts son caractère et ses relations privilégiées avec Bill Clinton, mais elle n'est pas réputée pour posséder une vision globale des relations internationales, une dimension qui, il est vrai, relève normalement du chef de l'exécutif. Elle était aussi devenue le champion des groupes féministes, lesquels se sont livrés ces dernières semaines à un intense lobbying auprès de la Maison Blanche. Bill Clinton, qui est plus populaire qu'aucun de ses prédécesseurs auprès de l'électorat féminin (dont il a recueilli 54 % des suffrages le 5 novembre), n'a pas été insensible à cet aspect des choses.

SANS COLIN POWELL

La nomination de William Cohen à l'un des postes les plus éminents de l'administration est, elle, clairement politique. L'ancien sénateur du Maine est certes un spécialiste des questions militaires, mais ce n'est pas un proche de M. Clinton. Foncièrement modéré, il n'est pas davantage représentatif de la majorité des élus du Parti républicain, et sa présence au sein du cabinet est donc moins significative qu'il n'y paraît. M. Clinton souhaitait cependant nommer un républicain, ce qui explique que la candidature de John Deutch, le directeur sortant de la CIA, qui n'avait pas caché son ambition de diriger le Pentagone, n'ait pas été retenue. Le choix de William Cohen semble également prouver a fortiori que Bill Clinton n'a pas réussi à convaincre le général Colin Powell d'accepter l'un ou l'autre de ces deux postes prestigieux.

Il est vrai que l'ancien chef d'état-major aurait représenté l'inconvénient de faire de l'ombre au vice-président Al Gore, probable candidat présidentiel du Parti démocrate dans quatre ans. Les nominations d'Anthony Lake et de Samuel Berger sont sans réelle surprise et, comme d'ailleurs celle de Madeleine Albright, elles ne devraient pas se traduire par des changements d'orientation notables de la diplomatie américaine.

Les grands dossiers qui attendent le secrétaire d'Etat sont connus : la question de l'élargissement de l'OTAN, les relations avec une Russie instable, l'amélioration des relations sino-américaines, les risques du processus de paix au Proche-Orient, enfin l'évolution de la situation en Bosnie.

Le chef de la Maison Blanche compte autant sur l'esprit d'initiative de Mme Albright que sur sa capacité à mieux expliquer à ses concitoyens et aux alliés des Etats-Unis la position de Washington. Ces nominations devraient être facilement confirmées par le Sénat : ces derniers mois, Mme Albright avait soigneusement cultivé ses relations avec le président de la commission des affaires étrangères, le bouillant sénateur républicain Jesse Helms, lequel a immédiatement salué en elle *« une femme tenace et courageuse »*.

L. Z.

■ **La Maison Blanche a confirmé**, jeudi 5 décembre, qu'un sommet américano-russe réunirait en mars prochain les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, sans toutefois en préciser le lieu. L'information avait d'abord été rendue publique à Moscou par le porte-parole du président russe, cité par l'agence Interfax, qui avait affirmé que ce sommet aurait lieu *« probablement aux Etats-Unis »*. Le dernier sommet entre les deux hommes a eu lieu, à Moscou le 21 avril. – *(AFP.)*

Une « bûcheuse » au franc-parler fort peu diplomatique

Le secrétaire d'Etat est une proche du président

NEW YORK et WASHINGTON
de nos correspondants

En employant une litote – ce dont Mme Albright n'a guère l'habitude –, on pourrait résumer ainsi la personnalité du nouveau secrétaire d'Etat : elle ne laisse personne indifférent. Le plus bel hommage rendu à cette femme de cinquante-neuf ans est venu d'un homme avec qui l'ambassadeur américain aux Nations unies a entretenu une relation diplomatique passionnée et orageuse : Boutros Boutros-Ghali. Selon son porte-parole, le secrétaire général de l'ONU s'est dit « ravi pour [sa] *chère amie Madeleine Albright, avec qui il a toujours eu des relations chaleureuses et cordiales »*...

PORTRAIT

Le commentaire en dit plus sur le sens de l'humour et la courtoisie du diplomate que sur le climat de ses relations avec le représentant de l'administration Clinton, qui a exprimé avec peu de ménagement à quel point Washington n'accepterait sous aucun prétexte la réélection de M. Boutros-Ghali à un second mandat. Mais Madeleine Albright est une femme plus complexe et plus diplomate que ses éclats de voix et ses déclarations à l'emporte-pièce ne le laissent supposer.

Il serait ainsi erroné de croire que ses propos dépassent sa pensée, ou qu'elle s'octroie une grande liberté de manœuvre par rapport à la ligne diplomatique définie par le chef de la Maison Blanche. Parfaitement loyale à l'égard de Bill Clinton – qu'elle connaît depuis 1988 –, c'est une *« bucheuse »*, déterminée et volontaire : *« Je ne suis pas brillante, mais je sais travailler beaucoup »*, dit-elle.

Petite, ronde, extrêmement coquette, elle cache, sous un air parfois revêche, un réel sens de l'humour. Depuis sa nomination au poste d'ambassadeur auprès des Nations unies, en février 1993, elle a fait preuve, outre d'un professionnalisme et d'une connaissance approfondie des dossiers internationaux, d'une propension sans égale pour dire brutalement ce que les diplomates de carrière préfèrent enrober dans un langage plus sucré.

En ce sens, elle équilibrait parfaitement l'équipe diplomatique de l'administration Clinton, surtout face au convenable et discret Warren Christopher, dont l'éloquence, pour reprendre une expression de l'AFP, *« est aussi amidonnée que ses chemises »*. *« Multilatéraliste »* résolue, Madeleine Albright est convaincue du rôle positif joué par les Nations unies et pourra, à ce titre, tempérer l'hostilité marquée des républicains envers l'ONU.

Le nouveau chef de la diplomatie américaine a démontré en de multiples occasions son caractère bien trempé – d'où son surnom de *« dame de fer »* – : qu'il s'agisse d'accuser François Léotard (alors ministre de la défense) d'être *« mal informé »* et de *« conforter un dictateur brutal »*, un *« animal féroce »* (Saddam Hussein), de qualifier les propos de Tarek Aziz (ministre irakien des affaires étrangères) de *« discours ridicule »* ou encore d'affirmer que les pilotes cubains qui s'étaient vantés d'avoir abattu un avion de tourisme américain n'avaient pas de *« cojones »* (testicules)...

> Immigrée aux Etats-Unis à l'âge de douze ans, elle est passionnément fière de son pays

L'Irak, la Bosnie – sujet sur lesquels cette francophone s'est souvent opposée à la France –, Cuba, Haïti, les relations transtlantiques : tels furent les dossiers sur lesquels son franc-parler a été le plus remarqué. Ce souci d'articuler parfois crûment la politique étrangère américaine a sans doute beaucoup à voir avec l'histoire familiale de cette fille d'un diplomate tchécoslovaque ayant fui le régime communiste à la fin de la seconde guerre mondiale. Immigrée aux Etats-Unis à l'âge de douze ans – *« réfugiée d'abord à cause des nazis, ensuite à cause de Staline »* –, Madeleine Albright est passionnément fière de son pays.

Ancien professeur de politique étrangère à l'université Georgetown de Washington, elle a exercé les fonctions d'assistante du sénateur démocrate Edmund Muskie, de 1976 à 1978, avant d'occuper celles de membre du Conseil national de sécurité, alors dirigé par Zbigniew Brzezinski (administration Carter), de 1978 à 1981. Avec elle, la diplomatie américaine – et les relations transatlantiques ? – ne devraient pas sombrer dans l'ennui...

Afsané Bassir Pour et Laurent Zecchini

En Haïti, la faiblesse de l'économie fragilise la démocratie

L'ONU reconduit la mission des « casques bleus » dans l'île caraïbe

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Lors de son débat préélectoral avec le candidat républicain Jack Kemp, le vice-président Al Gore avait, en octobre, vanté l'intervention américaine en Haïti, *« l'une des utilisations les plus habiles de la diplomatie et de la force militaire »*. Pourtant, plus de deux ans après le débarquement des soldats américains, la démocratie haïtienne demeure fragile. Pour la consolider, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, jeudi 5 décembre, de prolonger de six mois le mandat des « casques bleus », qui ont pris le relais des troupes américaines. Une ultime prolongation, jusqu'au 31 juillet prochain, est même envisagée.

Formée à la hâte – après la dissolution de l'armée par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide –, la jeune police haïtienne manque d'expérience, d'entraînement et d'équipement. Plus d'une cinquantaine de recrues à la gâchette trop facile, responsables de graves bavures qui avaient entamé la confiance de la population, ont été rayées des cadres. Des bandes d'anciens militaires disposent toujours d'importants stocks d'armes de guerre. Début novembre, un grave incident, qui a fait cinq morts, a opposé une patrouille de la police à un commando vêtu de vert olive et armé de fusils d'assaut et de grenades.

Deux mois plus tôt, le président Bill Clinton avait envoyé en catastrophe une trentaine de gardes du corps pour assurer la sécurité rapprochée du chef de l'Etat haïtien, après la destitution du chef de la garde présidentielle, impliqué dans le meurtre d'un opposant politique. Aux actions violentes de soldats démobilisés, s'est ajoutée une inquiétante montée de la délinquance. Comme dans d'autres pays de la région, le renvoi par les autorités américaines de malfaiteurs haïtiens endurcis dans les bas-fonds de New York ou Miami a coïncidé avec l'apparition d'une criminalité plus violente.

PROGRÈS NOTABLES

Pourtant, des progrès notables ont été réalisés dans le respect des droits de l'homme ; depuis le rétablissement de la démocratie, les journalistes travaillent librement et les manifestants ne se privent pas d'exprimer leur mécontentement dans les rues. La sanglante répression qui a fait plus de trois mille morts, durant les trois ans de coup d'Etat de 1991 à 1994, appartient au passé. Un passé que les défenseurs des droits de l'homme ne veulent pas oublier. Selon leur porte-parole, Chenet Jean-Baptiste, *« on ne peut parler de démocratie dans un pays où l'impunité remplace la justice »*.

Le grand défi que doit aujourd'hui relever le président René Préval est économique. La grande masse de la population – l'île compte environ 7 millions d'habitants – n'a toujours pas touché les dividendes du retour à la démocratie. Le chômage et la misère, qui touchent plus de 60 % de la population, poussent à nouveau les plus pauvres à s'embarquer sur de frêles embarcations en direction des côtes de Floride, ou à traverser clandestinement la frontière avec la République dominicaine.

Conscient, dès son entrée en fonctions, de l'urgente nécessité de remettre Haïti au travail, René Préval a été freiné par les exigences contradictoires des bailleurs de fonds internationaux et des parlementaires influencés par l'ex-président Aristide. Il aura fallu près de six mois d'une longue bataille parlementaire pour que députés et sénateurs votent finalement les lois de réforme du secteur public, ouvrant la voie à la privatisation de neuf entreprises nationales et au déblocage de l'aide internationale.

La signature d'un accord d'ajustement structurel avec le Fonds monétaire international va permettre à Haïti d'obtenir des crédits à hauteur de 1,144 milliard de dollars (environ 6 milliards de francs), au cours des quatre prochaines années. Dans un premier temps, l'effort d'assainissement entrepris par le gouvernement s'est traduit par une réduction des dépenses et des emplois publics, qui a alimenté les conflits sociaux. Aux revendications salariales se mêlent, selon les autorités, les manipulations tour à tour attribuées aux partisans de l'ancien régime ou aux secteurs hostiles aux privatisations.

Les « organisations populaires », nébuleuse regroupant des associations de quartiers, de jeunes et de paysans, se sont largement mobilisées contre le *« plan néo-libéral imposé par les bailleurs de fonds »*. Les privatisations n'ont cessé de constituer une pomme de discorde au sein du camp Lavalas, le vaste regroupement qui avait porté Jean-Bertrand Aristide au pouvoir, en décembre 1990. Tout en s'en défendant, l'ex-président a consacré la division en annonçant récemment la création d'une nouvelle formation politique, La famille Lavalas.

Sans vouloir polémiquer ouvertement avec l'ancien prêtre dont le charisme demeure important chez les plus défavorisés, les responsables de l'Organisation politique Lavalas (OPL) ont fraîchement accueilli sa dernière initiative. Majoritaire au Parlement et représentée au gouvernement par plusieurs ministres, dont le premier, l'OPL s'est efforcée d'organiser la mouvance Lavalas en marge, et parfois contre l'avis, de l'ex-président. Prudent, René Préval a jusqu'à présent esquivé toute polémique avec son prédécesseur.

L'écho rencontré par un nouveau groupe, Initiatives démocratiques, confirme tant l'essoufflement du mouvement Lavalas que la volonté de conforter la jeune démocratie haïtienne. Intellectuels respectés en Haïti et dans la diaspora, les promoteurs d'Initiatives démocratiques s'inquiètent des conséquences de la déception du peuple haïtien, qui espérait que le retour à la démocratie se traduirait par une amélioration de ses conditions de vie.

Jean-Michel Caroit

Mandat renouvelé

Les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont adopté, jeudi 5 décembre, à l'unanimité une résolution sur l'ultime prolongation du mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Haïti (MANUH) pour une période de huit mois, jusqu'au 31 juillet 1997, date à laquelle son mandat prendra définitivement fin. L'adoption de cette résolution a été retardée par les objections de la Russie, qui considère que l'ONU s'intéresse trop aux pays proches des côtes américaines et pas assez aux républiques de l'ex-Union soviétique. L'ambassadeur canadien, Robert Fowler, a déclaré au Conseil de sécurité que son pays continuerait d'assurer le financement d'un total de 750 soldats canadiens servant dans la force de paix qui compte 1 300 militaires et 293 policiers.

Bruxelles propose aux Quinze d'ouvrir à 100 000 jeunes par an le service volontaire européen

L'expérience pilote de la Commission rencontre un grand succès

Prenant acte du succès de l'expérience pilote menée depuis 1995 avec 2500 jeunes, la Commission de Bruxelles veut élargir dès 1998 son programme de service volontaire européen. Edith Cresson, le commissaire en charge du dossier, propose aux Quinze de débloquer les moyens financiers pour permettre à 100 000 jeunes par an de découvrir un autre pays européen en prenant part à des actions d'intérêt général.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le service volontaire européen, lancé l'été 1995 par Bruxelles à l'initiative d'Edith Cresson, le commissaire chargé de la recherche, de la formation et de l'éducation (*Le Monde* du 13 juillet), monte en puissance : prenant acte du succès de l'expérience pilote en cours, laquelle concerne environ 2 500 jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, la Commission propose maintenant aux Quinze un programme plus ambitieux qui couvrirait la période 1998-1999 et qui, pour les deux premières années, serait doté d'un budget de 60 millions d'écus (25 millions pour 1998 et 35 millions pour 1999), soit un total de 390 millions de francs.

L'idée est d'offrir chaque année à plus de 100 000 jeunes Européens la possibilité, avant qu'ils n'entrent dans la vie professionnelle, de découvrir un autre pays de l'Union et d'y exercer pendant au maximum un an – la plupart des projets durent de huit à dix mois – une activité d'intérêt général : lutte contre l'exclusion sociale, préservation du patrimoine, animation culturelle, assistance à des handicapés, à des réfugiés, etc.

Il s'agit, dans l'esprit de la Commission, de faire en sorte que des jeunes, de toutes catégories sociales, découvrent l'Europe, ses langues, ses modes de vie, leurs voisins étrangers du même âge, et acquièrent ainsi, sur le terrain, une expérience solidaire susceptible de faciliter ensuite leur recherche d'un emploi. L'objectif prioritaire est de faire connaître l'Europe aux jeunes Européens. Cependant, le service volontaire pourra également retenir des projets, notamment d'action humanitaire, localisés dans des pays du tiers-monde ou encore dans des pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion.

CAMPS DE LA PAIX

L'expérience pilote a démarré lentement. Alors que les candidats sont très nombreux, seulement 350 jeunes sont partis exercer une activité civique dans un autre pays de l'Union. Cependant, environ deux mille projets sont près d'aboutir. La Commission tisse un réseau de contacts avec des associations, des municipalités et autres collectivités territoriales, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), qui sont autant de partenaires dans la mise en œuvre du programme.

Les projets sont d'une grande diversité. Mme Cresson a cité quelques exemples : l'organisation allemande Arbeits Denkmalspflege, qui accueille des volontaires, est active dans la restauration de monuments et vieilles demeures dans l'ex-RDA. Ces bâtiments sont le plus souvent reconvertis en maisons d'accueil à vocation sociale ou culturelle. Une petite commune de Hesse assure la formation écologique du personnel d'ONG du tiers-monde.

En Espagne, l'université populaire Ceuta cherche des volontaires pour la mise en place d'un module de formation à la cuisine méditerranéenne traditionnelle, avec l'idée d'assurer des repas à domicile et des repas sociaux. Il est question encore de camps de la paix en Irlande du Nord, en Palestine, au Mozambique...

Les organisations qui reçoivent les jeunes volontaires prennent en charge le vivre et le couvert. Elles doivent leur assurer la formation minimum nécessaire pour les préparer à l'activité qui les attend et, le cas échéant, leur enseigner les bases de la langue du pays d'accueil.

La Commission, pour sa part, finance le transport, ainsi que l'allocation mensuelle de 200 écus, soit 1 300 francs, consentie au volontaire. Elle s'efforcera d'obtenir des Etats membres qu'ils accordent aux jeunes effectuant un service volontaire européen les facilités nécessaires en termes de droit de séjour et de protection sociale.

A Bruxelles, on croit beaucoup aux vertus formatrices de ces programmes d'échanges européens. Le programme Erasmus permet chaque année à environ 150 000 étudiants de passer un semestre dans une université d'un autre pays de l'Union que le leur. Mme Cresson a annoncé son intention de proposer bientôt un programme organisant les échanges d'apprentis.

Philippe Lemaître

Lisbonne rend hommage aux juifs expulsés du Portugal

LE 5 DÉCEMBRE 1496, le décret d'expulsion des juifs signait l'une des pages les plus tragiques de l'histoire du Portugal. Du 3 au 6 décembre à Lisbonne et à Porto, des cérémonies ont rassemblé le président de la République, Jorge Sampaio, et des personnalités israéliennes et françaises pour marquer le souvenir d'une répression qui, à l'époque, fut sans équivalent par sa férocité.

C'est au Portugal voisin qu'avaient naturellement trouvé refuge cent quatre-vingt mille juifs d'Espagne dont l'expulsion avait été décrétée, quatre ans plus tôt, par Ferdinand et Isabelle, les Rois Très Catholiques. Ils avaient payé cher au roi Joao II le droit de rester au Portugal pour une durée maximale de huit mois, au terme desquels des bateaux leur avaient été promis pour rentrer au pays.

Mais l'espoir d'une annulation du décret espagnol tourne au cauchemar. En 1493, les juifs réfugiés au Portugal sont vendus aux familles nobles comme esclaves. Leurs enfants sont déportés dans les îles africaines de Sao Tomé et Principe, où ils meurent de faim ou d'épidémie. En 1496, le décret d'expulsion des juifs réfugiés d'Espagne et de ceux du Portugal est signé. Un an plus tard, le roi ordonne la conversion de tous les enfants de quatre à quatorze ans, puis le regroupement général au port de Lisbonne.

SE CONVERTIR OU MOURIR

Mais une fois encore, la perspective d'un départ s'évanouit. Les juifs n'ont le choix qu'entre se convertir ou mourir. Certains cèdent, d'autres choisissent le suicide et l'on assiste à Lisbonne aux premières conversions de force, couvertes par l'autorité royale et catholique. Des prédicateurs aspergent d'eau bénite les juifs qui deviennent instantanément catholiques et justiciables des tribunaux de l'Inquisition créés peu avant en Espagne.

Mais le destin de cette communauté ibérique raconte aussi l'un des plus beaux épisodes de la résistance juive. Beaucoup de juifs portugais réussissent à fuir à Saint-Jean-de-Luz, Bayonne ou Bordeaux. D'autres émigrent en Afrique du Nord, dans l'empire ottoman, voire jusqu'au Brésil – où ils retrouvent l'Inquisition – ou en Hollande. Libres dans la République des Provinces-Unies en guerre contre l'Espagne, les Juifs portugais seront à l'origine de la renaissance de la communauté juive d'Amsterdam.

Mais pour maintenir leur foi et leurs traditions, ceux qui sont restés font preuve d'une extraordinaire témérité. Les « convertis » vont à la messe, mais à la sortie murmurent : *« Je ne crois pas à leur Dieu de bois et de pierre. »* Clandestinement, privés de lieux et de textes écrits, ils vont se transmettre de génération en génération – jusqu'au XIXe siècle, où ils sortiront enfin des catacombes – les rites et les simples mots de la foi juive. A Belmonte, près de Porto, on retrouve au siècle dernier des femmes continuant de confectionner les galettes (*matzot*) de Pessah, mais sans connaître la signification de cette pratique.

A partir de la communauté de Belmonte, Samuel Schwartz réalisera les premières études sur le cryptojudaïsme et les marranes. Au cours des cérémonies du cinquième centenaire de l'expulsion des juifs du Portugal, a été inaugurée à Belmonte une synagogue, modeste témoignage de l'histoire d'une communauté qui, malgré des siècles d'ignorance et d'intolérance, a survécu tout en perpétuant sa foi et sa culture.

Henri Tincq

Le « petit Beaubourg » d'Aoste, une reconquête francophone en Italie alpine

AOSTE
de notre envoyé spécial

« La francophonie paraît ne plus être ici qu'en sursis, sauf évolution spectaculaire et inattendue », écrivait *Le Monde* en 1975 à propos du Val d'Aoste – région autonome d'Italie septentrionale couvrant 3 260 km² et comptant 116 000 âmes en 1996. Depuis ce constat de l'agonie du français dans une contrée appartenant depuis le Moyen Age à l'aire linguistique franco-provençale et que de Gaulle faillit annexer en 1945, *« l'évolution inattendue »* s'est produite. Début décembre, la prière en français puis en italien de l'évêque d'Aoste, le discours en français de Dino Vierin, chef de la junte, le gouvernement régional, et des flots de blanc-fripon, champagne local, ont marqué l'inauguration au cœur de la cité d'un centre culturel valdôtain de 7 000 m², axé autour d'une « bibliothèque régionale » de 320 000 volumes à 30 % en français et comprenant aussi un auditorium, un hall d'exposition, une section vidéo francophone à 40 % et un espace jeunesse. Coût total : 35 millions de francs. Avec ses baies convexes ouvrant sur les montagnes, le bâtiment, conçu par l'architecte Jean-Baptiste de Bernardi, se veut un *« petit Beaubourg politico-culturel »*, le symbole actif du seul foyer italien de francophonie.

« INVITÉ SPÉCIAL »

Il y a peu encore, la RAI brouillait les chaînes françaises dans le Val et Rome entravait l'instauration du bilinguisme prévu par le statut spécial de 1948. Grâce au volontarisme de la junte et du mini-Parlement, le Conseil des vallées, soutenus par une majorité d'habitants, la parité linguistique français-italien est à présent réalisée dans l'administration et elle sera achevée en 2002 dans l'enseignement, selon Robert Louvin, le jeune assesseur (ministre) à l'éducation.

Deux radios privées ont des programmes en français et la station locale de la RAI elle-même s'y est mise. *Le Peuple valdôtain* paraît sur huit pages en français chaque semaine, tandis que l'édition multiplie les publications. Une soixantaine d'étudiants suivent des cours à Chambéry. L'Alliance française reçoit six cents élèves. Un accord de coopération fonctionne avec la Wallonie. Enfin, le visage linguistique de la ville a repris des couleurs francophones.

Cette donne doit déboucher *« sur notre adhésion à l'Agence de la francophonie qui siège à Paris et sur une amélioration de notre statut d'"*invité spécial*" aux sommets francophones, où nous pourrions aller sous le double drapeau italien et valdôtain »*, nous a indiqué M. Vierin. La France s'est jusqu'ici montrée très prudente mais elle entretient à Aoste un influent attaché linguistique, Jean-François Fau, installé au siège même de la junte. Un prix attribué cette saison par l'Académie française au poète d'Aoste Pierre Lexer a été perçu ici comme un encouragement et M. Vierin est allé à Paris à cette occasion.

En revanche, selon M. Louvin : *« On n'a guère apprécié en Val d'Aoste, lors d'une campagne publicitaire l'été dernier, que* Le Monde *soit offert durant un mois à tout acheteur turinois de* la Stampa, *mais non point aux acheteurs valdôtains de ce quotidien italien. »* Autre sujet d'agacement, la publicité française ambiguë pour le « jambon d'Aoste », alors que cette charcuterie provient du village dauphinois d'Aoste...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Affrontements en Iran entre la police et des manifestants sunnites

TÉHÉRAN. Des affrontements, provoqués par la mort, dans des conditions controversées, d'un dignitaire religieux sunnite, ont fait plusieurs morts et entraîné des arrestations dans l'ouest de l'Iran, mercredi 4 décembre. Un officier supérieur de la police, le colonel Akbar Najafi, a été tué lors de ces heurts dans la ville de Kermanshah, ont rapporté des témoins. Un à trois autres manifestants ont également été tués, et de nombreuses autres personnes blessées, selon ces sources. Selon les manifestants, le mollah Mohammad Rabii, responsable de la prière du vendredi à la mosquée Chafeii (une branche du sunnisme) de Kermanshah, a été assassiné lundi. Les autorités assurent qu'il est mort d'une crise cardiaque. La radio d'Etat a confirmé les troubles, affirmant que des personnes ont été arrêtées, sans préciser leur nombre. Ces événements sont l'expression la plus grave de la tension avec la minorité sunnite depuis l'avènement de la République islamique, en 1979. – *(AFP)*

Le Palestinien Mohammed Rachid a été expulsé de Grèce vers la Tunisie

ATHÈNES. Le Palestinien Mohammed Rachid, qui purgeait une peine de quinze ans de prison pour un attentat contre un avion de la Pan Am en 1982, a été libéré, jeudi 5 décembre, et expulsé vers la Tunisie via Le Caire. Jugé en Grèce, il avait été reconnu coupable d'avoir placé une bombe à bord de l'appareil qui a explosé au-dessus de Hawaï, faisant un mort. Selon son avocat, Mohammed Rachid souhaitait se rendre dans les territoires autonomes palestiniens et avait fait une demande dans ce sens auprès de la représentation diplomatique de l'Autorité palestinienne en Grèce. Mohammed Rachid ainsi que l'OLP ont toujours soutenu qu'il n'était pas l'auteur de l'action contre la Pan Am, et qu'il s'appelait Mohammed Hamdam. – *(AFP)*

Arrestation d'une Tunisienne qui tentait de fuir son pays

TUNIS. L'inquiétude s'accroît à propos du sort d'une jeune Tunisienne de vingt-six ans, Radhia Aouididi, interpellée à l'aéroport de Tunis, le 9 novembre, et conduite au ministère de l'intérieur où elle est détenue au secret. Selon l'un de ses proches, Ahmed Amri, réfugié politique installé en France, la jeune femme, qu'il présente comme sa fiancée, tentait de *« fuir la répression »* quand elle a été arrêtée. Depuis cette date, *« la famille n'a eu aucune nouvelle »* nous a confirmé, cette semaine, l'un des frères de la jeune femme. Les autorités tunisiennes affirment que la jeune femme a été interpellée au moment où elle s'apprêtait à partir *« pour l'Allemagne »*, porteuse d'un *« faux passeport belge »*. Son fiancé et son frère, présentés comme des *« islamistes notoires »*, membres du parti clandestin Ennahda, sont soupçonnés d'être impliqués dans un *« trafic de faux documents »*. Amnesty international s'était publiquement inquiété, fin novembre, du sort réservé à Radhia Aouididi, ainsi qu'à l'un des ses jeunes frères, lui aussi arrêté en Tunisie.

Les Irlandais présentent aux Quinze un projet de traité sur les institutions européennes

BRUXELLES. La présidence irlandaise de l'Union européenne devait remettre officiellement vendredi 6 décembre aux ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis en conclave à Bruxelles pour préparer le Sommet des 13 et 14 décembre à Dublin, un projet de traité sur la réforme du fonctionnement et les nouveaux objectifs de l'Union européenne. Ce projet touffu, qui doit servir de base aux discussions de Dublin, énumère les propositions de la présidence et dresse l'état des lieux des discussions. Toutefois, les Irlandais ont laissé de côté les questions touchant au fonctionnement des institutions, qui est âprement controversé entre les Quinze. La présidence n'a pas retenu l'idée française de présenter un document de travail résumant les principaux points en discussion pour permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de débattre plus facilement des impulsions politiques à donner pour la suite de la négociation.

L'archevêque de Cantorbéry et le pape veulent hâter la réunification

VATICAN. Une déclaration commune a mis fin, jeudi 5 décembre, à la visite au Vatican de Mgr George Carey, archevêque de Cantorbéry et chef de la Communion anglicane. Les deux hommes ont reconnu que l'ordination des femmes était un *« obstacle »* à la réconciliation entre Eglises anglicane et catholique (*Le Monde* du 4 décembre), mais que le dialogue devait *« continuer et s'approfondir »*, notamment sur la question de l'autorité et de la primauté du pape. *« Sans accord dans ce domaine, nous n'atteindrons pas la pleine et visible unité que nous recherchons »*, note la déclaration, qui se termine par un engagement commun à *« combattre l'apathie religieuse et la confusion morale »*. De son côté, Mgr Carey s'est félicité que la question des femmes soit désormais *« débattue ouvertement et sans recours à la polémique »*. – *(AFP, AP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : un sommet entre le président de l'Autorité palestinienne** Yasser Arafat et le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pourrait avoir lieu vendredi 6 décembre ou samedi au Caire, a affirmé jeudi à Washington un conseiller politique du président égyptien. A Jerusalem, un porte-parole de M. Netanyahu a toutefois affirmé jeudi soir qu'aucune rencontre n'était prévue entre les deux hommes d'Etat ni vendredi, ni samedi. – *(AFP)*

■ **ISRAEL : Amnesty international** a réclamé, jeudi 5 décembre, que la commission chargée par l'Autorité palestinienne d'enquêter sur les conditions de la mort d'un Palestinien, Rachid Fityani, à la prison de Jéricho, soit *« indépendante et impartiale »* et que *« ses conclusions soient rapidement rendues publiques »*. Fityani, soupçonné de collaboration avec Israël, a été tué, selon les Palestiniens, alors qu'il tentait de s'échapper.

ÉCONOMIE

■ **BOSNIE : un prêt de 32,7 millions de dollars** (165 millions de francs) a été octroyé par la BERD (Banque européenne pour la reconstruciton et le développement), dans le cadre du programme d'assistance internationale à la Bosnie. Destiné notamment aux travaux des aéroports de Sarajevo, de Banja Luka, et de Mostar, ce prêt doit être utilisé aussi bien dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine, qu'en Republika Srpska, l'entité Serbe de Bosnie.

■ **ITALIE : tombée à son plus bas niveau depuis juin 1969,** l'inflation s'est établie à 2,6 % en glissement annuel en novembre, contre 3 % en octobre, et plus de 5 % en début d'année, selon les statistiques diffusées jeudi 5 décembre par Italstat. – *(AP)*

هكذا من الأصل

Au sommet France-Afrique, Paris fait progresser l'idée d'une conférence sur la région des Grands Lacs

La succession de M. Boutros-Ghali et la situation en Centrafrique retiennent aussi l'attention

Le 19e sommet France-Afrique, qui devait se terminer vendredi 6 décembre, est parvenu à un large accord sur une déclaration commune concernant la région des Grands Lacs. Paris a obtenu la demande d'une conférence internationale sur la situation dans cette région. Le Rwanda, pour sa part, objecte que le conflit dans l'est du Zaïre n'est qu'une affaire intérieure à ce pays *(lire aussi notre éditorial page 16)*.

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Les Burkinais ont baptisé « Sofa » (pour Sommet France-Afrique) la conférence qui s'est ouverte, jeudi 5 décembre, dans leur capitale. Il régnait en effet une espèce d'atmosphère de salon politique lors de la séance solennelle d'ouverture. Les discours de Blaise Compaoré, président du Burkina Faso et hôte du sommet, du Togolais Gnassingbé Eyadéma, doyen des chefs d'Etat présents (il a pris le pouvoir en 1967), et de Jacques Chirac ont développé le thème de *« bonne gouvernance et développement »*, chacun à leur manière.

M. Compaoré a été moderne et théorique, brossant un tableau synthétique de la crise de l'Etat dans le monde et en Afrique, le président Eyadéma a affirmé que *« la démocratie ne se décrète pas »*, et Jacques Chirac a souligné le rôle d'avocat de l'Afrique que la France joue dans le concert des nations.

Au moment de la photo officielle, on a noté la présence d'un nouveau venu de marque, le président nigérian Sani Abacha, lunettes noires et boubou bleu, arrivé le matin même, après que sa voiture blindée eut été acheminée par avion gros-porteur. Il a été reçu par Jacques Chirac, qui lui a rappelé les préoccupations françaises quant au processus démocratique au Nigeria et au conflit frontalier qui oppose ce pays au Cameroun. Plus tôt, le président français avait reçu deux autres chefs d'Etat arrivés au pouvoir par la force, le Togolais Eyadéma et le Nigérien Ibrahim Baré Maïnassara.

Mais les sujets de préoccupation immédiats étaient trop nombreux pour ne pas reprendre leurs droits et supplanter la liturgie des sommets. Les Grands Lacs, la mutinerie en Centrafrique, l'élection du secrétaire général de l'ONU ont occupé une grande partie de la séance à huis-clos de l'après-midi et des rencontres bilatérales.

Jacques Chirac s'est entretenu en tête-à-tête avec le premier ministre zaïrois Kengo Wa Dondo. A sa sortie, celui-ci a affirmé sa volonté de *« chasser par les armes »* les forces étrangères entrées sur le territoire zaïrois une fois qu'il aurait *« restructuré son armée »*, une perspective que certains membres de la délégation française s'accordaient à trouver peu réaliste, étant donné l'état de décomposition de l'armée et de l'ensemble de l'appareil d'Etat zaïrois.

Simultanément, le ministre ougandais des affaires étrangères, Erya Kategaya, était reçu par Hervé de Charette. L'Ouganda, dénoncé comme agresseur par Kinshasa, a affirmé ne plus avoir un seul soldat sur le sol zaïrois, après avoir mené à son terme une opération contre des rebelles ougandais basés au Zaïre. Le ministre français des affaires étrangères a également rencontré le major Pierre Buyoya, président du Burundi, et le premier ministre rwandais. Il s'agissait essentiellement de promouvoir l'idée française, déjà ancienne, d'une conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Si l'opposition rwandaise à ce projet reste entière, les Français se flattaient d'avoir fait avancer cette idée auprès de la nouvelle grande puissance de l'Afrique des Grands Lacs, l'Ouganda.

M. CHIRAC MET EN GARDE

En ouverture de la réunion, le président Chirac a développé quelques arguments en faveur de la *« bonne gouvernance »*, mettant en garde les dirigeant africains : une mauvaise utilisation de l'aide publique au développement pourrait, à l'avenir, leur valoir un refus de celle-ci.

L'essentiel des débats a tourné autour des problèmes d'Afrique centrale. La nécessité de l'envoi d'une force d'intervention humanitaire et le principe d'une conférence internationale ont été acceptés par tous, à l'exception du Rwanda, qui continue d'affirmer que le retour des réfugiés a rendu caduc le projet de force internationale et celui de conférence.

En revanche, le débat sur le maintien des sanctions à l'encontre du Burundi a été très âpre. La Tanzanie a plaidé pour leur maintien, ce qu'un délégué a interprété comme la manifestation d'un ressentiment de l'ancien président Nyerere à l'encontre du major Buyoya, *« qui l'a empêché de mettre Nyangoma* [le chef de la rébellion hutue] *au pouvoir »*.

Un autre groupe de pays, comprenant l'Ethiopie et le Rwanda, a remis en cause la légitimité du sommet de Ouagadougou pour discuter du sujet. Les dix pays d'Afrique centrale, qui s'étaient réunis à Brazzaville la semaine passée, réitéraient leur appel à la levée des sanctions. Finalement, une formulation recommandant la *« prise en compte de souffrances des populations »* a été adoptée.

La question du secrétariat général des Nations unies n'a pas été abordée en séance plénière. Plusieurs chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien à Boutros Boutros-Ghali. Mais la délégation camerounaise a fait savoir que le président Paul Biya, absent de Ouagadougou, a déjà reçu plusieurs réponses à la lettre qu'il a adressée aux pays africains en tant que président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine.

Trois pays ont déjà officiellement présenté un candidat à la succession de M. Boutros Ghali, il s'agirait du Ghanéen Koffin Annan, du Nigérien Hamid Algabid et du Mauritanien Mohamed Ould Abdallah. Le secrétaire général de l'OUA, le Tanzanien Salim Ahmed Salim, qui fut autrefois un candidat malheureux à la tête de l'ONU, déclarait, à la question d'un nouveau tour de piste, que *« tout est possible »*.

En privé, plusieurs participants, français ou africains, à la réunion de Ouagadougou exprimaient leur pessimisme. Selon eux, les Africains ne seront pas en mesure de se mettre d'accord sur un candidat acceptable par les membres permanents du Conseil de sécurité et verront leur échapper un second mandat au secrétariat général de l'ONU.

Thomas Sotinel

Les largages de vivres dans l'est du Zaïre deviennent peu probables

Tension persistante à la frontière ougandaise

LA FORCE internationale d'aide aux réfugiés dans l'est du Zaïre n'effectuera sans doute pas de largages de vivres, a déclaré, jeudi 5 décembre, le ministre canadien de la défense, Doug Young.

« Il semble peu probable que les parachutages soient nécessaires car les ONG [organisations non gouvernementales] *sont déjà sur place à la frontière entre le Zaïre et le Rwanda »*, a-t-il dit. Le Canada a été chargé par l'ONU de coordonner la mission multinationale. *« Je pense que nous allons tous nous concentrer sur les moyens d'acheminer l'aide humanitaire mais je ne pense pas qu'à ce stade, une intervention militaire d'envergure soit nécessaire »*, a ajouté le ministre.

Kinshasa s'oppose au parachutage de vivres aux réfugiés et à l'utilisation de l'Ouganda comme base. Les rebelles tutsis, qui contrôlent la majeure partie de l'est du Zaïre, estiment que le départ de la plupart des réfugiés rend inutile cette opération.

Un porte-parole de l'armée ougandaise a prévenu que si, à partir du Zaïre, les attaques de rebelles musulmans contre les positions ougandaises ne cessaient pas, les bombardements effectués mardi et mercredi sur le territoire zaïrois reprendraient.

Au Kivu, les insurgés tutsis qui contrôlent désormais la majeure partie de cette province zaïroise, ont manifesté leur volonté de s'organiser et commencé à rebaptiser la région « Congo démocratique ».

Les Etats-Unis les ont aussitôt mis en garde contre toute velléité de *« créer un Etat artificiel, de quelque type que ce soit, dans l'est du Zaïre »*.

La population de la région, prise en otage entre les rebelles et l'armée zaïroise en déroute semble satisfaite du départ des soldats indisciplinés et corrompus.

ARMÉE DÉMORALISÉE

A Kinshasa, les autorités ne manquent d'ailleurs pas de s'inquiéter en privé de l'attitude des soldats, qui, par leurs pillages, leurs viols et leur peu d'ardeur au combat, font le lit des rebelles.

Selon des responsables d'organisations humanitaires, les officiers de l'armée zaïroise passent plus de temps et d'énergie à tenter de contrôler et désarmer les déserteurs démoralisés qu'à préparer des ripostes aux attaques rebelles.

Après la mise en garde américaine, les rebelles tutsis ont accepté d'autoriser des observateurs indépendants à enquêter sur des allégations d'atrocités commises contre des civils dans l'est du Zaïre, a annoncé, jeudi, le département d'Etat à Washington.

Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, a précisé que ce message avait été transmis par un diplomate de l'ambassade américaine à Kinshasa, qui a rencontré mercredi le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila. Les Etats-Unis avaient exprimé, mardi, leurs préoccupations quant à des exactions à l'encontre de civils dans les secteurs contrôlés par les rebelles banyamulenges. – *(Reuter.)*

Calme précaire à Bangui après l'offensive de soldats mutins

APRÈS une offensive des mutins, la nuit précédente, et une riposte des soldats français et des militaires centrafricains loyalistes, un calme précaire est revenu à Bangui, jeudi 5 décembre, dans la journée. Les rebelles, qui tentaient de se rapprocher du palais présidentiel, avaient commencé par tirer des roquettes sur l'Hôtel Sofitel, blessant légèrement deux coopérants français. Des tirs de mortier ont suivi.

Les soldats français ont immédiatement répliqué, intervenant directement dans le conflit, pour la première fois depuis le début de la rébellion, le 15 novembre. Jusqu'alors les soldats français, patrouillaient dans les rues et tenaient des secteurs-clés de Bangui.

Un blindé français a tiré un obus qui a mis un terme aux tirs de roquettes, tandis que d'autres blindés se dirigeaient vers le camp Kasaï, place forte des mutins, d'où étaient partis les obus de mortier. Un groupe de rebelles a progressé en direction du palais du président Ange-Félix Patassé, mais, arrivé à 150 mètres du bâtiment, a été repoussé par les soldats français et centrafricains loyalistes.

Le parti présidentiel a indiqué qu'un millier de soldats et 20 000 militants sont prêts à combattre les rebelles, mais ne disposent pas d'armes. De même source, on reconnaît que des *« descentes punitives »* ont eu lieu dans des maisons yakomas, l'ethnie de la majorité des rebelles, dans les quartiers fidèles au président Patassé. On accuse enfin la France d'*« attitude ambiguë »*, de ne pas avoir armé *« les défenseurs de la démocratie »* et de ne pas s'engager clairement contre les rebelles.

Les chefs d'Etat participant au sommet France-Afrique, à Ouagadougou, ont décidé d'envoyer une *« mission fraternelle »* en République centrafricaine. Quatre chefs d'Etat pourraient participer à cette mission : les présidents du Burkina, Blaise Compaoré, du Gabon, Omar Bongo, du Tchad, Idriss Déby, et du Mali, Alpha Oumar Konaré. – *(AFP)*

La présence militaire française

● **Accords de défense.** La France a signé des accords de défense avec huit pays : le Cameroun (1974), le Centrafrique (1960), les Comores (1978), la Côte-d'Ivoire (1961), Djibouti (1971), le Gabon (1960), le Sénégal (1974) et le Togo (1963). Mais, même sans accord de défense, un Etat africain peut faire appel à la France pour obtenir aide et assistance en cas de besoin. C'est le cas du Tchad depuis 1986.

● **Accords de coopération militaire.** La France a conclu des accords de coopération ou d'assistance militaire technique avec vingt-trois pays : le Bénin (1975), le Burkina (1961), le Burundi (1974), le Cameroun (1974), le Centrafrique (1966), les Comores (1979), le Congo (1974), la Côte-d'Ivoire (1961), Djibouti (1977), le Gabon (1960), la Guinée équatoriale (1985), la Guinée (1985), Madagascar (1973), le Mali (1985), Maurice (1979), la Mauritanie (1986), le Niger (1977), le Rwanda (1975), le Sénégal (1974), les Seychelles (1979), le Tchad (1976), le Togo (1976) et le Zaïre (1974). Selon les circonstances, ces accords de coopération et d'assistance militaire technique peuvent être suspendus.

● **Accords de maintien de l'ordre.** Avec la Côte-d'Ivoire (1962), le Gabon (1961) et le Tchad (1961) ont été signés des accords ou des conventions – secrets et non publiés au *Journal officiel* – sur l'aide que la France peut apporter en matière de maintien de l'ordre public.

● **Le déploiement actuel.** La France déploye en permanence 60 soldats au Cameroun, 1 420 en Centrafrique (avec un renfort de quelque 230 autres, depuis les récents incidents à Bangui), 250 au Congo (à Brazzaville même, en attente de récupérer éventuellement des ressortissants français et étrangers menacés au Zaïre), 580 en Côte-d'Ivoire, 3 435 à Djibouti, 630 au Gabon, 890 au Tchad et 1 310 au Sénégal. La France a aussi détaché 20 et 30 militaires respectivement en Angola et au Sahara occcidental dans le cadre de forces effectuant une mission sous mandat international.

Le « bon élève » Jerry Rawlings a de grandes chances d'être réélu à la présidence du Ghana

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

À peine quinquagénaire, le président ghanéen Jerry Rawlings est devenu l'un des grands aînés de l'Afrique. C'est que pour accéder à ce club, l'ancienneté professionnelle prime l'âge.

Le lieutenant d'aviation Jerry Rawlings a fait irruption dans la vie publique ghanéenne en 1979, à la tête d'un groupe de jeunes officiers qui voulaient mettre un terme à la dictature corrompue des successeurs de Kwame Nkrumah. Depuis, il a fait exécuter quelques-uns de ses prédécesseurs, a rendu le pouvoir aux civils, l'a repris, a flirté avec la Libye et le Burkina Faso de Thomas Sankara, avant de devenir le meilleur élève africain du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et de transformer son régime militaire en démocratie présidentielle.

Le président Rawlings est devenu l'allié privilégié de Washington dans la région, comme l'a prouvé son empressement à soutenir la candidature de son compatriote Koffi Annan au secrétariat général de l'ONU après que Washington eut opposé son veto à un second mandat de Boutros Boutros-Ghali.

Le 7 décembre, l'ancien pilote de chasse se présentera pour la seconde fois au suffrage des Ghanéens, qui éliront simultanément leurs députés. En face, fait rarissime en Afrique, les deux principaux partis d'opposition, le Nouveau Parti patriotique (NPP) de John Kufuor, un avocat de cinquante-huit ans, et le Parti de la convention du peuple (PCP) de Kow Arkaah présenteront un front unique.

ALLIANCE CONTRE NATURE

Cette alliance est souvent qualifiée de contre nature. M. Kufuor, qui sera l'adversaire de Jerry Rawlings, est l'héritier du vieux leader indépendantiste « JB » Danquah, un conservateur qui fut balayé par Kwame Nkrumah. Or c'est justement de l'héritage du dirigeant tiers-mondiste que se réclame Kow Arkaah. Pour compliquer un peu plus ce jeu d'alliance, M. Arkaah, candidat à la vice-présidence de la République sur le « ticket » de M. Kufuor, est le vice-président sortant. En 1991, le Congrès national démocratique de M. Rawlings avait en effet fait alliance avec le PCP.

La campagne de l'opposition a témoigné de la persistance des divisions entre les composantes de cette alliance, qui s'est essentiellement retrouvée *« pour combattre le sortant »*. Pourtant, les sujets de mécontentement ne manquent pas au Ghana : les rigueurs de l'ajustement structurel, la persistance de la faiblesse de la monnaie nationale, le cédi, et une inflation qui dépassera encore cette année 50 %. En 1995, la tentative d'introduire une TVA sur les produits de consommation avait d'ailleurs provoqué de violentes manifestations, contraignant le gouvernement à renoncer à cette nouvelle source de recettes.

Par ailleurs, certains membres du gouvernement ont été mis en cause dans des affaires de corruption. Le président lui-même a été épargné, mais sa conversion à la démocratie élective n'a pas fait dispararaître ses penchants autoritaires. C'est ainsi que, après la rupture entre le partir présidentiel et les partisans de Kow Arkaah, celui-ci a refusé de démissionner, provoquant la fureur de Jerry Rawlings, qui n'a pas hésité à malmener physiquement son vice-président lors d'un conseil des ministres.

Dans les campagnes, la popularité de M. Rawlings reste impressionnante. Depuis son arrivée au pouvoir, un important effort pour l'électrification, la fourniture d'eau et la construction de routes a été accompli. Par ailleurs, la bonne tenue des cours du cacao (le Ghana produit entre 350 000 et 400 000 tonnes par an), accentuée par la faiblesse chronique du cédi, a assuré une relative prospérité aux petits planteurs. C'est chez eux que Jerry Rawlings devra trouver les voix nécessaires à sa réélection.

T. S.

AFFAIRES La garde à vue de Louise-Yvonne Casetta a été prolongée, vendredi 6 décembre au matin. Présentée comme la trésorière occulte du RPR, elle avait été interpellée jeudi à 6 h 30 par les enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire. Elle devait être présentée au juge d'instruction Patrick Desmure. Sa mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* paraissait probable. ● LA PASSATION de marchés de la Ville de Paris est au cœur de cette affaire. Dans une enquête sur un réseau de fausses factures, le juge Desmure a mis en examen un entrepreneur qui a assuré avoir versé des sommes en espèces pour obtenir des commandes de l'Hôtel de Ville. ● DEUX AUTRES DOSSIERS menacent Mme Casetta, soupçonnée d'avoir perçu des salaires fictifs d'entreprises travaillant pour la Ville de Paris et d'avoir fait salarier des secrétaires du RPR par une autre société.

La Mairie de Paris est visée par la mise en cause de Mme Casetta

Le juge Patrick Desmure a mis en évidence des anomalies dans la passation de plusieurs marchés publics de la capitale. L'ancienne trésorière officieuse du RPR est soupçonnée d'avoir perçu des « commissions » d'entreprises travaillant pour l'Hôtel de Ville

LA GARDE À VUE de Louise-Yvonne Casetta se prolongeait, vendredi matin 6 décembre, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire, à Nanterre (Hauts-de-Seine). La veille, les enquêteurs de la 8e division de la DCPJ s'étaient rendus à 6 h 30 au domicile parisien de l'ancienne responsable administrative du RPR, porteurs d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction Patrick Desmure. Elle devait être présentée au juge dans la journée de vendredi et, selon toute vraisemblance, mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, indiquait une source proche de l'enquête.

Au terme d'une journée d'interrogatoire, Mme Casetta ne semblait avoir fourni aucune confirmation des faits qui lui sont reprochés. Régulièrement présentée comme la *« trésorière officieuse »* du parti néogaulliste, celle qui porta le titre d'adjoint au directeur administratif et financier jusqu'au mois de septembre *(lire ci-dessous)* avait été mise en cause, au mois de juin, par l'ancien PDG de l'entreprise de travaux publics Mazzotti, mis en examen pour *« faux et usage, abus de biens sociaux et recel de trafic d'influence »*. Celui-ci avait confié au juge Desmure avoir *« versé des commissions à Mme Casetta »* dans le but d'obtenir *« un certain nombre de marchés »* attribués par la Ville de Paris. Au total, ces versements, effectués en espèces et dont l'ex-PDG a indiqué les dates approximatives, auraient avoisiné 900 000 francs entre 1992 et 1993 (*Le Monde* du 10 septembre).

C'est en remontant la piste d'un réseau de faux facturiers que le juge est parvenu jusqu'à Louise-Yvonne Casetta. L'information judiciaire, ouverte le 30 août 1995, visait au premier chef les sociétés Mythra, Gaïa et FJM, animées par l'homme d'affaires Jean-François Donzet, dont les activités avaient été mises au jour, en 1993, par l'enquête sur la déconfiture de Maillard et Duclos, filiale bressanne du groupe Dumez-Lyonnaise des eaux. Les factures d'*« assistance commerciale »* émises par ces sociétés permettaient aux entreprises de *« disposer de fonds occultes, nécessaires pour l'obtention de marchés publics ou privés »*, expliquait, le 19 juin, l'ancien PDG de Mazzotti, qui eut recours aux services de ce réseau. C'est une partie de l'argent liquide ainsi dégagé – environ 4,5 millions de francs pour la société Mazzotti – qui aurait été remise à Mme Casetta. Une autre partie aurait été remise à un dirigeant de la Cogedim, aujourd'hui décédé.

« ENVELOPPES »

Outre Jean-Claude Pittau, deux autres salariés de Mazzotti ont livré aux enquêteurs des témoignages à charge contre Mme Casetta. Le directeur général de l'entreprise s'est souvenu que son patron lui avait indiqué avoir *« été obligé de passer par les griffes de la Ville de Paris »*, citant le nom de Louise-Yvonne Casetta. Surtout, le directeur commercial de Mazzotti a reconnu avoir convoyé les *« enveloppes »* destinées à l'ancienne responsable du RPR. A chacun des versements, il se rendait en voiture jusqu'au siège du parti gaulliste, rue de Lille, puis, d'un combiné portable, téléphonait à Mme Casetta, afin que celle-ci vienne en personne réceptionner les fonds.

Les vérifications policières entreprises ont été *« partiellement concluantes »*, indiquait au *Monde* une source proche de l'enquête (nos dernières éditions du 6 décembre). Le *listing* des appels passés à partir du téléphone cellulaire du cadre de Mazzotti comporte la trace d'un appel au bureau de Mme Casetta, à une date figurant parmi celles indiquées par l'ancien PDG de l'entreprise.

Le *modus operandi* de ces livraisons d'espèces aurait été défini, à en croire M. Pittau, au cours d'un déjeuner dans le luxueux restaurant parisien Le Carré des feuillants – dont l'ancien PDG a fourni la facture le 10 octobre. Au cours de cette recontre, Mme Casetta lui aurait expliqué qu'aucun marché ne lui serait attribué sur la base des seuls mérites de son entreprise ni de la qualité des dossiers de candidatures présentés, mais que *« des commissions en espèces de 2 à 3 % »* du montant des marchés étaient nécessaires. Au cours des premières heures de sa garde à vue, Mme Casetta a, semble-t-il, contesté la teneur de cette conversation.

En l'absence d'élément matériel déterminant, l'enquête du juge Desmure a néanmoins conforté les soupçons sur l'existence de fraudes dans l'attribution de certains marchés publics de la capitale. Expert en la matière – M. Desmure fut détaché durant deux ans auprès de la Commission centrale des marchés (CCM), organisme de contrôle rattaché au ministère de l'économie –, le juge a examiné les dossiers soumis à la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris, ainsi que les délibérations ayant abouti à la désignation de l'entreprise Mazzotti. Les contrats obtenus portent sur une école maternelle dans le XXe arrondissement, une crèche dans le XVIIe, un collège, une cantine et un parking. Pour ce dernier chantier, situé rue Duquesnes (VIIIe arrondissement), Jean-Claude Pittau a indiqué avoir versé 340 000 francs à la même destinataire. Le 27 juin, le juge avait ordonné une perquisition au siège des services techniques municipaux, ainsi qu'à la direction de l'architecture de la Ville. (*Le Monde* du 5 juillet).

L'étude de ces pièces a mis en évidence plusieurs anomalies. Un ingénieur des services techniques aurait reconnu qu'il lui avait été demandé, en octobre 1992, d'inscrire Mazzotti sur la liste des candidats à un marché auquel l'entreprise n'avait pas concouru… Sur un autre chantier, Mazzotti a obtenu la signature de la Ville après avoir été écarté par la commission d'appels d'offres. Certains documents remis au juge par M. Pittau lui-même montrent que Mazzotti disposait, avant l'ouverture des plis, d'informations confidentielles sur les marchés à attribuer. Sur plusieurs dossiers techniques de l'entreprise figurent des annotations manuscrites d'un architecte travaillant pour la Ville de Paris. Mis en examen le 20 novembre pour *« complicité de trafic d'influence »*, cet architecte a reconnu être *« intervenu »* en faveur de Mazzotti, sur la consigne d'un ingénieur de la direction de l'architecture, dont il a donné le nom. Ce fonctionnaire a été interrogé à son tour, mais a nié avoir donné un tel ordre.

L'existence de marchés *« arrangés »* et leur concomitance avec les *« commissions »* versées à Mme Casetta autorise néanmoins le juge à s'interroger sur l'existence d'un système organisé de fraudes sur les marchés publics de la capitale. Face au juge, l'ex-PDG de Mazzotti avait évoqué *« une sorte de tournante pour que les entreprises sélectionnées par la Ville puissent obtenir à tour de rôle des marchés »*.

Hervé Gattegno

Des comptes dans le rouge

Le pouvoir ne réussit pas aux finances du RPR. Depuis 1993, les comptes du mouvement chiraquien, tels que les publie la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, se dégradent. Bénéficiaire de 25,6 millions de francs en 1993, le parti néogaulliste a accusé une perte de 12,6 millions en 1994 et de 47,1 millions en 1995. Au titre des dépenses, les charges de personnel ont augmenté, entre 1993 et 1995, de 21,7 millions à 50,5 millions de francs, et la ligne « autres charges d'exploitation » a atteint, en 1995, 77,8 millions (contre 15,3 millions en 1994). L'interdiction des dons des entreprises aux partis, en 1995, a lourdement pénalisé le RPR, qui en recevait environ 47 millions en 1993 et 1994. Ses difficultés financières proviennent également d'une baisse des cotisations (– 7 millions en trois ans) et des dons des personnes physiques (tombés de 51,3 millions en 1993 à 22,2 millions). Seules l'augmentation de la dotation publique (passée de 135 à 162 millions) et celle de la ligne « autres produits » (accrue de 8 à 24 millions en trois ans) ont permis au RPR de ne pas plonger davantage.

L'ancienne « dame de fer » du mouvement chiraquien

PORTRAIT

« LOUISE-YVONNE risque-t-elle de craquer » ? La question hantait les rangs du RPR, jeudi 5 décembre, alors que Louise-Yvonne Casetta était en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire à Nanterre. Voilà bien un paradoxe. Présentée comme une femme de caractère, pour ne pas dire autoritaire, inflexible, peu bavarde par devoir professionnel du temps de sa gloire, l'ancienne trésorière occulte du mouvement néogaulliste est devenue fragile, selon un de ses amis. *« Ulcérée par ce qui lui arrive et le peu de soutiens qu'elle a reçus,* dit-il, *Louise-Yvonne vit dans la crainte de craquer. »* Le trait est peut-être un peu forcé mais le message a le mérite d'être clair : Mme Casetta sait beaucoup de choses, il est donc préférable de ne pas la laisser tomber…

De fait, il semble bien y avoir un avant et un après pour celle qui fut surnommée « la Cassette » du RPR. La biographie la plus régulièrement véhiculée affirme qu'elle a été dénichée, au début des années 80, par Jacques Durand, adjoint du trésorier du mouvement à l'époque, Robert Galley. Sous l'autorité du maire de Paris, Jacques Chirac, qui est président du parti, les « compagnons » ont Bernard Pons pour secrétaire général (octobre 1979-novembre 1984). L'histoire qui est communément racontée ressemble à celle de la petite marchande d'allumettes.

MODESTE SECRÉTAIRE

Modeste vendeuse dans un magasin de Provence, faisant moins que sa quarantaine, Mme Casetta débarque donc au RPR, en 1982, où elle devient modeste secrétaire. Elle y travaille jusqu'en 1987, année où elle part dans l'Oise afin de travailler à l'agence de développement du département, aux côtés de Jean-François Mancel qui en préside le conseil général depuis 1985. Eclaboussé par un récent rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie couvrant la période 1985-1992 (*Le Monde* du 5 décembre), M. Mancel est aujourd'hui secrétaire général du RPR.

« LAXISME GÉNÉRALISÉ »

La campagne présidentielle de M. Chirac, en 1988, et son financement lui font-ils retrouver le chemin de Paris ? Toujours est-il qu'elle revient au siège du RPR où, cette fois, elle occupe officiellement le poste d'adjointe au directeur administratif et financier. *« Elle était une sorte d'intendante et s'occupait de la gestion du personnel »*, confie un responsable du mouvement. De gestion interne, le parti semble bougrement en avoir besoin. Du passage de Jacques Toubon au secrétariat général (novembre 1984-juin 1988), quelques cadres ont conservé un souvenir de *« laxisme généralisé »*, voire de *« joyeux bordel »*.

Les récits sont édifiants. Les détracteurs de l'actuel ministre de la justice en rajoutent un peu, évoquant le personnel qui, arrivant en retard, croise ceux qui partent en avance. Des cadres sont payés sans jamais mettre les pieds dans leur bureau. Mme Casetta se met en tête d'introduire une logique de travail d'entreprise privée. Elle se fait alors beaucoup d'ennemis. Elle remet de l'ordre dans la maison. Sans ménagement. Avec dureté.

Mais derrière *« le garde-chiourme »* qui distribue les primes et les vacances, selon une expression en vigueur, il y a un autre personnage moins extraverti. Aussi passe-muraille que ses invariables tailleurs ou sa 205 blanche. Sa véritable fonction, cependant, est un secret de polichinelle, rue de Lille où Alain Juppé a repris les rênes du secrétariat général (juin 1988-octobre 1995). *« Du haut en bas de la hiérarchie, tout le monde savait qu'elle s'occupait du financement du mouvement et que son vrai patron était à l'Hôtel de Ville »*, confie un de ces anciens cadres du RPR qui se sont égaillés dans l'appareil d'Etat. Non seulement elle traite les contrats du personnel payé *« par le RPR, par des entreprises privées ou par la puissance publique »* et vérifie les notes de frais ; non seulement elle dicte la loi financière maison aux secrétaires fédéraux ; mais, en plus, elle négocie avec les fournisseurs du parti. Et pas seulement les salles de réunions, les tentes ou les sonos.

« Nous avons tous vu les chefs d'entreprise défiler dans son bureau. Mais elle agissait sur ordre », s'insurge un de ses amis, furieux qu'*« on »* lui fasse porter le chapeau. Mme Casetta *« faisait ce qu'on lui disait de faire »* et elle ne rendait compte qu'à son « officier traitant » au cabinet du maire. M. Juppé, dit-on, a toujours tout fait pour éviter de connaître les activités occultes de la « banquière » de son parti, ses directeurs de cabinet successifs se sont fait rembarrer par l'Hotel de Ville quand ils ont voulu y mettre le nez. Laconiquement, M. Mancel a annoncé récemment que « la Cassette » avait quitté ses fonctions au RPR à la mi-octobre. On la dit aujourd'hui employée chez Havas… où elle est inconnue de la direction du personnel.

Olivier Biffaud

Deux autres procédures

● **Une information judiciaire à Nanterre.** Mme Casetta est implicitement visée par une instruction ouverte, en octobre, par le parquet de Nanterre au sujet de la création d'emplois fictifs dans une entreprise de Bagneux (Hauts-de-Seine). Selon les déclarations des deux dirigeants successifs des Charpentiers de Paris, deux secrétaires auraient été salariées par cette société et mises à la disposition du RPR, à la demande, selon eux, de Mme Casetta. La chambre d'accusation de Versailles doit statuer dans les jours à venir sur les éventuelles nullités de procédure soulevées par le procureur de Nanterre, Yves Bot.

● **Une enquête préliminaire à Paris.** La seconde procédure vise des salaires apparemment fictifs versés à Louise-Yvonne Casetta par la Comatec, une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), et la CIEC, une société de chauffagerie prestataire de services de la Ville de Paris. Entre 1991 et 1994, ces deux sociétés se sont relayées pour verser à Mme Casetta des salaires mensuels évalués à 25 000 francs. L'enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Paris est terminée depuis le 5 août. Le procureur, Gabriel Bestard, qui a désormais le choix entre un classement sans suite et l'ouverture d'une information judiciaire, a transmis ses propositions au ministère de la justice, *via* le parquet général, mais il n'a pas encore reçu de réponse.

Essonne : Xavière Tiberi et Xavier Dugoin ont été mis en examen

UNE LETTRE notifant sa mise en examen pour « recel de détournement de fonds publics et recel d'abus de confiance » a été adressée, jeudi 5 décembre, à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, par deux juges d'intruction du tribunal d'Evry (Essonne), Dominique Pauthe et Chantal Solaro. Une seconde lettre évoquant cette fois une mise en examen pour « détournement de fonds publics et abus de confiance » a été envoyée le même jour au président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (RPR). A la demande du conseil général, Mme Tiberi avait signé, en 1994, un rapport de trente-six pages dont l'intérêt est aujourd'hui fortement contesté.

Intitulé « Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée », ce texte, truffé de fautes d'orthographe et de fautes de frappe, dont *Le Canard enchaîné* a publié des extraits, ne comportait qu'une seule proposition : rédiger un annuaire des entreprises de l'Essonne exportant dans le tiers-monde. Contrairement aux usages, il ne mentionnait ni la lettre de mission, ni les textes de loi de référence, ni les personnes rencontrées par Xavière Tiberi, ni les documents consultés lors de la rédaction. Pour ce travail, l'épouse du maire de Paris avait été rémunérée 200 000 francs, versés en dix mensualités de mars à décembre 1994.

Cette procédure est née après la perquisition conduite, le 27 juin, au domicile des époux Tiberi par le juge d'instruction de Créteil chargé des fausses factures des HLM de Paris, Eric Halphen. Soupçonnant un travail fictif, le juge d'instruction avait entendu Mme Tiberi, le 18 juillet, au palais de justice de Créteil. Lors de cette audition, l'épouse du maire de Paris avait déclaré : *« A part le travail que j'ai fait pour le conseil général de l'Essonne, je n'ai jamais travaillé ou plutôt, j'ai beaucoup travaillé pour mon mari mais je n'ai jamais été payée. […] Je vous indique que le travail au conseil général consistait uniquement dans le rapport que je vous ai remis. Je ne me suis pas rendue sur place. »* Pour des raisons de compétence territoriale, le parquet de Créteil avait transmis ce dossier au parquet d'Evry, *via* le parquet général de la cour d'appel de Paris. Le 10 octobre, le procureur d'Evry, Laurent Davenas, avait ordonné une enquête préliminaire qui avait été confiée aux policiers de la section financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles. Après avoir donné des consignes concernant la conduite de l'enquête aux policiers, Laurent Davenas, qui est un alpiniste chevronné, s'était rendu dans l'Himalaya pour des vacances.

En son absence, le procureur adjoint d'Evry, Hubert Dujardin, avait décidé d'ouvrir une information judiciaire contre Xavière Tiberi et tous autres pour « détournement de fonds publics, abus de confiance et recel ». Il avait donc demandé aux policiers de lui remettre le dossier d'enquête préliminaire, ce qui avait suscité une « affaire dans l'affaire ». Embarrassés, les policiers avaient en effet prévenu leur hiérarchie, qui avait à son tour alerté la Place Vendôme.

Afin d'éviter l'ouverture de l'information judiciaire, le gouvernement avait tenté de contacter Laurent Davenas en affrétant, au Népal, un hélicoptère chargé de retrouver le procureur à son camp de base. L'opération ayant échoué, une information judiciaire a été ouverte le 6 novembre au tribunal d'Evry. Le lendemain, le procureur adjoint d'Evry avait également ouvert une information judiciaire contre X… sur un mystérieux *« manuel de corruption »* portant le nom de Xavier Dugoin découvert lors d'une perquisition au domicile d'Alain Josse, ancien vice-président (RPR) du conseil général. Le juge d'instruction Chantal Solaro enquête également sur les salaires de 23 000 francs versés par le conseil général, pendant trois ans, à l'épouse de Xavier Dugoin, sous son nom de jeune fille, Marie-Aline Hugot.

Anne Chemin et Cécile Prieur



هكذا من الأصل

Le texte de M. Debré permettrait de régulariser un millier de sans-papiers par an

Dans son « étude d'impact », le gouvernement assure vouloir lutter contre la xénophobie

L'« étude d'impact » annexée au projet de loi Debré sur l'immigration, dont les députés doivent commencer l'examen le 17 décembre à l'Assemblée nationale, éclaire d'un jour inattendu les intentions du gouvernement. Inédit, ce document reconnaît que des sans-papiers vivent une « *situation de non-droit* » et menace de sanctions les personnes hébergeant des clandestins.

POURQUOI le gouvernement s'apprête-t-il à modifier la législation sur les étrangers, pour la vingt-quatrième fois depuis 1945 ? Quelle efficacité peuvent avoir les nouvelles facilités prévues par le projet de loi Debré pour éloigner les « *irréguliers* » ? A ces questions controversées, l'« étude d'impact » du projet, rédigée par le ministère de l'intérieur, apporte des éléments de réponse.

Ce document, pour l'heure confidentiel, révèle certains des desseins absents des présentations officielles, à la fois sur le volet répressif du texte destiné à renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière, et sur son pendant libéral, qui régularise certains sans-papiers.

Ces dernières dispositions devraient se traduire par l'attribution d'au moins un millier de titres de séjour temporaires par an, révèle l'« étude d'impact ». Selon ce document, la régularisation des jeunes étrangers résidant en France depuis l'âge de dix ans pourrait concerner environ 200 personnes par an. Quant aux autres catégories concernées (conjoints de Français, parents d'enfants français, étrangers présents depuis quinze ans), elles représenteraient environ 750 personnes par an, chiffre déduit des statistiques des commissions de séjour, saisies lorsqu'un titre est refusé. Le total d'un millier sous-estime probablement la réalité puisque nombre d'étrangers ne passent pas devant ces commissions.

Le document donne acte aux sans-papiers du fait que certains d'entre eux sont placés « *dans une situation de non-droit* ». Il justifie les régularisations par la volonté d'intégrer des « *populations ayant vocation à résider durablement sur le territoire français* ».

Symétriquement, la réalité mal assumée des objectifs gouvernementaux apparaît clairement à propos des mesures restrictives contenues dans le texte de M. Debré. Ainsi la disposition obligeant toute personne accueillant un étranger à déclarer le départ de ce dernier à l'expiration de son visa, touche, en réalité, moins directement l'étranger hébergé que l'hébergeant (en situation régulière par définition).

« COUPABLE D'AIDE AU SÉJOUR »

Cette « étude d'impact » ne cache pas que, si l'accueillant ne déclare pas immédiatement le départ de son hôte, il se rendra « *coupable d'aide au séjour irrégulier d'un étranger* » et pourra donc être poursuivi. Dissuasive pour l'accueil des étrangers, cette mesure pourrait aussi encourager la délation. Rompant avec la langue de bois, le document ne cache pas que le texte cherche surtout à « *élargir les cas de refus par le maire du certificat d'hébergement* ».

Un autre éclairage édifiant est donné à propos de la disposition visant à faire passer de 24 à 48 heures le délai pendant lequel un sans-papiers peut être retenu par la police avant qu'un juge soit saisi. L'étude confirme que l'objectif majeur de cette mesure est de reconduire à la frontière, sans possibilité réelle de recours, les étrangers – « *10 % à 15 % des interpellés seulement* » – qui ne dissimulent pas leur papiers d'identité. « *En 48 heures, l'exécution de la mesure d'éloignement (...) est possible* », souligne ce document. Au total, les mesures projetées auront un impact « *certain, mais difficilement mesurable* » pour réduire les causes d'inexécution des décisions d'éloignement forcé, affirme prudemment l'étude.

Autre axe du projet Debré, l'autorisation donnée aux policiers de pénétrer dans les lieux de travail pour procéder à des contrôles d'identité, ne vise pas uniquement à contrôler le respect du droit du travail en vérifiant que toutes les personnes figurent sur le registre du personnel. Elle cherche aussi à « *détecter l'irrégularité du séjour ou de la situation administrative des personnes employées si elles sont de nationalité étrangère* ». L'amalgame entre travail illégal, qui concerne majoritairement des Français, et étrangers sans papiers est donc assumé.

L'« étude d'impact » justifie le nouveau serrage de vis sur l'immigration par le souci de couper l'herbe sous le pied des « *partisans de mesures plus radicales contre les étrangers* » et à prévenir « *l'émergence d'une réaction globalement xénophobe* ». Des arguments qu'avait déjà employés Charles Pasqua en 1993 pour défendre la rigueur de son projet de loi, censé régler pour longtemps la question de l'immigration.

Philippe Bernard

La commission des lois durcit le projet

LES TENANTS des thèses les plus radicales en matière d'immigration sont partiellement parvenus à leurs fins, jeudi 5 décembre, lors de l'examen du projet de loi de Jean-Louis Debré par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi obtenu que soit exclu du bénéfice de la régularisation de certains sans-papiers « *l'étranger non polygame qui justifie par tous moyens résider en France habituellement depuis plus de quinze ans* ».

Les auteurs de cet amendement, dont Jean-Pierre Philibert (UDF-PR, Loire), ancien président de la commission sur l'immigration clandestine, et Suzanne Sauvaigo (RPR, Alpes-Maritimes), ancien rapporteur de celle-ci, expliquent qu'« *en aucun cas, la situation d'un étranger clandestin ne doit être régularisée* ». Restreignant encore les conditions de délivrance de la carte de séjour temporaire, la commission a adopté un autre amendement de M. Philibert portant de un à deux ans la période probatoire en cas de mariage mixte.

RESTRICTIONS

La commission a aussi supprimé le renouvellement automatique de la carte de résident « *si la présence de l'étranger constitue une menace pour l'ordre public* ». La commission a adopté un autre amendement, signé par Mme Sauvaigo, supprimant ce même renouvellement, « *si l'étranger concerné n'a plus sa résidence habituelle et permanente en France depuis plus de trois ans* ».

Elle a également approuvé deux amendements de l'ensemble du groupe UDF : l'un vise à permettre la prise des empreintes digitales des ressortissants étrangers d'un Etat n'appartenant pas à l'Union européenne qui demandent à séjourner en France, des irréguliers et de ceux qui font l'objet d'une mesure d'éloignement du territoire ; l'autre interdit tout nouveau regroupement familial moins de deux ans après un divorce, si celui-ci est lui-même intervenu moins de deux ans après un premier regroupement.

Parallèlement à ce durcissement du projet de loi, la commission a assoupli, dans une bien moindre mesure, certaines dispositions du texte. Accédant en partie à la demande des députés socialistes, elle a porté de six à dix ans l'âge à partir duquel l'étranger mineur devra avoir eu sa résidence habituelle en France pour obtenir de plein droit une carte de séjour temporaire. A l'initiative de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), son président, elle a supprimé la très vague notion d'« *informations disponibles* » dans l'énumération des moyens d'appréciation du maire en matière de certificat d'hébergement.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Gaudin ne veut guère aller au-delà de ses propositions sur la Corse

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devait adopter vendredi 6 décembre la création dès le 1er janvier 1997 d'une zone franche en Corse. Ce projet de loi prévoit d'exonérer pendant cinq ans les entreprises de l'île de l'imposition sur les bénéfices des sociétés, de la taxe professionnelle et d'alléger les charges sociales patronales. Jean-Claude Gaudin a expliqué jeudi 5 décembre que la réforme visait à compenser « *le préjudice économique dû à la dégradation de l'image de l'île* », conséquence de la violence. Le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration voit dans la zone franche « *une main tendue par la République pour relever l'économie* » de la Corse.

Le volume des exonérations prévues par ce dispositif est évalué à 3 milliards de francs sur cinq ans, soit environ 540 millions de francs la première année. Hors zone franche, un effort financier de 7 milliards de francs est déjà consenti chaque année par l'Etat à la Corse, dont 1,5 milliard d'avantages spécifiques. Jean-Claude Gaudin a d'ailleurs rappelé que le dispositif nouveau « *s'ajoute aux importants avantages dont bénéficie déjà la Corse* ».

Ce projet avait dû obtenir, le 16 octobre, une autorisation de la Commission européenne, soucieuse d'empêcher les soutiens abusifs (*Le Monde* du 18 octobre). « *La négociation avec Bruxelles n'a pas été facile et il serait illusoire d'y retourner en espérant obtenir plus* », a souligné M. Gaudin, mettant en garde les auteurs d'amendements visant à élargir le champ de la zone franche.

Alléguant aussi un risque d'inconstitutionnalité du texte, le ministre s'est montré prudent, sinon hostile, vis-à-vis des nombreux amendements adoptés par la commission de la production, souvent inspirés par les élus corses. Ainsi son rapporteur, Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes), en soulignant la dégradation de la situation économique de l'île, a souhaité étendre le dispositif aux professions libérales exerçant en sociétés et aux agences immobilières dont les opérations portent exclusivement sur des biens situés dans l'île. Les marins-pêcheurs qui bloquaient depuis mercredi 4 décembre l'entrée des ports d'Ajaccio et de Bastia devaient en revanche voir leur situation examinée avec bienveillance par le ministre. Répondant à José Rossi (UDF, Corse-du-Sud), qui avait souhaité étendre les avantages du dispositif aux résidents corses, Patrick Ollier a indiqué qu'il s'agit de « *soutenir les entreprises* » et non les « *personnes physiques* ». Le maire radical-socialiste de Bastia, Emile Zuccarelli, s'est prononcé contre cet « *empilement de mesures fiscales et financières sans cohérence et sans efficacité* ». Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a jugé le projet « *inadapté, inité et discriminateur* ». Enfin Jean Tardito (PCF, Bouches-du-Rhône) a déploré que ce projet « *n'apporte aucune assurance en termes de créations d'emplois et de respect des droits sociaux* ».

Fabien Roland-Lévy

Philippe Auberger (RPR) admoneste Bercy sur le collectif budgétaire

PHILIPPE AUBERGER (RPR, Yonne) a retrouvé la parole. Au printemps, le rapporteur général du budget avait été démis de ses fonctions à la direction du RPR (*Le Monde* du 9 mars), à la suite de propos jugés trop critiques. Depuis, il économisait son verbe, s'interdisant de contrarier le moins du monde le gouvernement. Ses six mois de silence forcé ont pris fin jeudi 5 décembre, lors de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances rectificative pour 1996. Ce texte, qui prévoit un déficit budgétaire de 287,9 milliards de francs, pratiquement inchangé par rapport à celui de la loi de finances initiale, a été adopté, la majorité RPR et UDF votant pour, le PS et le PCF contre.

Mais, par deux fois, M. Auberger s'en est pris au ministère de l'économie sur les dotations en capital et sur l'utilisation des recettes de privatisation. Le collectif budgétaire comprend comme « *principale disposition* », a souligné M. Auberger, l'inscription au budget général de 4,9 milliards de francs de crédits supplémentaires pour les dotations en capital et l'augmentation de 5,5 milliards du compte d'affectation des recettes de privatisation aux dotations en capital. Compte tenu des crédits déja prévus en loi de finances initiale, « *36,1 milliards ont été ou seront disponibles pour la recapitalisation des entreprises publiques en 1996* », a t-il précisé. Sur ces 36 milliards, 10 milliards ont fait l'objet d'une affectation précise : 858 millions pour la Société marseillaise de crédit, 1,1 milliard pour la CGM, 5 milliards pour Air France et 3,7 milliards pour GIAT Industries.

« *Il resterait donc à affecter près de 26 milliards* », a indiqué M. Auberger. Et de reprocher à l'Etat de demander au Parlement « *un blanc-seing à une date aussi tardive de l'année, pour l'utilisation de 26 milliards* ». « *Est-ce bien raisonnable ?* », s'est-il interrogé, accusant le ministère de l'économie, et plus particulièrement la direction du Trésor, de « *chercher, une fois de plus, à se soustraire au contrôle du Parlement* ». « *Les responsables du pilotage de ces opérations ont-ils tant de réussite à leur actif en ce qui concerne le contrôle récent* du *secteur public pour justifier une telle attitude ?* », a poursuivi M. Auberger.

ORTHODOXIE

Lors de la discussion des articles, le rapporteur est revenu à la charge. « *Il reste 26 milliards à utiliser d'ici à la fin de l'année. Cela ne laisse que quinze jours pour décider de leur affectation. C'est bien peu !* » Et de donner une leçon d'orthodoxie budgétaire au gouvernement, en rappelant que la loi de finances rectificative pour 1995 avait disposé que les produits de privatisation ne serviraient plus à financer le budget général.

Le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, a dû lever le voile sur la répartition des fameux 26 milliards, ou plutôt, selon ses calculs, des 24,6 milliards restants. L'ordre de grandeur des besoins serait ainsi de 14 milliards pour Thomson, de 3,7 milliards pour l'établissement de défaisance du Comptoir des entrepreneurs, de 3 milliards pour celui du Crédit lyonnais, de 2,7 milliards pour l'OPA de la Caisse des dépôts sur les titres du Crédit foncier. Il n'a pas donné de chiffre pour la SFP, qui, selon M. Auberger, devrait recevoir 1 milliard.

Sous la pression des députés, M. Lamassoure s'est engagé à donner des instructions aux services fiscaux afin que ces derniers accordent des facilités de paiement aux contribuables dont la taxe d'habitation a augmenté en 1996 à cause de l'abaissement du plafond de l'impôt sur le revenu ouvrant droit à des réductions.

En présence de Philippe Séguin, venu présider pour l'occasion, les députés ont adopté, à l'unanimité, un amendement faisant bénéficier de la carte et de la retraite du combattant les volontaires français des Brigades internationales et de l'escadrille España, commandée par André Malraux, qui ont combattu pendant la guerre civile espagnole.

Caroline Monnot

Lionel Jospin part en guerre contre la flexibilité

Le dirigeant du PS en visite dans la Sarthe

LE MANS
de notre envoyé spécial

Les deux délégués, l'un de FO, l'autre de la CFDT, ont échangé un signe de connivence. Sûr de l'assentiment de son collègue, celui de FO a remis à Lionel Jospin, surpris et gêné, un petit cadeau au nom de la centaine de salariés de l'usine Moulinex de Mamers (Sarthe), menacée de fermeture, qui s'étaient réunis, jeudi 5 décembre, à la mairie pour écouter le premier secrétaire du Parti socialiste. M. Jospin, soucieux d'« *écouter* » et d'« *être utile* », avait visiblement trouvé les mots justes, en soulignant que les salariés de Moulinex – au nombre de 400 à Mamers – n'avaient pas à faire les frais d'une « *modernisation de la gestion qui n'a pas été conduite* ».

« *Il n'y a pas eu de défaillance* », a plaidé un salarié en exposant son « *amertume* ». « *On dit que M. Blayau* [président du directoire de Moulinex] *est proche de la gauche. Il faut lui dire qu'à Mamers il fait une grosse erreur* », a ajouté un syndicaliste, en se gardant d'incriminer Maastricht parce que « *nos produits vont partir pour un étranger très proche, l'Irlande* ». M. Jospin, qui n'avait pas voulu rencontrer Pierre Blayau avant les salariés de Mamers, s'est considéré « *mandaté* » pour le faire à son retour. Insistant sur le respect à l'intérieur de l'Union européenne de la Charte sociale, il a affirmé que « *si les socialistes étaient aux responsabilités, ils ne seraient pas prêts à accepter, au nom de l'Union européenne, qu'on déréglemente, qu'on dérégule et que, dans le même temps, on laisse un certain nombre de pays de l'Union échapper aux normes sociales, comme la Grande-Bretagne, qui a refusé de signer la Charte sociale* ».

Avant Mamers, M. Jospin avait fait une courte halte à Savigné-l'Evêque, où devant le maire socialiste, il a rappelé son opposition à la privatisation de Thomson. « *J'espère*, a-t-il lancé, *que nous passerons de la décision à la suspension et de la suspension à l'arrêt* » de cette privatisation. M. Jospin a aussi reproché à Jean Gandois son plaidoyer pour une flexibilité accrue et pour l'abrogation de la loi Aubry sur les plans sociaux. « *Je crois que le patron des patrons fait fausse route*, a-t-il déclaré. (...) *Je suis un peu surpris, un peu déçu et je le dirais à M. Gandois quand je vais le rencontrer.* » Quelques heures plus tard, lors d'une réunion publique au Palais des congrès du Mans, devant 1 500 personnes, M. Jospin a dénoncé une « *connivence* » entre Alain Juppé, Edouard Balladur et le patronat, qui lui paraît « *dangereuse* ».

« DÉSORDRE BOUFFON »

Devant une salle où avaient pris place des représentants des partis de gauche et des écologistes, M. Jospin est revenu sur la nécessité, après l'attentat dans le RER, de « *souder la collectivité nationale* ». « *Nous aiderons le gouvernement à remplir sa mission, qui est d'assurer la sécurité des Français* », a souligné le premier secrétaire du PS en faisant allusion aux « *procès* » dont « *nous avons été les victimes de la part de l'opposition de l'époque quand nous étions au pouvoir* ». Il a invité le gouvernement à « *s'interroger sur les motifs* », pour lesquels la France est touchée par ces « *actes barbares, inqualifiables* ».

Alors que la pays « *n'a pas bon moral* », M. Jospin a fustigé dans la méthode du gouvernement « *cette façon hautaine d'agir, en petit cabinet, (...) sans concertation* ». Il a mis en cause « *le désordre* » de son action, « *désordre parfois bouffon quand on envoie un hélicoptère dans l'Himalaya pour récupérer par sa culotte tyrolienne un juge d'instruction pour ne pas ouvrir une instruction sur un proche du pouvoir* ». Face à ce désordre, M. Jospin a présenté le PS comme « *une force unifiée, rassemblée, ordonnée* » et « *ouverte à la discussion* » sur ses propositions. Dans l'immédiat, il part en guerre contre la flexibilité, refusant « *que l'on veuille faire tourner en arrière la roue du progrès* ».

Michel Noblecourt

M. Balladur appelle le gouvernement à infléchir sa politique

SILENCIEUX lors de la célébration du vingtième anniversaire du RPR, Edouard Balladur avait choisi de s'exprimer à Nice, jeudi 5 décembre. Assurant qu'il n'y a pas d'autre voie que « *la réforme ou le déclin* », l'ancien premier ministre a précisé les « *inflexions* » qu'il souhaite voir apporter à la politique du gouvernement.

L'essentiel de ses propositions porte sur la flexibilité du travail. Même s'il a pris la précaution d'affirmer qu'« *il ne s'agit pas de retirer des garanties ou des protections ni d'instaurer une société sauvage* », il a observé que « *les pays qui créent le plus d'emplois sont ceux où la législation est la plus souple* ». M. Balladur a notamment proposé d'augmenter la durée des contrats à durée déterminée à vingt-quatre, voire trente-six mois et de suspendre, « *ne serait-ce qu'à titre expérimental* », l'application des seuils sociaux de dix et de cinquante salariés.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : les deux dernières enquêtes de popularité de MM. Chirac et Juppé** sont contradictoires. Selon le sondage réalisé par *Louis-Harris* entre le 28 et le 30 novembre, auprès d'un échantillon de 1 006 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 7 décembre), le président de la République et le premier ministre sont en baisse de quatre points, avec, respectivement, 29 % d'opinions favorables (contre 64 % d'opinions négatives) et 20 % de bonnes opinions (contre 73 % de mauvaises). A l'inverse, selon le sondage de la Sofres, réalisé entre le 27 et le 29 novembre, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 7 décembre), Jacques Chirac regagne cinq points, avec 37 % de bonnes opinions, tandis qu' Alain Juppé en regagne deux, avec 25 % de bonnes opinions.

■ **PATRIOTISME : le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin** (RPR), a estimé, jeudi 5 décembre, qu'il faudrait « *un véritable patriotisme européen* » pour qu'une « *politique économique d'envergure* » soit mise en œuvre au niveau européen. S'exprimant à la Cour des comptes, il a déclaré qu'« *il est souhaitable que la Cour soit à égale distance de l'exécutif et du législatif, car c'est cette position qui lui assure son indépendance et son autorité* ».

JUSTICE Claude Lucas, braqueur et écrivain, a comparu, jeudi 5 décembre, devant la cour d'assises de l'Ain, présidée par Gérard Gaucher. En 1987, il a attaqué une agence du Crédit agricole de Montluel (Ain) et pris en otage le directeur et sa femme. ● IL EST AUSSI l'auteur de *Suerte*, un livre rédigé en détention et paru dans la collection « Terre humaine » chez Plon. En prison, où il a passé dix-sept ans, Claude Lucas a passé son baccalauréat, obtenant une note de 20 sur 20 en philosophie, pris des cours d'exégèse biblique et suivi des études supérieures de philosophie. ● À LA BARRE, le directeur de la collection « Terre humaine », Jean Malaurie, a déclaré qu'il savait *« reconnaître un écrivain, un intellectuel » : « Claude Lucas est de cette race. (...) Suerte est le livre d'un homme en difficulté avec lui-même, d'un exclu singulier car c'est un exclu volontaire. »*

Claude Lucas, braqueur et philosophe, devant la cour d'assises de l'Ain

Auteur d'une attaque à main armée, en 1987, ce disciple d'Emmanuel Levinas est l'auteur de « Suerte », un livre paru chez Plon (« Terre humaine »). A la barre, le directeur de cette collection, Jean Malaurie, évoque un « itinéraire de rédemption »

BOURG-EN-BRESSE
de notre envoyé spécial

L'homme entre, jette un œil sur le public, un autre sur la cour d'assises de l'Ain. Il est l'accusé. Il porte des lunettes. Son visage est sévère. Les menottes libèrent enfin ses mains. En prison, Claude Lucas, cinquante-trois ans, dont dix-sept en tant que détenu, est surnommé *« l'Abbé »*. L'homme a des allures d'ancien séminariste. Polo vert boutonné jusqu'au cou, veste pied de poule, cheveux rares sur le dessus. Braqueur multirécidiviste et disciple du philosophe Emmanuel Levinas, Claude Lucas comparaît. Autant dire qu'il paraît. Ou, plus simplement, qu'il est.

Il n'est pas neutre de dire que Claude Lucas est. Pendant longtemps, l'homme s'est demandé s'il existait « vraiment », si le monde qui l'entourait était « réel », si les autres étaient bien « vrais ». Au collège, il pinçait ses camarades *« pour vérifier »*. Etait-il « vrai », lui, l'enfant adultérin d'une secrétaire de banque et d'un père inconnu ? Et ses parents avaient-ils été « vrais » eux-mêmes, avant de se suicider au gaz, pour échapper au regard des autres, quand il n'avait que dix-huit mois ? Non, il n'est pas neutre de dire simplement que Claude Lucas est.

En 1979, coincé dans une impasse après un hold-up raté, il a retourné son 8 mm espagnol sur sa tempe, puis appuyé « vraiment » sur la détente. Et la cartouche a fait long feu. Claude Lucas a douté. N'avait-il pas *« basculé dans un de ces univers parallèles, plus absurde encore que le précédent, où l'existence continuait comme si de rien n'était »* ? Etait-ce donc là, le destin, cette figure incertaine qui lui avait déjà refusé un premier suicide à quatorze ans et qui le ferait passer à travers un feu nourri de balles de policiers lors d'une cavale prochaine ?

Rien n'est neutre. Car depuis que s'est fait jour en lui *« cet insaisissable sentiment de l'absurdité »*, décrit un an avant sa naissance par Albert Camus dans *Le Mythe de Sisyphe*, Claude Lucas a changé. Entre 1980 et 1985, plongé dans *« le bain froid carcéral »*, ce braqueur de l'absurde a dévalisé la vie pour y chercher du sens. Il a passé son baccalauréat, obtenu 20 sur 20 en philo, pris des cours d'exégèse biblique, suivi des études supérieures de philosophie : un moyen comme un autre d'obtenir, à l'époque, des réductions de peine et de lutter contre *« l'entropie cérébrale »*. Aujourd'hui, le philosophe Emmanuel Levinas est son maître. Samuel Beckett s'expose à son chevet. Pour combler *« l'invraisemblable vacuité de* [son] *existence »*, il a trouvé la métaphysique sur son chemin et écrit un livre.

Et il songe. A la *« dramaturgie de sa vie »*, comme dira l'ethnologue Jean Malaurie, seul témoin de la défense. A cette biographie allant *« de fausses morts en fausses morts »*. A cette adolescence malouine de bon élève éduqué chez les Frères, mais déjà truffée de petits vols et de fugues. A cette décision d'un juge pour enfant qui, à quinze ans, lui fait connaître la prison. A ce meurtre d'un proxénète violent, commis à vingt ans, qui suscite la clémence des jurés. A cette désertion militaire qui lui vaut ensuite une condamnation et la révocation du sursis pour le meurtre. A ces cinq ans à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), *« paléolithique supérieur du milieu carcéral »*. A ces années 70 où il a vécu d'*« expédients »*. *« Inavouables ? »*, demande le président de la cour d'assises, Gérard Gaucher. *« Inavouables, monsieur le Président. »* A ce vol chez un diamantaire et ce suicide raté, à cette peine de huit ans prononcée par les magistrats et à ces cinq ans finalement passés derrière les barreaux. *« L'Enfer,* écrira-t-il, *ce ne sont pas les autres. C'est la causalité. »*

Récidiviste tel Sisyphe, Claude Lucas a replongé en 1987 : un casse dans une agence du Crédit agricole à Montluel (Ain), avec prise en otage du sous-directeur et de sa femme. Tout le gang s'est fait prendre, tous ont été jugés et condamnés, sauf Claude Lucas, qui, en différé, neuf ans plus tard, est jugé à Bourg-en-Bresse. Arrêté en 1988 à Séville, après dix mois de cavale – dont un mois passé dans un monastère français avec la bénédiction des moines –, Claude Lucas a purgé six des huit années auxquelles il a été condamné en Espagne pour détention d'armes. *« C'est lourd »*, remarque le président. *« C'est lourd »*, répond en écho Lucas. Il a été extradé vers la France en 1994. En cas de condamnation, les six ans de détention espagnole ne seront pas déduits de sa peine.

Le béton, lui aussi, est lourd, qui tranche amèrement sur le granit natal de la Bretagne. Béton gris, béton lisse des murs andalous *« qui se referment sur un présent qu'ils éternisent »*. Alors, pour en finir, entre 1989 et 1992, Claude Lucas a dissous le réel dans l'irréel et plongé la réalité dans la fiction. Lorsqu'il était incarcéré de l'autre côté des Pyrénées, il a écrit un roman, *Suerte* – la chance en espagnol. Le livre a de l'épaisseur, le romancier de la profondeur. En février 1996, Jean Malaurie, ethnologue, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, chercheur au CNRS, a accepté de le publier aux côtés de *Tristes tropiques*, de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, dans la célèbre collection « Terre humaine » (Plon).

> Son éveil a été accompagné par une femme, Hélène, qui s'est battue pour que « Suerte » soit édité. Hélène et Claude Lucas se sont mariés religieusement, en prison, voilà trois ans

« Vous vous êtes construit une maison intérieure », remarque le président. *« Il me paraissait nécessaire d'échapper à l'univers carcéral,* répond Claude Lucas. *Je l'ai fait par la plume. » « Un roman autobiographique ? »*, s'interroge le président. *« Mon Dieu, on peut le prendre comme un roman autobiographique. J'ai utilisé l'affaire de ce jour comme matériau (...). J'avais envie de faire un bilan intérieur, quelque chose qui ne tienne pas du simple procès-verbal des faits. C'était une manière de tourner la page. »* Quatre-cent treize pages, sans compter les annexes, à sonder les entrailles carcérales, à fuir l'*« odeur de temps stagné »*, à vomir l'alcool *« qui sied à l'ennui comme le deuil à Electre »*, à traquer le vide, l'absurde et la vie qui s'y cache. *« A chacun son destin,* écrit-il. *E suerte, amigo ! »*

Le héros de *Suerte* – *« antihéros existentialiste »* – s'appelle Christian Lhorme. Qu'a-t-il de commun avec Claude Lucas, si ce ne sont ses initiales ? *« Je n'ai pas à rendre compte de la personnalité d'un personnage »*, répond sèchement l'écrivain-accusé. Le président Gaucher acquiesce. *« Ce sera à vous de faire la part entre la fiction et la réalité. »*

Par anticipation, Claude Lucas exprime ses regrets aux victimes, parfois tournées en dérision dans son roman. *« Je ne cherchais pas à arrondir les angles. Je voulais présenter celui qui commet un hold-up dans sa brutalité. Je ne pouvais pas tricher. »*

Intervient alors une analyse peu commune pour des lieux judiciaires. Olivier Laurent, expert psychiatre, dit avoir mesuré *« la distance entre le personnage et l'homme »*. D'un ton sobre, il vient à la barre expliquer comment, sur la base d'un refus d'expertise formulé par Claude Lucas, s'est finalement instauré *« un véritable dialogue »*. Il explique qu'il ne faut pas se fier à Christian Lhorme le fictif et à son indifférence à l'égard des sentiments d'autrui. Claude Lucas, le *« vrai »*, est désormais au-delà. *« Il a évolué. »* Jean Malaurie l'a d'ailleurs dit à trois reprises : *« Claude Lucas a changé. »*

Pourquoi ? *« La lassitude est à la fin des actes d'une vie machinale, mais elle inaugure en même temps le mouvement de la conscience,* écrivait Albert Camus dans *Sisyphe* (« Les Murs absurdes »). *Elle l'éveille, et elle provoque la suite. La suite, c'est le retour inconscient dans la chaîne, ou c'est l'éveil définitif. »* Pour Claude Lucas, l'éveil a été accompagné par une femme, Hélène, qui s'est battue pour que *Suerte* soit édité. Hélène et Claude Lucas se sont mariés religieusement, en Espagne, en prison, voilà trois ans. *« Et il y a l'écriture »*, ajoute Claude Lucas dans un souffle. *« Ce que vous savez bien faire »*, chuchote le président. L'écriture, synonyme, pour Claude Lucas, d'évasion.

Le président a lu le livre. Il sait que l'*« Inéluctable »* a rôdé autour de Christian Lhorme le *« déviant »* et l'a fait replonger. L'*« Inéluctable »*, masque de la récidive. *« Adhérez-vous enfin à nos normes sociales ? »*, lance le président à l'accusé. *« Mon personnage, je l'ai fait mourir,* relève Claude Lucas pour sa défense. *Ecrire avec un début et avec une fin, c'était une manière de remettre de l'ordre. Mais je sais également que je fais partie d'une société et qu'il faut que je rende des comptes. »*

« Vous ne l'aviez pas dit aux autres cours d'assises », note le président. *« Je ne l'avais pas dit, c'est vrai. Ça faisait encore partie du chaos. »*

Jean-Michel Dumay

« La permanence morne et creuse des choses »

DANS son roman Suerte, *Claude Lucas décrit ainsi l'univers carcéral :*

« (...) Il n'y a pas de salut pour le prisonnier, hors le suicide ou la folie – hors l'évasion. La permanence morne et creuse des choses qui l'environnent et qu'il contemple s'alimente au flux même de sa conscience. Tous les jours, le prisonnier donne sa vie pour que les choses soient, les mêmes jour après jour qui l'emprisonnent. La prison est ainsi ce tonneau des Danaïdes que son regard perdu construit et reconstruit sans cesse et par où sa vie coule – tandis qu'il reste là, lui, à le remplir... »



VERBATIM

Et l'auteur livre, en postface, quelques réflexions sur la réinsertion des détenus, plaidant notamment pour l'utilisation, en prison, des sciences sociales :

« Il y a sans doute quelque contradiction à vouloir que la prison ne soit « rien d'autre » que la simple privation de liberté et d'attendre en même temps d'elle qu'elle soit quelque chose d'autre que du châtiment. Mais c'est qu'il n'est pas concevable de faire ainsi fonctionner un système à vide dans une société si soucieuse, par ailleurs, de rentabilité. De toutes les institutions humaines, en effet, seule l'institution pénitentiaire ne produit aucun progrès, n'est pas même un rouage d'une fonction productive ou régulatrice quelconque. La pénitentiaire moud du néant ; son moulin de pénitence engendre en tournant ce qui le fait tourner encore et encore : de la récidive (...).

« NI SIMPLE NI JUSTE »

» Ce qu'il faudrait faire (...), c'est avant tout mettre en place dans les prisons de vraies structures d'enseignement général, professionnel et universitaire. Je crois aux vertus du savoir (...). Ce qui fait dramatiquement défaut au détenu lambda qui, non seulement, n'a jamais été inséré dans la société, mais encore n'a pas été scolarisé normalement, c'est une grille d'interprétation du réel. La réalité sociale lui est en effet la plupart du temps indéchiffrable, donc étrangère, et donc ennemie. Puisque le monde n'est ni simple ni juste, étant humain, rendons-le-lui au moins intelligible à travers son histoire, ses mécanismes, ses besoins et ses finalités. Le plus grand service que l'institution pénitentiaire peut ainsi rendre au détenu qu'un jour elle doit bien relâcher, et par contrecoup à la société qui doit alors l'accueillir, c'est de lui fournir la boussole et la carte qui lui permettront de se diriger dans ce qu'il croyait être une jungle, et qui n'est qu'une « situation » à laquelle il lui revient de donner une part de sens en y frayant son chemin propre. Exister, cette aventure, n'est que cela.

» Faute de quoi, ce sombre constat (que formulaient Bruce Jackson et Diane Christian, in *Le Quartier de la mort*, « Terre humaine », Plon) ne cessera jamais d'être actuel : *« La seule fonction que les prisons remplissent parfaitement, c'est de parquer ensemble des hommes dans un endroit dont ils ne peuvent sortir : le reste est littérature. »* Si *Suerte*, écrit « malgré tout » en prison, pouvait aider à prendre conscience que la société gagnerait à ce qu'un tel constat ne soit pas une fatalité, eh bien, j'aurai fait preuve là de grande immodestie ou d'incommensurable naïveté... »

Jean Malaurie, l'éditeur des voix oubliées

« CHICHE ! » Ce seul mot que Claude Lucas, n'ayant plus rien à perdre, avait joint sans commentaire en envoyant le manuscrit de *Suerte*, a eu valeur de sésame. Jean Malaurie, directeur de la collection « Terre humaine » chez Plon, a entendu la voix de cet étonnant gangster, philosophe-cambrioleur, criminel habitué des braquages, hôte permanent des prisons et passionné de l'œuvre de Levinas. L'éditeur, habitué à l'écoute des individus et des peuples singuliers, auteur des *Derniers rois de Thulé* – livre fondateur de sa propre collection – après avoir partagé la vie quotidienne des Inuits, ne s'est pas trompé. *« Dès les premières lignes, j'ai su qu'il s'agissait, dans un style sobre et distant, d'un appel de détresse : d'un cri »*, écrit-il dans sa postface à *Suerte*.

« DESTIN » OU « RATAGE »

Le temps de la lecture, l'effet « Terre humaine » avait déjà opéré : l'alchimie d'une collection qui, appelée vers un nouveau texte, lui imprime réciproquement sa marque, une sorte d'air de famille. Refusé par tous les éditeurs, *Suerte* (*« chance »*, en espagnol) a trouvé là naturellement sa place, ultime destin pour le roman autobiographique de celui qui n'avait, justement, trouvé sa place nulle part et qui avait connu, toutes peines confondues, dix-sept ans d'incarcération. Ultime « chance » de cet *« exclu volontaire »* qui, dans son roman, avoue se demander *« si la prison était la forme sous laquelle [son] existence se donnait à vivre en destin, ou si elle n'était que l'expression de son ratage »*.

Jean Malaurie est un accoucheur. Ethnologue, fondateur avec Fernand Braudel du Centre d'études arctiques au CNRS et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, il va chercher ceux qui n'écrivent pas et dont, sans lui, on ne parlerait pas, les voix oubliées ou confisquées, *« la mémoire des vaincus »* dont parle Michel Ragon. Qu'il s'agisse d'une voix en marge étouffée par la société ou d'un peuple piétiné par le monde, la collection « Terre humaine », qui vient de fêter ses quarante ans, a décidé d'entendre sa résistance, de se faire le lieu de cette confrontation. Au carrefour de la science et du sujet pris au vif, de l'ethnologie, de l'anthropologie, de la littérature et des mémoires recueillies, très loin des instances universitaires, très loin aussi du simple folklore, Malaurie suscite des livres ou les reçoit, servant de passeur à ces histoires de vie, privilégiant l'expérience vécue au détriment des thèses abstraites, réinventant une *« littérature du réel »*.

C'est ainsi que prennent place, à côté des classiques – Claude Lévi-Strauss, Robert Jaulin, Georges Condominas, Georges Balandier, Jacques Lacarrière, Wilfred Thesiger, mais aussi Zola ou Ramuz –, les témoignages des plus humbles : Augustin Viseux, mineur de fond, Margit Gari, paysanne hongroise, Jean Recher, capitaine de pêche morutière dans les mers froides, Bernard Alexandre, curé de campagne normand, sans compter Pierre Jakez Hélias, ethnologue de sa propre histoire en pays bigouden dans *Le Cheval d'orgueil*. Cohérente incohérence, pensée multiple, réflexion engagée. De cette collection aux airs d'orchestre cacophonique, quelque chose surgit, prend forme : l'homme, par-delà les théories et les systèmes.

« VERTU D'ATTENTION CRÉATRICE »

C'est dans ce contexte que s'est éveillé *Suerte*, seul roman de cette collection militante dont l'une des ambitions est de *« donner la parole à ceux qui ne peuvent pas la prendre, aux exclus de l'histoire »*.

Malaurie, dont Bernard Alexandre, l'auteur du *Horsain*, salue la *« vertu d'attention créatrice »*, a compris que Claude Lucas, le proscrit invisible, portait en lui une voix nécessaire. *« Claude Lucas, braqueur de banque, est réservé. Ce Malouin est de la race des « taiseux ». Il m'a tendu la main. Je me devais de la serrer et de publier un homme qui purge la plus lourde peine pour s'être fait exclu volontaire de notre société qu'à tort – ou à raison ? – il n'a pas jugé digne de lui. »* Lorsque Malaurie est venu lui rendre visite à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône) où il demeurait dans l'attente du jugement, il l'a sommé en ces termes : *« Il faut sortir de votre tranchée ! »* Cela, c'est Claude Lucas qui le raconte dans une remarquable postface, avant de justifier son recours à l'écriture, au *« roman »* : *« Ecrire, c'est résister et refuser qu'on vous nie. (...) Ecrire en prison un roman (ou faire un roman de sa vie), c'est se réaliser là même où l'on vous nie avec entrain. »*

Dans sa cellule, il vit comme un moine, lit, écrit, refuse toute distraction, persistant dans son « étrangeté », cette *« exclusion volontaire »* que souligne Jean Malaurie : *« Claude Lucas n'est pas de notre monde. Il est « d'ailleurs » ; d'un monde auquel il aurait peut-être accordé de lui le meilleur et non le pire. »* Son livre montre à quel point le tête-à-tête avec l'écriture, la lecture de Beckett et de Levinas, la correspondance avec son éditeur qui l'a aidé à se révéler sans pour autant retoucher une ligne l'ont déjà, partiellement ou essentiellement, délivré de l'exclusion. Preuve, s'il en faut, la courte préface offerte par Levinas lui-même, deux jours avant sa mort : *« Pour Claude Lucas et tous les détenus. »*

Marion Van Renterghem

« Il n'a pas seulement du talent, c'est une personnalité intellectuelle »

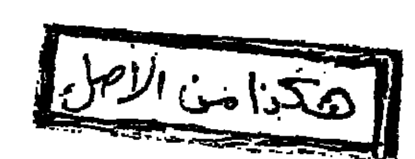
SEUL TÉMOIN cité par Me Olivier Metzner, défenseur de Claude Lucas, l'ethnologue Jean Malaurie, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et chercheur au CNRS, a expliqué, jeudi 5 décembre, à la cour d'assises de l'Ain pourquoi il avait accepté de publier Suerte *dans la collection « Terre humaine » (Plon) et de témoigner en faveur de son auteur :*

« Claude Lucas m'a tendu une main. Cette main, je l'ai prise. Je suis universitaire. Un peu partout dans le monde, j'ai été amené à rencontrer des hommes difficiles, violents. Parfois ces hommes tombent très bas. Certains rebondissent et alors de nouveaux hommes apparaissent. Compagnon de Fernand Braudel, qui a rassemblé un groupe de chercheurs et de penseurs qui estiment qu'un fait ne peut être compris que dans sa globalité, j'estime que c'est dans sa longue trajectoire qu'un homme doit être considéré (...).

» J'ai reçu *Suerte*. L'écriture était impressionnante. Je sais reconnaître un écrivain, un intellectuel. Claude Lucas est de cette race. C'est une force créatrice. Il n'a pas seulement du talent, c'est une personnalité intellectuelle (...). Au cours de nos rencontres, il m'a expliqué l'intérêt qu'il portait aux travaux d'Emmanuel Lévinas, notre plus grand philosophe. J'ai téléphoné à Emmanuel Lévinas, qui souhaitait intervenir. Il a écrit un texte pour Claude Lucas et tous les détenus. Il s'agit du commentaire d'une phrase tirée des *Frères Karamazov* de Dostoïevski : *" Nous sommes coupable de tout et envers tous et moi plus que tous les autres. "* »

» *Suerte* est le livre d'un homme en difficulté avec lui-même, d'un exclu singulier, car c'est un exclu volontaire. Cet homme a cheminé en pensée. Au cours de nos visites, il a changé. Il s'est rendu compte qu'il avait construit sa vie de façon tout à fait absurde. Il a commencé maintenant une autre vie. (...) Ce livre est sa dernière chance. C'est une rencontre de lui-même avec nous. Nous sommes obligés envers lui comme il est désormais obligé envers nous.

» Il est clair que nous nous interrogeons sur les fonctions de la prison. Celle-ci a une fonction carcérale, mais aussi une fonction de changement et de transformation d'un homme. Claude Lucas a démontré cet itinéraire de rédemption. *Suerte* est la preuve qu'il peut avoir un autre destin (...). C'est maintenant ou jamais. C'est maintenant qu'il doit s'intégrer dans notre société. Malraux disait : *" Recherchez dans l'homme la grandeur qu'il ignore en lui. "* »



هكذا من الأصل

Un troisième passager du RER est décédé après l'attentat de la station Port-Royal

Une mystérieuse explosion dans l'Essonne intrigue les enquêteurs

Un troisième passager du RER est décédé, jeudi 5 décembre, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Aucun élément décisif n'a permis, pour l'heure, de faire progresser l'enquête sur l'attentat. Les policiers s'interrogent sur l'explosion d'une bonbonne de gaz survenue dans la nuit du 19 au 20 novembre dans l'Essonne. Les enquêteurs se refusaient, vendredi matin, à établir un lien entre cette explosion et l'attentat du RER.

L'ENQUÊTE sur l'attentat commis, mardi 3 décembre, contre une rame du RER à la station Port-Royal poursuit son cours de manière classique sans avoir, vendredi 6 décembre au matin, connu d'avancée décisive. Dans son édition du 6 décembre, *Le Parisien* a révélé qu'un cabanon de cantonnier avait été détruit dans l'Essonne par l'explosion d'une bonbonne de gaz de treize kilos, d'un modèle comparable à celui utilisé sur la ligne du RER. La « une » de notre confrère retient l'hypothèse selon laquelle *« les terroristes auraient essayé leur engin avant de commettre l'attentat de la ligne B du RER »*. Mais les enquêteurs se montraient beaucoup plus réservés, vendredi matin, sur les liens qui pourraient exister entre les deux événements.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, un abri de cantonnier situé en pleine nature, près du village de Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne), en bordure d'une route départementale, a bien été entièrement détruit par une explosion. Alertés au matin, les gendarmes se sont rendus sur place et la brigade de recherches d'Etampes a été saisie de l'enquête. Les débris de l'engin explosif retrouvé sur les lieux ont été analysés à l'Institut de recherche de criminologie de la gendarmerie. Selon ses expertises, la bonbonne de gaz avait été vidée de son contenu afin d'être emplie d'un mélange de sucre et de chlorate de soude. Ces deux ingrédients se trouvaient dans la bonbonne ayant explosé à Port-Royal, qui contenait en outre de la poudre noire et du souffre.

Le 27 novembre, le parquet d'Evry a ensuite confié l'enquête sur l'explosion du cabanon à la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles, qui demande systématiquement à être saisie des dossiers d'attentats afin d'opérer une centralisation des expertises sur les engins explosifs au laboratoire central de la police à Paris. Cette procédure est habituelle : la DRPJ de Versailles est régulièrement chargée des enquêtes sur les attentats à la bombe de faible ampleur commis sur son ressort en région parisienne. Cet été, ses enquêteurs avaient ainsi démantelé une équipe de jeunes gens résidant dans les Yvelines et ayant utilisé des engins explosifs (corps d'extincteur et d'adoucisseur d'eau) pour faire sauter un transformateur électrique et une voie ferrée à Marly-le-Roi.

S'agissant de l'explosion du cabanon, les gendarmes d'Etampes ont pris leur temps pour transmettre le dossier à leurs collègues et concurrents policiers : la DRPJ de Versailles a reçu le dossier jeudi 5 décembre et l'a aussitôt transmis – l'attentat du RER étant intervenu entretemps, le 3 décembre – au service chargé, à l'échelle nationale, de la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat, la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire.

AUCUN TÉMOIGNAGE DÉCISIF

Jeudi soir 5 décembre, un troisième passager du RER, Mohamed Ben Chaoui, est décédé à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière où il avait été admis aussitôt après l'attentat. Agé de vingt-cinq ans et de nationalité marocaine, cet étudiant en troisième cycle résidait à la cité universitaire du boulevard Jourdan, à Paris. L'un de ses amis, Slimane Naït, présent à ses côtés dans la rame à bord de laquelle les deux étudiants regagnaient la résidence universitaire, reste hospitalisé dans un état critique. Le dernier bilan de l'attentat est donc de trois morts.

Dans le cours de son enquête, la police judiciaire parisienne a déjà entendu plusieurs dizaines de voyageurs ayant emprunté la ligne B du RER le soir du drame, entre l'aéroport de Roissy et Port-Royal. Aucun témoignage décisif n'a toutefois encore permis d'établir à quelle station le sac contenant la bombe a été embarqué dans la rame. Les stations Roissy et Gare-du-Nord, qui reçoivent habituellement des voyageurs chargés de bagages, ont évidemment retenu l'attention des enquêteurs. L'enquête s'attache à reconstituer précisément les conditions du voyage de la rame *« Ksor-50 »* entre sa station de départ, l'aéroport Charles-de-Gaulle, à 17 h 21, et la station Port-Royal. La rame s'était arrêtée aux stations Parc-des-Expositions à 17 h 27, Villepinte (17 h 29), Aulnay (17 h 35), Le Bourget (17 h 41), La Courneuve-Aubervilliers (17 h 47), avant d'arriver Gare-du-Nord (17 h 53), à Châtelet (17 h 57), Saint-Michel (17 h 59), au Luxembourg (18 h 01) et, enfin, à Port-Royal (18 h 03).

En l'absence d'autres indices ou témoignages déterminants, la composition de la bombe ayant explosé à Port-Royal – une bonbonne de gaz de treize kilos, vidée de son contenu, emplie d'un mélange détonant (chlorate de soude, poudre noire, sucre et souffre), placée dans un sac contenant vraisemblablement un liquide inflammable – et sa ressemblance avec les engins explosifs utilisés lors de la campagne terroriste de 1995 restent le principal élément objectif retenu par les enquêteurs pour continuer de privilégier la piste du terrorisme islamiste.

Erich Inciyan

M. Vasseur se range à la spécificité de l'enseignement agricole

CE FUT un exercice intéressant. Lors du vote du budget de l'agriculture, jeudi 5 décembre au Sénat, le ministre Philippe Vasseur (PR) s'est employé à éteindre les feux qu'il avait lui-même allumés dans les milieux de l'enseignement agricole, vedette inhabituelle de la discussion budgétaire. Le 6 novembre, au moment du débat général, M. Vasseur n'avait cessé de faire planer les menaces : *« La politique dans laquelle on veut nous entraîner, qui consiste à supprimer toute barrière et à laisser entrer dans l'enseignement agricole tous les élèves qui se présentent, nous conduirait (...), à très brève échéance, à détacher l'enseignement agricole du ministère de l'agriculture »*, avait-il déclaré aux sénateurs. Réaffirmant sa volonté de restreindre à 2 % par an la croissance des effectifs dans l'enseignement agricole – alors que ceux-ci ont augmenté de 30 % depuis 1992, passant de 130 000 à 170 000 élèves –, le ministre avait lancé un avertissement non déguisé.

Si les effectifs des formations concernant l'environnement et l'aménagement (qui ont quadruplé en quatre ans) ou les services (qui ont doublé) continuaient à croître – au détriment des enseignements agroalimentaires liés à la production et à la transformation –, il se pourrait que ces formations soient, *« un jour »*, *« dispensées dans d'autres établissements »*, avait précisé le ministre de l'agriculture. En d'autres termes, à l'éducation nationale. Or personne ne souhaite rejoindre *« la première ligne budgétaire de la nation »*, où 4 900 postes seront supprimés l'année prochaine.

Il ne se trouve pas grand-monde, non plus, pour vouloir abandonner ce qui a fait le succès de l'enseignement agricole ces dernières années et qui n'a guère droit de cité à l'éducation nationale : une rénovation pédagogique profonde dans laquelle le contrôle en cours de formation prend une large place, une organisation souple du travail des enseignants, la proximité du monde professionnel avec de vrais stages.

Enfin, M. Vasseur avait asséné le coup de grâce : *« Si jamais l'enseignement agricole devait être la session de rattrapage des échecs scolaires connus dans d'autres systèmes [les filières technologiques ou professionnelles de l'éducation nationale], il n'incomberait plus au ministre de l'agriculture de répondre à de telles attentes. »* C'est pourtant cette faculté à remotiver des élèves en perdition et les larges débouchés que les jeunes y ont trouvés qui ont assuré la réussite de l'enseignement agricole. C'est le seul secteur qui soit parvenu à redorer le blason de l'enseignement technique et professionnel. Les puissants lobbies des professionnels de l'agriculture sont toutefois persuadés que l'enseignement agricole dévore trop de crédits : 6,2 milliards de francs en 1997.

CRÉATION D'UN BTS SERVICES

Dans un gouvernement qui a fait de l'emploi des jeunes une priorité, dans un pays où l'exode scolaire nourrit l'exode rural, le discours de M. Vasseur risquait d'être mal entendu. L'argument selon lequel une politique de quotas serait nécessaire, sous peine de voir se rétrécir les débouchés, n'a pas convaincu Albert Vecten (UC, Marne), infatigable rapporteur du budget de l'enseignement agricole depuis que cette « fonction » a été créée par la loi Rocard de 1984. Aussi le revirement de M. Vasseur a-t-il été apprécié à sa juste mesure.

Rappelant qu'il créait 70 postes d'enseignants dans le public et 50 dans le privé (où 100 000 élèves sont scolarisés à temps plein ou en alternance), le ministre de l'agriculture a promis qu'il ne fermerait *« aucune classe de services »* et a même engagé *« la création d'un BTS services »*. Il a ensuite affirmé sa *« très ferme et très forte volonté de maintenir l'enseignement agricole au sein du ministère de l'agriculture »*. Revenant sur ses déclarations antérieures, M. Vasseur a conclu : *« Nous devons continuer à accueillir des jeunes qui connaissent des situations difficiles sur le plan scolaire. »*

Il n'en reste pas moins que la croissance des crédits se limite à 2,3 % pour 1997, alors que celle des effectifs lui sera largement supérieure, notamment en raison de l'allongement de la scolarité. A la rentrée, entre 3 000 et 5 000 élèves, selon le rapporteur, sont restés à la porte des lycées agricoles. Le ministère de l'agriculture conteste ces chiffres, mais se montre incapable d'en fournir d'autres et n'a pour l'instant aucune idée du devenir de ces élèves.

Béatrice Gurrey

A Château-Salins, loin de la « grande ville », le lycée de la deuxième chance

CHÂTEAU-SALINS (Moselle)
de notre envoyée spéciale

Depuis vingt-trois ans, les trains ne passent plus à Château-Salins, petite sous-préfecture de deux mille cinq cents habitants. Dans cette région aux hivers rudes, fortement marquée par la désertification, le lycée d'enseignement général et technologique agricole (Legta) Val-de-Seille est devenu, avec cent trois salariés, le premier employeur de la ville. Quatre lignes de bus acheminent chaque semaine les élèves en provenance de Metz, Nancy, Sarrebourg et Sarreguemines. Quarante kilomètres, au minimum. Agés de quatorze à vingt et un ans, pensionnaires pour la plupart, ils ne semblent pas souffrir de cet isolement. Leur vie quotidienne se partage entre le lycée et l'exploitation agricole ou le centre équestre que gère l'établissement. Quand ils sortent, c'est pour fréquenter l'un des dix cafés de Château-Salins.

« On s'est un peu transformé en lycée social, estime Georges Luneau, proviseur. *En quatrième technologique et en brevet professionnel, nous accueillons un nombre important d'élèves en difficulté scolaire et familiale pour qui la filière agricole représente une deuxième chance. Grâce à un enseignement concret, on arrive à les raccrocher au système scolaire et à en emmener quelques-uns jusqu'au BTS. »* Dans ce lycée centenaire, dont les cycles de formation, spécialisés dans l'élevage bovin, équin et les cultures fourragères, s'étendent de la quatrième technologique au brevet de technicien supérieur (BTS), les fils d'agriculteurs ne représentent plus que 35 % des effectifs, contre 60 % il y a dix ans.

Stéphanie, dix-sept ans, en deuxième année de brevet professionnel, option élevage du cheval, est arrivée à Château-Salins après avoir redoublé sans succès sa classe de troisième. Mal à l'aise à l'école, elle n'a pas hésité à quitter Gap et sa famille pour la Moselle et l'internat. Mais, quitte à suivre des études, elle a préféré choisir ce qu'elle aimait par-dessus tout : le cheval. *« Trente pour cent de nos élèves ont un lien affectif avec la nature mais ne savent pas précisément quel métier ils souhaitent exercer »*, constate le proviseur.

EFFECTIFS EN HAUSSE CONSTANTE

Les fils d'agriculteurs eux, sont là dans un but bien précis : reprendre l'exploitation familiale. Ainsi, Cyril, quatorze ans, élève en quatrième technologique, qui n'accorde aucun intérêt aux cours d'éducation socioculturelle, adore, en revanche, *« semer et voir pousser les céréales »*. Avant d'être agriculteur, son père a travaillé en usine et l'a convaincu qu'il valait mieux vivre aux champs. Pour Bertrand, la vocation *« est venue toute seule »*.

Dounia, elle, avait tout simplement besoin *« de calme et de verdure »*. Elle n'avait qu'une idée en tête : quitter Sarreguemines. Alors, depuis la seconde, elle a intégré le lycée agricole de Château-Salins et s'y sent bien. Elle passera à la fin de l'année son baccalauréat scientifique, option biologie-écologie, puis tentera médecine, à défaut de devenir ingénieur agricole, *« trop difficile pour une fille »*.

Depuis quatre ans, les effectifs du lycée ne cessent d'augmenter : 310 élèves en 1992, 417 cette année – dont 330 pensionnaires et 130 filles. L'établissement, conçu pour 380 élèves, affiche complet. *« Nous avons laissé à la rue cinquante jeunes qui avaient des dossiers valables. Sans compter tous ceux que l'on a dissuadés de s'inscrire »*, comptabilise M. Laneau. Désormais, la sélection est plus sévère, au risque de nuire à l'accueil de jeunes pour qui l'enseignement agricole pourrait constituer l'ultime voie d'insertion. Mais ni les locaux ni la dotation en personnel ne permettent à l'établissement d'accueillir davantage d'élèves. Pourtant, *« quatre-vingt-dix pour cent de nos jeunes trouvent du travail. Nous avons même des offres d'emplois qui ne sont pas honorées »*, assure le proviseur.

Pour tenter d'expliquer cet engouement récent en faveur de l'enseignement agricole, il évoque l'effort mené en termes de communication pour faire connaître cette filière, la rénovation pédagogique, les nouveaux métiers liés à la protection de l'environnement, l'intérêt des jeunes pour tout ce qui touche à la nature, leur volonté, parfois, de s'isoler d'un milieu familial difficile, mais aussi la forte demande des parents d'inscrire leurs enfants dans un établissement à dimension humaine, loin de la violence urbaine.

Sandrine Blanchard

L'enquête sur Michel Mouillot est étendue aux comptes du PR

DEUX RÉQUISITOIRES supplétifs ont été délivrés, mercredi 4 décembre, par le parquet de Grasse à l'intention du juge d'instruction Jean-Pierre Murciano, déjà chargé de l'enquête sur les casinos cannois. Le premier vise d'éventuels *« faux en écriture »* et de possibles infractions à la loi du 11 mars 1988 sur le financement des partis politiques. Il concerne les comptes de la fédération du Parti républicain des Alpes-Maritimes, ainsi que des travaux à la permanence du PR de Cannes. Le 4 novembre, M. Mouillot avait expliqué au juge que la fédération comptait *« cinq cents faux adhérents »* (*Le Monde* du 27 novembre). Le second réquisitoire vise les *« faux en écriture de commerce »* commis par les dirigeants du casino Riviera pour distraire des sommes en espèces de la comptabilité de l'établissement.

Interrogée sur l'éventuelle démission du maire de Cannes, son épouse, Annie Mouillot, avait déclaré, mardi, à la chaîne Cannes TV que *« sa décision n'est pas prise »*. *« Cela dépendra de l'évolution de la procédure »*, a-t-elle expliqué, ajoutant que, *« dans les jours à venir, il le* [ferait] *certainement (...) pour se défendre, par respect pour les Cannois, et pour que Cannes redémarre »*.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : un adolescent de seize ans, grièvement blessé,** mardi 3 décembre, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) d'une décharge de pistolet tirée par un camarade du même âge, est décédé, jeudi 5 décembre, à l'hôpital Robert-Ballanger de Villepinte. Marcin avait été touché à la tête sur le palier d'un immeuble de la cité des Merisiers, où il résidait. Le meurtrier présumé a affirmé que le coup de feu était parti par accident. Le juge de Bobigny, Nathalie Andréassian, l'a mis en examen pour *« tentative d'homicide volontaire »*, qualification qui devrait être transformée en *« homicide volontaire »*.

■ **AFFAIRES : Pierre Despessailles, ancien directeur général de la Société de banque occidentale (SDBO),** ex-filiale du Crédit lyonnais, a été mis en examen, mercredi 4 décembre, pour *« abus de biens sociaux »*, par le juge d'instruction parisien Eva Joly. Il est soupçonné de s'être enrichi de près de 10 millions de francs à l'occasion du rachat, en 1991, par la société immobilière Imopar, d'une société de marchands de biens contrôlée à 30 % par la SDBO. L'opération se serait soldée par des pertes de 180 millions de francs pour le Crédit lyonnais et la SDBO. M. Despessailles avait déjà été mis en examen dans l'affaire du yacht de Bernard Tapie, le *Phocéa*, et pour *« complicité de banqueroute »* après la faillite des sociétés de M. Tapie.

■ **ÉCOLE : à la demande de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale,** une mission de l'inspection générale de l'éducation nationale s'est rendue, jeudi 5 décembre, au collège Henri-Baumont de Beauvais (Oise), en grève depuis dix-neuf jours après l'agression, le 16 novembre, d'un enseignant frappé par un élève pendant un cours d'éducation physique et sportive. Les deux membres de la mission remettront dans quelques jours un rapport servant de base au ministre pour décider ou non le classement en zone sensible du collège, première revendication des enseignants et des parents.

■ **CHÔMAGE : la police a évacué, jeudi 5 décembre,** l'antenne Assedic de la rue du Dahomey, dans le 11e arrondissement de Paris, occupée depuis deux jours par des associations de chômeurs dans le but de peser sur la négociation de la nouvelle convention d'assurance-chômage. Mercredi 4 décembre, le siège des Assedic du Val-de-Marne, à Créteil, avait également été évacué par les policiers.

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA PHOTOGRAPHIE

recrute, à compter du 1er Février 1997

Un Directeur

L'École Nationale de la Photographie, établissement placé sous le régime de la Loi 1901 sur les associations, est située en Arles; elle est placée sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture, délégation aux arts plastiques.

L'École Nationale de la Photographie forme, au cours d'un cursus de trois ans post-baccalauréat, après recrutement par concours d'entrée, des professionnels reconnus dans cette spécialité, au niveau national et international.

Profil de poste:
Le directeur de L'École Nationale de la Photographie devra être titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat plus cinq ans, ou possédera une expérience professionnelle, artistique et pédagogique de niveau équivalent.

Les candidatures sont à adresser à l'adresse suivante:
Monsieur le Président de l'École Nationale de la Photographie
27, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Dans un délai d'un mois à compter de la date de cette publication, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie.



recrute

Un Chargé de Mission - Aménagement du Territoire (Réf. 21)

Au sein du bureau de l'aménagement du territoire, vous assurerez trois missions principales :
- la prise en charge et l'animation du système d'information géographique (SIG) pour le compte de la direction de l'action économique,
- l'intervention sur des dossiers d'urbanisme réglementaire (POS, SDAU) et opérationnel en prospectif (contrat d'agglomération, charte d'objectifs de la métropole, etc)
- la préparation d'avis intégrant les contributions des divers services départementaux sollicités à l'occasion de l'élaboration de réflexions d'aménagement du territoire nationales (SNAT), régionales (SRAT) ou locales.

Vous possédez une bonne connaissance de la problématique de l'aménagement du territoire ainsi qu'une grande facilité d'expression écrite et orale. Vous êtes titulaire d'une maîtrise dans un domaine connexe à l'aménagement du territoire (urbanisme, économie spatiale, géographie, voire ingénieur).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé, d'une photo d'identité à Monsieur le Président du Conseil Général du Nord, DRH/Service Effectifs Emplois/réf 21, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille cedex, avant le 27/12/1996.

Attaché territorial

Service citoyenneté

La Ville de Belfort (52 000 habitants), située entre Vosges et Jura, à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, dotée d'universités et d'une vie culturelle et sociale intense, recrute un attaché territorial pour son service citoyenneté, exclusivement par mutation ou par recrutement sur liste d'aptitude.



Cet agent, placé sous la responsabilité du Secrétaire Général Adjoint chargé de l'Education, assurera :
- le suivi de la permanence sociale assurée par le service (regroupement familial, acquisition de la nationalité, problèmes administratifs et juridiques, orientation vers les services et administrations concernés...)
- le suivi de la convention triannuelle ville/Etat/FAS et l'élaboration des avenants annuels
- la relation avec les organismes associatifs ou administratifs intervenant dans le domaine de l'intégration
- l'élaboration et le suivi du budget.

Pour réussir dans cette tâche, une formation juridique et des capacités d'analyse sont indispensables. **Ce poste demande** sens de l'écoute et de la négociation, discrétion, disponibilité et aisance relationnelle.

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée d'un CV détaillé, à Monsieur Jean-Pierre Chevènement, Maire de Belfort, Direction des ressources humaines, Hôtel de Ville, Place d'Armes, 90002 Belfort Cedex, **avant le 23 décembre 1996.**

MEDIA SYSTEM

LE DISTRICT URBAIN DE LA CLUSE DE CHAMBERY
(110.000 habitants)
recrute un

CHARGÉ DE MISSION "MARCHÉS"

Missions :
- Elaboration et suivi des marchés dans les différents domaines d'intervention du District : traitement des eaux usées et des ordures ménagères, distribution de l'eau, transports, bâtiments, etc.
- Assistance technique et administrative aux concepteurs de projets.
- Suivi des travaux. Relations avec les partenaires et prestataires extérieurs.
- Réception des ouvrages. Suivi d'exploitation. Maintenance.

Profil :
- Formation générale : niveau ingénieur.
- Age : environ 35 ans.
- Ouverture d'esprit, initiative, responsabilité.
- Expérience de plusieurs années dans l'élaboration et le suivi des marchés de construction, d'ingénierie et de travaux.
- Connaissances économique et juridique.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.
- Sens élevé des contacts humains (élus, chefs de services).
- Expérience de la négociation.

Candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à adresser à :
M. Le Président du D.U.C.C.
474, rue Aristide Bergès - 73000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 69 58 69 - Fax : 04 79 69 37 56
Avant le 20 décembre 1996

La Région Haute-Normandie
recrute selon conditions statutaires

UN CHARGÉ D'ÉTUDES H/F (CADRE A)

à la Direction du Développement Economique et de l'Emploi
Service Accompagnement des Dispositifs de Formation

Vous participez à la mise en oeuvre et au suivi de la politique régionale en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage.
Vous devez assurer des analyses financières approfondies, apporter une aide méthodologique à la définition d'indicateurs de gestion et de suivi des programmes et contribuer à l'informatisation des procédures.

Vous avez suivi des études supérieures comptables ou financières et vous maîtrisez l'outil informatique et l'utilisation du logiciel EXCEL. Vous possédez des aptitudes à l'analyse, à la formulation d'objectifs et à la synthèse de résultats ainsi que le sens du travail en équipe. Vous avez une première expérience de la comptabilité, si possible dans un centre de formation d'apprentis ou dans un centre de formation continue.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo, sous la référence CED, à : M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 25 bd Gambetta, BP 1129, 76174 Rouen cedex.
Date limite de dépôt des candidatures : avant le 20 décembre 1996.



Gestionnaires et Financiers

Audit-contrôle de gestion-procédures

Nous sommes un organisme public important, basé en banlieue parisienne ouest. Notre vocation, l'importance de notre budget et de notre effectif, nous amènent à renforcer notre équipe de contrôle de gestion.

Rattaché au Secrétaire Général, vous êtes le véritable chargé de mission pour tout ce qui concerne l'amélioration des coûts, des gains de productivité et l'optimisation des moyens et des procédures.

En relation avec l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels, vous œuvrez en vue d'une meilleure efficacité, de coûts optimisés et d'une recherche d'économies.

Consultant, auditeur, contrôleur de gestion confirmé, vous souhaitez, à 50 ans environ, après une carrière d'expert dans ces domaines en secteur privé et public, développer une activité d'intervenant intégrée à notre structure. Accoutumé aux contacts à tous niveaux, apte à faire passer des messages dans tous les domaines de la gestion, votre maîtrise du terrain, de la gestion budgétaire, de l'analyse des circuits est réelle et s'appuie sur une bonne pratique de l'outil informatique (micro).

Une expérience de la comptabilité publique et/ou du contrôle d'Etat représente un atout important.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 57153 à Press emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes Cedex.




Le district de Bayonne-Anglet-Biarritz recrute un

Contrôleur de gestion

(cadre d'emploi des attachés territoriaux ou contractuel)

Missions Directement rattaché au Directeur du District, vous assurerez la conception et la mise en œuvre des procédures de contrôle de gestion. A ce titre, vous aurez pour principales missions :
• la mise en place des systèmes d'aide à la décision et de contrôle des coûts, en liaison avec les chefs de services opérationnels, que vous assisterez dans la constitution et l'exploitation de tableaux de bord • la formation des services aux nouvelles méthodes de gestion • les opérations d'audit interne et de vérification des procédures • le suivi et l'analyse des documents financiers des satellites et la préparation des opérations de reprise d'actif et passif (SEM, syndicats et opérations sous mandat) • le contrôle financier et juridique des gestions déléguées, et l'assistance lors de l'établissement ou de la renégociation des conventions • l'animation des démarches d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité des services rendus.

Profil De formation supérieure en comptabilité et contrôle de gestion, vous possédez une expérience confirmée en matière de gestion publique, acquise notamment dans le contexte des collectivités territoriales et des délégataires de services publics. Vous alliez rigueur et imagination et manifestez une réelle aptitude au dialogue et à la négociation. Recrutement au 1er janvier 1997, selon conditions statutaires par voie de mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude ou diplôme de gestion (niveau Bac + 5).
Adresser lettre de candidature motivée et curriculum vitae à :
Monsieur le Président du District B.A.B. – 15, avenue Foch – 64115 Bayonne Cedex



La Ville de La Roche-sur-Yon
49000 habitants
recrute

UN ENSEIGNANT DE MUSIQUE EN TECHNIQUE VOCALE

Missions :
Enseigner à l'École Nationale de Musique la technique vocale et coordonner l'ensemble des activités vocales de l'établissement.

Conditions :
1. soit par mutation ou détachement, obligatoirement titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur de Musique dans la discipline du chant,
2. soit titulaire du Diplôme d'État de chant pour un engagement à durée déterminée, au 1er échelon du grade d'Assistant Spécialisé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1996/1997,
3. soit titulaire du Certificat d'Aptitude de chant pour un engagement à durée déterminée, au 1er échelon du grade de Professeur, renouvelable jusqu'à l'organisation du concours de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique en chant, organisé par le CNFPT. Le candidat pourra être titularisé au grade de Professeur après réussite au concours sur titre.

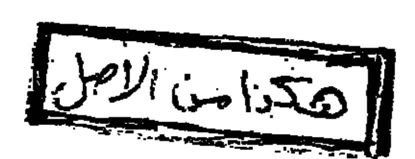
Qualités du candidat :
- bon pédagogue,
- capacité à travailler en équipe,
- aptitude à concevoir et à organiser des concerts et spectacles d'élèves.

Poste à pourvoir immédiatement.
Si vous répondez à l'une des conditions de cette offre d'emploi, merci d'envoyer votre lettre de candidature et votre curriculum vitae détaillé **avant le 15 décembre 1996, à :**

Monsieur LE MAIRE
Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines
BP 829 - 85021 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Joëlle Lambijon, chargée de ce recrutement, au 02.51.47.45.54

Retrouvez cette rubrique en page 23



هكذا من الأصل

MONUMENT La Commission intergouvernementale de l'Unesco, réunie à Merida au Mexique, a décidé, jeudi 5 décembre, de classer le canal du Midi parmi les 469 sites du patrimoine mondial de l'humanité. ● CONSTRUIT SOUS LE RÈGNE de Louis XIV par Pierre-Paul Riquet, cette voie d'eau visait à relier la mer Méditerranée à l'océan Atlantique en se raccordant, à Toulouse, à la Garonne. ● PROUESSE TECHNIQUE pour le XVII[e] siècle, avec la construction du premier grand barrage et la mise au point d'un système complexe d'approvisionnement et de partage des eaux, le canal du Midi n'est plus adapté au trafic des péniches modernes. Mais sa reconversion touristique est en bonne voie : 50 000 personnes naviguent sur ses eaux chaque année. ● LA RÉHABILITATION de cet ouvrage coûtera cher cependant : entre 300 et 500 millions de francs.

L'Unesco inscrit le canal du Midi au patrimoine mondial de l'humanité

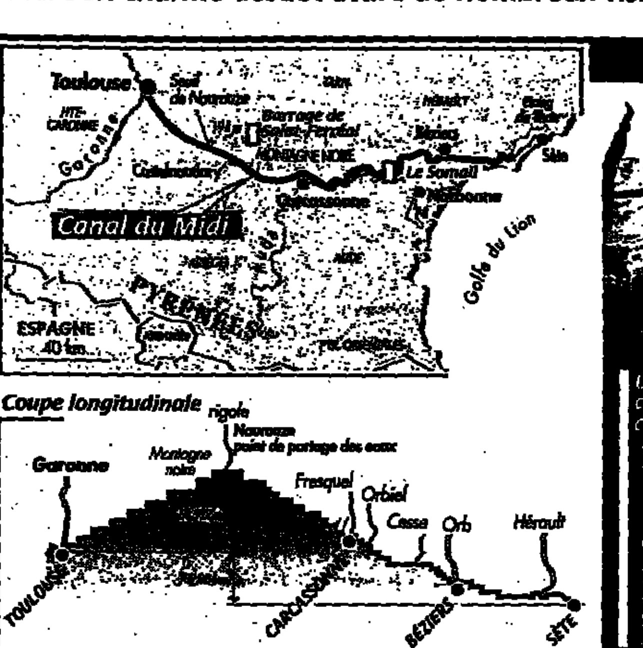
Répertorié parmi les 469 sites que l'organisation internationale protège, l'ancien canal des Deux Mers fut la première grande entreprise de travaux publics de l'époque préindustrielle. Son charme désuet attire de nombreux visiteurs, des Anglo-Saxons notamment, qui aiment pratiquer le tourisme fluvial

TOULOUSE
de notre correspondant

A l'époque des autoroutes et du TGV, le vieux canal du Midi, autrefois appelé canal des Deux Mers, aspire à une nouvelle jeunesse. Pourtant, le *« lifting »*, que certains ingénieurs voulaient lui faire subir au cours des années 70 n'a jamais été conduit à son terme, et les rares travaux de modernisation entrepris pour redimensionner ses anciennes écluses ovales apparaissent comme des crimes de lèse-majesté.

Etroit et sinueux, cet ouvrage construit sous le règne de Louis XIV ne peut être emprunté que par des péniches de faible tonnage ; dès lors, à quoi bon s'obstiner pour l'élargissement du canal afin d'y faire passer des embarcations plus longues, alors que tout trafic commercial a disparu depuis 1988 ? Les rares bateliers qui travaillent encore sur le canal latéral à la Garonne – bâti au dix-neuvième siècle pour parfaire la liaison entre Toulouse et Bordeaux – estiment que c'est précisément le retard pris dans la modernisation du canal qui a tué leur profession. Mais de toute manière le canal ne pourrait pas accueillir les convois à grand gabarit, qui sont souvent présentés comme l'avenir du transport fluvial, réduit en France à la portion congrue.

Aux antipodes des nouvelles autoroutes fluviales rectilignes, comme le projet de liaison à grand gabarit Rhin-Rhône, le canal du Midi serpente sur 240 kilomètres en épousant les courbes de niveau ; il traverse les petits cours d'eau sur des ponts-canaux monumentaux et franchit même une colline dans un tunnel qui fut le premier du genre dans le monde. C'est justement son aspect désuet et pratiquement inchangé depuis trois siècles qui lui vaut d'être classé au patrimoine mondial de l'humanité – au même titre que les pyramides de Guizeh en Egypte ou le pont du Gard – et qui lui confère un charme particulier.



328 ouvrages d'art

Le Somail - Pont Vieux

Le canal royal du Languedoc, devenu canal du Midi, est appelé aussi canal des Deux Mers.

Ouvrage de Pierre-Paul Riquet

400 BATEAUX EN LOCATION

Sans renoncer à sa fonction première de transport de marchandises, les élus locaux et régionaux, mobilisés depuis 1992 pour cet élément prestigieux mais vétuste de leur patrimoine ont décidé de mettre l'accent sur sa dimension touristique. Les petits bateaux de location que l'on peut conduire sans permis se sont multipliés – on en compte 400 sur l'itinéraire – et les quelques péniches qui subsistent se sont reconverties dans le transport de passagers. Une étude menée en 1988 évalue l'impact du tourisme fluvial à 170 millions de francs par an. La clientèle des plaisanciers est essentiellement anglo-saxonne. Venue d'un pays où le tourisme fluvial est plus développé qu'en France, la compagnie britannique Crown Blue Line, qui s'est installée dès 1969 à Castelnaudary, fait figure de précurseur. *« C'est le plus touristique des canaux français »*, a coutume d'expliquer son directeur général, John Riddle.

Cependant, *« le tourisme fluvial stagne depuis quelques années, particulièrement sur le canal »*, note le cabinet d'études Sogelerg, chargé de rédiger un livre blanc. Plus grave : le canal perd de sa notoriété d'année en année, les voies navigables concurrentes améliorant leurs prestations quand celles du canal du Midi diminuent. A l'occasion d'assises du canal organisées les 20 et 21 juin dernier, chacun des partenaires a pu donner libre cours à ses propositions, mais aussi à ses récriminations. Un élu toulousain s'est par exemple étonné de constater que les services de la navigation ne fonctionnaient ni le 14 juillet ni le 15 août, au plus fort de la saison touristique.

RÉHABILITATION DE COURS D'EAU

Progressivement, cependant, les mentalités évoluent à Voies navigables de France (VNF), l'établissement public chargé de gérer le canal pour le compte de l'Etat. *« On a même vu des employés venir le dimanche avec leur trousse à outils »*, fait-on remarquer à la direction de VNF de Toulouse. Les plaisanciers apprécient le contact avec les éclusiers, à qui l'on demande de plus en plus de tenir un rôle d'accueil et d'animation parallèlement à leurs tâches traditionnelles d'entretien des biefs.

Surtout, le canal apparaît davantage comme un support pour des circuits touristiques et de loisirs variés que comme une destination fluviale unique. On voit de plus en plus de promeneurs et de cyclistes emprunter ses berges. Chaque ville traversée a désormais à cœur d'embellir ses abords jadis goudronnés ou laissés à l'abandon. Et l'idée d'un itinéraire cyclable de l'Atlantique à la Méditerranée, empruntant les anciens chemins de halage, progresse. Au-delà même du canal, des départements voisins comme le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers entreprennent d'importants travaux de remise en état de cours d'eau autrefois navigables, comme le Lot ou la Baïse, pour constituer, autour du canal du Midi, le plus grand réseau de navigation du sud de la France. C'est donc toute une politique d'aménagement du territoire qui se dessine autour du canal du Midi, reconnu au niveau mondial par l'Unesco et redécouvert par les régions qu'il traverse.

Stéphane Thépot

Le dôme d'Hiroshima est lui aussi classé

La commission intergouvernementale de l'Unesco a décidé, jeudi 5 décembre, de classer le dôme d'Hiroshima sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, qui a pour objectif de préserver les lieux de la mémoire collective. Ce monument commémore l'explosion de la bombe atomique sur la ville japonaise, le 6 août 1945.

Le classement, proposé par le Japon, avait suscité l'opposition des Etats-Unis, qui estimaient que les sites liés à la guerre sont *« par leur nature sujets à controverses et qu'il est probablement préférable de ne pas les inclure dans la liste »*. L'Unesco a fait observer que le camp de concentration d'Auchwitz est inscrit sur la liste des monuments du patrimoine historique.

La prouesse architecturale du dix-septième siècle

LES GRANDS MOMENTS du règne de Louis XIV sont immortalisés par Le Brun sur les plafonds de la galerie des Glaces, à Versailles. Parmi eux figure *« la jonction entre les deux mers, océane et méditerranée »*. Au même moment, le vieux Corneille empoigne sa lyre pour chanter l'ouverture du canal. Il est bientôt suivi par Racine et Boileau. Le roi lui-même note dans ses *Mémoires* : *« L'entreprise était grande et difficile. Mais elle était infiniment avantageuse à mon royaume, qui devenait ainsi le centre et comme l'arbitre de toute l'Europe. »* Visiblement, pour les hommes de ce dernier quart du dix-septième siècle, la construction du canal du Midi est un exploit retentissant. Le projet, médité depuis cent ans, était de rapprocher deux provinces – la Gascogne, tournée vers l'océan Atlantique, et le Languedoc, orienté vers la mer Méditerranée – et d'éviter ainsi aux cargaisons un détour par Gibraltar.

Pour réussir, il fallait trouver un financement, mieux maîtriser les écluses, et découvrir le point de partage des eaux qui coulent vers la Méditerranée et de celles qui alimentent la Garonne. La construction du canal de Briare en 1642, qui améliore la technique des écluses et de la mise en eaux des biefs en altitude, passionne Pierre-Paul Riquet. Ce financier, fournisseur de grains et directeur des gabelles pour le Haut-Languedoc, manie des sommes considérables pour l'époque. En contact avec Colbert, il arrache la concession du canal en 1662. Avec une équipe de fontainiers, il parcourt la Montagne noire, découvre que c'est un château d'eau idéal pour l'alimentation du canal, fait creuser des rigoles pour capter les eaux des *« ruissaillons »*. Si l'énergie de cet homme d'affaires à la bourse bien garnie est inlassable, ce n'est pas un technicien. Aussi le tracé du canal doit-il tout à son collaborateur F. Andréossy et la conduite des travaux sera-t-elle confiée aux ingénieurs La Feuille et de Clerville, dépêchés par Colbert.

PREMIERS CONVOIS COMMERCIAUX EN 1685

En 1665, 70 kilomètres de rigoles amènent les eaux de la Montagne noire à Naurouze, le point le plus haut du parcours (194 mètres). En 1667, le premier réservoir est creusé à Saint-Ferréol, et la même année M[gr] de Bourlémont bénit la première pierre de la première écluse sur la Garonne. Le chantier occupe 12 000 hommes, que Riquet surpaye, au grand dam des entrepreneurs. En 1669 sont construits l'écluse de Béziers, le passage souterrain du Malpas, le bassin de Castelnaudary et l'écluse ronde d'Agde. La mise en eau se fait progressivement, par tronçons, à partir de 1670. Elle n'est pas achevée quand Pierre-Paul Riquet, devenu seigneur de Bonrepos, meurt en 1680. Cinq ans plus tard, du 15 au 25 mai 1685, un cortège de barques chargées de marchandises peut remonter la nouvelle voie fluviale.

Le dispositif sera complété de 1687 à 1693 par un ingénieur, Antoine de Niquet, qui va augmenter le gabarit trop faible du canal et multiplier les ouvrages d'art. L'ensemble, devenu obsolète au cours du dix-neuvième siècle, reste un témoignage quasi intact de techniques pré-industrielles sur une très grande échelle. Des grands travaux qui ont fait naître, en outre, un des plus beaux paysages du monde.

Emmanuel de Roux

Paris, Lyon et Marseille veulent plus de moyens d'intervention économique

« IL CONVIENT de délivrer aux grandes agglomérations des possibilités d'actions plus vastes. Paris, Lyon et Marseille devraient pouvoir disposer de moyens d'intervention économiques spécifiques », a estimé Raymond Barre (UDF), ancien premier ministre et maire de Lyon, jeudi 5 décembre à Paris, au cours d'un Forum pour l'emploi. Les interventions de Raymond Barre, Jean-Claude Gaudin, maire (UDF) de Marseille et ministre de l'aménagement du territoire, et Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, soulignaient la contradiction entre l'absence de compétence que la loi donne aux communes en matière d'emploi et le fait qu'ils ont justement fait de l'emploi une des priorités de leurs mandatures.

C'est la troisième fois depuis les municipales que les trois maires des trois plus grandes villes de France – régies par loi Paris-Lyon-Marseille (PLM) – se rencontraient. M. Tiberi, qui a rappelé que Paris perd des emplois, a évoqué *« les difficultés spécifiques : la rareté du foncier et les contraintes de l'environnement »*. Après avoir rappelé la politique de partenariat en faveur des secteurs économiques et des publics prioritaires, ainsi que le développement des missions locales, M. Tiberi a annoncé le recrutement par la ville de Paris de cent jeunes *« résidant dans les grands ensembles et quartiers d'habitat défavorisés »* et la création de trois « maisons d'arrondissement, du développement, de l'activité économique et de l'emploi », dans les 13[e], 14[e] et 18[e] arrondissements.

Défendant avec verve l'image de sa ville, M. Gaudin a insisté sur le renforcement de sa vocation universitaire, scientifique et technologique. Il a longuement déroulé la liste des mesures décidées dans le cadre des plans « Marseille emploi » et « Marseille économie », qui ont pour ambition de créer deux mille emplois par an.

M. Barre a insisté sur deux points : la fiscalité et la coopération entre les villes. Très critique sur les disparités entre les taux de taxe professionnelle, l'ancien premier ministre a rappelé que la Communauté urbaine de Lyon (cinquante-cinq communes) *« travaille pour adopter dans trois ans le principe d'une taxe professionnelle d'agglomération »*. Par ailleurs, M. Barre a insisté sur *« le travail en réseau »* entre les villes d'une même région.

Les orateurs ont fustigé les promesses faites par les socialistes en matière de création d'emplois. Ceux-ci ne risquaient pas de répondre : aucun des représentants de l'opposition des trois villes n'avait été convié à cette manifestation.

Françoise Chirot

page 23

DISPARITIONS

Babrak Karmal

L'homme des fourgons soviétiques en Afghanistan

ANCIEN PRÉSIDENT de l'Afghanistan entre 1980 et 1986, Babrak Karmal est mort d'un cancer du foie, dimanche 1er décembre, à l'hôpital du Kremlin, à Moscou.

Né en 1929 à Kaboul, Babrak Karmal restera dans l'histoire de son pays et celle de la guerre froide comme l'homme de Moscou débarquant dans la capitale des fourgons de l'armée rouge qui envahit l'Afghanistan fin décembre 1979. Il était l'archétype de l'intellectuel de bonne famille converti au marxisme dans les années 55-65, à une époque où le petit monde étudiant de Kaboul s'enfiévrait pour les idéologies modernistes.

Aristocrate pashtoune lié au clan royal, il était le fils d'un général qui devint gouverneur de la province du Paktia. Formé au lycée allemand de Kaboul, puis à la faculté de droit et de sciences politiques, il fut un militant en vue de l'aile gauche du Wikh-e Zalmayan, un mouvement laïque et progressiste, avant d'être arrêté en 1953. C'est en prison, où il restera détenu trois ans, qu'il s'initiera au marxisme, une idéologie qu'il affiche sans complexe en se faisant appeler Karmal (« ami des travailleurs »).

En janvier 1965, il participe à la création du Parti démocratique du peuple afghan (PDPA), le parti communiste, qui met à profit la libéralisation de la vie politique initiée par le roi Zaher Shah pour orchestrer la contestation. Elu député, Babrak Karmal fait feu de tout bois et devient un héros du campus de Kaboul. Mais son irrésistible ascension attise au sein du PDPA la concurrence entre deux factions : le Parcham (« Drapeau »), groupe dont il est le chef, et le Khalq (« Peuple »), animé par ses rivaux, Hafizullah Amin et Mohammad Taraki, qui lui reprochent sa soudaine bienveillance à l'égard de la monarchie à partir de 1967.

Affublé du sobriquet de « royal communiste », Babrak Karmal est en fait un partisan de l'« entrisme » au sein de l'administration, une stratégie qui porte ses fruits au lendemain du coup d'Etat (1973) républicain du prince Daoud, cousin du roi Zaher Shah : les « Parchamis » accèdent alors à des postes clés au sein du nouvel appareil d'Etat. Cette alliance entre les partisans de Babrak Karmal et le prince nationaliste qui attise la revendication pashtoune antipakistanaise ne durera pas. Au lendemain d'une insurrection islamiste avortée en 1975, Daoud comprend qu'il est allé trop loin dans le flirt avec les communistes et réoriente sa politique étrangère en mettant en sourdine l'hostilité envers le Pakistan, allié des Américains. Cette évolution précipite la réconciliation en 1977 des deux factions rivales du PDPA qui préparent de concert le coup d'Etat communiste d'avril 1978 afin de préserver les gains stratégiques de Moscou dans la zone.

Mais, cette fois-ci, Babrak Karmal n'est plus le principal bénéficiaire du coup de force. Minoritaire au sein du nouveau pouvoir pro-soviétique, il en prend ombrage, se heurte à nouveau à ses frères ennemis du Khalq qui se contentent de l'éloigner en le nommant ambassadeur à Prague. En fait, Moscou le protège et le garde en réserve...

Sage précaution. Car l'occasion de l'arracher à l'exil se présente rapidement quand, en 1979, le nouveau régime se désagrège à grande vitesse. Le 27 décembre, Babrak Karmal est installé au pouvoir par les Soviétiques qui viennent d'envahir le pays. Il cherchera bien ensuite à réparer les dégâts en reconnaissant l'islam comme religion officielle et en modérant la réforme agraire, mais son image restera irrémédiablement entachée par ce péché originel. Au point qu'il sera brutalement lâché en 1986 quand l'URSS gorbatchévienne, préparant son futur désengagement, aura besoin de changer d'hommes.

Frédéric Bobin

■ **MICHEL SCHEER**, vice-président du conseil régional des Paysde la Loire, s'est tué, jeudi 5 décembre, dans un accident de voiture. Agé de soixante-huit ans, père de trois enfants, ce chirurgien était un proche de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances et président du conseil général de la Mayenne, au sein duquel il siégeait également. Membre du Parti républicain, Michel Scheer était chargé des infrastructures au conseil régional des Pays de la Loire, où il présidait notamment le groupe d'étude sur la régionalisation des transports de voyageurs par voie ferrée.

■ **IRVING GORDON**, parolier et compositeur américain, est mort, dimanche 1er décembre, à son domicile de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait écrit le thème *Unforgettable*, que le chanteur et pianiste Nat King Cole transforma en succès en 1951 et qui connut de nombreuses versions, dont celles de Johnny Hartman ou de Nathalie Cole, fille de Nat King Cole. En 1937, Duke Ellington avait commandé à Irving Gordon des paroles pour la composition orchestrale *Prelude to a Kiss*. Parmi les nombreuses chansons écrites par Irving Gordon, *Me, Myself and I*, chantée par Billie Holiday, *What Can I Tell My Heart*, par Bing Crosby, ou *Like Someone in Love*, par Ella Fitzgerald, ont établi la réputation du compositeur. Dans les années 60, Irving Gordon avait abandonné son métier, qui n'avait plus, selon lui, de raison d'être avec l'expansion du rock et de la pop.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Le conseil des ministres du mercredi 4 décembre a procédé à l'élévation de cinq diplomates à la dignité d'ambassadeur de France. Sur proposition d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, cette distinction a été attribuée à **Bertrand Dufourcq**, secrétaire général du Quay d'Orsay, **Christian Dutheil de La Rochère**, ambassadeur en Côte-d'Ivoire, **Pierre Lafrance**, ambassadeur au Pakistan, **Michel Lévêque**, ambassadeur en Algérie, et **François Plaisant**, conseiller diplomatique du gouvernement.

Louis Le Vert a été nommé ambassadeur en Erythrée, en remplacement de Jean-Marie Momal, par décret paru au *Journal officiel* daté 2-3 décembre.

[Né le 21 mai 1949, Louis Le Vert est licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1974-1976). Il a été en poste au Caire (1976-1979), à Bonn (1983-1986), à Beyrouth (1988-1989) et à Bruxelles (1989-1994). Depuis janvier 1994, il était chef du service des affaires francophones au Quai d'Orsay.]

André Cira a été nommé ambassadeur en Angola, en remplacement de François Gendreau, par décret paru au *Journal officiel* du 4 décembre.

[Né le 14 août 1935, André Cira est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de sciences économiques et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Washington (1965-1968), à Tunis (1968-1971), à Bonn (1971-1975), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1975-1979), à Mexico (1981-1984), à Rio de Janeiro (1985-1989), avant de devenir ambassadeur en Uruguay de mars 1989 à novembre 1992. Depuis décembre 1993, André Cira était consul général à Munich.]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Jean-Claude Casanova a été élu, lundi 2 décembre, à l'Académie des sciences morales et politiques au fauteuil laissé vacant par le décès de Jean Marchal.

[Né le 11 juin 1934 à Ajaccio (Corse), docteur en sciences économiques et diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, Jean-Claude Casanova est professeur agrégé de sciences économiques. Il est professeur d'économie politique à l'IEP de Paris depuis 1969 et dirige le service d'étude de l'activité économique de la Fondation nationale des sciences politiques depuis 1970. Conseiller auprès de Raymond Barre à Matignon de 1976 à 1981, il a fondé avec Raymond Aron, en 1977, la revue *Commentaire*, dont il est le directeur depuis 1978. Editorialiste à *L'Express* de 1985 à 1995, Jean-Claude Casanova collabore désormais au *Figaro*. Il est membre du bureau politique de l'UDF depuis novembre 1992 et siège au Conseil économique et social depuis septembre 1994.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 4 décembre sont publiés :

● **Mort** : un décret et un arrêté relatifs au constat de la mort, préalable au prélèvement d'organes, de tissus et de cellules, à des fins thérapeutiques ou scientifiques (*Le Monde* du 5 septembre).

● **AOC** : plusieurs décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlées « Coteaux de l'Aubance », « Bonnezeaux », « Coteaux du Layon », « Anjou-Coteaux de la Loire », « Quarts de Chaume » et « Coteaux de Saumur ».

Au *Journal officiel* du jeudi 5 décembre sont publiés :

● **Thomson** : un avis de la Commission de la privatisation, daté du 28 novembre, relatif au transfert au secteur privé de la participation majoritaire détenue par l'Etat dans le capital de la société Thomson SA (*Le Monde* du 6 décembre).

● **Accords internationaux** :

– un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Arménie, signé à Erevan le 4 novembre 1995 ;

– un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Bolivie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 25 octobre 1989.

● **Ve République** : un avis relatif à la mise en vente, à la Documentation française, de l'ouvrage *Les Grands Textes de la pratique institutionnelle de la Ve République*, textes rassemblés par Didier Maus (412 pages, 85 F.).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Caluire.

Robert et Marie Thérèse BAUNÉ
ont la joie d'annoncer la naissance de leur cinquième petit-enfant.

Candice,

née, à Londres, le 21 octobre 1996, au foyer de

Barbara PAJOT
et
Patrick BAUNÉ.

Flat 4, 27 Holland Park,
London W11 3TD.

Mariages

Marc LARIVIÈRE
et
Anne STAUB
sont heureux de faire part de leur mariage, à Strasbourg, le samedi 7 décembre 1996.

Décès

– Patrick Musson,
Jean Lebrun,
M. et Mme Jacques Bastien,
Leur fils, Patrice,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de trente et un ans, des suites d'une longue maladie, de

Hervé BASTIEN,
conservateur du patrimoine,
maître de conférences
à l'Institut d'études politiques.

La cérémonie aura lieu mercredi 11 décembre 1996, à 10 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

80, rue de Versailles,
91300 Massy.
4, rue Furtado-Heine,
75014 Paris.
2, rue Jeannesson,
54000 Nancy.

– M. Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France,

a la douleur de faire part du décès de

M. Hervé BASTIEN,
conservateur du patrimoine,
responsable des relations internationales
à la direction des Archives de France,

survenu, dans sa trente et unième année, le 4 décembre 1996.

– Les membres du conseil d'administration de la Fondation Sud ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

Georges DUBY,
membre de l'Académie française,
professeur honoraire
du Collège de France,

et prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

– L'association Art & Education de la Ville de Paris,
Et les membres du conseil d'administration,
ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Georges DUBY.

Arts & Education,
42, rue du Louvre,
75001 Paris.
(*Le Monde* du 5 décembre.)

– M. Bernard Citroën,
son époux,

M. Henri-Jacques Citroën et Mme Sabine Citroën,
M. et Mme Philippe Citroën,
M. Bernard-Louis Citroën,
ses enfants,

Charles-Henri, Clémentine, Charles-André,
Anne-Rosalie et Laëtitia,
ses petits-enfants,

Ses frères et sœurs,

Les familles Citroën, Saint-Sauveur, Waller, Lindon et Szabo,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard CITROËN,
née Piroska SZABO,

survenu le 4 décembre 1996, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 décembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

– Mme Annette Rotcejg
et ses enfants et petits-enfants,
Gérard et Françoise Feder
et leurs enfants et petit-fils,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph MLYNARSKI,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière parisien de Bagneux.

19, rue Bouchardon,
75010 Paris.

– Paris. Neuville-sur-Saône. Hyères.

Sa famille,
Et ses proches,
font part du décès de

Marcel PEDOJA,
ancien inspecteur départemental
de l'éducation nationale,

survenu le 4 décembre 1996.

Antoine RATEAU,
chirurgien-dentiste,

est décédé le 25 novembre 1996.

Caroline Rateau,
son épouse,
Julie, Nicolas, Martin,
ses enfants,
Gisèle Thomasson
et François Rateau,
ses parents,
Caroline Rateau, Martine
et Philippe Gehannin,
ses sœurs et son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Jacques-Henri
et Jacqueline Forest,
Pia, Pierre et Lobna,
sa belle-famille,
ont un immense chagrin.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 6 décembre 1992,

Marcel-Mardochée SAMOUN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Sa fille, Marlène Samoun-Szlakmann.

Communications diverses

A l'initiative de RADIO SHALOM

Grande rencontre pour la paix israélo-palestinienne
avec
SHIMON PÉRÈS
Prix Nobel de la Paix,
ancien premier ministre
de l'Etat d'Israël.
Samedi 7 décembre 1996,
à 18 heures, Espace Cardin,
1, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Des invitations peuvent être retirées
à Radio Shalom,
64, avenue Marceau,
75008 Paris.

POUR UN MAGHREB DES DROITS DE L'HOMME

Réunion publique sous la présidence de M. Harbi avec F. M'Baye (AMDH, Mauritanie), H. Zahouane (LADDH, Algérie), A. Benameur (AMDH, Maroc), A. Bennani (OMDH, Maroc), B. Ghechir (LADH, Algérie), D. Taleb (RAJ),...

Spectacle avec Lounès Tazaïrt.

Bourse du travail, 11, rue Génin, Saint-Denis (métro : Porte-de-Paris), **samedi 7 décembre 1996, de 14 heures à 18 heures. PAF.**

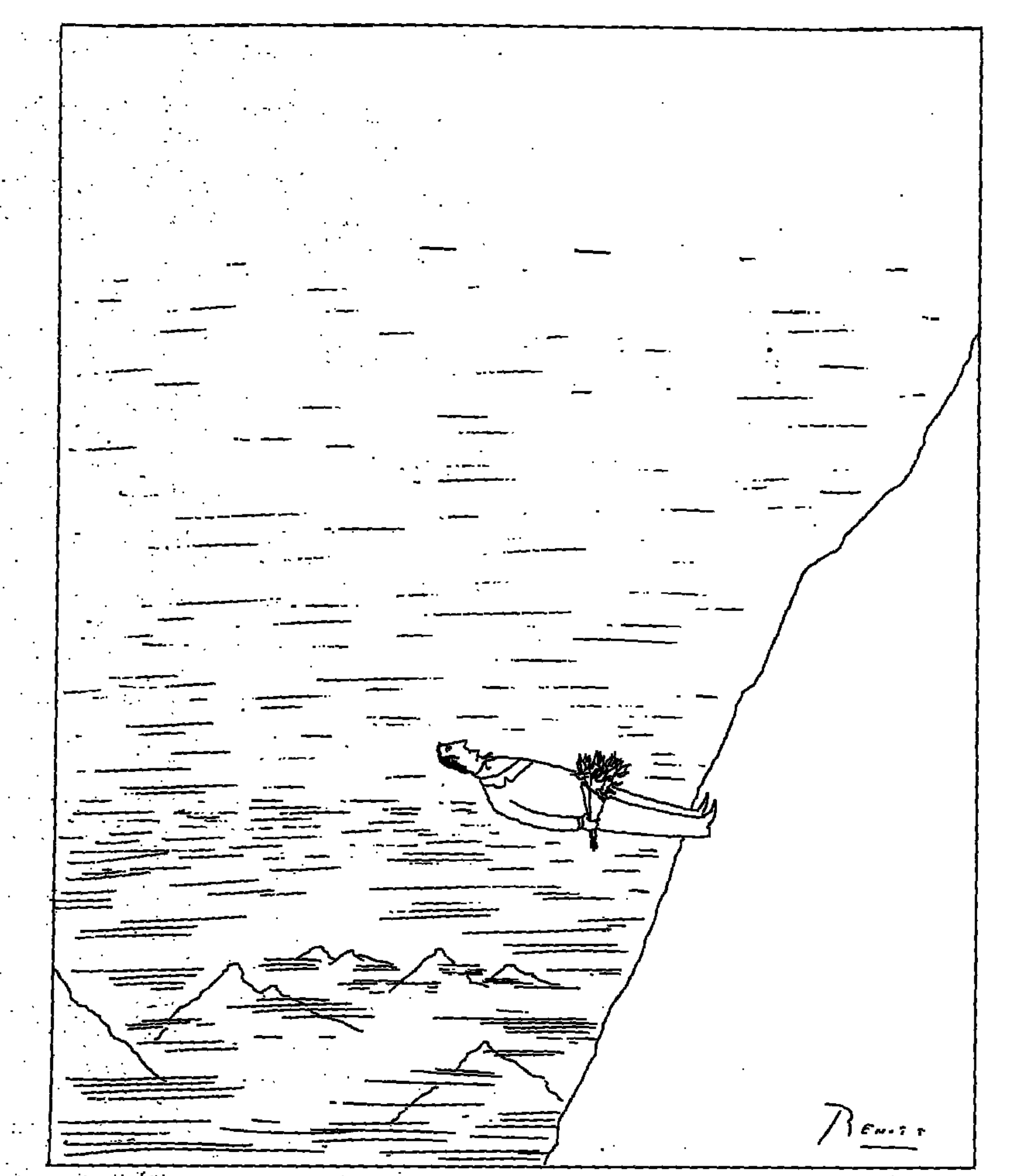
Soutenances de thèse

– **Mme Marie-Elisabeth Fenoy-Delrue** soutiendra le lundi 16 décembre 1996, à 14 heures, à l'Institut hispanique de l'université Paris-Sorbonne, 31, rue Gay-Lussac, Paris-5e, salle 45, sa thèse de doctorat : **L'écriture romanesque de Pio Baroja : une unité, une cohérence, une élaboration.**

– **Jean Laloum** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire sur **Le monde juif dans la banlieue parisienne, des années vingt à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'exemple des communautés de Montreuil, Bagnolet et Vincennes**, le lundi 9 décembre 1996, à 9 heures, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, salle Jean-Baptiste-Duroselle. Le jury est composé de MM. Serge Berstein, Jean-Paul Brunet, Robert Frank et André Kaspi (directeur de thèse).

La Suisse à l'épreuve des langues

Maintenir la cohésion nationale est un exercice souvent acrobatique et un éternel recommencement dans une Confédération tiraillée par les problèmes linguistiques. La dégradation de la situation économique rend la tâche encore plus ardue



UN ancien président de la Confédération helvétique se plaisait à répéter, naguère : *« Les Suisses s'entendent parce qu'ils ne se comprennent pas. »* La boutade pouvait prêter à sourire en période de haute conjoncture, quand les diverses communautés linguistiques pouvaient s'offrir le luxe de s'ignorer au creux de leurs vallées. Aujourd'hui, elle reste de mise mais, en ces temps d'incertitude, elle provoque plutôt grimaces et interrogations sur la cohésion du pays.

Cette préoccupation ressortait clairement de l'allocution prononcée à l'occasion de la fête nationale du 1er août par le président en exercice de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz : *« Nous devons travailler à renforcer la communication, donc la compréhension, entre les quatre courants qui irriguent la Suisse : le rhéto-romanche, l'italien, l'alémanique et le français. »*

Amplifié par la morosité ambiante, le souci de la cohésion helvétique revient comme un leitmotiv dans les discours officiels et dans les commentaires de la presse. Pendant six semaines, *Le Journal de Genève* avait ouvert ses colonnes à des personnalités d'horizons divers au sujet de ce thème devenu le feuilleton de l'été. Stagnation économique, restructurations et suppressions d'emplois, menaces de baisses de salaires, finances publiques mal en point, explosion des coûts des assurances sociales, inquiètent une population qui s'était longtemps crue à l'abri des maux que connaissent ses voisins. Le rejet, à l'occasion du référendum du 1er décembre, d'un assouplissement de la législation sur le travail réclamé par le patronat, reflète cette détérioration du climat social.

Pays pluriculturel, la Suisse procède d'abord de la volonté de communautés, de langues et de religions différentes, de cohabiter sur un même territoire. Au cœur des Alpes et au fond de ses vallées, la Confédération s'est aussi édifiée en réagissant contre les dangers, réels ou supposés, venant de l'extérieur. Du mythe fondateur de Guillaume Tell à la neutralité consacrée par le congrès de Vienne, le repli sur soi qui a permis à la Suisse de se tenir à l'écart des conflits qui ont ensanglanté l'Europe s'est érigé en vertu cardinale. Pour assurer la cohabitation entre les mini-entités qui la composent, la Confédération s'est dotée d'un système politique fédéral, pratiquant la démocratie directe et recherchant avec persévérance le consensus. Mais, comme l'a récemment rappelé Moritz Leuenberger, l'un des deux représentants socialistes au gouvernement fédéral, *« le modèle suisse de vie en commun n'est jamais acquis. Il a toujours besoin d'être consolidé »*.

La cohésion du pays a dépendu des menaces aux frontières et de la santé de l'économie. Au XIXe siècle, le passage à l'Etat fédéral, en 1848, avait été précédé par la guerre civile du Sonderbund entre cantons catholiques et protestants. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les liens entre les Suisses s'étaient renforcés, et, grâce à leur niveau de vie qui fut pendant longtemps l'un des plus élevés du monde, la question de la cohésion nationale ne les préoccupait guère. Elle est réapparue à mesure que la situation économique se dégradait et que s'amenuisaient les parts du gâteau à répartir entre les diverses régions.

La prospérité aidant, les Suisses vivaient paisiblement côte à côte et chacun pour soi. Tout concourait d'ailleurs à ce qu'il en soit ainsi dans un pays compartimenté à cause de la configuration du terrain et des structures politiques encore très décentralisées. Un Helvète est d'abord « *bourgeois* » d'une commune puis citoyen d'un canton, avant d'être ressortissant de la Confédération. D'ailleurs, son passeport ne mentionne pas son lieu de naissance mais le *« lieu d'origine »* de ses ancêtres, même s'il n'y a jamais mis les pieds. La rentrée scolaire et le système d'enseignement diffèrent d'un canton à l'autre, jusque dans la même région linguistique. La procédure juridique n'est pas identique à Genève et à Lausanne, à 60 kilomètres de distance, tandis que la fiscalité peut varier du simple au triple entre deux communes.

Dans un article pour la revue *Esprit*, en 1937 déjà, l'écrivain vaudois Charles-Ferdinand Ramuz déplorait *« l'accablante entreprise d'expliquer un peuple quand il n'existe pas »*. La tâche est d'autant plus aléatoire que d'autres clivages chevauchent les frontières cantonales et linguistiques. Ainsi, certains cantons sont à la fois francophones et germanophones, comme Fribourg, Berne et le Valais. Dans les mêmes cantons, Fribourg, Bienne et Sierre sont des villes bilingues à la frontière des langues. Aux confins de l'Autriche et de l'Italie, les Grisons constituent une aire trilingue (allemand, romanche et italien), avec une population catholique et protestante. Les deux grandes religions se partagent aussi bien les cantons de langue française que d'expression allemande. Pour ajouter à la complexité, d'autres différences de sensibilité apparaissent entre centres urbains et industrialisés et régions montagnardes et rurales.

Au-delà de leurs contradictions, les Suisses n'en partagent pas moins une histoire commune et une culture politique qui les distinguent de leurs voisins. Un sondage a confirmé qu'ils continuaient à se reconnaître dans ces lieux traditionnels de références, en y ajoutant naturellement *« le niveau de vie élevé »* auquel ils demeurent très attachés. Jusqu'au tournant des années 90, la Suisse avait vécu dans l'euphorie de la haute conjoncture avec une croissance soutenue, un chômage quasi inexistant, une faible inflation, une monnaie forte et des finances publiques excédentaires. Les années de vaches grasses ont également contribué à consolider la prépondérance économique de la région de Zurich et à renforcer le sentiment d'identité locale et régionale.

> « Si, pour m'entendre avec un Alémanique, je dois m'exprimer en anglais, je ne vois plus très bien pourquoi je resterais suisse »

EN Suisse alémanique, la tendance au repli sur soi se traduit par la résurgence des dialectes. Le phénomène n'est pas nouveau. De tout temps, les Alémaniques ont préféré s'exprimer dans leurs patois plutôt que dans la langue de Goethe, qu'ils ne maîtrisent pas toujours pleinement. Pour eux, c'est aussi une manière de se démarquer de l'Allemagne, dont ils se méfient instinctivement et redoutent la puissance. Les Romands n'ont pas les mêmes préventions à l'égard de la France, culturellement plus proche. Les écrivains romands se veulent à part entière de langue française, alors que leurs compatriotes alémaniques revendiquent davantage leur spécificité. A Bernard Pivot, qui lui demandait, au cours d'une émission d'*Apostrophes*, quelle était sa langue maternelle, le dramaturge Friedrich Dürrenmatt avait répondu sans hésiter *« le bernois »*.

Si l'allemand reste la langue de l'écrit, l'usage du dialecte s'est généralisé dans la vie quotidienne. Déjà omniprésent dans la rue et au travail, le *schwytzerdütsch* a pris ses quartiers dans les écoles, dans les états-majors des entreprises, dans les Parlements et s'étale sans complexe à la radio et à la télévision. L'écrit lui-même n'est pas épargné par cette vague patoisante relayée par la publicité. Un journal local a publié un feuilleton en dialecte bernois, tandis qu'un quotidien de Lucerne consacrait un article aux langues vernaculaires à l'ère électronique.

Les Eglises sont, elles aussi, touchées par le mouvement. En juin, mettant un terme à une longue polémique, les protestants de Suisse alémanique se sont entendus pour louer le Seigneur en dialecte. La question s'est posée à l'occasion d'une révision du *Livre de chants* dans l'Eglise réformée. Les fidèles s'étaient plaints de la difficulté de chanter en allemand : *« Pourquoi pourrions-nous chanter Dieu dans toutes les langues possibles, sauf dans la nôtre ? »* Après bien des hésitations, la Conférence du mMissel a finalement tranché en faveur d'un recueil en plusieurs dialectes, car *« un texte en bernois ne convient pas forcément à un Zurichois »*.

L'usage croissant du suisse allemand ne facilite pas la communication, la compréhension entre communautés linguistiques. A Bâle ou à Berne, un francophone peut aisément s'exprimer en français, mais à Zurich, il aura du mal à se faire entendre avec ses notions d'allemand apprises à l'école. Souvent, il se verra répondre en dialecte ou en anglais. Apprendre le *schwytzerdütsch* est d'autant plus ardu que chaque région possède sa variante, même si le zurichois tend à s'imposer par le truchement des médias. Romands et Alémaniques ont beau se frotter à l'idiome de l'autre durant leur scolarité, la tentation existe de recourir à l'anglais entre Suisses, comme c'est déjà le cas dans certaines multinationales. Ce qui fait dire à Pierre du Bois, professeur d'histoire à l'Institut universitaire de relations internationales de Genève : *« Si, pour m'entendre avec un Alémanique, je dois m'exprimer en anglais, je ne vois plus très bien pourquoi je resterais Suisse. »*

Déjà, les différences de sensibilités entre francophones et germanophones s'étaient manifestées lors de référendums sur des sujets aussi divers que le sort de l'armée, le port de la ceinture de sécurité ou la politique étrangère. Mais le désaccord le plus visible est apparu le 6 décembre 1992, lors du vote sur une éventuelle adhésion de la Suisse à l'espace économique européen, proposition acceptée par les Romands mais rejetée par la majorité alémanique et le Tessin italophone.

Depuis lors, la stagnation économique est venue approfondir la fissure. Du coup, les Suisses ont découvert qu'ils n'étaient pas si différents de leurs voisins et qu'ils commençaient à connaître des problèmes analogues. Le taux de chômage a atteint 4,8 % en octobre, ce qui est beaucoup pour un pays habitué au quasi-plein-emploi. Structurellement plus fragile, la Suisse romande a été plus affectée par la crise. L'accentuation des déséquilibres régionaux n'a fait que renforcer le poids de Zurich comme centre de décision et moteur de l'économie helvétique. Les relations intercommunautaires avaient enregistré un accès de fièvre en avril dernier, quand la compagnie aérienne Swissair avait annoncé la suppression de la plupart de ses vols long-courrier au départ de Genève pour les concentrer à Zurich. Sur les bords du Léman, le geste a été ressenti comme un camouflet. Mais les francophones ne sont pas seuls à dénoncer une certaine *« arrogance zurichoise »*, qui irrite parfois même en Suisse alémanique.

SOUCIEUX de préserver *« la paix linguistique »*, le gouvernement fédéral avait élaboré un article constitutionnel sur les langues. A l'origine, le projet visait à promouvoir le quadrilinguisme. En même temps, il devait consacrer les principes de la liberté de parler la langue de son choix et de la territorialité qui impose la langue de l'endroit dans les relations avec les autorités et à l'école. Sous la pression des francophones, qui redoutaient que des émigrés alémaniques ne réclament des écoles de langue allemande, la version initiale a été passablement édulcorée par le Parlement. Finalement, le texte approuvé en mars dernier par référendum prévoit surtout des mesures en faveur de l'italien et du romanche, tout en donnant mandat à l'Etat fédéral d'encourager *« la compréhension et les échanges entre les régions linguistiques »*.

La nouvelle loi devrait en premier lieu permettre de revaloriser le romanche, parlé par 40 000 personnes – 0,6 % de la population du pays – dans les vallées du canton des Grisons. En 1938 déjà, cet idiome rhétique avait été promu au rang de quatrième langue nationale, mais seuls l'allemand, le français et l'italien étaient officiels. De plus en plus menacé par la Suisse allemande, le romanche s'est maintenant vu accorder un statut semi-officiel et bénéficiera d'une augmentation des aides financières, tout comme l'italien. Non sans tiraillements, une nouvelle langue de synthèse, le « rumantsch grischun », a été mise au point pour accorder les cinq idiomes écrits régionaux traditionnels et sera utilisée comme langue unique dans les rapports avec l'Etat fédéral, en attendant d'être agréée dans le canton. Oubliant un instant leurs querelles de clocher, les Romanches n'ont pas dissimulé leur satisfaction au lendemain du vote en faveur de la sauvegarde de leur langue. *« L'idée suisse a été réaffirmée une nouvelle fois et cela justement à une époque où, ailleurs, les majorités tendent à devenir intolérantes »*, devait déclarer le président de la Ligue romanche, Chasper Pult.

Accoutumée à sa stabilité, la Confédération peine à trouver sa place dans un monde en mutation. Les changements géopolitiques l'amènent à repenser sa neutralité. Le fédéralisme a besoin d'être réaménagé pour s'adapter aux nouvelles réalités de la régionalisation. Avant de s'ouvrir à l'Europe, la Suisse devra également surmonter ses barrières intérieures.

Jean-Claude Buhrer
Dessin : Benoît

Quel cinéma européen ?

par András Bálint Kovács

LES « *choses* » ne sont plus dans l'état où le cinéaste Wim Wenders les voyait, il y a seize ans. Aujourd'hui, il serait peu probable que le protagoniste-réalisateur de *L'Etat des choses*, Friedriche Munroe, aille se chercher un producteur à Los Angeles. L'homme qu'il lui faut habite désormais Bruxelles ou Strasbourg. Ce n'est plus aux gangsters créanciers que le cinéaste s'adressera donc pour demander de l'argent, mais aux eurobureaucrates. Il n'ira plus frapper à la porte des banques, mais cherchera à faire adopter des lois par son gouvernement, afin d'obtenir une plus grande part de marché. Pendant les dix dernières minutes de *L'Etat des choses* revisité, le producteur malchanceux, au lieu d'être traqué par les gangsters, sera en train de négocier avec un fonctionnaire du ministère, puis avec un député. Ces derniers ne tireront pas sur lui : tant mieux pour lui mais pour *le film*... ?

Les cinéastes européens ont confiance dans la coopération, et cherchent une réponse « *européenne* » au défi de Hollywood. Seulement, leurs bailleurs de fonds ne peuvent définir l'Europe qu'en tant qu'entité géographique : la bureaucratie européenne ne peut pas prendre en compte, au moment de l'attribution des subventions, des critères comme la forme ou le contenu des œuvres européennes. Elle ne peut assurer que les cadres institutionnels de la production. Le reste – dit-on – est l'affaire des cinéastes. D'où viennent les problèmes de la production européenne ? Tandis qu'elle doit s'affronter à une culture cinématographique homogène (celle d'Hollywood), elle est elle-même caractérisée par la diversité culturelle, au sein de laquelle joue, en plus, la concurrence économique. C'est la raison pour laquelle le système européen des subventions choisit d'encourager les coproductions européennes – au préjudice de la diversité culturelle spécifiquement européenne.

Ce système favorise l'homogénéité du cinéma, comme s'il existait une quelconque « *universalité européenne* ». Au nom de cette prétendue universalité, on pourra ensuite faire voter des subventions institutionnelles pour venir en aide à une industrie cinématographique géographiquement européenne.

Mais allons-nous trouver la solution aux problèmes de la culture cinématographique européenne uniquement à l'aide d'un système de subventions et de différentes règles discriminatoires ? J'ai peur qu'une telle attitude – loin de permettre la survie – ne suffise qu'à prolonger l'agonie. Le cinéma américain continue à gagner du terrain, malgré les subventions européennes considérables. Tandis qu'en Europe on produit toujours 30 % de films de plus qu'aux Etats-Unis, la part de ces derniers sur le marché européen de l'audiovisuel a augmenté de 50 % au cours des dix dernières années, pour atteindre aujourd'hui les plus de 75 % du marché total. Ce qui signifie que plus des trois quarts des spectateurs européens vont voir des films américains.

En même temps, on observe la baisse continue de la production européenne. En Italie, par exemple, la production annuelle a baissé de cinquante-quatre films en quatre ans. En revanche, la production européenne des séries télévisées à l'américaine augmente fortement. Tout se passe comme si la politique européenne des subventions ne faisait qu'encourager la fabrication d'œuvres calquées sur les exemples américains au lieu d'être par essence différentes. Des œuvres qui ne sont européennes que par le lieu de leur fabrication et par la nationalité de leur main-d'œuvre.

Le cinéma américain continue à gagner du terrain, malgré les subventions européennes considérables. Seul l'enseignement permettrait d'inverser la tendance

Le contrôle institutionnel et le système des subventions gouvernementales sont limités par trois facteurs : les règles de la compétition économique, valables aussi dans le domaine de la culture ; les ressources financières ; la demande réelle des spectateurs à l'égard du cinéma européen. La compétition peut être manipulée pendant quelque temps à la faveur d'une diplomatie ferme. On a vu l'exemple de la France dans les accords du GATT. Cela ne donne pas de résultat significatif. Le deuxième facteur est incontrôlable : si les performances d'une économie baissent, il y a moins d'argent aussi pour la culture. Si une industrie cinématographique est trop à la merci des subventions, les premières difficultés de la conjoncture finiront par la balayer comme une feuille morte. L'essentiel est dans le troisième facteur. Nous pouvons toujours subventionner les industries de production et de distribution cinématographiques. Si les destinataires des films ne s'intéressent pas au cinéma européen, cela est vain. Si l'intérêt stagne, les contribuables ne tarderont pas à protester contre le « gaspillage » de leur argent. Alors, le système des subventions, fatalement, s'écroulera. Il n'y a qu'un seul domaine où le caractère « européen » peut être formulé non seulement en termes géographiques mais aussi par référence au contenu, et à partir duquel on pourrait, par conséquent, inverser la tendance : l'enseignement.

Deux démarches peuvent être envisagées. La première, que l'actuelle politique européenne des subventions semble suivre, consiste à vouloir arracher aux Américains non pas les spectateurs eux-mêmes, mais le marché des spectateurs. Si les spectateurs ne peuvent pas être échangés contre d'autres, et si la demande ne peut pas être influencée, il ne reste qu'à stimuler le cinéma européen par la force économique et administrative qui lui permette de tenir le coup sur le marché existant. Nous pourrons peut-être ainsi limiter la pénétration des films américains sur nos marchés, mais seulement en les remplaçant par des films « hollywoodiens » à production européenne. Ensuite, nos sociétés de production de ce type se feront vite racheter par les requins d'Hollywood. Alors, la domination du cinéma américain en Europe sera absolue.

L'autre idée se présente ainsi : à la faveur de l'éducation, d'une politique d'encouragement de la culture audiovisuelle, on peut créer la demande pour les œuvres audiovisuelles de type non américain. L'Europe, dans l'art cinématographique, est synonyme de diversité culturelle ; de traditions narratives irréductibles à des formules dramaturgiques ; de contemplation et de méditation ; de digressions ; de critique des lieux communs sociaux et narratifs ; de pathos et d'ironie s'attaquant à toute forme de pouvoir ; de solidarité sociale ; d'écoute et de sensibilité vis-à-vis des autres arts ; de scepticisme au lieu de solutions simplificatrices ; d'énigmes qui suscitent la réflexion du spectateur, au lieu de sentences didactiques ; d'interrogation du passé, du futur et du suprasensible.

Si l'on oublie d'enseigner le respect de ces valeurs au spectateur européen, on ne pourra jamais s'attendre à la naissance d'un large public autour du cinéma européen, capable d'être le support naturel du développement d'une culture non américaine. Ce n'est pas seulement le marché, mais surtout le spectateur qu'il nous faut reconquérir. Nous ne devons pas chercher à briser le monopole américain de la culture de divertissement – ce serait un vain effort – mais plutôt susciter l'intérêt pour une autre culture. Si nous ne transmettons pas aux jeunes un certain regard, s'ils n'apprennent pas à faire la différence entre les informations audiovisuelles de sources multiples qui les envahissent, si, pour remplacer les soap-operas, nous ne sommes pas capables de leur proposer une autre culture cinématographique, alors nous pourrons nous attendre au pire.

András Bálint Kovács *est critique de cinéma et directeur de l'Institut hongrois de Paris.*

Nous avons besoin de l'Etat

par Pedro Almodovar

JE me suis rendu compte pour la première fois que j'étais européen la première fois que je suis allé aux Etats-Unis. Dans les rues de New York, j'ai senti que j'appartenais à une culture beaucoup plus ancienne. Ça ne signifie pas que je connaisse toutes les cultures européennes. Ce n'est pas une question d'érudition mais un rapport aux pierres, aux bâtiments... Le même phénomène se produit avec les films. Les films européens sont différents. Ils s'intéressent davantage à la condition humaine, y compris à la pensée qui est ce qu'il y a de plus humain.

De tels films n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'argent. Ils ont besoin d'idées : c'est moins cher que *Terminator*. Il existe des sensibilités collectives parmi les films d'Europe. Un Bergman ne peut pas être italien et un Fellini est manifestement issu de la culture méditerranéenne. Si on regarde par exemple un film de Caude Sautet, disons *Un cœur en hiver*, le scénario pourrait être celui d'un film de Bergman, mais le film est absolument français. La sensibilité qui est derrière est très visible.

La nationalité d'un film ne dépend pas de l'argent qui y a été investi, mais de l'auteur. Quand Ciby 2000, la société de cinéma créée par Francis Bouygues, produit un de mes films, c'est un film espagnol ; si elle produit un film d'Abbas Kiarostami, ce sera un film iranien. Quant à moi, j'ai bien peur de réaliser des films espagnols. Je veux dire que je ne pourrais pas faire d'autres types de films. Ayant grandi en Espagne, je ne peux ni ne veux dissimuler mes références. Même si ça paraît prétentieux de le dire ainsi, je me considère comme un auteur, mes films ont une identité, on peut reconnaître qui les a réalisés.

On est un auteur presque malgré soi. Ce n'est pas une revendication mais un constat. Et mes films ont évidemment plus d'affinités avec d'autres cinéastes du pourtour méditerranéen que, par exemple, avec un cinéaste nordique.

Ces affinités ont un aspect généalogique. A l'étranger, on a parlé d'un renouveau du cinéma espagnol lorsque mes premiers films ont été montrés. C'est au moins en partie inexact. Même si cela n'apparaît pas explicitement sur l'écran, je suis l'héritier du cinéma qui s'est fait dans mon pays, en particulier à la fin des années 50 où il y a eu un mouvement comparable au néoréalisme italien, en plus sombre et moins mélodramatique, plus tourné vers l'humour noir mais avec la même attention aux questions sociales. Ainsi des premiers films de Luis Berlanga ou de Fernando Fernan Gomez. J'ai été influencé par ces auteurs, bien que les critiques étrangers ne s'en rendent pas compte parce que ces cinéastes ne sont pas très connus hors d'Espagne. Ils appartiennent à une génération très sophistiquée, qui a développé des méthodes de survie dans la période sombre du franquisme triomphant, en pratiquant cette forme d'humour.

Cette inscription dans un territoire et une histoire ne signifie pas qu'on n'ait pas parfois envie de changement. J'aimerais faire un film hors d'Espagne. Mais il y a tant d'autres endroits où aller qu'en Californie. Hollywood est sans doute le dernier endroit au monde où j'aimerais me rendre. J'ai reçu des offres des Américains pour aller travailler chez eux, mais j'ai pris l'habitude d'avoir la maîtrise de mes films, pas en termes de puissance mais au sens où mon point de vue prédomine durant le tournage. En Amérique c'est le point de vue du producteur qui prévaut, même quand le cinéaste est bon. J'ai commencé en réalisant des films en 8 mm, avec la possibilité de décider quels objets j'utilise, quelle est leur couleur et où ils sont placés.

J'imagine que les gens en ont parfois assez de nous entendre rejeter le cinéma américain et réclamer le soutien des Etats, avec des réglementations et des subventions. Il faut bien comprendre que les Américains ont réussi à organiser le marché, en particulier en Europe, à leur seul avantage. Ils contrôlent ce qui passe dans les salles. Ils parlent de liberté du marché mais le marché n'est pas libre, il leur appartient. Mes films sont des films espagnols, mais c'est une société américaine, Warner en l'occurrence, qui les distribue en Espagne même. Alors que nous avons besoin de nos propres images, de notre mémoire.

Ce qui ne signifie pas que Ken Loach ne pourrait pas faire un film sur la guerre d'Espagne. C'est très bien, à condition de comprendre que *Land and Freedom* est un film anglais. Quand un Espagnol fait un film en Espagne, que le film soit bon ou mauvais, il manifeste un point de vue qui alimente notre culture. La culture n'est pas l'art, elle ne s'enseigne pas non plus à l'Université. La culture, c'est la manière de parler, de manger, de s'habiller. Je suis atterré à l'idée que des gens se mettent à fêter Thanksgiving en Espagne, comme c'est devenu le cas au Japon, alors que cette fête américaine ne correspond à rien dans notre culture – et encore moins dans celle des Japonais. Les Américains savent très bien promouvoir leur culture, et faire disparaître les références des autres. En Europe ils occupent 80 % ou 90 % des écrans ; en Amérique, les cinémas du monde entier représentent seulement 2 %. Comment osent-ils nous accuser de protectionnisme ? Dans ce domaine, il est du devoir de nos Etats d'intervenir.

De même, le cinéma a besoin des gouvernements pour faciliter la circulation des œuvres hors des frontières. Il est très difficile de vendre des films espagnols hors d'Espagne. Les distributeurs qui essaient de diffuser les films dans les autres pays m'apparaissent comme des héros audacieux mais trop isolés, qui prennent des risques et qui mériteraient qu'on les aide. Ceux qui ont sorti mes premiers films en France ou en Allemagne ont eu un réel courage.

De ce point de vue, la situation actuelle en Espagne est inquiétante. Notre ministre de la culture a avoué que son livre de chevet était les *Mémoires* de Margaret Thatcher, ce qui signifie que durant la nuit les idées ultra-libérales envahissent son cerveau. De son côté, le responsable du cinéma au ministère de la culture, Miguel Angel Cortes, a dit cet été que le cinéma espagnol de ces treize dernières années était nul.

Chacun peut penser ce qu'il veut de nos films, mais je me suis demandé pourquoi M. Cortes s'était référé aux treize dernières années : personne n'évalue l'histoire du cinéma par période de treize ans. Et bien sûr ça ne correspondait pas à ce qui s'est passé dans le cinéma, mais à une approche politique : la période où les socialistes étaient au pouvoir. Et là, cette affirmation devenait insultante pour tous ceux qui font du cinéma. Notre travail est pour partie lié à des décisions qui engagent l'Etat, mais nous ne sommes ni des politiciens ni le jouet des politiques.

Pedro Almodovar *est cinéaste.*

Arte consacre la soirée du dimanche 8 décembre au cinéma européen. *Le Monde* publie le texte complet de deux des interventions dont des extraits seront diffusés à cette occasion

Vers une renaissance italienne

par Nanni Moretti

IL me semble qu'aujourd'hui le cinéma italien se porte mieux qu'il y a une dizaine d'années. On voit apparaître de nouveaux réalisateurs et de nouveaux scénaristes, et les producteurs ont davantage confiance dans les histoires italiennes. Simultanément, les films ont reconquis une partie du public, alors que dans les années 80 les cinéphiles, la frange la plus exigeante des spectateurs qui se montrait rétive aux superproductions hollywoodiennes, préféraient les œuvres venues d'ailleurs – essentiellement de France, d'Allemagne ou de Grande-Bretagne. Ce retour de confiance entre les créateurs et le public est très important.

Jusqu'à une date récente, l'environnement n'était pourtant guère favorable à l'émergence de nouveaux talents. Paradoxalement, cette ambiance difficile a contraint ceux qui voulaient faire du cinéma à devenir plus forts dans le domaine matériel. Les réalisateurs ont été obligés d'apprendre aussi à financer leurs projets, ou à se débrouiller lorsqu'il était impossible de réunir un budget normal.

Les jeunes cinéastes italiens ont dû cesser de concevoir un film pour attendre ensuite qu'on leur donne l'argent correspondant. Ils ont été contraints d'inventer des solutions correspondant à la réalité économique, même quand celle-ci est très pauvre. On a également été amené à mieux utiliser les possibilités techniques, en particulier la vidéo, quitte à la « gonfler » ensuite en 35 mm pour les projections en salles.

Cette gymnastique est très saine. Elle permet de s'adapter à des situations changeantes. Je ne sais pas s'il existe quelque chose qu'on pourrait appeler un cinéma européen, il y a plutôt une addition d'identités plus particulières. Le cinéma a besoin de racines – d'où, entre autres, l'importance de la langue : il me semblerait absurde de faire jouer un Italien par un acteur étranger.

En Italie, le cinéma s'est reconstruit sur un terreau géographique et historique très défini, après guerre, grâce au néoréalisme, grâce à Rossellini, De Sica, Visconti, un peu plus tard Fellini... Mais s'il n'existe pas, à mes yeux, de cinéma européen, il existe en Europe des cinéastes qui ont acquis une grande mobilité, géographique et dans les types d'œuvres qu'ils réalisent. Beaucoup de metteurs en scène sont à présent capables d'alterner des grosses productions et des projets plus modestes, sans se laisser enfermer dans un seul type d'économie, qui devenait un piège.

Il y a dix ans, lorsque j'ai fondé ma société de production, la Sacher Film, avec Angelo Barbagallo, nous avons affronté la rhétorique dominante, qui affirmait qu'il ne fallait plus faire que des grands films internationaux. Tous les producteurs répétaient comme une litanie : arrêtons de tourner des histoires « provinciales » qui ne franchissent pas les frontières. Résultat : ils ont produit des choses qui n'étaient ni italiennes ni internationales, des projets hybrides bâtis sur des scénarios insensés qui ne plaisaient ni en Italie, ni en Europe, ni aux Etats-Unis, des produits inutilisables. Mais le discours restait le même.

Il me semble que l'évolution récente donne raison à la démarche différente que nous avons mise en place avec la Sacher, comme producteurs mais aussi comme distributeurs et en ouvrant une salle à Rome.

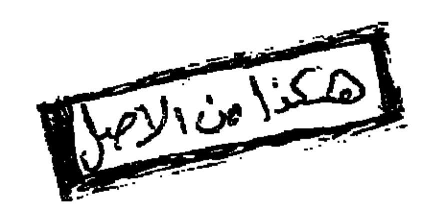
Nous assistons aux prémices d'une nouvelle renaissance du cinéma italien et à nouveau, comme à la fin de la guerre, elle passe par le cinéma d'auteur. C'est sur cette base que peut, peut-être, se développer ensuite un « cinéma de confection », un cinéma plus conventionnel et de plus large diffusion. Un autre événement important s'est produit récemment, qui devrait permettre de poursuivre en ce sens. Pour la première fois siège au gouvernement un ministre de la culture, Walter Veltroni, qui s'intéresse à la question, qui sait de quoi il s'agit. C'est énorme, même si cela peut sembler la moindre des choses qu'un ministre soit compétent dans le domaine dont il est supposé s'occuper. Dans ce contexte, on peut enfin espérer des améliorations réglementaires, attendues depuis des années.

D'abord – enfin ! – la mise en place d'une action antitrust effective. Jusqu'à présent, les organes chargés de cette question étaient totalement fictifs ; ils ne faisaient rien quand ils n'encourageaient pas les monopoles de Berlusconi et de Cecchi-Gori. Ensuite, l'amélioration du parc de salles, qui s'est effondré durant les années 70 et 80, principalement du fait de la politique mesquine, peureuse et paresseuse des exploitants eux-mêmes. Dans ces domaines, l'intervention de l'Etat peut être décisive. Plus généralement, elle peut permettre une extension du renouveau à l'échelle du pays, et sa pérennisation.

Mais les améliorations de départ sont le fait des individus, des auteurs, parfois des producteurs, de ceux qui prennent des risques.

Nanni Moretti, *réalisateur, scénariste et acteur, est aussi producteur, distributeur et exploitant.*




هكذا من الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le plagiat comme l'un des beaux-arts

Suite de la première page

Les idées sont *« de libre parcours »*, seule la forme est protégée par la propriété littéraire. On parle alors de « contrefaçon », laissée à l'appréciation des hommes de loi. Qui seront tentés de fermer les yeux sur la tendance de certains universitaires à s'inspirer des travaux de leurs étudiants pour leurs propres publications, et d'entériner la formule de Wilson Mizner : *« Copier sur un seul, c'est du plagiat. Copier sur deux, c'est de la recherche. »*

Où commence l'indélicatesse ? Les siècles ont démontré que la littérature est bibliophage. Dans les écoles, tout apprentissage commence par l'imitation. L'imagination ne s'affranchit pas des références. La Fontaine puisa le suc de ses *Fables* chez Esope ; Corneille relut les grands drames de l'Antiquité et fut imité par son grand rival Racine ; la scène de la galère dans *Les Fourberies de Scapin* de Molière est accouchée d'un passage du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac ; Marivaux tira les arguments de ses pièces du théâtre de la Restauration anglaise ; Rousseau apprécia Gœthe ; Hugo, Flaubert et Zola puisèrent abondamment dans des textes documentaires ; et, comme disait La Bruyère, *« c'est toujours la même balle qu'on lance, mais il en est toujours qui la lancent mieux »*. Plus proche, Lautréamont nous nargue, pour lequel le plagiat était *« nécessaire, le progrès l'implique, il serre de près la phrase d'un auteur, se sert de ses expressions, efface une idée fausse, la remplace par une idée juste »*. Alfred Jarry ne fut-il pas le héros du plagiat innocent, lui qui dut sa gloire à un *Ubu roi* dont le texte était repris d'une œuvre élaborée en commun par quelques camarades du lycée de Rennes en 1888 ? Et que dire du Pierre Ménard inventé par Jorge Luis Borges, cet admirateur si fou de Miguel de Cervantès qu'il réécrit le *Quichotte* en reproduisant son œuvre mot à mot et ligne à ligne ? Comment régler le sort de James Joyce dont l'*Ulysse* démarque *L'Odyssée* d'Homère, sinon en constatant que sa version ne ressemble pas à celle du *Télémaque* de Fénélon ? Peut-on nier que toute littérature est mise en scène d'une reprise de thèmes antérieurs, que, de façon consciente ou inconsciente, la littérature est l'art (talentueux ou pas, honnête ou malhonnête) de faire circuler des textes dans les textes ? Pour Jean Giraudoux, le plagiat était la *« base de toutes les littératures, exceptée la première, qui d'ailleurs est inconnue »*. Il y a, chaque fois que l'on ressort le thème du plagiat, comme une espèce de gêne dans les milieux littéraires, qui connaissent l'énigme de la poule et de l'œuf. Comme si personne n'était exempt d'une possible suspicion.

En ce domaine, l'Académie française n'a pas toujours été un exemple de clairvoyance. On s'aperçut trop tard que l'un de ses membres, Etienne Aignan, élu en 1814, avait démarqué ses commentaires de l'œuvre de Racine d'un certain Aimé Martin. On s'avisa non sans malaise que *Les Mémoires d'une poupée* de Louis d'Aulnoy, qu'elle couronna en 1838, était un plagiat de *La Poupée* de Marcelline Desbordes-Valmore. C'est dire que l'aventure qui arrive à la belle Calixthe Belaya, dont on ne soupçonne pas qu'elle ait pu être couronnée que grâce à ses yeux de velours, n'est pas plus originale que sa méthode de défense, qui, après un moment d'égarement (sa dénonciation d'un complot raciste et antiféministe, fomenté par des intellectuels de gauche), a retrouvé la logique pratique du jeu de quilles. Rompue à ce genre de procès (elle a été condamnée le 7 mai pour « contrefaçon partielle » de *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*, d'Howard Buten, dans son livre *Le Petit Prince de Belleville*), la romancière camerounaise a riposté en désignant du doigt celui-là même qu'elle était accusée d'avoir plagié : le Nigérian Ben Okri, dont *La Route de la faim* aurait été signée sous l'influence de son premier roman, *C'est le soleil qui m'a brûlée*. Ben Okri nie, mais son éditeur ne donne pas suite et fait savoir que *« toute polémique à ce sujet est close »*.

PLAIDER COUPABLE

Dans le même temps – autre affaire –, Jean-Luc Hennig, accusé – à juste titre – d'avoir reproduit des phrases entières de *Tristesse de la Balance et autres signes*, de Jacques Bertrand dans son *Horoscope cruel*, plaide coupable mais suggère que l'exercice auquel il s'est livré (comme Jacques Bertrand avant lui) doit surtout à Max Jacob et Alexandre Vialatte. Outre qu'elle confirme que Jacques Bertrand a de l'humour, la réponse qu'il lui fit alors de leur échange d'amabilités souligne l'enjeu de la polémique : *« J'habite rue du Puits dans un village du Vexin, vous avenue de l'Abondance dans une station thermale, cela me paraît symbolique de la distance qui nous sépare. On voit par là, aurait pu dire Alexandre Vialatte, que nos encres ne sont pas faites de la même eau... Je cultive mon propre jardin et vous trouvez vos idées au casino. [...] »*

Certes, tout un chacun écrit sous la dictée d'un inconscient qui peut lui avoir fait oublier d'où lui venaient ses inspirations bénies. Certes, les œuvres lues sont source de fécondation et d'aucuns pensent que le moins pardonnable des plagiats est celui des auteurs qui s'autocitent en permanence. Certes, Louis Aragon déclara non sans justesse que *« la prétention de ne pas imiter ne va pas sans tartufferie »*, et Michel Tournier disserta sur *« le vol du vampire »*, ce phénomène par lequel les auteurs d'un livre ne sont plus seulement ceux qui l'ont écrit mais aussi ceux qui l'ont lu ou le liront. Il faudrait néanmoins étudier, comme le fit Michel Schneider dans *Voleurs de mots* (NRF Gallimard, « Connaissance de l'inconscient »), ce que signifie pour un auteur le refuge dans une croyance freudienne au « communisme des idées », quelle recherche de sa propre identité est sous-jacente dans la certitude que les réminiscences sont involontaires, que, de toute façon, « tout est dit ». Il reste à réfléchir sur cette pensée d'Aristote, selon laquelle *« nous pouvons être savants du savoir des autres, mais la sagesse est personnelle »*.

Jean-Luc Douin

RECTIFICATIFS

INTÉGRATION

Une erreur de transcription a rendu incompréhensible le passage consacré aux procédures de naturalisation dans notre article consacré aux projets d'Eric Raoult (*Le Monde* du 5 décembre). Chaque année, quelque 60 000 étrangers acquièrent ainsi la nationalité française. Les droits de sceau associés à cette procédure varient actuellement selon les revenus entre la gratuité et 3 000 F. Le projet gouvernemental vise à supprimer les exonérations et à fixer à 500 F le tarif minimal.

CHÔMAGE

L'indemnité forfaitaire versée aux chômeurs en Grande-Bretagne est d'environ 400 francs par semaine, et non par jour, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 4 décembre.

Le Monde
ÉDITORIAL

Le nouveau défi africain

LES discours de Ouagadougou n'y pourront rien changer : les relations entre la France et l'Afrique traversent une crise sérieuse. Critiqué tant sur le continent noir qu'en Europe et aux Etats-Unis, Paris donne l'impression d'être incapable de choisir entre les pratiques du passé et une vision d'avenir. D'où une impression d'à-peu-près, de politique au coup par coup, qui déconcerte, voire insupporte de plus en plus.

Du retour de Jacques Foccart aux « affaires africaines » au soutien à certains régimes dont la corruption, l'incompétence et le laxisme ne sont plus à démontrer, en passant par les tromperies de l'aide économique, les erreurs sont là, flagrantes. Le seul exemple du Niger suffit à montrer cette incohérence : un jour Paris soutient la transition démocratique à Niamey, pour, le lendemain, donner son aval à la junte. Les « réseaux » – avant-hier et aujourd'hui ceux de Jacques Foccart, hier ceux de Guy Penne et de Jean-Christophe Mitterrand – continuent d'agir, même si, souvent, leur véritable influence ne dépasse pas le cercle étroit des bars des capitales africaines. Sous couvert d'aide au développement, combien d'« entrepreneurs » français, aidés par Paris, ne font souvent rien d'autre que détourner l'argent public à leur profit et à celui de responsables corrompus ! D'où ces « cathédrales dans le désert », projets coûteux et inutiles, conçus dans le seul but d'aider des entreprises françaises à améliorer leur bilan.

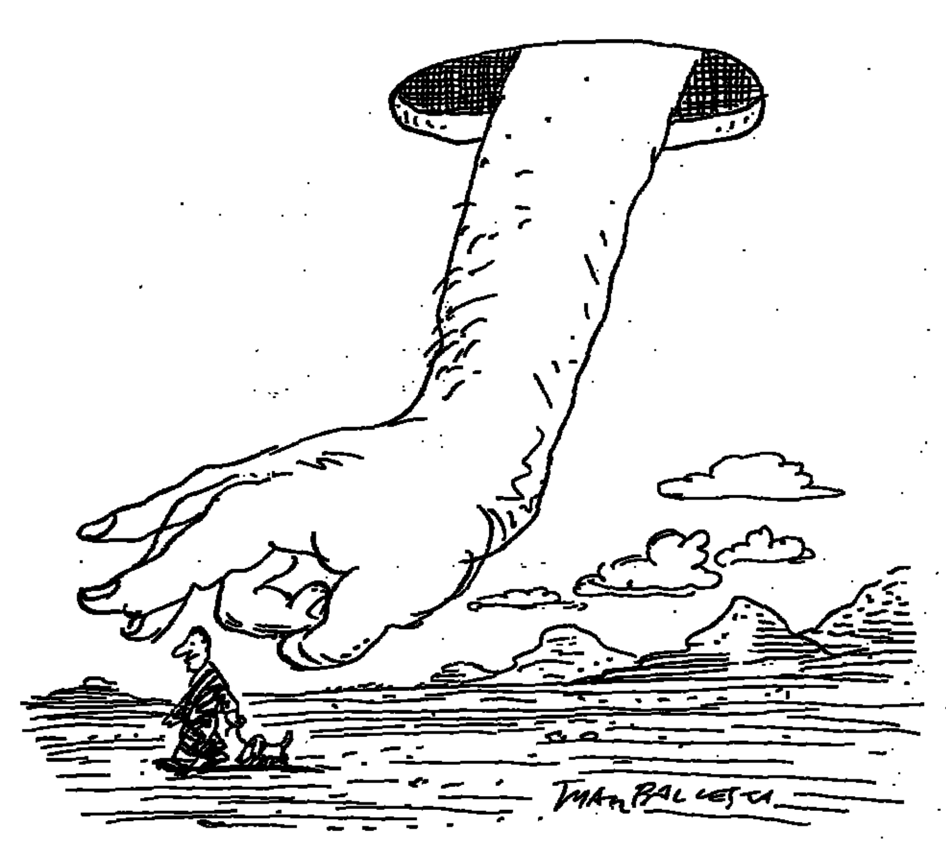
Conseillés par des réseaux, habitués à leur « clientèle », les responsables français ont commis une faute grave : ne plus être à l'écoute d'une nouvelle génération d'Africains, celle de l'an 2 000, qui ne supportent plus la « dérive » de leur continent et, à tort ou à raison, jugent Paris responsable de celle-ci. Et certains alliés de la France, comme les Etats-Unis, ne se privent pas d'alimenter ce ressentiment.

C'est là que les griefs trouvent leur limite et que le procureur doit aussi laisser un temps de parole à l'avocat. Si la France est tant critiquée, n'est-ce pas aussi parce qu'elle est le seul pays à véritablement s'intéresser – même mal – à l'Afrique ? Là où tous les coups sont à prendre. Certains Etats ont, certes, beau jeu de tirer à boulets rouges sur la politique africaine de Paris mais, pour le seul intérêt du continent, on aimerait qu'ils tranforment leurs critiques en actes et, comme le disent les sportifs, qu'ils *« mouillent leurs chemises »*.

Comme elle est belle, l'Afrique idéale rêvée dans les salons ! Elle ne doit pas faire oublier la réalité d'un continent pluriel, victime d'une histoire sanglante, mais qui bouillonne d'initiatives pour s'extirper du sous-développement. Il y a pas mal d'hypocrisie à dénoncer toute relation avec les dictatures africaines et à fermer les yeux – raison d'Etat et gros sous obligent – quand les Etats occidentaux, la France en tête, négocient avec les massacreurs de Tienanmen ou les bouchers de Grozny.

Les critiques, légitimes, à l'égard de l'action de la France en Afrique pourraient conduire les responsables français à adopter, un jour ou l'autre, une autre politique, celle du désengagement. Il faut certes continuer de rectifier le tir, en finir définitivement avec les pratiques détestables du passé. Mais le pire serait d'aggraver la marginalisation du continent noir et de l'abandonner à lui-même.

Ozone *par Ballesta*



DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL

■ Dans quelle mesure la France a-t-elle évolué depuis l'époque où le général de Gaulle, dans les années 60, traitait un premier ministre japonais de passage de *« vendeur de transistors »* ou depuis celle, il y a cinq ans seulement, où le premier ministre Edith Cresson comparait les Japonais à des fourmis ? A en juger par la décision française de mettre au rancart la vente de la compagnie étatique Thomson Multimédia au sud-coréen Daewoo, les Asiatiques n'ont pas tort de penser que l'esprit de clocher est plus fort en France que jamais.

Un porte-parole de Daewoo nous a déclaré que cet échec ne détournera pas sa société de sa politique d'expansion sur le marché ouest-européen. Daewoo, explique ce porte-parole, pense que la France a agi *« sans comprendre entièrement* [sa] *proposition »* et que *« le contexte de la décision du gouvernement français n'est pas complètement clair »*. Daewoo insiste avec fierté sur les succès qu'il a remportés en retournant la situation chez d'autres canards boiteux étatiques en Europe de l'Est, tels que le constructeur polonais de voitures FSO et la compagnie automobile tchèque Avia. Comme M. Juppé l'a reconnu lui-même, Thomson est une compagnie étatique en difficulté, c'est-à-dire ayant des traits communs avec celles que les régimes communistes européens qui se sont effondrés en 1989 ont laissées derrière eux.

THE TIMES

■ Que ce soit volontaire ou dû au hasard, les choix de M. Clinton pour son équipe de politique étrangère semblent indiquer qu'il compte être plus activement impliqué dans ce domaine au cours de son second mandat.

Cela a souvent été le cas des président réélus, en particulier ceux dont l'action à l'intérieur est entravée par un Congrès hostile. Dans ce cas, M. Clinton peut avoir décidé que la loyauté à l'égard de sa personne était la qualité essentielle qu'il réclamait de ses subordonnés.

La triste exception biélorusse

LES DIPLOMATES occidentaux présents au récent sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Lisbonne avaient toutes les raisons de sermonner le président biélorusse Alexandre Loukachenko, arrivé en vainqueur dans la capitale portuguaise, huit jours après la tenue d'un référendum contesté le dotant de pouvoirs élargis. Car deux ans ont suffi à celui-ci pour imposer aux portes de l'Europe un régime autoritaire digne de ceux qui prévalent aujourd'hui en Asie centrale ou en Transcaucasie. Démocratiquement élu, avec 81 % des suffrages le 10 juillet 1994, il a imprimé depuis à son pays un cours politique unique dans la région. Non content d'avoir muselé l'opposition, de harceler en permanence les syndicats et la presse – faute de trouver un éditeur sur place, les journaux indépendants sont imprimés en Lituanie et distribués dans les passages souterrains de Minsk –, cet ancien directeur de sovkhoze a stoppé les privatisations, réinstauré un contôle des prix et des devises, fait adopter le drapeau soviétique (dépourvu de la faucille et du marteau) et rêve aujourd'hui d'une *« union slave »* avec la Russie.

Moscou ne peut rêver partenaire plus conciliant. Alors que les pays environnants – pays baltes et Ukraine –, n'ont de cesse d'asseoir leur indépendance, la Biélorussie, celle de Loukachenko mais aussi celle de l'opposition, voit son salut dans une fusion future avec le puissant voisin. Si celle-ci se révèle hautement improbable, vu son coût économique et social, les autorités russes se montrent compréhensives envers Minsk, effaçant périodiquement d'un trait de plume les dettes énergétiques (842 millions de dollars dus à Gazprom pour 1994-1995 ont été annulés en septembre 1996) de ce parent pauvre mais qui demeure leur seul couloir d'accès à l'Europe. Les gages donnés par Alexandre Loukachenko à la Russie pour le transit de son gaz et le stationnement de ses troupes ne peuvent laisser le Kremlin indifférent. Le chef du gouvernement russe, Viktor Tchernomyrdine, qui est aussi l'ancien patron de Gazprom, ne fait d'ailleurs pas mystère de ses sympathies pour le président biélorusse. Après l'avoir chaleureusement félicité au lendemain de l'adoption de la nouvelle Constitution par voie référendaire, le premier ministre a lancé à l'adresse de la presse russe à son retour de Lisbonne : *« En somme, que reproche-t-on à Alexandre Loukachenko ? Un homme qui n'est jamais allé à l'étranger, qui est proche de son peuple... »*

Quoi de pire en effet que la perspective d'une opposition nationaliste installée au pouvoir à Minsk ? A coup sûr, celle-ci ne manquerait pas de réclamer le départ des troupes russes ou leur séjour à des conditions moins avantageuses. Quant au nouveau gazoduc *Jamal* (Sibérie-Allemagne via la Biélorussie et la Pologne), dont le premier ministre russe a inauguré un tronçon le 28 novembre avant de se rendre à Lisbonne, il pourrait alors subir le sort du *Droujba*, ce gazoduc qui transite par l'Ukraine, laquelle réclame à Moscou des droits de transit toujours plus élevés et se sert sans régler la facture.

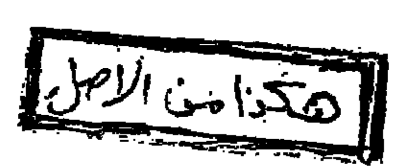
OPPOSITION EN LÉTHARGIE

Que Moscou soit rassuré. Le drame constitutionnel qui se jouait à Minsk avant la tenue du référendum est terminé. L'opposition, incapable de mobiliser, lors du vote, l'électorat des régions de l'Ouest du pays (Brest, Grodno) traditionnellement tournées vers l'Europe et hostiles à Alexandre Loukachenko, semble être tombée en léthargie après la fermeture (pour *« réparations »*) de l'ancien Soviet suprême. Son leader d'un jour, l'ancien président du Parlement Semion Charetski, élu la semaine dernière à la tête d'un « Congrès des forces démocratiques », est un piètre orateur, dépourvu de tout charisme. Une quarantaine de personnes seulement, dont la fraction de M. Bogdankevitch, l'économiste libéral, ancien président de la Banque centrale, et les radicaux du Front populaire biélorusse (qui comptait deux députés dans l'ancien Parlement et dont la plupart des cadres sont exilés) persistent à ne reconnaître aucune légitimité à la nouvelle Constitution. Mais 122 députés – sur les 199 que comptait l'ancien Parlement –, soucieux avant tout de retrouver leur siège dans la nouvelle législature, ont fait allégeance au président.

Mais il faut déplorer que les exigences occidentales en matière de démocratie ne s'appliquent pas avec la même force à d'autres régimes en place dans la CEI. Les pouvoirs ultra-personnalisés du Turkmène Saparmourad Niazov, de l'Ouzbek Islam Karimov et de l'Azerbaïdjanais Gueïdar Aliev ne prennent pas plus de gants avec les droits de l'homme, tant s'en faut.

Récemment, le président arménien Levon Ter-Petrossian, généralement présenté comme un authentique démocrate puisque non issu du Parti communiste, a fait donner les chars dans sa capitale contre l'opposition qui contestait la régularité de l'élection présidentielle. Le Kazakhstan, dont le président Noursoultan Nazarbaev est tenu pour une personnalité « éclairée », occupe le quatrième rang mondial au palmarès des exécutions capitales. Enfin, la guerre que Boris Eltsine mena en Tchétchénie, qualifiée d'*« affaire intérieure russe »* ne suscita pas autant de protestations de la part des chancelleries occidentales, bien qu'elle ait fait la bagatelle de 87 000 morts en deux ans (chiffre donné par Alexandre Lebed), soit sept fois plus que le chiffre des pertes de l'armée soviétique en Afghanistan en dix ans de conflit.

Marie Jégo



هكذا من الأصل

(Publicité)

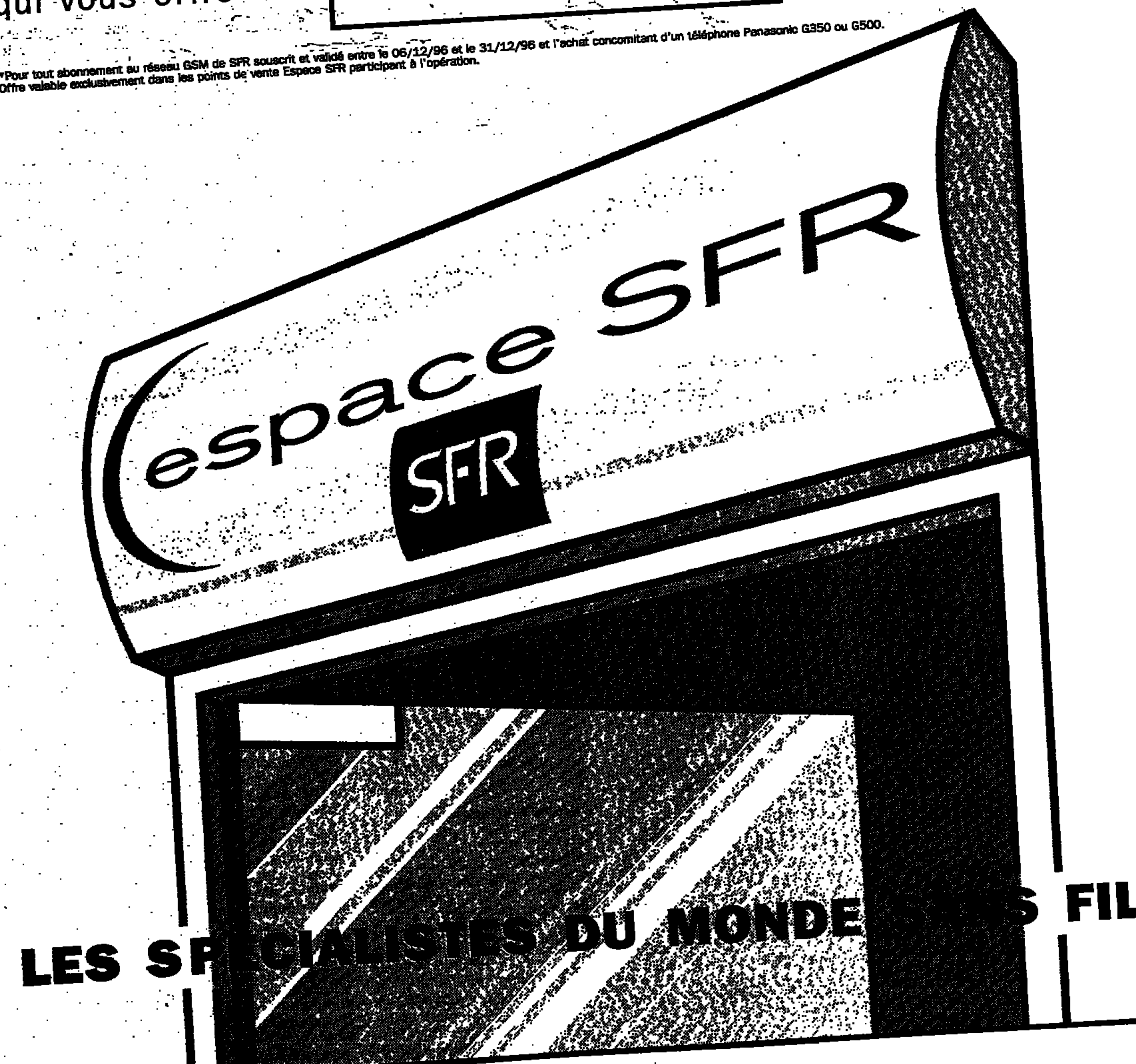
Alors entrez !

Près de chez vous, 150 spécialistes vous conseillent.

Comment m'y retrouver dans tous ces tarifs ? Quel est l'abonnement le mieux adapté à mes besoins ? Pour ne pas me tromper, comment choisir ? Dans chaque **"Espace SFR"** vous obtenez des réponses claires à toutes vos questions. Car l'enseigne **"Espace SFR"** est un réseau national d'experts en téléphonie mobile qui vous offre des solutions correspondant à votre utilisation, qui vous guide dans vos choix et vous informe, qui vous permet d'essayer un grand choix de matériel et de repartir avec un équipement complet. Pour connaître l'adresse de l'**"Espace SFR"** le plus proche de chez vous, n'hésitez pas à appeler gratuitement le **0800 031 032**.

OFFRE DE LANCEMENT. 1 MOIS OFFERT SUR L'ABONNEMENT SFR DE VOTRE CHOIX.*

*Pour tout abonnement au réseau GSM de SFR souscrit et validé entre le 06/12/96 et le 31/12/96 et l'achat concomitant d'un téléphone Panasonic G350 ou G500. Offre valable exclusivement dans les points de vente Espace SFR participant à l'opération.



LES SPÉCIALISTES DU MONDE SANS FIL.

PUBLICIS CONSEIL

MONNAIES Le dollar, qui avait fortement progressé au cours des deux dernières semaines, est victime d'une brutale rechute. Il s'inscrivait, vendredi matin 6 décembre, à 5,18 francs et affichait un recul de 10 centimes en vingt-quatre heures. ● LE BILLET VERT a été affecté par la décision, jeudi, de la banque centrale allemande de ne pas abaisser ses taux directeurs. Les opérateurs espéraient un geste de la Bundesbank destiné à répondre aux accusations d'égoïsme formulées en France à son encontre ● LES DÉCLARATIONS du président de la Réserve fédérale américaine, jeudi soir, ont augmenté la nervosité des opérateurs. Alan Greenspan s'est inquiété de l'« *exubérance irrationnelle* » des marchés boursiers. ● LES MARCHÉS BOURSIERS ont également fortement chuté. La Bourse de Tokyo a cédé 3,19 %, vendredi, sa plus forte baisse de l'année. A mi-journée, Paris cédait 3,04 % et Londres 1,8 %.

Les déclarations d'Alan Greenspan secouent les marchés financiers

Le président de la Réserve fédérale américaine s'est inquiété de l'« exubérance irrationnelle » des places boursières. A Paris, le 6 décembre à la mi- journée, l'indice CAC 40 s'inscrivait en baisse de 3,04 %. Tokyo avait cédé 3,19 %, son plus important repli de l'année

COMME CERTAINS analystes le redoutaient (*Le Monde* du 5 décembre), le statu quo monétaire décidé par le conseil de la Bundesbank a provoqué, jeudi 5 décembre, une rechute du dollar. Le plongeon du billet vert a été accéléré par les propos tenus, en fin de soirée, par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, s'inquiétant de « *l'exubérance irrationnelle* » des marchés boursiers. Le billet vert est tombé de 1,5630 à 1,5350 deutschemark et de 5,28 à 5,18 francs. Cette baisse est la plus importante observée en une seule séance depuis cinq mois.

La chute du dollar s'est accompagnée d'importants remous sur les places financières internationales. En Europe, le mouvement de hausse des marchés obligataires a été brutalement interrompu. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans – les taux montent quand le cours des titres progresse – est remonté de 5,60 % à 5,78 %. A Chicago, le contrat à terme sur l'indice Standard & Poor's 500 de la Bourse de New York – Wall Street était fermée lorsque M. Greenspan a prononcé son inquiétant discours – a reculé de 1,6 %. A Tokyo, l'indice Nikkei de la Bourse japonaise a terminé la séance du vendredi 6 décembre en très forte baisse (– 3,19 %), son plus important recul de l'année. La Bourse de Hongkong, enfin, a cédé 4,4 %.

Rechute du dollar

1,575 – 1,570 – 1,565 – 1,560 – 1,555 – 1,550 – 1,545 – 1,540 – 1,535 – 1,530

1,535 le 6 déc.

29 nov. – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 déc.

1996

Source : Bloomberg

Le statu quo de la Bundesbank et les propos du président de la Réserve fédérale américaine ont provoqué un plongeon du billet vert.

La Bundesbank a provoqué la déception de tous les opérateurs qui avaient pensé que la banque centrale allemande allait chercher à apaiser le débat monétaire en France et à prouver son attachement à la construction de l'euro en assouplissant sa politique. Elle a laissé inchangés, jeudi, ses principaux taux directeurs. Le niveau de l'escompte reste fixé à 2,5 % et celui du Lombard à 4,50 % (ils n'ont plus été réduits depuis le 19 avril). Enfin, le taux de prises en pension – le *repo* –, qui avait été diminué pour la dernière fois à la fin du mois d'août, a été reconduit à 3 % pour les deux prochaines semaines.

L'appel à la réévaluation du dollar lancé, le 21 novembre, dans *L'Express*, par l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, relayé par Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli, membres du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, avait relancé les espoirs de baisse des taux en Allemagne. Une telle décision aurait diminué la rémunération du deutschemark et rendu le dollar plus attractif.

LA BUNDESBANK RÉSISTE

Les marchés financiers espéraient que, sensible aux accusations d'égoïsme émises à son encontre par les responsables politiques et monétaires français mais aussi par l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, la banque centrale allemande allait faire un geste.

Elle a résisté à ces multiples pressions et n'a pas tenu compte des mauvais indicateurs économiques publiés récemment en Allemagne. La production industrielle a reculé de 1,8 % au mois d'octobre outre-Rhin tandis que le taux de chômage est remonté à 10,3 % de la population active en novembre (10,1 % le mois précédent). Certains analystes craignent que le *statu quo* de la Bundesbank ne provoque en France une nouvelle polémique et n'empoisonne les relations monétaires franco-allemandes à la veille du sommet européen de Dublin, qui se tiendra les 13 et 14 décembre prochain.

Déjà déstabilisé par l'immobilisme monétaire allemand, le dollar a plongé à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale américaine. Lors d'une remise de prix organisée par l'Institut américain de l'entreprise (*American enterprise institute*), M. Greenspan a affirmé que « *ces derniers temps, l'inflation a été basse, mais son orientation future reste incertaine* ». Il a également observé qu'« *une exubérance irrationnelle* » des marchés boursiers constitue un motif d'inquiétude pour une banque centrale car elle risque « *d'affecter l'économie réelle* », à travers « *la production, l'emploi et la stabilité des prix* ». Il a évoqué les dangers que représente « *la formation d'une bulle financière* » et pris soin de rappeler que le krach boursier 1987 avait eu « *plusieurs conséquences négatives pour l'économie* ». Or depuis le début de l'année, l'indice Dow Jones a gagné 25,8 % et 71 % en deux ans.

De nombreux analystes mettent en garde, depuis plusieurs mois, contre l'euphorie observée sur les marchés financiers américains, mais aussi européens, dont l'origine est d'abord à rechercher, selon eux, dans les flots de liquidités qui se déversent sur les places financières mondiales.

Au Japon, en Allemagne et en France, les taux d'intérêt à court terme se situent à des plus bas niveaux historiques tandis qu'aux Etats-Unis, malgré la forte croissance de l'économie, la Fed n'a pas jugé bon, depuis février 1995, de relever ses taux directeurs. Les investisseurs peuvent donc se financer à très bon compte pour acquérir des titres.

En exprimant publiquement sa double inquiétude, concernant l'inflation et la bulle financière, M. Greenspan a clairement laissé entendre que cette période de rêve, pour les opérateurs, touche à sa fin. Un durcissement de la politique monétaire américaine apparaît très probable, surtout si la publication des statistiques du chômage aux Etats-Unis, vendredi après-midi, révèle que le marché de l'emploi américain reste très dynamique.

Pierre-Antoine Delhommais

Plongeon de la livre sterling

La livre sterling s'inscrivait en très forte baisse, vendredi 6 décembre, lors des premières transactions entre banques européennes. Elle cotait 2,5261 deutschemarks et 8,51 francs, soit un recul de 17 centimes par rapport au franc en vingt-quatre heures.

La monnaie britannique a été entraînée par la rechute du dollar, à laquelle elle est étroitement liée. Elle a également été pénalisée par les déclarations du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George.

S'exprimant devant la commission du Trésor de la Chambre des communes, M. George a estimé qu'un relèvement important des taux d'intérêt britanniques n'était pas nécessaire dans l'immédiat. Il a aussi affirmé que la reprise actuelle de l'économie britannique était encore loin de faire peser des risques inflationnistes. Or les opérateurs avaient anticipé une prochaine hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni, qui aurait augmenté la rémunération des dépôts libellés en livres.

La Cades a emprunté avec succès 2 milliards de dollars

LA CAISSE d'amortissement de la dette sociale (Cades), l'organisme chargé d'apurer les dettes passées de la Sécurité sociale, a communiqué, jeudi 5 décembre, les résultats de son émission obligataire de 2 milliards de dollars (10,4 milliards de francs) lancée deux jours auparavant. Les banques britannique BZW et américaine JP Morgan, avec l'appui de la banque Paribas, dirigeaient cette opération d'envergure, la deuxième de la Cades en devise étrangère.

Au mois de juillet, la Cades avait sollicité le compartiment du florin néerlandais (3 milliards de florins, soit 9 milliards de francs). Le secret de l'opération ayant été, à la demande des dirigeants de la Cades, gardé jusqu'au dernier moment, le lancement de l'émission avait surpris les milieux financiers internationaux.

L'opération de la Cades constitue le premier emprunt « *global* » d'un émetteur français. Par ce terme, les spécialistes désignent un emprunt simultanément émis sur le marché international des capitaux (l'euromarché) et sur le marché américain. Les investisseurs résidant aux Etats-Unis ne peuvent en effet, pour des raisons réglementaires, acheter des euro-emprunts classiques qu'après un long délai (quarante jours après la date de paiement). Les emprunts globaux permettent de contourner cette interdiction. De cette façon, un emprunteur peut atteindre un placement très large et très diversifié.

L'emprunt de la Cades, d'une durée de cinq ans, qui offrait un coupon variable indexé sur les taux d'intérêt à court terme américain, a reçu un accueil favorable auprès des grands investisseurs internationaux. Les titres ont été placés à hauteur de 40 % en Asie, 10 % aux Etats-Unis, 40 % en Europe et 10 % au Moyen-Orient. Les catégories d'investisseurs se sont réparties de la façon suivante : 20 % du papier a été acquis par des banques centrales, 20 % par des trésoreries de banques, le reste par des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite). Tous se sont montrés intéressés par cette signature prestigieuse, qui bénéficie de la meilleure notation possible (AAA) de la part des agences financières chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs.

Au cours des derniers mois, les dirigeants de la Cades ont également pris soin de parcourir le monde pour présenter ses structures et son organisation aux gérants internationaux et surtout pour en vanter la solidité financière. Avec le succès de son emprunt « *global* » en dollars, estiment les professionnels, la Cades vient d'entrer dans le petit club des grands émetteurs internationaux.

SANS POLÉMIQUE

Les milieux bancaires ont également constaté avec soulagement que l'opération en dollars n'avait donné lieu, en France, à aucune polémique. C'était aussi la crainte, à l'origine, du ministère du travail et des affaires sociales, plutôt réticent à l'idée de faire combler le trou de la Sécurité sociale de la France par « *des spéculateurs anglo-saxons* ». Mais les solides arguments financiers avancés par le Trésor l'ont rapidement emporté.

Emprunter dans une monnaie étrangère présente deux grands avantages. Le premier est de ne pas peser sur le marché obligataire du franc, déjà fortement sollicité par l'Etat pour financer son propre déficit. Une saturation du marché français risquerait de provoquer une remontée des taux d'intérêt à long terme, pénalisante pour le financement de l'économie française. Le second avantage est d'offrir une diversification géographique au placement des titres de la Cades. Les gestionnaires étrangers boudent, aujourd'hui, les emprunts libellés en francs, qui ne trouvent preneurs qu'auprès des investisseurs institutionnels nationaux, en particulier des compagnies d'assurance-vie.

Enfin, l'inconvénient que représentait pour la Cades le fait de se procurer des ressources en dollars, dont elle n'a pas l'usage, a pu être contourné par une opération d'échange de devises (désigné par les spécialistes sous le nom de *swap*) : les billets verts ont été convertis en francs.

P.-A. D.

Le fonds de pension des assureurs est suspendu à la loi sur l'épargne-retraite

LE PROJET DE CRÉATION d'un fonds de pension pour la profession de l'assurance ne sera pas suspendu, comme le demandaient certains syndicats. Le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé, a jugé, jeudi 5 décembre, que l'opposition des syndicats n'était pas recevable. Certaines organisations, comme FO, envisagent de contester maintenant l'accord sur le fond.

Le 2 février 1995, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GEMA) avaient conclu avec la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC un accord sans précédent pour mettre sur pied un fonds de retraite par capitalisation de branche. Pour participer aux discussions, la CGT s'était ralliée aux signataires. Et, malgré une première vague de contestation en justice par les syndicats, un accord d'application avait été signé le 17 juillet 1996. Après cet accord, toutefois, la CFTC, la CGT, FO et une partie de la CGC ont tenté une nouvelle fois de s'opposer au projet. « *Il s'agissait surtout de faire de l'obstruction* », estime un syndicaliste CFDT qui n'a pas participé à cette contestation.

DÉBLOCAGE SYNDICAL

« *Même sur le fond, la démarche des syndicats, qui, pour certains, ont signé l'accord de février, a peu de chances d'aboutir : on ne peut pas dire que la mise en place d'un fonds de pension est moins favorable que la situation antérieure, puisque les perspectives d'avenir du précédent régime étaient très mauvaises* », explique le responsable des affaires sociales de la FFSA.

Si la situation paraît donc débloquée sur le plan syndical, les discussions sont maintenant suspendues à l'adoption de la loi sur l'épargne-retraite en cours de discussion. Certaines modalités, comme la cotisation des salariés au fonds, qui restaient à discuter dans l'assurance, doivent en effet être précisées par le législateur.

Mais, surtout, un autre débat qui préoccupe les syndicats est ouvert. D'ici au 17 janvier 1997, chaque compagnie doit choisir entre le fonds de branche ou la mise en place d'un fonds d'entreprise. Or AXA affiche sa préférence pour la seconde formule et entraînera l'UAP dans sa démarche. Le groupe est prêt à négocier avec ses salariés des conditions plus favorables que celles prévues dans l'accord de branche. Le groupe Azur y réfléchit aussi. Commercial Union-Victoire le pratique déjà (avec un abondement de 2,15 % des salaires, contre 1 % prévu dans l'accord). Les mutuelles du GEMA, en revanche, ont fait savoir qu'elles rejoindraient le fonds de branche.

Sophie Fay

L'exploitant téléphonique japonais NTT sera divisé en trois sociétés

Ce projet reste soumis à l'agrément du législateur et ne devrait prendre effet qu'en mars 1999

LE GROUPE JAPONAIS NTT, premier exploitant téléphonique mondial, a annoncé, vendredi 6 décembre, son prochain éclatement en trois sociétés, présentes pour deux d'entre elles dans la téléphonie locale, pour la troisième dans les services longue distance, nationaux, mais aussi internationaux jusqu'alors interdits au groupe. Ces trois compagnies seront contrôlées en totalité par un holding.

Ce projet, fruit de longues et âpres discussions entre l'opérateur et le gouvernement, devrait prendre effet en mars 1999. Il modifiera considérablement le paysage des télécommunications au Japon, alors que, sur ce marché, la concurrence sera totale à partir de 1998. L'éclatement de NTT reste soumis à l'adoption, début 1997, d'une loi levant l'interdiction de créer des holdings au Japon. Les actionnaires de l'opérateur, dont le gouvernement japonais détient encore 65,5 % du capital, seront appelés à se prononcer en juin 1997.

NTT affiche un chiffre d'affaires de 6 350 milliards de yens (293 milliards de francs) ainsi qu'une capitalisation boursière de 13 500 milliards de yens, double de celle du groupe américain AT&T, par exemple. NTT domine aujourd'hui le marché japonais du téléphone local et du téléphone longue distance national. Le groupe est également présent dans la téléphonie mobile, et il fabrique des équipements de télécommunications (centraux téléphoniques, etc).

L'éclatement de NTT en trois compagnies constitue un compromis entre les positions défendues par le ministère des P&T et la direction de NTT. Le premier réclamait un démantèlement total, sur le modèle de celui intervenu chez l'américain AT&T en 1984, afin d'accroître la concurrence au Japon et contribuer à une réduction des coûts des télécommunications, qui restent encore élevés par rapport aux tarifs en vigueur dans les autres pays.

ALLIANCES INTERNATIONALES

La direction de l'opérateur militait pour la préservation de l'intégrité du groupe, soulignant qu'elle serait essentielle pour offrir un service global, maintenir l'effort de recherche-développement (plus de 20 milliards de francs) et être compétitif à l'international. En ce qui concerne ce dernier point, la nouvelle configuration de NTT devrait permettre au groupe de prendre part au jeu des alliances internationales.

Tous les grands opérateurs mondiaux, qu'il s'agisse du britannique BT, de France Télécom, de Deutsche Telekom, se sont déjà engagés dans cette voie afin d'offrir des services de télécommunications dits « *sans couture* » à l'échelle du globe. Nul doute que NTT, qui n'a investi que 500 millions de francs hors du Japon depuis 1987, selon une estimation du Comité des télécommunications, sera très courtisé par ces différents groupes.

L'entrée de NTT sur le marché des services internationaux risque de rendre la vie difficile aux opérateurs japonais présents sur ce marché : KDD, le plus grand d'entre eux, ITJ et IDC. La pression s'annonce d'autant plus forte que de nouveaux acteurs, venus de l'électronique, comme Matsushita, Mitsubishi ou Sanyo, ont affiché leurs ambitions sur ce marché.

Malgré tout, les concurrents de NTT devraient trouver matière à satisfaction dans l'éclatement du groupe. La création de deux compagnies régionales chez le géant japonais devraient, selon les analystes, conduire à d'importantes réductions de coûts. Particulièrement au niveau des tarifs exigés par NTT, auprès des opérateurs longue distance, pour le raccordement à son réseau local, qui couvre 66 % de la population japonaise.

Au cours des derniers mois, alors que son démantèlement total était encore à l'ordre du jour, NTT avait déjà donné des signes de bonne volonté en réduisant ses tarifs d'interconnexion. La compagnie semi-publique a, par ailleurs, continué à réduire ses coûts salariaux et à se réorganiser. De 310 000 en 1985, date de sa privatisation partielle, ses effectifs sont tombés à 185 000 en mars dernier. Un nouveau plan de restructuration, présenté à mi-septembre, prévoit de supprimer encore 35 000 emplois d'ici à l'an 2000.

UNE FILIALE DE LOGICIELS

Une bonne partie des emplois supprimés à la maison mère seront transférés à de nouvelles filiales spécialisées. Aux côtés de NTT Data (bases de données et informatique) et de NTT Mobile Communications Network (téléphonie mobile), devrait ainsi voir le jour une nouvelle filiale de logiciels.

La stratégie de Junichiro Miyazu, nouveau président de NTT, consiste à mettre en place une « *division fonctionnelle* » de la société. « *A l'âge du multimédia, il est important de conserver notre réseau dans son ensemble afin de pouvoir utiliser au mieux sa contribution aux services de multimédia* », résume M. Miyazu, en poste depuis le mois de juin. NTT doit, en principe, achever d'ici à la fin 1997 la numérisation de son réseau.

Philippe Le Cœur avec Brice Pedroletti à Tokyo



هكذا من الأصل

L'Etat confirme son apport de 14 milliards de francs à Thomson

La cession du groupe public par appartements n'est pas exclue

« *Que la privatisation ait lieu ou non d'ici à la fin de l'année* », a indiqué le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, l'Etat tiendra ses engagements vis-à-vis de Thomson. Il apportera 11 milliards de francs en capital et paiera 3 milliards pour le rachat des titres Crédit lyonnais détenus par le groupe d'électronique. Après la « *suspension* » de cette privatisation, Paris tente de calmer le courroux des sud-coréens.

LES SYNDICATS CFDT et CGT du groupe Thomson, même s'ils se déclarent satisfaits de la suspension de la privatisation annoncée mercredi 4 décembre par le gouvernement, avaient maintenu vendredi 6 décembre leur journée d'action. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Thomson SA était également été maintenue pour 15 h 30, de même que son ordre du jour, à savoir l'adoption de nouveaux statuts et la recapitalisation de 10,86 milliards de francs promise par l'Etat.

Sur ce dernier point, le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, avait confirmé, jeudi 5 décembre lors de l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1996 à l'Assemblée, que l'Etat consacrera 14 milliards de francs à Thomson, « *que la privatisation ait lieu ou non d'ici à la fin de l'année* ». Cette somme englobe la recapitalisation de Thomson – dont 9,9 milliards bénéficieront à Thomson Multimédia, sa filiale d'électronique grand public – et le rachat par l'Etat de la part que Thomson détient dans le Crédit lyonnais, pour 2,9 milliards de francs.

La mobilisation de salariés de Thomson ne devait pas être très forte vendredi. Les fermetures de sites prévues devaient faire place à des « *assemblées d'information des salariés* » selon la CFDT, qui assurait qu'il n'était pas question de baisser la garde, le gouvernement ayant maintenu son intention de privatiser Thomson selon des modalités qui restent à préciser. L'annonce pourrait en être faite dans le courant de la semaine prochaine, deux options étant ouvertes : la vente en bloc, comme dans le premier schéma (elle pourrait alors comporter une demande d'amélioration de l'offre du groupe sud-coréen Daewoo), ou la vente séparée de Thomson Multimédia et de Thomson-CSF, l'activité d'électronique de défense.

A Paris, une manifestation des salariés de Thomson, programmée vendredi 6 décembre en début d'après-midi, était maintenue. Son objectif était d'accompagner les onze salariés de l'usine Thomson Multimédia d'Angers qui avaient engagé une marche sur Paris le 25 novembre et avaient demandé à être reçus, le 6 décembre, par le premier ministre Alain Juppé. Ce dernier s'y est refusé. « *C'est toujours le même dédain pour les salariés de Thomson* » déplorait vendredi matin la CFDT, selon laquelle Frank Borotra, le ministre de l'industrie, pourrait en revanche recevoir les marcheurs.

Le gouvernement s'employait par ailleurs à atténuer l'onde de choc provoquée par la suspension du processus de privatisation. L'ambassadeur de France à Séoul devait expliquer, vendredi 6 décembre, au vice-premier ministre sud-coréen chargé des affaires économiques les subtilités du processus de décision en France et notamment lui faire comprendre que le gouvernement n'a aucune autorité sur la Commission de privatisation.

« *Nous ne devons pas laisser le moindre doute. La France a besoin des investissements étrangers* » assurait pour sa part Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, dans un entretien au *Financial Times*, paru vendredi 6 décembre. « *Les candidats ne manquaient pas de qualité ou d'honneur. L'honneur de Daewoo n'a jamais été en question. En aucun cas, les candidats n'ont failli à leurs obligations* » a tenu à souligner M. Arthuis.

Philippe Le Cœur

La France a entamé son capital de confiance en Asie

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

La suspension de la privatisation de Thomson, donc du rachat de Thomson Multimédia par le sud-coréen Daewoo, affecte l'image de la France dans une région avec laquelle Jacques Chirac souhaite pourtant entretenir des rapports privilégiés. « *Nous avons demandé à notre ambassade à Paris d'obtenir une explication du gouvernement français au sujet de la décision* », a indiqué jeudi 5 décembre à Séoul le ministère des affaires étrangères, qui considère le refus fait à Daewoo comme « *une affaire nationale* ».

L'affaire est présentée, ici, comme une rebuffade à l'égard d'un groupe asiatique qui avait pourtant fait une offre attrayante pour la France en terme d'emploi. Daewoo Electronics paye d'ailleurs le prix de cet échec : son titre a perdu près de 4 % jeudi à la Bourse de Séoul, déprimée par la décision du gouvernement français. Ce revirement français pourrait avoir des répercussions sur la dynamique du dialogue amorcé avec l'Union européenne. Si le gouvernement singapourien en a pris l'initiative en octobre 1994, c'est la France qui a saisi la balle au bond et c'est Jacques Chirac qui a donné un certain souffle au premier sommet entre les Quinze de l'Union et les Dix de l'Asie orientale, à Bangkok en mars.

Dans la foulée, plusieurs membres du gouvernement français ont sillonné la région et Paris a organisé en octobre un premier Forum d'affaires Asie-Europe. Le chef de l'Etat français s'est lui-même rendu au Japon en novembre. Toutefois, le dialogue euro-asiatique tarde à se doter d'une substance et la première conférence de l'OMC, la semaine prochaine à Singapour, risque de souligner les divergences d'intérêts entre Européens et Asiatiques sur les règles du commerce international.

Après avoir marqué quelques points, la France devra à nouveau tenter de convaincre l'Asie orientale qu'elle demeure un champ intéressant d'investissements et un partenaire qui, sans être privilégié, mérite toujours l'attention.

Jean-Claude Pomonti

Des menaces sur la coopération franco-allemande

À QUELQUES JOURS du « sommet », lundi 9 décembre à Nuremberg, entre Helmut Kohl et Jacques Chirac, qui doivent débattre de la coopération entre leurs deux pays en matière de défense, la suspension de la privatisation de Thomson – même si le groupe Lagardère reste dans la course – risque de semer le trouble chez nos partenaires allemands. Outre-Rhin, le ministère de la défense et les industriels concernés, en priorité le groupe DASA (Daimler Benz), peuvent considérer que la situation reste trop ambiguë et encore suffisamment confuse pour que puissent être arrêtées les décisions concrètes en attente sur un éventuel rapprochement en matière de satellites militaires et de missiles.

Comme l'a admis, dès mercredi soir 4 décembre, à l'issue d'une réunion au Palais-Bourbon avec des membres de la commission de la défense du Bundestag, le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Jacques Boyon, le « *blocage* » qui est intervenu n'affecte pas seulement le dossier Thomson-Matra. « *Il met en cause aussi*, a-t-il dit, *d'autres sociétés partenaires et des coopérations internationales.* »

Le groupe Matra – mais aussi Aerospatiale, dont le PDG, Yves Michot, a estimé récemment que la logique industrielle aurait dû plutôt imposer une alliance tripartite Thomson-Aerospatiale-Dassault – est une pièce maîtresse de la restructuration de l'industrie électronique de défense en France et en Europe, par ses liens avec DASA et avec British-Aerospace. Mais il apparaît aujourd'hui fragilisé dès lors que la commission de privatisation a jeté des doutes sur son montage de reprise de Thomson.

Certes, le gouvernement a tranché : il s'agit de bâtir un grand groupe dans l'espace et l'aéronautique, où les métiers sont à long cycle, à marché restreint par nature et où la fusion Dassault-Aerospatiale s'impose, et un autre grand groupe dans l'électronique de défense, où les métiers sont à cycle plus court, à grande consommation et où Thomson autant que Matra-défense-espace sont incontournables et complémentaires. Mais il n'empêche que, pour les partenaires européens de la France, il existe des recoupements entre les deux secteurs d'activités, notamment entre Matra et Aerospatiale, et, par exemple, DASA est en droit de se demander si la France, comme elle l'a affirmé, a réellement l'intention – et pour combien de temps ? – de maintenir deux filières industrielles qui seraient concurrentes dans les satellites et les missiles. Si d'autres réflexions survenaient après la suspension de la privatisation de Thomson, les partenaires européens ne manqueront pas de demander à connaître l'état des programmes d'armement que la France est décidée à conserver ou à développer, dans le but de comprendre à quelle remise en ordre elle procède dans la restructuration de son industrie de défense.

Le gouvernement français a d'autant plus intérêt à clarifier sa position que, sous la contrainte budgétaire, se renforce en Allemagne le camp des responsables réticents à attribuer des crédits aux satellites militaires, voire aux projets de missiles en cours avec la France. Les députés du Bundestag, à Paris, ont expliqué que les programmes d'avions de combat et d'hélicoptères devaient être sauvegardés et que les autres projets ne le seront que si le budget allemand était « *consolidé* ».

Jacques Isnard

La Cour de cassation précise la portée des plans sociaux

LA CHAMBRE sociale de la Cour de cassation a rendu, mercredi 3 décembre, trois arrêts importants sur la procédure à suivre en matière de licenciements collectifs. Ils concernent Framatome, Majorette, et IBM.

Les deux premiers cas sont liés. En 1994, Framatome Connectors France restructure certains services et transfère vingt-quatre personnes de Versailles à Champagne (Sarthe). La société informe et consulte le comité central d'entreprise (CCE) et le comité de l'établissement (CE) concerné dans le cadre de l'article L 432-1 du code du travail. En revanche, comme un accord est trouvé avec quinze salariés et que la société n'a plus que neuf licenciements à prononcer, soit moins que le seuil à partir duquel un plan social doit être élaboré, elle refuse de mettre en œuvre la procédure de consultation dans le cadre de l'article L 321-3 qui concerne les licenciements collectifs.

Au contraire, le CCE et le CE plaident que la réorganisation concerne vingt-quatre personnes et qu'il y a donc lieu à établir un plan social. Le tribunal des référés, puis la cour d'appel donnent raison aux représentants des salariés, mais Framatome se pourvoit en cassation. En vain. La Cour de cassation a estimé que, « *en l'espèce, les juges du fond ont constaté que la restructuration (...) conduisait à proposer à vingt-quatre salariés la modification d'un élément essentiel de leur contrat de travail et par conséquent à envisager le licenciement de ces salariés ou à tout le moins la rupture de leurs contrats de travail pour motif économique* ». Conséquence : « *L'employeur était tenu d'établir et de mettre en œuvre un plan social.* »

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Le cas de Majorette n'est pas très différent. La société a proposé en juin 1995 à quatorze salariés de Rilleux-la-Pape (Rhône) de les transférer à Roissy, ce qui constitue une modification du contrat de travail. Avant toute réponse des intéressés, le comité d'entreprise et la CFDT demandent au tribunal des référés d'ordonner à la société de retirer les notifications individuelles et de dresser un plan social dans le cadre de l'article L 321-2 du code du travail. La cour d'appel a rejeté cette demande estimant que l'employeur n'est tenu d'engager la procédure de licenciement qu'après le refus exprimé des salariés. A tort, estime la Cour de cassation. Dans un attendu semblable à celui de Framatome, celle-ci estime qu'« *en application de l'alinéa 2 de l'article L 321-1 du code du travail* », Majorette aurait dû établir un plan social.

Par ces deux arrêts, la Cour estime donc qu'un plan social doit être élaboré en amont et non en aval du projet de suppressions d'emplois et elle assimile à des licenciements toute rupture du contrat de travail pour motif économique.

L'arrêt IBM concerne l'ordre des licenciements. En juin 1994, la direction annonce la suppression de 174 emplois par le biais de préretraites, de reclassements sur Montpellier ou de reclassements temporaires à l'usine de Corbeil-Essonnes. Là encore le syndicat voulait la mise en œuvre d'un plan social. La cour d'appel l'a débouté. A juste titre, estime la Cour de cassation. Selon celle-ci, l'employeur n'est tenu d'établir « *des critères fixant l'ordre des licenciements que lorsqu'un licenciement pour motif économique est décidé* ». Or IBM se bornait à prévoir des préretraites et des reclassements mais n'avait pas décidé d'effectuer des licenciements.

Un quatrième arrêt concerne le statut du treizième mois. Il oppose la CFDT et la société Saméto-Technifil. La Cour a rappelé que lorsqu'un treizième mois relevait d'un usage (statut collectif) et non d'un contrat de travail, sa dénonciation ne constituait pas une modification substantielle du contrat de travail.

Frédéric Lemaître

Les agents de l'ex-Air Inter devraient être soumis au statut d'Air France

La fusion est prévue pour septembre 1997

LA FUSION des compagnies aériennes publiques Air France et Air France Europe (ex-Air Inter), décidée le 4 juillet par le président d'Air France, Christian Blanc, est entrée, vendredi 6 décembre, dans une phase active. Dans la matinée, se sont ouvertes deux réunions simultanées des comités centraux d'entreprise, l'une à Paray-Vieille-Poste, près de l'aéroport d'Orly, siège de la compagnie intérieure, l'autre à Roissy, dans les locaux de la maison mère, Air France.

L'objectif théorique est la réalisation de la fusion pour le 1er avril 1997, date de l'ouverture totale du ciel européen à la concurrence. Dans la réalité, compte tenu des délais juridiques et sociaux nécessaires pour intégrer l'ensemble des 47 000 salariés (36 000 pour Air France, 11 000 pour sa filiale) au sein de la même entreprise, qui sera baptisée Groupe Air France, la fusion ne sera bouclée au mieux que fin septembre 1997, avec effet rétroactif au 1er avril. Durant les six mois de transition, Air France prendra l'ex-Air Inter en charge par le biais d'une location-gérance.

Du point de vue social, les salariés de la compagnie intérieure, régie par des conventions collectives et des accords d'entreprise, se verraient proposer d'être soumis au statut d'Air France, sans modification du contrat de travail. Des conventions seront négociées pour compléter le statut d'Air France sur les différences les plus marquantes des deux entreprises (congés maternité, temps travaillés, horaires de travail...).

Cette fusion ne devrait pas entraîner de gros changements pour le personnel au sol. Il n'en va pas de même pour le personnel navigant, en particulier les pilotes d'Air France Europe, qui ont refusé, contrairement à leurs collègues d'Air France, de réduire leurs salaires, ce qui avait amené M. Blanc à dénoncer leur convention au début de l'année, puis à renoncer au maintien d'une compagnie intérieure distincte. En tout état de cause, ce passage sous statut Air France sera provisoire pour les navigants, puisqu'une convention collective nationale est en cours d'élaboration avec l'Etat (*Le Monde* du 6 décembre). Elle devra s'appliquer à terme à toutes les compagnies aériennes françaises, y compris à Air France... après sa privatisation.

Pascal Galinier

Airbus resserre ses liens avec l'italien Alenia

LA FIRME aéronautique Alenia (filiale du groupe public italien Finmeccanica) se rapproche un peu plus d'Airbus. Sans pour autant entrer dans le capital du consortium européen, auquel participent l'allemand Daimler Benz Aerospace (37,9 %), le français Aerospatiale (37,9 %), le britannique British Aerospace (20 %) et l'espagnol Casa (4,2 %), Alenia va participer à plusieurs des nouveaux programmes d'Airbus. Selon un communiqué publié vendredi 6 décembre, le groupe italien sera associé au projet de quadriréacteur de grande capacité, l'A3 XX, ainsi qu'au développement des nouveaux dérivés de l'A340. Concernant l'avion de cent places, Airbus et Alenia créent une société commune pour développer ce produit dont l'un des premiers clients devrait être la Chine. L'accord précise que cet appareil, qui aura des « *points communs* » avec l'A320, « *fera partie de la gamme Airbus* ».

DÉPÊCHES

■ **GEC : le groupe britannique (énergie,transports, armement)** a annoncé vendredi 6 décembre une chute de 35 % de son bénéfice imposable à 261 millions de livres (2,2 milliards de francs) au premier semestre 1996. Son nouveau patron, George Simpson, a décidé de passer une charge pour restructuration de 1,4 milliard de francs. Il a annoncé une « *révision fondamentale* » de son organisation et de son management.

■ **BRITISH GAS : le groupe britannique a confirmé jeudi 5 décembre** qu'il se scindra en deux compagnies distinctes, Centrica (activité de ventes aux particuliers de gaz au Royaume-Uni) et BG (transport et stockage de gaz, Transco, ainsi que production et exploration gazière). La scission sera réalisée le 17 février 1997, après approbation des actionnaires.

■ **ELF : des assemblées générales du personnel devaient se réunir vendredi 6 décembre** dans les trois raffineries du groupe en grève pour étudier les propositions de la direction portant sur une hausse de 1,5 % des salaires, une prime de 2 500 francs et trois mois de départ anticipé en retraite. Selon la CFDT, ces mesures ne font pas partie des revendications de l'intersyndicale qui demande le maintien de l'emploi, la réduction du temps de travail et la retraite à cinquante-cinq ans pour les postés.

■ **CRÉDIT FONCIER : huit députés de la majorité se sont associés**, à l'initiative de Jean-Jacques Guillet (RPR, Hauts de Seine) pour créer un comité de suivi du dossier Crédit foncier de France. M. Arthuis devrait être entendu le 10 décembre par la commission des finances de l'Assemblée.

■ **WORMS ET CIE : le groupe dirigé** par Nicholas Clive Worms a décidé jeudi 5 décembre, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale le 12 juin, de transformer son statut de commandite en celui de société anonyme avec conseil de surveillance et directoire.

■ **NEWMONT MINING : le groupe minier américain** a lancé, jeudi 5 décembre, une offre publique d'achat de 2 milliards de dollars (10,4 milliards de francs) sur son concurrent Santa Fe Pacific. Newmont Mining, qui propose une fusion par échange d'actions, deviendrait le premier producteur d'or d'Amérique du Nord, avec 47 millions d'onces de réserves. Le groupe Santa Fe n'a pas réagi à cette offre.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a chuté de 3,19 %. L'indice Nikkei a perdu 667,20 points, à 20 276,70 points, après les déclarations du président de la Fed sur *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés.

■ **LE DOLLAR** perdait du terrain vendredi 6 décembre à Tokyo. Le billet vert valait 112,10 yens, contre 112,37 yens jeudi soir à New York et 112,57 yens en début de séance à Tokyo.

■ **L'OR** a ouvert en hausse vendredi 6 décembre sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 370,90-371,10 dollars contre 369,00-369,50 dollars, la veille.

■ **L'ENCOURS** des sicav totalisait 1 628,3 milliards de francs à la fin novembre, soit un gain de 16,7 milliards sur un mois et de 109,5 milliards depuis le début 1996 selon Europerformance.

■ **LES RÉSERVES** de change de la Banque de France ont diminué de 540 millions de francs pour la semaine du 21 au 28 novembre à 121,60 milliards de francs, selon le Crédit lyonnais.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

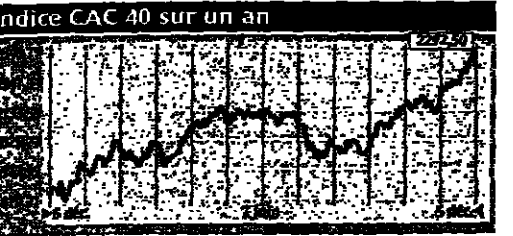
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris perd 70 points à la mi-journée

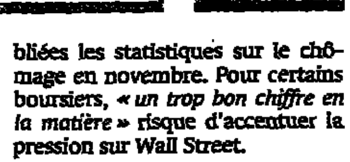
LA BOURSE DE PARIS a « dévissé » vendredi 6 décembre dès l'ouverture abandonnant 2,01 %. Pis, loin de se calmer, le mouvement baissier s'est accéléré à la mi-journée l'indice CAC 40 affichant un recul de 3,04 % à 2 222,70 points. Ce décrochage est intervenu derrière les marchés asiatiques, qui ont lourdement accusé le coup après les déclarations d'Alan Greenspan, le président de la Fed, sur l'inflation et l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés financiers. Cette baisse ne s'effectuait pas dans le vide : le marché était très actif avec un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs sur le règlement mensuel.

Les marchés des actions et des obligations avaient atteint leur plus haut niveau de l'année le 3 décembre sur des espoirs de baisse des taux à court terme en Europe mais aussi aux Etats-Unis. Les déclarations d'Alan Greenspan remettent en cause ces anticipations. Le président de la Fed a dit que la croissance actuelle aux Etats-Unis n'avait pas éliminé les risques de l'inflation. Les milieux financiers redoutent les réactions de Wall Street à ces déclarations, vendredi, le jour où seront publiées les statistiques sur le chômage en novembre. Pour certains boursiers, *« un trop bon chiffre en la matière »* risque d'accentuer la pression sur Wall Street.

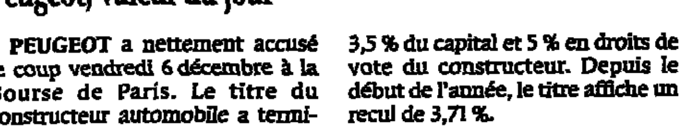
Indice CAC 40 sur un an



CAC 40/5 jours

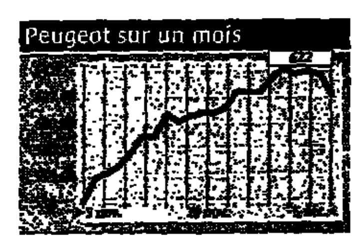


Peugeot, valeur du jour

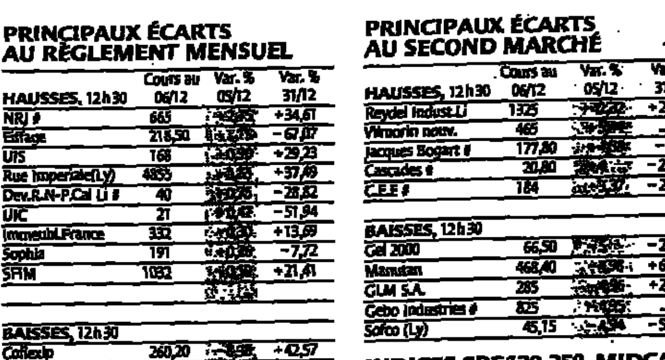


PEUGEOT a nettement accusé le coup vendredi 6 décembre à la Bourse de Paris. Le titre du constructeur automobile a terminé la séance sur un recul de 2,51 %, à 622 francs. Les transactions ont porté sur 485 000 titres. Les analystes estiment que l'action Peugeot a été victime du reclassement effectué par Michelin d'une partie de sa part dans le constructeur automobile. Le fabricant de pneumatiques, qui a cédé 2,6 % du capital de Peugeot, conserve près de 3,5 % du capital et 5 % en droits de vote du constructeur. Depuis le début de l'année, le titre affiche un recul de 3,71 %.

Peugeot sur un mois



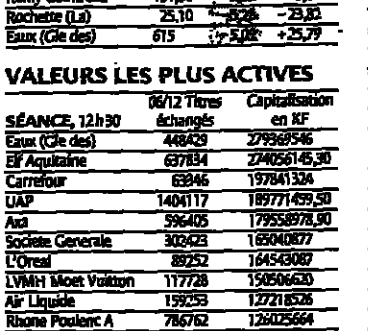
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
NRJ #	665	[illegible]	+34,61
Eiffage	218,50	[illegible]	−67,07
UIS	168	[illegible]	+29,23
Rue Imperiale(Ly)	4855	[illegible]	+37,49
Dev.R.N-P.Cal Li #	40	[illegible]	−28,82
UIC	21	[illegible]	−51,94
Immeubl.France	332	[illegible]	+13,69
Sophia	191	[illegible]	−7,72
SFIM	1032	[illegible]	+21,41

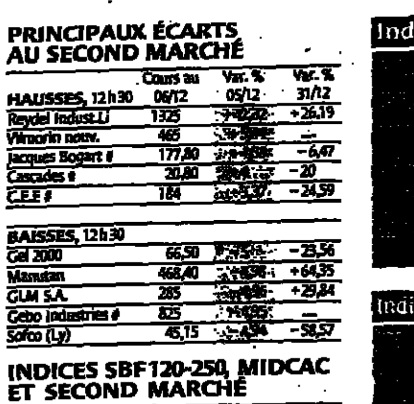
BAISSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Coflexip	260,20	[illegible]	+42,57
Havas	357	[illegible]	−8,10
Bancaire (Cie)	581	[illegible]	+6,02
Legris Indust.	222	[illegible]	+39,27
Gr.Zannier (Ly) #	111,90	[illegible]	+89,66
Rhone Poulenc A	157,80	[illegible]	+50,42
Casino Guich.ADP	176	[illegible]	+63,79
Remy Cointreau	131,60	[illegible]	−15,64
Rochette (La)	25,10	[illegible]	−23,80
Eaux (Cie des)	615	[illegible]	+25,79

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	06/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Cie des)	448429	279369546
Elf Aquitaine	637834	274056145,30
Carrefour	63946	197841324
UAP	1404117	189771459,50
Axa	596405	179558978,90
Societe Generale	303423	165040877
L'Oreal	89252	164543087
LVMH Moet Vuitton	117728	150506620
Air Liquide	159253	127218526
Rhone Poulenc A	786762	126025664

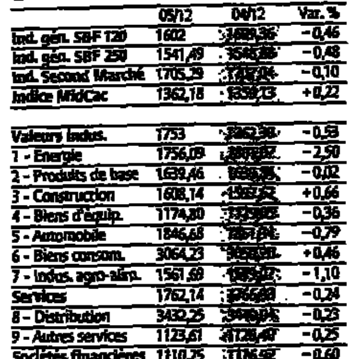
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



HAUSSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Reydel Indust.Li	1325	[illegible]	+26,19
Vilmorin nouv.	465	[illegible]	—
Jacques Bogart #	177,80	[illegible]	−6,47
Cascades #	20,80	[illegible]	−20
C.E.E #	184	[illegible]	−24,59

BAISSES, 12h30	Cours au 06/12	Var. % 05/12	Var. % 31/12
Gel 2000	66,50	[illegible]	−23,56
Manutan	468,40	[illegible]	+64,35
GLM S.A.	285	[illegible]	+29,84
Gebo Industries #	825	[illegible]	—
Sofco (Ly)	45,15	[illegible]	−58,57

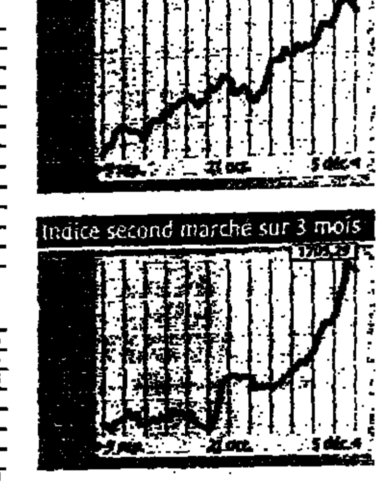
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



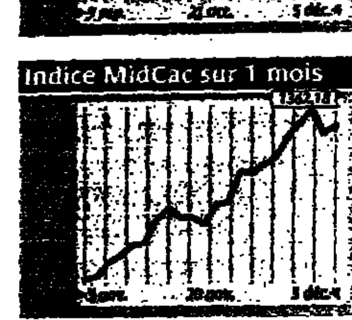
	05/12	04/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1602	[illegible]	−0,46
Ind. gén. SBF 250	1541,49	[illegible]	−0,48
Ind. Second Marché	1705,29	[illegible]	−0,10
Indice MidCac	1362,18	[illegible]	+0,22
Valeurs Indus.	1753	[illegible]	−0,53
1 - Energie	1756,09	[illegible]	−2,50
2 - Produits de base	1639,46	[illegible]	−0,02
3 - Construction	1608,14	[illegible]	+0,66
4 - Biens d'équip.	1174,80	[illegible]	−0,36
5 - Automobile	1846,68	[illegible]	−0,79
6 - Biens consom.	3064,23	[illegible]	+0,46
7 - Indus. agro-alim.	1561,69	[illegible]	−1,10
Services	1762,14	[illegible]	−0,24
8 - Distribution	3432,25	[illegible]	−0,23
9 - Autres services	1123,61	[illegible]	−0,25
Sociétés financières	1110,25	[illegible]	−0,60
10 - Immobilier	709,09	[illegible]	—
11 - Services financ.	1091,02	[illegible]	−0,52
12 - Sociétés invest.	1474,32	[illegible]	−1,08

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Baisse brutale à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a chuté de 3,19 %, vendredi 6 décembre, sa plus forte baisse de l'année, dans un marché qu'ont fait paniquer les dernières déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan. Le patron de la banque centrale américaine s'est inquiété, jeudi soir, de l'*« exubérance irrationnelle »* qui à son avis influence les marchés boursiers depuis quelque temps. Ces propos ont fait craindre un coup d'arrêt de l'envolée de Wall Street et suscité, du coup, des dégagements massifs. L'indice Nikkei a perdu 667,20 points, à 20 276,70 points.

La veille, Wall Street s'était raffermi, à l'issue d'une séance irrégulière, en dépit d'une remontée des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones avait gagné 14,16 points, soit 0,22 %, à 6 437,10 points. A Wall Street, les gérants de portefeuilles ont fait une pause dans l'attente de la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi. En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère hausse. L'indice Footsie a gagné 6 points, soit 0,15 %, à 4051,2 points. Pour la première fois, la Bourse de Francfort a terminé au-dessus des 2 900 points en séance officielle. L'indice DAX a progressé de 1,53 % à 2 909,91 points.

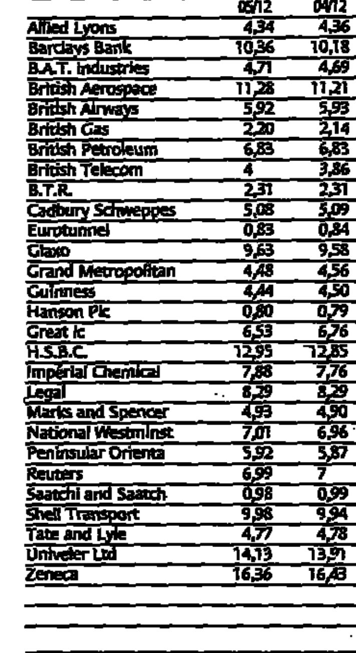
INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/12	Cours au 04/12	Var. en %
Paris CAC 40	2295,95	2308,59	−0,55
New-York/DJ indus.	6441,95	6423,94	+0,30
Tokyo/Nikkei	20943,90	[illegible]	+1,36
Londres/FT100	4064,50	4045,20	+0,47
Francfort/Dax 30	2909,91	2866,97	+1,51
Frankfort/Commer.	1006,18	991,87	+1,44
Bruxelles/Bel 20	2261,91	2265,65	−0,17
Bruxelles/Général	1891,12	1894,25	−0,17
Milan/MIB 30	961	961	—
Amsterdam/Gé. Cbs	426,20	423,80	+0,56
Madrid/Ibex 35	409,53	408,86	+0,16
Stockholm/Affarsal	1824,56	1824,56	—
Londres FT30	2806,50	2798,38	+0,29
Hong Kong/Hang S.	13491,60	13434,28	+0,43
Singapour/Strait t	2214,17	2194,36	+0,89

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

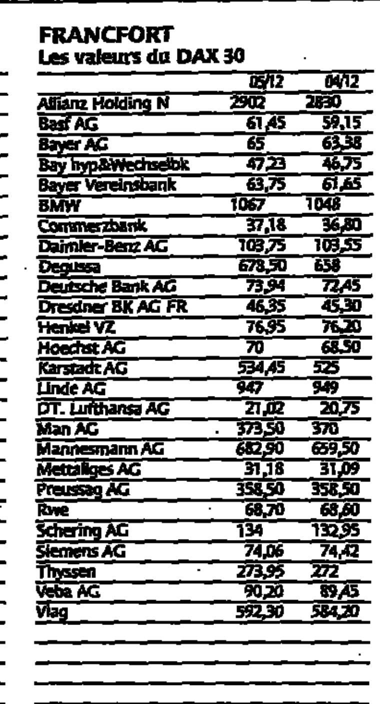
	05/12	04/12
Alcoa	64,37	62,50
American Express	51,75	51,62
Allied Signal	70	69,62
AT & T	38,50	38,62
Bethlehem	9	8,62
Boeing Co	96,37	97,37
Caterpillar Inc.	77,75	77
Chevron Corp.	66	65
Coca-Cola Co	49,25	49,50
Disney Corp.	71,87	71,87
Du Pont Nemours&Co	97,87	96
Eastman Kodak Co	80,87	80,62
Exxon Corp.	95	94
Gén. Motors Corp.H	58,87	58,37
Gén. Electric Co	97,50	99
Goodyear T & Rubbe	49	48,75
IBM	158,37	161,75
Intl Paper	42,37	41,37
J.P. Morgan Co	93,75	93,62
Mc Don Dougl	52,87	52,75
Merck & Co.Inc.	79,12	80,75
Minnesota Mng.&Mfg	82,50	82,75
Philip Moris	108	105,25
Procter & Gamble C	103,25	104,37
Sears Roebuck & Co	49	49,25
Texaco	100,62	99,12
Union Carb.	44,87	44,37
Utd Technol	134,25	134,25
Westingh. Electric	18,50	18,37
Woolworth	23,37	24

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



	05/12	04/12
Allied Lyons	4,34	4,36
Barclays Bank	10,36	10,18
B.A.T. industries	4,71	4,69
British Aerospace	11,28	11,21
British Airways	5,92	5,93
British Gas	2,20	2,14
British Petroleum	6,83	6,83
British Telecom	4	3,86
B.T.R.	2,31	2,31
Cadbury Schweppes	5,08	5,09
Eurotunnel	0,83	0,84
Glaxo	9,63	9,58
Grand Metropolitan	4,48	4,56
Guinness	4,44	4,50
Hanson Plc	0,80	0,79
Great Ic	6,53	6,76
H.S.B.C.	12,95	12,85
Impérial Chemical	7,88	7,76
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,93	4,90
National Westminst	7,01	6,96
Peninsular Orienta	5,92	5,87
Reuters	6,99	7
Saatchi and Saatch	0,98	0,99
Shell Transport	9,98	9,94
Tate and Lyle	4,77	4,78
Univeler Ltd	14,13	13,91
Zeneca	16,36	16,43

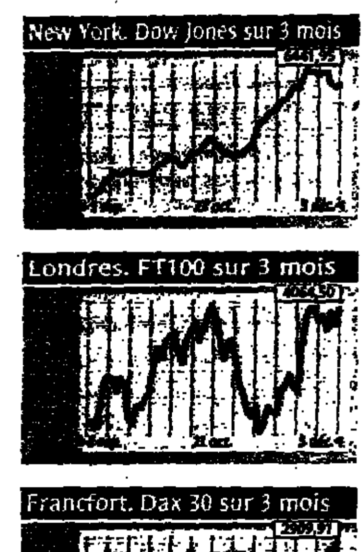
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



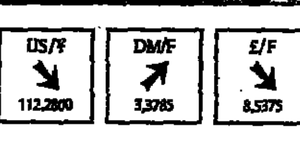
	05/12	04/12
Allianz Holding N	2902	2830
Basf AG	61,45	59,15
Bayer AG	65	63,38
Bay hyp&Wechselbk	47,23	46,75
Bayer Vereinsbank	63,75	61,65
BMW	1067	1048
Commerzbank	37,18	36,80
Daimler-Benz AG	103,75	103,55
Degussa	678,50	658
Deutsche Bank AG	73,94	72,45
Dresdner BK AG FR	46,35	45,30
Henkel VZ	76,95	76,20
Hoechst AG	70	68,50
Karstadt AG	534,45	525
Linde AG	947	949
DT. Lufthansa AG	21,02	20,75
Man AG	373,50	370
Mannesmann AG	682,90	659,50
Mettallges AG	31,18	31,09
Preussag AG	358,50	358,50
Rwe	68,70	68,60
Schering AG	134	132,95
Siemens AG	74,06	74,42
Thyssen	273,95	272
Veba AG	90,20	89,45
Viag	592,30	584,20

New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



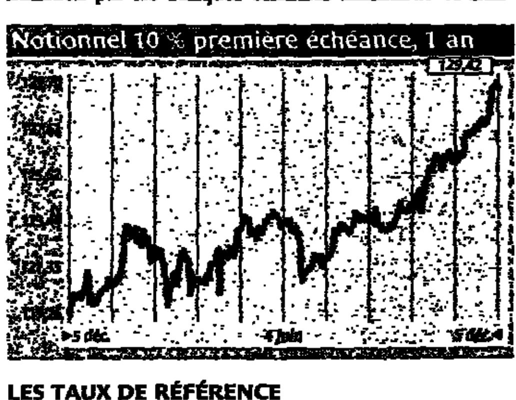
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Net recul initial du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur un très vif recul, vendredi 6 décembre. Le marché a été douché par les propos du président de la Réserve fédérale sur *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés. Dès l'ouverture, il perdait 76 centièmes à 128,46. La veille, ce même contrat avait déjà terminé en net recul après le maintien par les banques centrales allemande et française de leurs taux directeurs, et à la veille de la publication des chiffres de chômage aux Etats-Unis. Le contrat échéance décembre avait perdu 32 centièmes à 129,22 en clôture et 60 centièmes par rapport à ses plus hauts niveaux atteints en début d'après-midi. Malgré les faibles anticipations de baisse de taux allemands jeudi, le maintien par la Bundesbank de ses taux directeurs a pesé sur les marchés obligataires des deux côtés du Rhin.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,34	5,61	6,56	1,60
Allemagne	3	5,63	6,55	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,33	7,46	2,20
Italie	7,93	7,54	8,06	3,40
Japon	0,47	2,46	—	0,20
Etats-Unis	5,75	6,06	6,38	2,98

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/12	Taux au 04/12	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,29	4,33	103,04
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,04	5,15	106,23
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,57	107,51
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,86	5,97	107,08
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,43	6,56	110,38
Obligations françaises	5,80	5,90	107,39
Fonds d'État à TME	−2,15	−2,14	101,69
Fonds d'État à TRE	−1,91	−1,98	102,20
Obligat. franç. à TME	−1,98	−1,82	101,74
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,51

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 05/12	Vente 05/12	Achat 04/12	Vente 04/12
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,31	3,43	3,33	3,45
3 mois	3,34	3,46	3,36	3,48
6 mois	3,36	3,46	3,40	3,52
1 an	3,43	3,56	3,45	3,57
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 3 mois	3,4531	—	3,4570	—
Pibor Francs 6 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 9 mois	3,4844	—	3,4766	—
Pibor Francs 12 mois	3,5000	—	3,4922	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1771	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1771	—	4,1719	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1979	—	4,1927	—

MATIF

Échéances 05/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	186521	129,42	129,78	129,14	129,22
Mars 97	26912	129,42	129,80	129,18	129,26
Juin 97	104	128,26	128,60	128,16	128,10
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	11597	[illegible]	96,59	96,56	96,55
Mars 97	19236	96,60	96,65	96,58	96,60
Juin 97	7080	96,60	96,64	96,56	96,58
Sept. 97	4368	[illegible]	96,61	96,54	96,55
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	2146	[illegible]	96,70	95,98	96,16
Mars 97	1105	[illegible]	96,28	95,70	95,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	14684	[illegible]	2324,50	2289	2295
Janvier 97	33	[illegible]	2325	2301	2299,50
Février 97	—	[illegible]	—	[illegible]	2305
Mars 97	193	2329	2332	2311,50	2311

LES MONNAIES

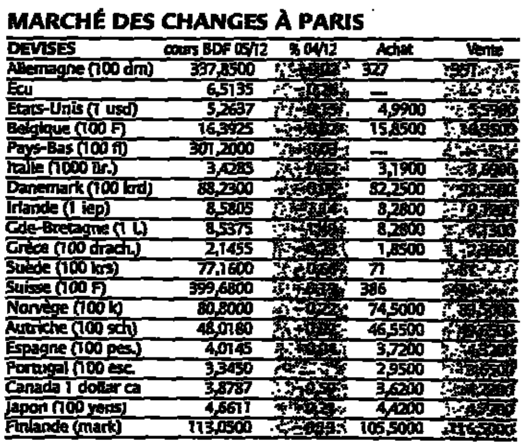
US/F ↘ 5,2637 | US/DM ↘ 1,5501 | US/¥ ↘ 112,2800 | DM/F ↗ 3,3785 | £/F ↘ 8,5375

Le dollar décroche

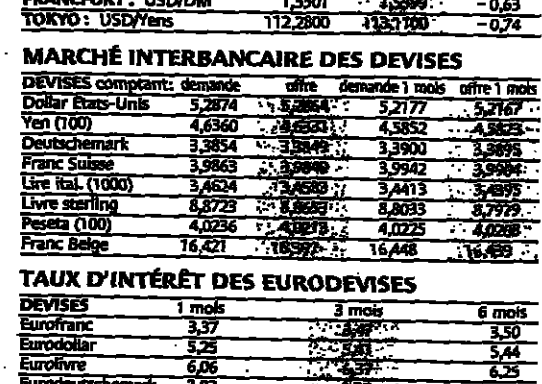
LE DOLLAR a ouvert en baisse vendredi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il se négociait à 5,1982/1992 francs, contre 5,2617/2627 francs la veille en clôture. En revanche, le deutschemark variait peu à 3,3788 francs contre 3,3780 francs la veille en clôture.

La veille, après une brève incursion au-delà du seuil des 3,38 francs face au mark dans l'après-midi, le franc est resté toute la journée ancré sous ce seuil, à l'abri de fortes fluctuations depuis que le débat sur son décrochage s'est apaisé en France. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a réaffirmé à Londres que rien de justifiait une dévaluation du franc, ajoutant que cette opinion était partagée par les marchés financiers. Le maintien des taux de la Bundesbank, s'il n'a pas provoqué de grandes surprises, a pourtant été diversement accueilli. Quelques opérateurs n'excluent pas une petite baisse au cours des prochains mois.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 05/12	% 04/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8500	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,5135	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2637	[illegible]	4,9900	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3925	[illegible]	15,8500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,2000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4285	[illegible]	3,1900	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2300	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,5805	[illegible]	8,2800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,5375	[illegible]	8,2800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1455	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	77,1600	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	399,6800	[illegible]	386	[illegible]
Norvège (100 k)	80,8000	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0180	[illegible]	46,5500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0145	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8787	[illegible]	3,6200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6611	[illegible]	4,4200	[illegible]
Finlande (mark)	113,0500	[illegible]	105,5000	[illegible]



PARITES DU DOLLAR	06/12	05/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5501	[illegible]	−0,63
TOKYO : USD/Yens	112,2800	[illegible]	−0,74

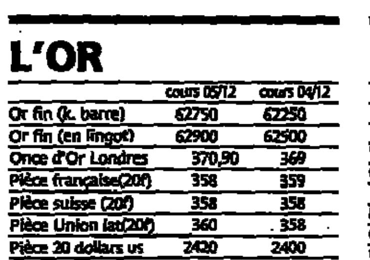
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2874	[illegible]	5,2177	5,2167
Yen (100)	4,6360	[illegible]	4,5852	4,5823
Deutschemark	3,3854	[illegible]	3,3900	3,3895
Franc Suisse	3,9863	[illegible]	3,9942	3,9984
Lire ital. (1000)	3,4624	[illegible]	3,4413	3,4895
Livre sterling	8,8723	[illegible]	8,8033	8,7929
Peseta (100)	4,0236	[illegible]	4,0225	4,0288
Franc Belge	16,421	[illegible]	16,448	16,499

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	[illegible]	3,50
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,44
Eurolivre	6,06	[illegible]	6,25
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,15

L'OR

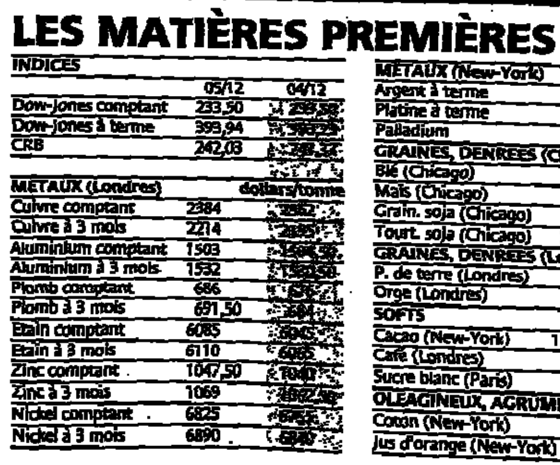


	cours 05/12	cours 04/12
Or fin (k. barre)	62750	62250
Or fin (en lingot)	62900	62500
Once d'Or Londres	370,90	369
Pièce française(20f)	358	359
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	360	358
Pièce 20 dollars us	2420	2400
Pièce 10 dollars us	1290	1290
Pièce 50 pesos mex.	2315	2305

LE PÉTROLE

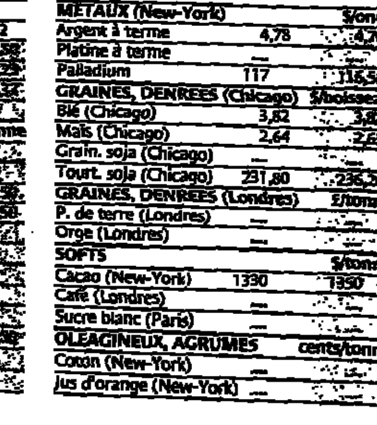
En dollars	cours 05/12	cours 04/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	05/12	04/12
Dow-Jones comptant	233,50	[illegible]
Dow-Jones à terme	393,94	[illegible]
CRB	242,03	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2384	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2214	[illegible]
Aluminium comptant	1503	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1532	[illegible]
Plomb comptant	686	[illegible]
Plomb à 3 mois	691,50	[illegible]
Etain comptant	6085	[illegible]
Etain à 3 mois	6110	[illegible]
Zinc comptant	1047,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1069	[illegible]
Nickel comptant	6825	[illegible]
Nickel à 3 mois	6890	[illegible]



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,78	4,76
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	117	116,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,82	3,82
Maïs (Chicago)	2,64	2,65
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	231,80	236,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1330	1350
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-3,74 %
CAC 40 : 2206,77

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	946	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	800,20	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Renault (T.P.)	1615	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1854	[illegible]	- 8,30	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1226	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	- 1,95	[illegible]
Accor	660	[illegible]	- 3,48	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	164,90	[illegible]	- 4,36	[illegible]
Air Liquide	820	[illegible]	- 4,51	[illegible]
Alcatel Alsthom	457	[illegible]	- 4,04	[illegible]
Axa	305,90	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Axime	599	[illegible]	- 2	[illegible]
Bail Investis.	775	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Bancaire (Cie)	618	[illegible]	- 5,98	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	[illegible]	[illegible]	- 0,98	50
Volkswagen A.G #	2030	2010	- 2,54	5
Volvo (act.B) #	118	115	+ 2,48	2
Western Deep #	157,10	161	- 1,90	50
Yamanouchi #	110,10	108	- 3,17	—
Zambia Copper	6,30	6,10		

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	[illegible]
Commerzbank AG	126,50	121
Fiat Ord	15,70	15,95
Gevaert	329	329
Gold Fields South	122	122
Kubota Corp	29	29
[illegible]	10,05	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 6 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin Cl.	◆	725	725
Crédit Gén.Ind.	◆	21,20	21,20
Générale Occidentale	◆	64,35	64,35
Mumm	●	1325	1325
Sté lecteurs du Monde	◆	164	164

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Thésora D	871,89	863,26
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37453,44	37453,44
Actimonétaire D	30497,40	30497,40
Cadence 1 D	1088,85	1078,97
Cadence 2 D	1075,59	1064,94
Cadence 3 D	1079,69	1069
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intersélection France D	1772,44	[illegible]
S.G. France opport. C	1709,23	1675,72
S.G. France opport. D	1568,75	1537,99
Sogenfrance C	1447,78	1419,39
Sogenfrance D	306,60	303,56
Sogépargne D	1923,28	1885,57
Soginter C		
Fonds communs de placements		
Favor D	1278,94	1258,86
Sogefiance D	1701,96	1685,11
Sogenfrance Tempo D	158,33	158,33

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

ALPINISME Une expédition franco-chinoise dirigée par le guide chamoniard Serge Koenig envisage d'ouvrir une « directissime » dans la face nord de l'Everest en 1997. D'énormes moyens financiers et techniques doivent être mis en œuvre pour accomplir cette ascension à l'aide de cordes fixes et avec le secours de bouteilles d'oxygène. ● CE PROJET baptisé « Alliance 8848 » a pour ambition, au-delà de la conquête du sommet, de permettre l'accès aux marchés asiatiques des industriels français qui soutiennent l'entreprise. ● DE NOMBREUX guides ont refusé d'y participer soit en raison du choix technique soit en raison de la domination exercée par les Chinois sur le Tibet. ● LE PRÉSIDENT du comité himalayen Robert Paragot s'étonne, pour sa part, de l'interdit qui frapperait les alpinistes alors que les touristes peuvent se rendre au Tibet.

L'amitié franco-chinoise peut-elle être célébrée au sommet de l'Everest ?

Le guide chamoniard Serge Koenig pilote un projet d'ascension de la face nord de l'Everest par une voie nouvelle de haute difficulté. Cette expédition fait l'objet d'une vive opposition en raison de la technique lourde retenue et de la situation du Tibet

GRENOBLE
de notre correspondant

Des alpinistes français et chinois projettent de gravir la face nord de l'Everest au cours du printemps 1997 dans le cadre d'une expédition dirigée par le guide chamoniard Serge Koenig. L'entreprise, qui est soutenue par les ministres des sports des deux pays, a obtenu récemment *« l'agrément »* du Comité himalayen de la Fédération française de la montagne (FFM).

Une équipe composée d'une douzaine de grimpeurs souhaite ouvrir un itinéraire direct d'ascension sur le versant tibétain de cette prestigieuse montagne haute de 8 846 mètres. Le « noyau dur » du projet réunit, à l'heure actuelle, trois guides de haute montagne, Michel Fauquet, Christophe Moulin et Gérard Vionnet, professeurs, comme Serge Koenig, à l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) de Chamonix. Un questionnaire a été adressé, il y a plusieurs semaines, à vingt-cinq autres alpinistes et guides renommés. Vingt-trois se sont portés candidats et deux seulement ont répondu négativement à cette proposition.

Ce projet renoue avec les « conquêtes lourdes » menées par les Français dans l'Himalaya jusqu'en 1979, date de l'échec retentissant de l'expédition nationale au K 2 (8 611 mètres). Pour parvenir jusqu'à la cime convoitée des cordes fixes seront posées sur une partie de la voie haute de plus de 2 000 mètres, qui présente les plus grosses difficultés rocheuses au-dessus de 7 500 mètres, et des bouteilles d'oxygène seront à la disposition des grimpeurs et des porteurs d'altitude. Enfin, un laboratoire préssurisable – l'« Abrisphère », réalisé en matériaux composites – sera installé au col Nord (7 000 mètres). Il abritera deux médecins, l'un chinois, l'autre français.

« Nous ne pouvons pas accepter d'avoir un mort en direct », explique Serge Koenig pour justifier l'ampleur des moyens mis en œuvre pour cette conquête. En effet, son ascension devrait être télévisée en direct grâce à l'installation d'un carrégie à proximité du monastère tibétain de Rongbuck (5 200 m), lui-même situé au pied de l'Everest, et accessible par la route depuis la ville de Lhassa. Des hélicoptères et un satellite seront mobilisés ainsi que des cameramen disposés le long de l'itinéraire empruntés par les grimpeurs.

L'aventure himalayenne des professeurs de l'ENSA serait à ce prix, ces derniers n'ayant pu trouver les 2 millions de francs nécessaires à un projet qui était, à l'origine, moins exposé au regard du monde. Aujourd'hui le coût du projet préparé par Serge Koenig s'élève à 20 millions de francs. Cette somme vertigineuse devrait pouvoir être rassemblée grâce au concours d'industriels soucieux de s'implanter sur les marchés chinois et asiatiques et réunis au sein d'une association baptisée Alliance 8 848 dont le président est Jean-Pierre Bouyssonnie.



Appelée Sagarmatha par les Népalais et Chomolungma par les Tibétains, la plus haute montagne du monde (8 848 m) est connue par les Occidentaux sous le nom du géographe britannique qui calcula l'altitude des sommets du sous-continent indien, Everest. Vaincu pour la première fois par le versant népalais (face sud), en 1953, le « toit du monde » ne sera atteint par le versant tibétain (face nord) qu'en 1963 par les Américains Tom Hornbein et Willi Unsoeld. La première ascension sans oxygène en solitaire de cette face nord est réussie en 1980 par l'Italien Reinhold Messner. Les Japonais Takashi Ozaki et Shigehiro ont utilisé en 1980 une variante de l'itinéraire ouvert par les Américains. Cette voie « directe » a été empruntée en style alpin pour la première et unique fois par les Suisses Erhard Loretan et Jean Troillet en 1986. Ils ont bénéficié d'une rare combinaison en période de mousson de temps dégagé et de neige transformée. Le Marseillais Michel Fauquet a pour projet une « directissime » à l'est de la voie tentée sans succès par l'Espagnol Luis Barcenas et le Français Pierre Béghin en 1987.

Cette expédition soulève une tempête dans les milieux de l'alpinisme. Les premiers à se dresser contre ce projet furent les élèves-guides de l'ENSA. Le jour de la remise de leurs diplômes, ils adressèrent à leurs professeurs une motion de protestation, dénonçant pêle-mêle les moyens, *« hors du temps »* mis en œuvre pour gravir l'Everest et la coopération franco-chinoise au cœur d'un *« pays opprimé»*, le Tibet. Il y a quelques jours, cinquante des soixante guides pyrénéens ont signé un texte, lui aussi très critique, qui a circulé lors de l'assemblée générale du syndicat national des guides. *« Les buts avoués de cette expédition, asseoir les entreprises françaises sur le marché chinois et légitimer du même coup les revendications territoriales de la Chine sur le Tibet, nous semblent en totale contradiction avec l'alpinisme tel que nous entendons le pratiquer et l'enseigner (...). Si un tel projet venait à se réaliser il serait difficile dans l'avenir de communiquer au grand public les valeurs de conquérants de l'inutile de notre belle discipline »*, affirme le document, approuvé par une centaine d'autres professionnels.

La compagnie des guides de Chamonix a, pour sa part, refusé de donner son aval à cette expédition. Quant au Club alpin français, il s'inquiète, dans un communiqué publié le 28 novembre, de *« l'orientation très médiatisée et des moyens disproportionnés »* qui découlent du projet franco-chinois. *« C'est en voulant rester dans le seul cadre de l'exploit purement sportif et hors des circuits commerciaux que nous adhérons au courant d'évolution actuel d'un himalayisme de plus en plus léger »*, précise la puissante association d'alpinistes.

Au nom de *« l'éthique de l'alpinisme »*, plusieurs guides comme Christophe Profit ou Patrick Berhault n'ont pas répondu favorablement à la proposition de Serge Koenig, ou hésitent, comme Jean-Christophe Lafaille. Enfin, beaucoup déplorent, comme les guides Claude Jaccoux ou Patrick Gabarrou, *« l'utilisation d'un symbole, l'Everest, pour réunir au sommet Chinois et Français sur le dos des Tibétains »*. *« Il faut que le milieu alpin prenne conscience, enfin, de ce qui se passe au Tibet »*, déclare Patrick Gabarrou, qui conjure ses amis de ne pas *« aller se perdre »* au Tibet. Symboliquement il a ouvert une voie nouvelle dans la face sud du grand Triolet (massif du Mont-Blanc) qu'il a appelé « Tibet libre ».

Serge Koenig reconnaît s'être laissé enfermer dans ce qu'il nomme *« le triangle infernal : médias, entreprises et alpinistes »*. Il estime que son projet himalayen ne pourra pas aboutir en 1997 et qu'il sera probablement reporté d'une année. Il rappelle que les Français ont demandé aux autorités chinoises d'inclure dans leur équipe de grimpeurs, composée de six alpinistes, trois Tibétains. Cette proposition a été acceptée récemment.

Malgré les fortes résistances, le guide maintient son projet intitulé « Alliance au sommet du monde » qu'il souhaite voir couronné par une poignée de main franco-chinoise à 8 848 mètres. *« Cette alliance de deux nations fraternellement unies au milieu d'un territoire écrasé par l'oppression ne tient pas la route »*, regrette Patrick Berhault.

C. F.

Polémique

● **L'alpiniste marseillais Michel Fauquet a déclaré au quotidien *Libération* du jeudi 5 décembre : *« La directissime de la face nord, c'est mon projet. En technique alpine, sans cordes fixes, nous n'aurions aucune chance et sans oxygène, ce sont les Chinois qui n'y arriveraient pas. En 1986, Jean Triollet et Erhard Loretan ont gravi cette face nord en style alpin, mais ils sont hors normes... »***

● **Le Suisse Erhard Loretan, qui est le troisième homme à avoir gravi les quatorze sommets de plus de 8 000 mètres, estime que *« cette directissime avec des difficultés rocheuses au-dessus de 8 000 mètres, c'est un cran au-dessus de notre voie. C'est un bel objectif en cordée alpine, mais, avec des cordes fixes et de l'oxygène, ça n'a pas grand intérêt. Ça m'étonne de la part de Michel Fauquet, qui a fait de belles choses dans l'Himalaya. »***

Les promoteurs de l'expédition

● **Serge Koenig**, 38 ans, est membre de la compagnie des guides de Chamonix. Il a participé à 12 expéditions dont 4 à l'Everest. Il est parvenu une seule fois sur ce sommet en 1988 à l'occasion de l'opération télévisée « Sagarmatha».

● **Michel Fauquet**, 34 ans, est sorti major de la promotion de l'ENSA en 1987. Il a ouvert plusieurs voies de hautes difficultés dans l'Himalaya avec Vincent Fine, notamment en 1983 dans le pilier sud du Baintha Brakk (7285 mètres) et dans la face ouest de la tour Trango (6251 mètres).

● **Christophe Moulin**, 38 ans, est un spécialiste des ascensions solitaires en hiver et des enchaînements. En 1993, il a parcouru en 9 jours les faces nord de la Meije et de l'Ailefroide. Deux ans plus tard, toujours en hiver et en autonomie complète, il enchaînait les faces nord du Râteau, de la Meije et du pic Gaspard

Robert Paragot, président du comité himalayen français

« Pourquoi les touristes français pourraient-ils se rendre au Tibet et pas les alpinistes ? »

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Robert Paragot, soixante-neuf ans, préside depuis 1993 le Comité himalayen et des expéditions lointaines de la Fédérétion française de la montagne (FFM). Cet alpiniste parisien dirigea deux expéditions nationales, organisées l'une dans la face nord du Huascaran (Pérou) en 1966, l'autre au pilier ouest du Makālu (Népal) en 1971.

« Quel est le rôle du Comité himalayen ?

– Il se contente de donner son « agrément » aux expéditions qui le demandent. Il s'agit essentiellement d'un soutien moral aux alpinistes. Nous voulons que ceux qui partent en expédition disposent d'une licence de la Fédération française de la montagne (FFM), et soient ainsi assurés. D'autre part, en cas d'accidents, ils peuvent bénéficier des cautions bancaires déposées au Pakistan et au Népal, pour financer des opérations de secours.

– Le Comité himalayen s'efforce-t-il de promouvoir une certaine éthique de l'alpinisme ?

– Dans le dossier d'agrément figure notamment la « déclaration de Katmandou », qui se réfère à une certaine éthique de l'alpinisme. Elle demande ainsi aux grimpeurs de respecter l'environnement qu'ils traversent. Certains affirment que l'expédition de Serge Koenig ne se conforme pas à ces règles. Comment peut-on dire par avance que cette expédition va polluer plus que les autres la montagne ? Ses responsables disposeront de moyens suffisants, notamment financiers, pour remettre en état la voie qu'ils auront parcourue.

– Quelle attitude comptez-vous avoir à propos de la situation du Tibet ?

– Ce n'est pas le rôle de notre comité de prendre position sur l'opportunité d'une expédition au Tibet. Qu'on nous dise franchement qu'il existe sur cette terre des pays infréquentables pour les Français qui pratiquent l'alpinisme. Si c'est le cas pour la Chine alors il faut interdire à nos ressortissants de s'y rendre. Dès cet instant, notre Fédération s'abstiendra de délivrer le moindre agrément à une expédition ou à un trek dans ce pays. Pourquoi les touristes français pourraient-ils aujourd'hui se rendre au Tibet et pas les alpinistes ?

– L'alpinisme de haut niveau exige-t-il une telle médiatisation ?

– L'attrait de la notoriété mène le monde. Personne n'y échappe. Cette super-médiatisation de l'alpinisme à la quelle nous assistons n'est pas nouvelle. Elle existe depuis fort longtemps en montagne. Maurice Herzog, Gaston Rébuffat, Lionel Terray, René Desmaison n'ont-ils pas ouvert de belles voies dans ce domaine ?

Ne pensez-vous pas que les expéditions lourdes, du type de celle que tente de monter Serge Koenig, sont dépassées ?

– Je suis depuis cinquante ans sur le terrain. Effectivement, les expéditions légères correspondent davantage à l'éthique de l'alpinisme. Mais, depuis quelques années, il y a eu une véritable hécatombe sur les pentes de l'Himalaya. Si des gens veulent aller pieds nus dans la neige, en robe de bure et sans oxygène, qu'ils prennent leurs responsabilités, ça les regarde. Si d'autres veulent monter des expéditions lourdes, ça les regarde également. »

Propos recueillis par
Claude Francillon

La Fédération française des sports de glace fait ses comptes et revoit ses statuts

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire convoquée samedi 7 décembre, à Paris, par la Fédération française des sports de glace (FFSG) n'a pas pour objectif de mettre en cause l'autorité de son pourtant contesté président, Bernard Goy. Il s'agit, à la suite d'un certain flottement, de voter enfin le quitus financier et de donner à la FFSG l'option d'un statut nouveau. Ces questions n'ont pu être réglées lors des deux assemblées générales – l'une ordinaire, l'autre extraordinaire – de juin. Dès lors, le président de la FFSG sera confronté à un auditoire sceptique.

S'il a été aisément reconduit dans ses fonctions en juin, M. Goy a, depuis, vu sa crédibilité largement entamée avec la divulgation d'une comptabilité fédérale sérieusement embrouillée : déficit de l'exercice quintuplé depuis 1993 (actuellement environ 30 millions de francs de déficit cumulé pour un budget annuel de près de 60 millions), frais de représentation colossaux, mises en garde et refus répétés du commissaire aux comptes de certifier des comptes qu'il n'était jamais en mesure d'examiner convenablement.

STRICTES ÉCONOMIES

Pour éviter l'aggravation d'une telle situation l'assemblée aura à se prononcer sur une réforme des statuts fédéraux qui prévoit l'adjonction au président de l'équivalent d'un « conseil de surveillance » comme il s'en trouve dans les sociétés de droit privé.

Pour apurer les comptes, Bernard Goy s'en remet depuis juin, à une commission dirigée par Marc Faujanet, vice-président de la FFSG chargé du budget et président du comité national de patinage artistique. Elle pense être en mesure de fournir des rapports clairs. *« Nous avons établi un plan de restructuration et d'économies très stricts pour reprendre en main les finances de 1996*, explique M. Faujanet. *Nous avons, entre autres, procédé à des licenciements et bloqué les budgets de frais de déplacements, y compris ceux des athlètes. La trésorerie qui était de moins 22 millions de francs pour 1995 devrait être de plus 2 millions pour 1996, et la situation du bilan comptable qui était d'environ moins 30 millions devrait être ramenée à moins de 15, et la FFSG n'a pas d'impayés. »*

Les représentants du hockey sur glace seront les plus difficiles à convaincre. Se jugeant floués par la gestion et *« l'indifférence »* de M. Goy par rapport à leur sport, dix des douze clubs de Nationale 1A ont fait acte officiel de dissidence. Sous la conduite du président de Grenoble, Jean-Louis Jannez, ils ont quitté le Comité national de hockey sur glace (CNHG) lié à la FFSG et présidé par Patrice Pourtanel.

QUESTIONS DIVERSES

Se réclamant désormais de l'Association des clubs de hockey sur glace, ils ont sollicité du ministère de la jeunesse et des sports, qui l'a fortement déconseillée, la création d'une fédération indépendante. Depuis, l'association a calmé le jeu. *« Nous ne souhaitons pas faire le procès de M. Goy,* assure M. Jannez. *Nous voulons une indépendance de moyens pour le hockey et l'évolution de notre sport à travers un projet global et sérieux. »*

Fédération multisport, la FFSG a du mal à contenter tous ses adhérents tant les disciplines qu'elles regroupent attirent inégalement le public, les sponsors et les médias. Des onze sports qui la forment (patinage artistique, danse sur glace, patinage synchronisé, ballets sur glace, patinage de vitesse, bobsleigh, luge, skeleton, hockey sur glace, curling et ringuette), seuls le patinage artistique et la danse sur glace ont séduit la télévision. Le contrat d'origine offert par TF 1 au printemps 1994 (15 millions de francs sur quatre ans) tient aux succès de Surya Bonaly, Philippe Candeloro, et du couple de danseurs sur glace Sophie Moniotte-Pasal Lavanchy aux Jeux olympiques de Lillehammer.

Le patinage artistique reste disposé à faire profiter les autres disciplines des deniers qu'il a contribué à amener dans l'escarcelle commune et Bernard Goy demeure pour l'instant maître de sa fédération. Mais il sait qu'il doit désormais être prêt à exercer ses fonctions dans la transparence. S'il a ignoré la demande d'approbation d'un audit financier et organisationnel requise le 15 novembre par Norbert Tourne, président de la ligue d'Île-de-France des sports de glace, il manifeste une volonté de conciliation. Pour preuve, il a fait ajouter à l'ordre du jour de l'assemblée du 7 décembre une rubrique « questions diverses » plutôt inhabituelle dans ce genre de réunions.

Patricia Jolly



Un XV de France de combat veut prendre sa revanche sur les Springboks

Les Bleus ont eu cinq jours de stage dans les Landes pour retrouver un moral et leur jeu

Le XV de France affronte l'Afrique du Sud, samedi 7 décembre au Parc des Princes, pour un second test-match au parfum de revanche. L'équipe de Jean-Claude Skrela a été profondément remaniée. Pas moins de sept joueurs font leur entrée. Les Bleus se sont préparés dans le calme de la forêt landaise. Les Springkboks, un moment inquiet pour leur arrière André Joubert, devraient reconduire l'équipe victorieuse en Gironde (22-12).

MOLIETS
de notre envoyé spécial

Accoudé au bar de l'hôtel, Olivier Merle étale sa force tranquille. Malgré l'honorable largeur du zinc, on ne voit que lui. Il masque les verres, les bouteilles. C'est un roc, une masse, une *montagne*. Et des cuisses, des épaules, un torse, à rasséréner ce pauvre XV de France, traumatisé par le triste échec de Bordeaux. C'est fou comme avec ce Merle-là, les Springboks semblent déjà moins forts. Les Bleus ont retrouvé leur homme qui en vaut deux, ou presque, un colosse déguisé en avant, capable d'en remontrer aux plus costauds des Sud-Africains. Il a beau dire, jouer les modestes, clamer à la Terre entière : *« Je ne m'appelle pas Zorro, ni Tarzan, ni Tintin. Je suis Merluchon. Point barre. »* Lui et ses 125 kilos rassurent. Ils font rêver à des Springboks moins fiers, à des ballons plus propres. Lors du premier test, samedi 30 novembre, Merle avait dû contenir une immense frustration dans l'étroitesse de son divan. Pour cause de blessure, il avait regardé le match à la télévision. Cette fois, il sera là.

Olivier Merle est bel et bien guéri. Le retour du géant de la seconde ligne fut la première bonne nouvelle enregistrée par l'encadrement tricolore, pendant ces cinq jours passés dans la forêt landaise. Une occasion d'oublier les mines d'enterrement du vestiaire de Bordeaux, le K.-O. affiché, selon Abdel Benazzi, jusque dans les agapes du buffet d'après-match. Sur le terrain, le XV de France n'avait rien montré. C'était si dur à croire. » Lundi, tous les joueurs ont pu prendre en images la mesure de leur défaillance bordelaise. *« On s'est tout dit en face »*, reprend Benazzi. Jean-Claude Skrela a longuement décortiqué devant eux le match à la vidéo. Et, pour une fois, l'entraîneur a élevé la voix. *« Le combat est indispensable au jeu,* résume-t-il. *Je pensais qu'au niveau international, c'est un minimum ».*

Mercredi, *jour du grand chambardement*. Skrela et Jo Maso, le manager, *devaient annoncer l'équipe*, et les sept changements prévus pour la rencontre du Parc des Princes. Dans les couloirs de l'hôtel de Moliets, les mines tristes ou dubitatives côtoyaient de rares sourires et de timides espoirs. Il y avait ceux qui croyaient au ciel de la sélection, ceux qui n'y croyaient pas. Comme Laurent Leflamand, trois-quarts aile de Bourgoin, appelé de la dernière heure. A vingt-huit ans, il ne s'imaginait pas face aux champions du monde. Arrivé tel *« un cheveu sur la soupe »*, il devenait titulaire, lui qui aime à se définir comme *« naturel »*. *« Laurent, c'est l'anagramme de naturel,* insiste-t-il. *Je suis naturel. »* A observer ses 91 kilos répartis sur 1,86 mètre, il était lui aussi un symbole. *On comprenait* que l'équipe de France avait changé d'allure. De Marc Dalmaso, le talonneur, à David Venditti, l'autre ailier, elle gagnait en kilos et en muscles. Seul le retour de Guy Accoceberry au poste de demi de mêlée échappait à la règle. A chaque étape d'une errance géographique qui les a *conduits pendant cinq jours* sur les terrains de Moliets, de Léon, de Capbreton, de Soustons, les Français ont répété leurs points faibles. Les enchaînements de jeu, la touche, par exemple. Marc Dalmaso s'est solennellement engagé à soigner des lancers trop approximatifs à Bordeaux. A grand renfort de sérieux et d'application, chacun se trouvait de bonnes raisons d'y croire, de se refaire un moral. Guy Accoceberry a promis de plus *« varier le jeu »*. De ne pas tomber dans un *« schéma stéréotypé »*. *« Les Springboks, ils sont plus vulnérables, s'ils ne savent pas ce qui va se passer »*, estime le demi de mêlée. Christophe Lamaison, né au rugby à *quelques pas d'ici*, à Peyrehorade, sentait monter *« un esprit de revanche »*. Et Richard Castel, l'un des joueurs les plus expérimentés de la *nouvelle vague*, rappelait la nécessité d'être lucide, de ne pas *« tout miser sur un défi physique idiot »*.

Jeudi, c'était déjà Paris, et Clairefontaine, le lieu de retraite habituel pour les grandes veillées d'armes. Les Bleus allaient troquer les pins des Landes pour les feuillus de la forêt de Rambouillet. Les champions du monde sud-africains étaient soudain tout proches des nouveaux sélectionnés du XV de France. David Venditti commençait, de son propre aveu, sans grand stress, à penser à James Small, son adversaire, cet ailier vif et hargneux qui n'est pas *« n'importe qui »*. Il gardait en mémoire le clin d'oeil échangé à Bordeaux, lors de son entrée sur le terrain. Laurent Leflamand, le *« naturel »*, se débattait déjà avec lui-même, ce terrible et redoutable rival. *« Mon problème, cela va être mon angoisse personnelle, ma peur de mal faire »*, disait-il. Jean-Claude Skrela ne parvenait pas à cacher totalement son inquiétude. *« Le match du Parc sera plus dur que celui de Bordeaux,* confiait-il, *car les Springboks seront libérés par leur première victoire. »* Les Français seront-ils paralysés par leur première défaite ?

Pascal Ceaux

La composition des équipes

● **FRANCE**
15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; 14. Laurent Leflamand (Bourgoin), 13. Richard Dourthe (Dax), 12. Stéphane Glas (Bourgoin), 11. David Venditti (Brive) ; 10. Christophe Lamaison (Brive), 9. Guy Accoceberry (Bègles) ; 7. Richard Castel (Béziers), 8. Abdelatif Benazzi, cap. (Agen), 6. Philippe Benetton (Agen) ; 5. Fabien Pelous (Dax), 4. Olivier Merle (Montferrand) ; 3. Franck Tournaire (Narbonne), 2. Marc Dalmaso (Agen), 1. Christian Califano (Toulouse).

● **AFRIQUE DU SUD**
15. André Joubert (Natal) ; 14. James Small (Northern Transvaal), 13. Japie Mulder (Transvaal), 12. Hennie Le Roux (Transvaal), 11. Jacques Olivier (Northern Transvaal) ; 10. Henry Honiball ; 9. Joost Van der Westhuizen (Northern Transvaal) ; 7. André Venter (Orange Free State), 8. Gary Teichman, cap. (Natal) ; 6. Ruben Kruger (Northern Transvaal) ; 5. Mark Andrews (Natal), 4. Kobus Wiese (Transvaal) ; 3. Adrian Garvey (Natal), 2. James Dalton (Transvaal), 1. Dawie Theron (Griqualand West).

● **Arbitre**
M. Derek Bevan (Pays de Galles)

L'arrière André Joubert, maître du jeu sud-africain

Une légère contracture ne devrait pas empêcher le joueur du Natal d'être le principal tracas de l'équipe de Skrela

UNE ONDE d'inquiétude a parcouru les rangs des Springboks. Ce n'était qu'un banal entraînement, et, soudain, André Joubert s'est mis à boiter. Diagnostic : une légère contracture à la cuisse provoquée par un problème au niveau du bassin. André Markgraaf, l'entraîneur sud-africain, s'est vite voulu rassurant. Samedi 7 décembre, au Parc des Princes, il ne devrait pas être privé de son arrière prodige, *qui avait donné*, à Bordeaux, le tournis aux trois-quarts français.

La bruine de Gironde avait transformé les autres en *ombres*. Par la puissance et la précision de son jeu au pied, sa lucidité en défense et ses dons d'anticipation en attaque, Joubert s'était sorti d'affaire. Un essai pour lui-même, un rôle prépondérant en créant le surnombre sur celui de James Small, l'arrière des Boks accaparait les premiers rôles. Tout en faisant étalage de sa grande intelligence tactique. Joubert sait se servir de son pied gauche. A maintes reprises, ses dégagements rasants ont repoussé les Français de cinquante mètres ou plus. Il trouve des angles, des effets, est une torture pour l'adversaire.

« Dès qu'on a vu cette pelouse, dès qu'on a su avec quel ballon on allait jouer, on savait exactement comment on allait jouer », dit l'arrière sud-africain pour expliquer sa performance bordelaise. *« Toute la semaine, je me suis concentré sur mes coups de pied tactiques. »* A Paris, la météo prévoit un temps semblable à celui rencontré en Gironde. Là-bas, le numéro quinze des Boks a su soigner la répétition. *« Dans ces conditions, et avec le ballon glissant,* reprend André Joubert, *on a compris qu'il était suicidaire d'essayer d'attaquer à la main. On a décidé de jouer au pied pour occuper le terrain, laisser le ballon travailler pour nous, et attendre que les Français fassent des erreurs. »* C'est ainsi que les Springboks ont rapidement creusé l'écart et à 16-3 après 30 minutes de jeu, le sort du match était déjà réglé.

Cheveux blonds, bronzage permanent, André Johan Joubert a les yeux d'un vert clair comme l'océan Indien. A ses heures de loisirs, il pratique la plongée sous-marine et la pêche au gros sur la côte nord du Natal. Même s'il ignore tout de ses ancêtres huguenots, il y a quelque chose de latin dans ce haussement d'épaule, quand il raconte son « essai » accordé à tort par l'arbitre. *« Ce sont des choses qui arrivent. Je sais, l'essai n'y est pas ! Mais qu'est-ce que j'allais faire ? Au moment où j'ai plongé pour aplatir, le ballon a disparu. L'arbitre l'a accordé, alors je n'allais tout de même pas me plaindre. »* Selon Joubert, même si la prestation des Springboks est loin d'être parfaite, ils se sentent déjà libérés en vue du deuxième test samedi à Paris. *« Un test-match est un test-match et notre premier objectif était de gagner. Mais nous sommes venus ici pour pratiquer un rugby de mouvement et cette victoire nous permettra de nous exprimer davantage au Parc des Princes. »*

Ian Borthwick

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

• *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS
N° 945

HORIZONTALEMENT

I. Ne précède plus les héros, mais les promotions. – II. Urbain, il roule en bas du trottoir. Réussit. – III. Comment les adoucir ? Princesse. – IV. Recueillie parfois petitement. Repos des rouleurs de mécaniques. – V. Note. Il a déchaîné l'enthousiasme. – VI. Compositeur. Voit la vie en rose. – VII. Homme du Sud-Est asiatique. Arrêta. – VIII. Se chantait jadis dans un sens. Grand Lac. Supplément. – IX. Vivent en paix. Promenade. – X. C'est un frère. Pour Tarzan. – XI. Capitales.

VERTICALEMENT

1. Croit plus aux actions qu'aux idées. – 2. La pire ou la meilleure des choses. On y respire mieux jusqu'à un certain point. – 3. Connaîtra un moment heureux. La calomnie ne les épargne pas. – 4. Suit le tremblement. La nôtre est celle des automatismes. – 5. La nôtre est, bien sûr, particulièrement réussie. Bouleversé mais possessif. – 6. Trouvèrent ce qu'ils cherchaient. – 7. Chef en Afrique. Très bleu très précieux. – 8. Article. Souvent innocente. Article. – 9. Souvent aimé, parfois couronné. Céréale. – 10. Sa surprise n'est pas feinte. Objet de recherches éternelles. – 11. Mesure. Aujourd'hui un marais pour les modérés. – 12. Font l'affaire.

SOLUTION DU N° 944

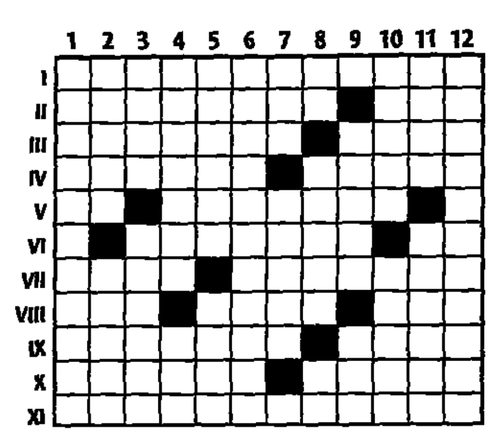
Horizontalement

I. Monnaie unique. – II. Etourdis. Ouen. – III. Mat. Médiation. – IV. Ogive. Encan. – V. Recentrai. Tay. – VI. Erié. Gelure. – VII. Nasse. Mer. Peu. – VIII. Du. Envi. Silos. – IX. Urgentes. Cèle. – X. Marseillaises.

Verticalement

1. Mémorandum. – 2. Otage. Aura. – 3. Notices. GR. – 4. Nu. Versées. – 5. Arménienne. – 6. Ide. Te. Vri. – 7. Eider. Miel. – 8. Usinage. Sl. – 9. Aciers. – 10. Iota. Ici. – 11. Quintuplés. – 12. UEO. Aréole. – 13. Ennuyeuses.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 946

HORIZONTALEMENT

1. EILPRSSU (+1). – 2. AAFFILU (+1). – 3. ENNOOPST. – 4. ACDIINNT. – 5. AEINRTU (+3). – 6. BEILNORT. – 7. IIMMNU. – 8. IIRST. – 9. AEILNT (+5). – 10. EEEMNN. – 11. EEGSSS. – 12. AENOUUVX. – 13. AAIILLMR+S (+1). – 14. CEIILSS. – 15. AFIIINU. – 16. ACEEFNS. – 17. EIMNRU (+2). – 18. EEEILNRT. – 19. AEIILNT (+3). – 20. DEEORX. – 21. DEEINSU (+3). – 22. CEEEHSS (+1). – 23. ACEESSS (+1).

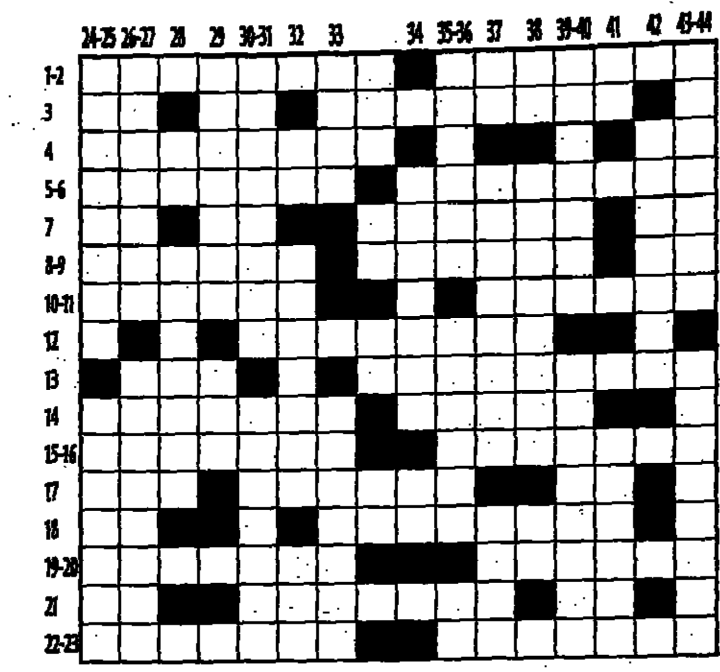
VERTICALEMENT

24. EIINOPRT (+1). – 25. AEISTUV (+1). – 26. AEILNRU (+2). – 27. ACEINPST (+2). – 28. EIILMOP. – 29. EIIPRST. – 30. CEIIILNS. – 31. ACEIIMS (+1). – 32. AENORSU (+4). – 33. EEINRSS (+4). – 34. ABEILLR (+3). – 35. EFINOU (+1). – 36. AEEIMN (+3). – 37. AEGILLNU (+2). – 38. EEEISTUX. – 39. FIMORSU (+1). – 40. ACEELNOR (+1). – 41. AENRST (+5). – 42. CEEHINR (+1). – 43. AAIOSTU (+1). – 44. AEEKPRSS.

SOLUTION DU N° 945

1. HEMATOME. – 2. POLACRE, bateau de la Méditerranée. – 3. ORIGINE. – 4. MOLETAGE. – 5. ORNIONS. – 6. UNISEXUE. – 7. GIGABITS. – 8. IPOMEES (EMPOISE EPISOME IMPOSEE). – 9. EVASES. – 10. ERMITAGE (EGERMAIT). – 11. SMASHANT. – 12. ILEITES. – 13. NAPPERON. – 14. MUTULES, ornements de la corniche (MUTUELS). – 15. MEPRISAS (PARSISME PRIMASSE PRISAMES). – 16. COSTIERE (COTERIES COTIERES CRETOISE OSCIETRE). – 17. TOLEREES. – 18. VUMETRE. – 19. ETIREURS (RESITUER). – 20. EHONTEE. – 21. ARROSEE. – 22. EXPASSE. – 23. HOMOGENE. – 24. IMITERA (MERITAI MITERAI). – 25. EROSIVES. – 26. GATTANT, manquant l'école. – 27. EXAUCER. – 28. TITUBES (TUBISTE). – 29. EPLOREES. – 30. ONANISME (MANNOISE...). – 31. PESEUSE. – 32. ATTESTER. – 33. RHIZOME. – 34. PROXIMAL. – 35. NERVEUX. – 36. RUPINER (PRUNIER PURINER). – 37. NEOTTIE, orchidée (NETTOIE). – 38. TAXIMEN. – 39. CHOREGIE. – 40. SOTTES. – 41. RENIEE. – 42. SICAIRE (ECRIAIS SICAIRE). – 43. FESSEES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet



SCRABBLE (R)
N° 512

DOCTUS CUM LIBRIS

Dans une semaine aura lieu l'épreuve de la « Dictée de Pivot ». Deux ouvrages récents permettent de s'y préparer.

Gagnez les championnats d'orthographe (Hachette, 98 F) a été rédigé par deux *campionissimi* devenus hors-concours, Michèle Balembois et Bruno Dewaele. L'ouvrage comporte vingt et une dictées originales rédigées par l'un ou l'autre des auteurs. Le style en est alerte et pittoresque. Mais c'est l'appareil pédagogique qui en fait tout le prix. Il comporte un mémento grammatical qui évente les pièges classiques : accents, adjectifs de couleur, mots composés, adjectifs numéraux, accords du participe passé. Enfin, chaque dictée est suivie de notes qui expliquent et commentent, souvent avec humour, toutes les difficultés. En bons pédagogues, les auteurs n'hésitent pas à se répéter d'un commentaire à l'autre, ce qui permet au « candidat » de consolider ses progrès. Mais les auteurs n'ont pas voulu proposer des textes fautifs, qui seuls mettraient le lecteur en situation.

Le *Championnats d'orthographe* de Michèle Sommant (Larousse, 85 F) évite en partie cet écueil : l'intégralité des championnats, de 1985 à 1995, que ce livre nous offre inclut tous les tests de sélection. Le lecteur peut s'entraîner sur des QCM orthographiques et sur quelques lignes fautives à corriger. Ensuite, il planche sur les dictées des demi-finales et finales, et, qui plus est, sur les traquenards et arcanes des tests pour ex aequo (ceux-ci sont précieux puisqu'ils ne sont pas proposés aux téléspectateurs). Les commentaires sur les fautes plausibles sont inférieurs à ceux de l'ouvrage précédent : moins instructifs et moins drôles.

Voici des extraits des tests pour ex aequo ; les difficultés, entre crochets, sont épelées phonétiquement à l'aide de la notation de l'ODS : des [lésit] ébréch[é], des vases [mur-in], des [kalam] vieill[i], des [sist] ouvrag[é] et quelques [bez-an] mélangés à des [tom-an].

Michel Charlemagne

Solution des tests. LÉCYTHE, n. m. Archéol. grecque. Vase à anse en forme de cylindre allongé. - MURRHIN, INE, (vase précieux ancien) fait d'une matière irisée. - CALAME, n. m. Roseau dont les Anciens se servaient pour écrire. - CISTE, n. f. Antiq. Corbeille qu'on portait en pompe dans les mystères de Cérès et autres dieux. Ne pas confondre avec CISTE, n. m., arbrisseau méditerranéen. - BESANT, n. m. Monnaie byzantine d'or et d'argent. - TOMAN, n. m. Ancienne monnaie d'or de la Perse.

Club de Dole, 27, rue de la Sous-Préfecture. 4 septembre 1996. Tournois : lundi à 20 h 15, mercredi et vendredi à 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	LNNOSSU			
2	-ACEIORS	USONS	H 4	12
3	?EILLUU	COSSERAI (a)	5 E	90
4	CDEIMTW	FEUILLU (b)	D 4	75
5	CITW+DNO	MEDUSONS	H 1	30
6	W+AEGKLU	DICTON	M 2	32
7	AEGLU+EX	WOK	F 4	41
8	AGLUE+VZ	EX	C 6	44
9	BEEELNO	AVEUGLEZ (c)	2 B	100
10	ENO+EIRR	BELE	N 1	24
11	MPSTTUU	ORNIERE	L 7	68
12	MU+ABENR	PUTTS	O 4	40
13	-AEEFHHI	RUBANEE	13 G	26
14	AFHI+ELP	HUEE	H 12	33
15	AFI+AEDI	ALEPH	B 2	32
16	AI+EFJOT	DEFIA	11 C	25
17	AMNRTTY	FORJETAI	J 3	86
18	NRTT+OQS	MAYA	J 12	34
19	RTTQ+VA?	SONNE	7 F	29
20	V+AIMNRS	ETARQUAT	15 H	66
21	IMNR+AIG	VAS	12 B	31
		MAIGRIE	14 B	24
				942

(a) SOUCIERA, 4 F, 70. (b) ULULIE(Z), I 8, 60. (c) LACEZ, 4 K, 58.
1. Bernard Gendre, 838 ; 2. Bernard Aubry, 757 ; 3. Andrée Noël, 747.

ÉCHECS
N° 1718

OLYMPIADE D'EREVAN, 1996
(match Ukraine - Bulgarie)
Blancs : V. Ivantchouk (Ukraine).
Noirs : V. Topalov (Bulgarie).
Défense est-indienne.
Système Averbach.

1. ç4	g6	21. Fé2	Fé7 (l)
2. d4	Fg7	22. Rd2	Cf6
3. é4	d6	23. Th-g1!	Cé8
4. Cç3	Cf6	24. Fh6	Cç7
5. Fé2	0-0	25. g5!	Dé8
6. Fg5	ç6 (a)	26. Dé3	Cb5
7. Dd2	é5	27. Fxb5	Fxb5
8. d5	Ca6	28. h5! (m)	Rg7
9. h4 (b)	çxd5	29. Df3	Fg4 (n)
10. çxd5	Dé8 (c)	30. Tg2	Th8
11. f3 (d)	Fd7 (e)	31. Th1	Fb5
12. Ch3	Cç5 (f)	32. Fé3	Fd7
13. g4! (g)	h5	33. Tg-h2	Dd8
14. Cf2!	hxg4 (h)	34. Rd3! (o)	Dç7 (p)
15. fxg4	Ch7	35. hxg6	Dç4+ (q)
16. Fé3	Tç8	36. Rd2	fxg6
17. Cd3! (i)	Cxd3+	37. Txh8	Txh8
18. Dxd3	a6 (j)	38. Txh8	Rxh8
19. a4!	Dd8	39. Df7!	Fa4+
20. a5! (k)	Ff6	40. Rd2	Db4
		41. Ré1! (r)	abandon

NOTES

a) Dans notre chronique précédente (Jakovitch-Dolmatov), les Noirs affrontèrent le système Averbach, caractérisé dans la défense est-indienne par le développement des F blancs 5. Fé2 et 6. Fg5, en répondant par 6..., Ca6 suivi de 7..., ç5 (passage à la « Benoni »). Topalov change l'ordre des coups en jouant 6..., ç6. Certains préfèrent la suite 6..., Ca6 ; 7. Dd2, é5 ; 8. d5 et, après cette fermeture du centre, l'attaque 8..., ç6.

b) Nous avons déjà vu dans la partie précitée, après 6. Fg5, Ca6 ; 7. h4, cette idée agressive qui prépare une attaque de mat par h5 et Fh6. 9. f3 est usuel ; par exemple, 9..., çxd5 ; 10. çxd5, Da5 ; 11. g4!, Fd7 ; 12. Ch3, Tf-ç8 ; 13. Cf2 ; Cç5 ; 14. Tb1!, Db4 ; 15. Cb5 (ou 15. h4), Dxd2+ ; 16. Rxd2, Cé8 ; 17. Th-ç1 avec un léger avantage aux Blancs (Petursson-Kotronias, Reykjavik, 1992).

c) 10..., Fd7 et 10..., Da5 sont aussi à envisager.

d) Une idée positionnelle neuve et très solide qui prévoit le développement du C-R en f2 *via* h3, suivi de la poussée g4 et h5. On connaissait la variante 11. h5, Cç5 (et non 11..., Cxh5? ; 12. Fh6!, et les Blancs ont une forte attaque) ; 12. Ff3 (ou 12. Th4), a5 ; 13. Fé3, a4 ; 14. Cg-é2, b5 ; 15. hxg6, hxg6 ; 16. Fxç5, dxç5 ; 17. 0-0, Fd7 et rien n'est clair, mais les Noirs n'ont pas une mauvaise position (Mason-Yermolinsky, Etats-Unis, 1995).

e) La meilleure réponse à 11. f3 est sans doute 11..., Ch5! Si 12. g4, Cf4! (et non 12..., Cg3? à cause de 13. Fb5!, Fd7 ; 14. Fxd7, Dxd7 ; 15. Th3 gagnant le C) ; 13. Ch3, h6! ; 14. Fxf4, éxf4 ; 15. Cxf4, et l'ouverture de la diagonale du F indien noir vaut bien un pion.

f) 12..., Ch5 est maintenant une erreur, car, après 13. g4, Cf4 ; 14. Cxf4, éxf4 ; 15. Fxf4, les Blancs conservent leur F sur cases noires.

g) La position des Blancs est excellente : un centre solide et une offensive sur l'aile-R.

h) Si 14..., b5 ; 15. b4! Et si 14..., a5 ; 15. Fxf6, Fxf6 ; 16. gxh5.

i) Eliminant la seule pièce active des Noirs.

j) Si 18..., f5 ; 19. g5! étouffant le Fg7 et le Ch7.

k) Les Blancs contrôlent les deux ailes.

l) Topalov fait tout ce qu'il peut pour remettre en jeu son C.

m) Après tous ces préparatifs, la première percée.

n) Dans une situation difficile, une idée douteuse. 29..., gxh5 valait mieux : 30. Cd1! (si 30. Dxh5, Th8), Th8 ; 31. Cé3, Fd7.

o) Préparant 35. hxg6 sans craindre 35..., Txh2+. Dans cet esprit, 34. Ré1 était au moins aussi bon.

p) Si 34..., Dxa5 ; 35. hxg6, Txç3+ ; 36. bxç3, Fb5+ ; 37. Rd2, Da2+ ; 38. Ré1, Txh2 ; 39. Dxf7+ avec gain.

q) 35..., Txh2+ ne sauve plus rien : 36. Txh2, fxg6 ; 37. Dh1!!

r) Le Fé7 est perdu, et si 41..., Dxb2 ; 42. Cxa4!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1717
H. RINCK (1935)

(Blancs : Rb6, Tf4, Fé4. Noirs : Rd7, Pé2 et é3.)

Essai : 1. Fç6+?, Rd6 ; 2. Td4+, Ré5 ; 3. Té4+, Rd6 ; 4. Txé3, é1=D! ; 5. Txé1, pat.

1. Ff5+!, Rd8 ; 2. Td4+, Ré7 (é8) ; 3. Té4+, Rd8! ; 4. Fd7! (si 4. Txé3?, é1=D!), é1=D ; 5. Fb5!! et les Blancs gagnent.

La première version de cette étude est l'œuvre de R. Reti (*Kölnische Volkszeitung*, 1928), la T blanche étant en é5, avec la solution 1. Ff5+, Rd8 ; 2. Fd3, é1=D ; 3. Fb5. Mandler aperçut, après la mort de Reti, l'alternative 2. Fd7.

ÉTUDE N° 1718
Y. M. MAKLETSOV (1980)

Blancs (4) : Ra2, Td5, Cç8 et h5.
Noirs (3) : Ra4, Cç4, Pç2.

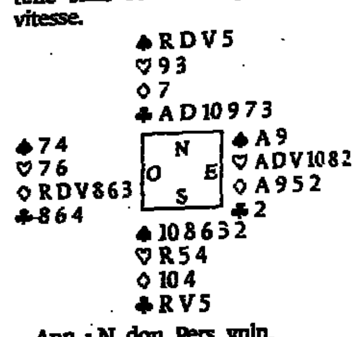
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1714

DUEL AU SOMMET

Certaines défenses ne sont possibles que si le joueur de flanc s'est efforcé de bien reconstituer les mains pour trouver la défense mortelle sans se laisser prendre de vitesse.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest Larsen	Nord Sontag	Est Kivel	Sud Seamon
–	1 ♣	1 ♥	1 ♠
passe	3 ♠	4 ♥	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 7 de Coeur pour l'As et le 4 de Coeur de Sud. *Comment Est a-t-il ensuite joué* pour faire chuter QUATRE PIQUES ? Quelle parade le déclarant a-t-il essayée, pourquoi a-t-elle échoué ?

Réponse

Si l'on admet que Ouest n'a vraisemblablement pas un singleton à Coeur, la façon la plus rationnelle de faire chuter le contrat est d'*essayer de faire une coupe à Trèfle*. Mais comment y parvenir ?

D'abord en contre-attaquant Trèfle, ensuite en prenant avec l'As de Pique au premier coup d'atout et en essayant de donner la main à Ouest à Carreau grâce à la contre-attaque d'*un petit Carreau sous l'As* (dans l'espoir que le partenaire aura le Roi de Carreau et qu'il pourra ainsi prendre la main pour rejouer Trèfle).

Le déclarant a cependant essayé de détruire ce plan grâce à un jeu de *perdante sur perdante* pour empêcher la communication à Carreau. Après avoir pris la contre-attaque à Trèfle à la deuxième levée, Sud a tiré le Roi de Coeur et *a rejoué le 5 de Coeur* dans l'intention de jeter le singleton à Carreau du mort. Il espérait donner ainsi la main à Est afin qu'il ne puisse pas communiquer à Carreau avec le partenaire. Mais Ouest trouva aussitôt la parade *en coupant le troisième Coeur*. Le mort surcoupa et joua atout, mais Est se précipita sur l'As de Pique pour contre-attaquer le 2 de Carreau...

LE CHOC DES RIVAUX

Dans les éliminatoires de la deuxième poule des Olympiades de Rhodes, les principaux adversaires des Italiens étaient les Israéliens. Cette rivalité datait déjà des championnats d'Europe de 1995, où, à Villamoura, leur rencontre avait fait des étincelles dans cette donne où les spectateurs avaient été frappés de stupeur.

♠ D V 10 9
♥ –
♦ 7 6 4
♣ R D V 6 4 2

♠ 8 7 6 5 4
♥ A R V 10 4
♦ 8 2
♣ 9

♠ A 3
♥ 3
♦ A R D V 3
♣ 10 8 7 5 3

♠ R 2
♥ D 9 8 7 6 5 2
♦ 10 9 5
♣ A

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest Zeligman	Nord Versace	Est Birman	Sud Lauria
–	1 ♠	2 SA	3 ♦
passe	passe	passe	

(3 ♦ : Texas.)

Ouest ayant entamé le 9 de Trèfle, *de combien de levées Sud a-t-il chuté* au contrat de TROIS CARREAUX ? Quelle est la manche réalisable en Est-Ouest contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Pique » est un canapé assez original, et l'annonce de « 3 Carreaux » sur « 2 SA » (qui promettait un bicolore de mineures) était un Texas (pour les Coeurs) sur lequel, à cause de sa chicane à Coeur, Nord a passé en pensant que ce serait un moindre mal tant que l'on n'était pas contré. Et l'Israélien Birman, en Est, a pensé que la mariée ne pouvait être plus belle !

COURRIER DES LECTEURS

« Qu'est-il arrivé aux Italiens à Rhodes ? Ils étaient, paraît-il, les favoris des Olympiades ? », demande un lecteur.

Ils avaient, en effet, comme les Français, dominé leur poule éliminatoire, mais, dans le quart de finale de 60 donnes, ils ont été battus 134 à 161 par les Danois.

Philippe Brugnon

Nuages et pluies au sud

LA DÉPRESSION centrée sur l'Espagne alimente toujours le sud du pays en air chaud et humide ; les pluies modérées se poursuivent sur les régions du pourtour méditerranéen et commencent à donner des cumuls importants, en particulier dans les Cévennes et sur les versants sud du Massif Central. Plus au nord, les pressions sont en hausse par le nord-est et une lente amélioration se dessine.

Samedi matin, il pleuvra faiblement dans le nord de la Bretagne et le Cotentin ; dans le Nord Pas-de-Calais, la Picardie, la Normandie, le sud de la Bretagne, l'Ile-de-France, le Centre, la Champagne et les Ardennes, l'humidité résiduelle sera présente avec de nombreux nuages bas et bancs de brouillard. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions ; néanmoins la grisaille sera parfois persistante sur les régions le plus au nord. En Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté et dans le nord des Alpes, malgré quelques passages nuageux et quelques bancs de brume au lever du jour, la journée sera agréable avec de belles éclaircies. En Bourgogne, dans le Limousin, en Auvergne et dans le Lyonnais, la journée débutera sous les nuages accompagnés de faibles pluies éparses ; en cours de matinée, les précipitations cesseront et l'après-midi quelques rayons du soleil perceront la couche nuageuse, en particulier en Bourgogne.

Dans les Pays-de-Loire et en Aquitaine, les bancs de brume et de brouillard matinaux seront rapidement remplacés par une couverture nuageuse importante et il pleuvra faiblement sur la Gascogne, la Navarre et le Béarn. Dnas la région Midi-Pyrénées, le Languedoc, le Roussillon, la région Provence-Alpes Côte-d'Azur et en Corse, le temps sera couvert et pluvieux toute la journée ; ces pluies seront généralement faibles, excepté dans le Languedoc-Roussillon où elles prendront parfois un caractère modéré. Dans les Pyrénées, il neigera au-dessus de 1 600 mètres.

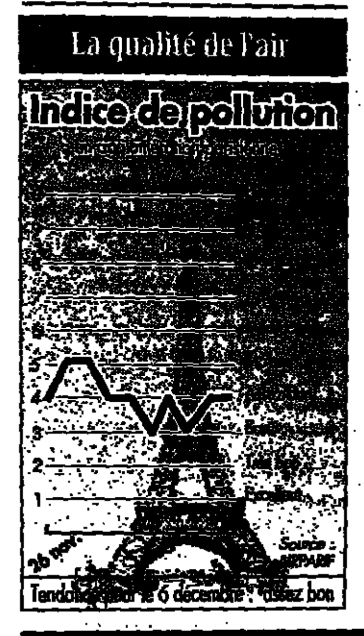
Les températures matinales seront comprises entre 1 et 5 degrés sur le quart nord-est ; ailleurs, elles évolueront entre 5 et 10 degrés. L'après-midi elles seront comprises entre 5 et 10 degrés dans la moitié nord, entre 8 et 15 degrés dans la moitié sud.

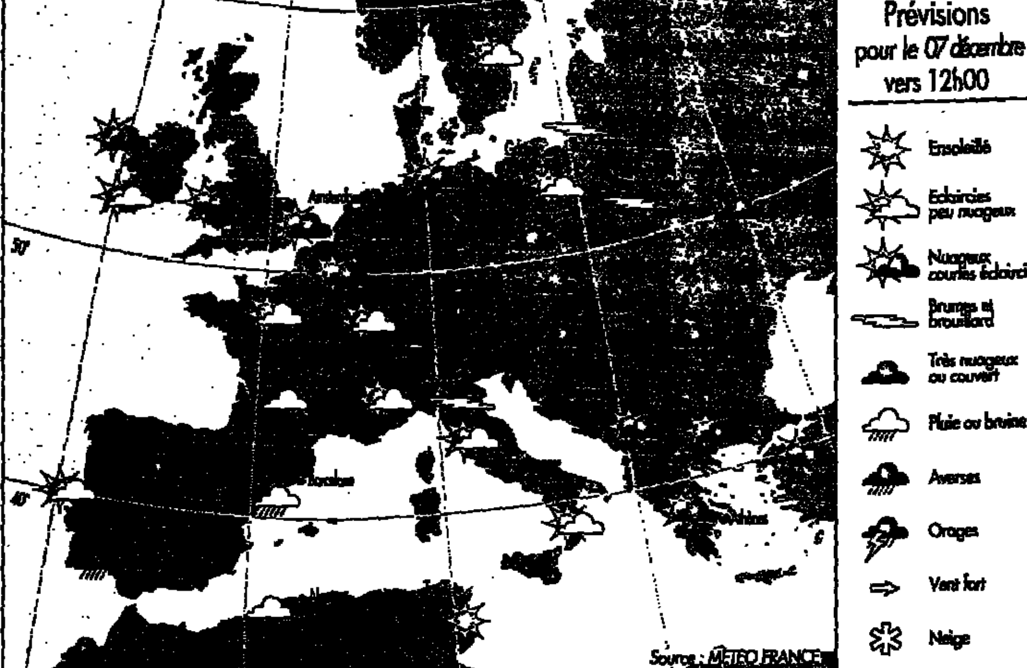
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

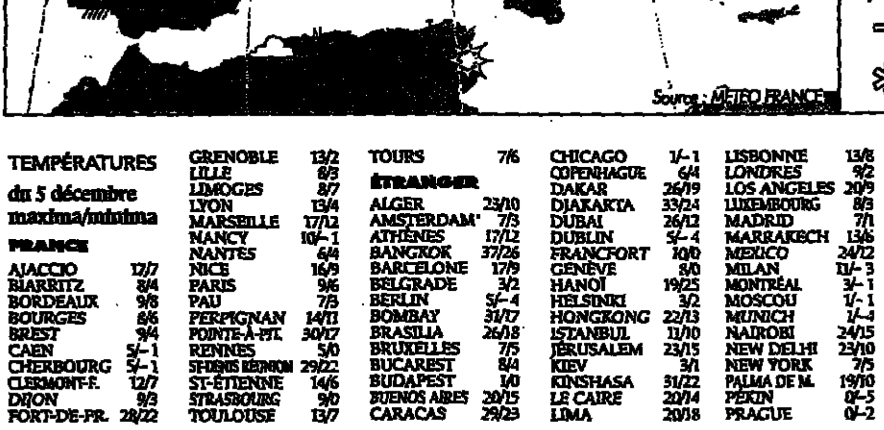


Prévisions pour le 7 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

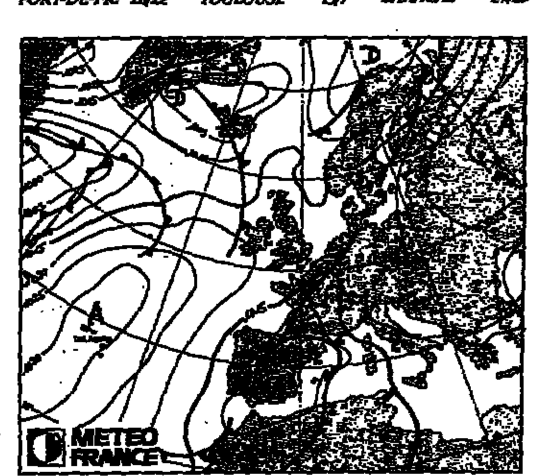






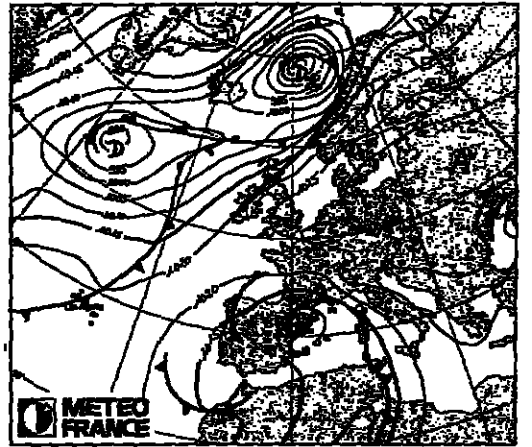
TEMPÉRATURES du 5 décembre maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	17/7
BIARRITZ	8/4
BORDEAUX	9/8
BOURGES	8/6
BREST	9/4
CAEN	5/–1
CHERBOURG	5/–1
CLERMONT-F.	12/7
DIJON	9/3
FORT-DE-FR.	28/22
GRENOBLE	13/2
LILLE	8/3
LIMOGES	8/7
LYON	13/4
MARSEILLE	17/12
NANCY	10/–1
NANTES	6/4
NICE	16/9
PARIS	9/6
PAU	7/3
PERPIGNAN	14/11
POINTE-À-PIT.	30/17
RENNES	5/0
ST-DENIS RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	14/6
STRASBOURG	9/0
TOULOUSE	13/7
TOURS	7/6
ÉTRANGER	
ALGER	23/10
AMSTERDAM	7/3
ATHÈNES	17/12
BANGKOK	37/26
BARCELONE	17/9
BELGRADE	3/2
BERLIN	5/–4
BOMBAY	31/17
BRASILIA	26/18
BRUXELLES	7/5
BUCAREST	8/4
BUDAPEST	1/0
BUENOS AIRES	20/15
CARACAS	29/23
CHICAGO	1/–1
COPENHAGUE	6/4
DAKAR	26/19
DJAKARTA	33/24
DUBAI	26/12
DUBLIN	5/–4
FRANCFORT	10/0
GENÈVE	8/0
HANOI	19/25
HELSINKI	3/2
HONGKONG	22/13
ISTANBUL	11/10
JÉRUSALEM	23/15
KIEV	3/1
KINSHASA	31/22
LE CAIRE	20/14
LIMA	20/18
LISBONNE	13/8
LONDRES	9/2
LOS ANGELES	20/9
LUXEMBOURG	8/3
MADRID	7/1
MARRAKECH	13/6
MEXICO	24/12
MILAN	11/–3
MONTRÉAL	3/–1
MOSCOU	1/–1
MUNICH	1/–4
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	23/10
NEW YORK	7/5
PALMA DE M.	19/10
PÉKIN	0/–5
PRAGUE	0/–2
PRETORIA	27/16
RABAT	15/9
RIO DE JAN.	25/20
ROME	14/0
SAN FRANC.	16/13
SANTIAGO	22/11
SÉVILLE	11/2
ST-PÉTERS.	2/0
STOCKHOLM	6/4
SYDNEY	24/18
TENERIFE	20/16
TOKYO	19/11
TUNIS	20/9
VARSOVIE	1/–1
VENISE	8/–1
VIENNE	0/–1





Situation le 6 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Edouard Herriot, académicien

EN ÉLISANT Édouard Herriot, l'Académie a entendu maintenir la tradition des hommes politiques écrivains. La carrière politique du nouvel académicien remonte à l'an 1904, date de son entrée au conseil municipal de Lyon. Maire de cette grande cité, conseiller général, sénateur, député, président de commissions parlementaires, président de la Chambre, trois fois président du conseil, sa vie d'homme public se confond avec l'histoire des trente-cinq dernières années de la IIIe République.

Pendant l'Occupation, il renvoya avec éclat sa Légion d'honneur à Pétain pour protester contre les décorations attribuées à la LVF, fut interné à Vals, puis déporté en Allemagne. Depuis la Libération, il a repris la lutte à la tête du Parti radical. Il continue ainsi à militer pour la liberté et la justice, malgré les épreuves physiques qui lui furent infligées par Vichy et en dépit même des années – il est né le 5 juillet 1872.

A sa formation intellectuelle – il est normalien et agrégé de l'Université –, il doit d'avoir conservé toute sa vie un goût marqué pour les lettres. Des œuvres nombreuses l'attestent. Des livres comme *La Russie nouvelle*, *La France dans le monde*, *Agir* – recueil d'articles et de discours écrits ou prononcés de 1914 à 1916 – constituent en quelque sorte la transition entre la politique et la littérature, de même *Lyon pendant la guerre*, paru en 1925.

C'est au professeur qu'on doit un *Précis d'histoire des lettres françaises*, et sans doute aussi son *Philon le juif, essai sur l'école juive d'Alexandrie*. L'œuvre maîtresse d'Edouard Herriot reste sa thèse pour le doctorat ès lettres, soutenue en Sorbonne : *Madame Récamier et ses amis*, deux gros volumes pour lesquels il utilisa de nombreux documents inédits, où la rigueur de la méthode ne nuit en rien au charme de la lecture.

(7 décembre 1946.)

PHILATÉLIE

Le 50e Festival de Cannes

LA POSTE a mis en vente générale, lundi 2 décembre, un timbre à 3 F, légendé « 50e Festival international du film de Cannes ».

Ce timbre, dessiné sur une idée d'Emir Kusturica, Palme d'or 1985 et 1995, paraît curieusement en décembre alors que la première édition s'est ouverte le 20 septembre 1946 et qu'actuellement le Festival se déroule en mai. Les organisateurs pourront utiliser les timbres pour affranchir leurs invitations...

A noter que le 35e Festival de Cannes a fait l'objet d'un timbre en 1982, d'après un dessin de Federico Fellini pour le film *Amarcord*, motif de l'affiche du festival, cette année-là.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Claude Andréotto, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.



★ Claude Andréotto, l'auteur du timbre, sera présent pour une séance de dédicaces, dans les locaux du *Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, Paris 5e, le samedi 7 décembre, de 14 heures à 17 heures.

EN FILIGRANE

■ **Sherlock Holmes & Co.** Parution le 6 novembre à Guernesey d'une série de cinq timbres à 16, 24, 35, 41 et 60 pence et d'un carnet à 7 livres sur des acteurs ayant interprété des rôles de détectives dans des classiques du cinéma : Sherlock Holmes (Basil Rathbone), Charlie Chan (Warner Oland), Miss Marple (Margaret Rutherford), Philip Marlowe (Humphrey Bogart) et l'inspecteur Clouseau (Peter Sellers).

■ **Concours de dessin.** La Poste et la Fédération française des associations philatéliques (FFAP) organisent un concours de dessins, ouvert aux douze-dix-huit ans membres d'une association philatélique, pour Philexjeunes, exposition jeunesse organisée à Nantes en 1997. Le dessin gagnant fera éventuellement l'objet d'un timbre. Date limite de participation, le 15 décembre (FFAP, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 01-42-85-50-25).

■ **La Poste et le Père Noël.** Il est temps d'adresser du courrier au Père Noël, auquel La Poste répondra gratuitement. Le service client du courrier, à Libourne, où sont dirigées les lettres, dispose de deux modèles de cartes postales-réponse originales, l'une destinée aux particuliers, l'autre aux envois émanant des écoles.

PARIS EN VISITE

Dimanche 8 décembre

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 23, quai de Conti (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 45, sortie du métro Pont-Marie (Marcel Banassat).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DE LA HUCHETTE** (50 F), 11 heures, place Saint-Michel devant la fontaine (La Parisienne).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO**, 11 h 45 (55 F), 63, rue de Monceau (Union centrale des arts décoratifs) ; 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LA CONCIERGERIE**, la Sainte-Chapelle et l'île de la Cité (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les grilles du palais de justice (Connaissance de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Elisabeth Romann).

■ **MONTMARTRE** : de la Villa des Arts au Moulin-Rouge (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro La Fourche (Monuments historiques).

■ **LES PONTS DE PARIS**, autour des îles de la Cité et Saint-Louis (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).

■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 14 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Maison-Blanche, côté impair (Europ explo).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-ODILE** et ses verrières (40 F), 15 heures, 2, avenue Stéphane-Mallarmé (Approche de l'art).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

Lundi 9 décembre

■ **MONTMARTRE** (50 F), 10 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en fonctionnement (50 F), 10 h 45 et 14 h 30, sortie du métro Cité (Marcel Banassat).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : les thermes gallo-romains (45 F + prix d'entrée), 11 h 15, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; *Le Sommeil d'Endymion*, de Girodet, 12 h 30 ; iconographie du portrait royal, 14 h 30 ; la sculpture française, 19 h 30 ; les coutumes funéraires en Egypte, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Europ explo).

■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** : Cézanne, Monet (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, accueil du musée (Institut culturel de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS**, du quartier de la Bourse au boulevard de Montmartre (45 F), 14 h 30, devant la Bourse (Monuments historiques).

■ **PASSAGES** du faubourg Saint-Denis (55 F), 14 h 30, sortie du métro Château-d'Eau côté impair (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DE SAINT-LAURENT** à Saint-Vincent-de-Paul (40 F), 15 heures, 119, rue du Faubourg-Saint-Martin (Approche de l'art).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), 15 heures, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les portraits royaux (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Suzette Sidoun).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBAN.** Le gouvernement libanais a décidé, mercredi 4 décembre, d'intendire de fumer dans les bâtiments administratifs publics et officiels. – *(AFP.)*

■ **CROATIE.** En grève depuis six jours, les cheminots croates ont repris leur service mercredi 4 décembre pour assurer le trafic des passagers. – *(AP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Lufthansa CityLine, qui assure des dessertes sur des liaisons allemandes et européennes avec des appareils de moins de 100 places, et le constructeur aéronautique canadien Bombardier vont lancer une société commune qui offrira des vols charter pour hommes d'affaires en Europe. Cette société installée à l'aéroport de Berlin-Schönefeld devrait démarrer ses activités au deuxième trimestre de l'année prochaine. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Les passagers empruntant l'aéroport d'Amsterdam-Schipol devront payer, à partir du 1er janvier, une taxe additionnelle pour l'utilisation de l'infrastructure et des services aéroportuaires. Le montant de cette taxe s'élèvera à 18,65 florins (environ 56 francs) pour les passagers partant de Schipol ou y effectuant une escale prolongée. Les passagers en transit direct n'acquitteront que 3,60 florins (environ 11 francs). – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** La compagnie Air New Zealand a conclu un accord de partage des codes avec la compagnie américaine United Airlines. Dès le mois de mars 1997, les deux compagnies effectueront 84 vols par semaine sous des numéros communs entre les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. – *(Bloomberg.)*

■ **VIETNAM.** Vietnam Airlines assurera à partir du 29 mars une liaison quotidienne entre Ho-Chi-Minh-Ville et la station climatique de Dalat, destination privilégiée des anciens colonisateurs français qui fuyaient la chaleur saïgonnaise. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

SOCIAL Les professionnels du spectacle et de l'audiovisuel, appelés « intermittents » du spectacle en raison de leurs cadences de travail particulières, manifestent pour obtenir le maintien de leur système d'assurance-chômage. Mardi 10 décembre devrait être la date d'une journée nationale d'action suscitée par la CGT. Syndicats de salariés et patronat, dans le cadre de l'Unedic, doivent se mettre d'accord sur le statut des intermittents avant le 19 décembre. ● À MARSEILLE, plusieurs centaines de professionnels sont mobilisés depuis plusieurs jours et occupent le Théâtre du Gymnase. Le mouvement réunit la quasi-totalité des salariés du secteur culturel de la métropole provençale. ● À PARIS, nous avons rencontré quatre intermittents qui occupent la direction régionale du travail et de l'emploi d'Ile-de-France depuis trois jours.

Nouvelle mobilisation nationale des intermittents du spectacle

Les artistes et les techniciens du spectacle et de l'audiovisuel se réunissent dans toute la France pour défendre leur système d'indemnisation de chômage. Une journée nationale d'action est prévue mardi 10 décembre

ASSEMBLÉES générales le 5 décembre à Rennes, Saint-Brieuc, Amiens et Toulouse, occupation à Tarbes de la direction départementale du travail, occupation à Paris de la direction régionale du travail et de l'emploi et du Comité des entreprises du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma, occupation à Marseille du Théâtre du Gymnase, à Nantes et à Rouen des directions régionales des affaires culturelles, occupation des Assedic à Nancy... Les professionnels du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma, à l'appel de leurs organisations syndicales, parmi lesquelles la Fédération CGT du spectacle fait figure de leader, multiplient depuis plusieurs jours les initiatives afin de défendre leur système de protection contre le chômage et d'obtenir la nomination d'un médiateur dans le dossier des abattements fiscaux propres à leurs professions (*Le Monde* du 6 décembre).

Ces initiatives devraient s'amplifier jusqu'au mardi 10 décembre, jour où le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, doit rencontrer Jean Gandois, président du CNPF, pour discuter du dossier difficile de l'indemnisation. Au même moment, des manifestations auront lieu à Paris et dans tout le pays et, le soir venu, les rideaux des salles de spectacles ne se lèveront qu'avec une demi-heure de retard après qu'aura été lu un communiqué des intermittents au public. *« Nous refusons le déclin culturel du pays et les attaques contre les professionnels »*, explique Jean Voirin, dirigeant de la Fédération CGT du spectacle, qui siège à la commission paritaire patronat-syndicat de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic), en charge de l'intermittence. Le statut actuel, prorogé le 27 mars jusqu'au 31 décembre 1996, doit faire l'objet d'une réforme d'ici au 19 décembre, jour de l'ultime réunion prévue entre les partenaires sociaux.

Lors d'une rencontre, le 3 décembre, le patronat a annoncé clairement son intention de revoir le régime particulier des intermittents. La remise en ordre des régimes de protection sociale conduit inéluctablement à modifier le régime d'assurance-chômage des 39 900 professionnels du spectacle dans un sens très défavorable pour eux. Jusqu'ici, ils bénéficient d'un système hors du commun qui coûte cher à l'Unedic. Celle-ci est une association cogérée par les syndicats et le patronat qui veille à ce que tous les travailleurs privés d'emploi soient traités sur un pied d'égalité. Elle chapeaute les Assedic et les Garp qui collectent les cotisations chômage des salariés et des entreprises et les distribuent aux personnes privées d'emploi. Cette mutualisation du risque a, en 1995, autorisé la répartition de 115 milliards de francs entre 2,6 millions d'allocataires.

PRÉCARITÉ

Les responsables de l'Unedic cherchent depuis 1989 à rééquilibrer le régime des intermittents du spectacle dont ils dénoncent les anomalies. D'abord, ils font valoir que la règle d'or de l'assurance-chômage est que les cotisations doivent couvrir le plus possible les prestations. Or le secteur du cinéma-spectacles a cotisé en 1995 pour 619 millions de francs alors qu'il a bénéficié de 2,8 milliards de francs de prestations. Cette situation est potentiellement explosive ; étendue à l'ensemble des branches, elle placerait l'assurance-chômage en faillite rapide. Elle est injuste puisqu'elle fait financer la précarité du monde du spectacle par les autres secteurs professionnels.

A l'Unedic, personne ne conteste la spécificité de ces professions, mais on énumère aussi les avantages peu ordinaires dont elles profitent au titre des annexes VIII et X par rapport au régime général de l'assurance-chômage : pour bénéficier des allocations, il faut avoir travaillé 676 heures au cours des huit derniers mois dans le régime général alors que les professionnels du spectacle doivent prouver qu'ils ont travaillé 507 heures au cours des douze derniers mois. Dans les deux cas, l'allocation versée pendant un an est dégressive, mais plus faiblement dans le cas du spectacle. Dans ces conditions, les vedettes obtiennent de confortables rentes entre deux tournées ou deux tournages alors que la masse autrement nombreuse des sans-grade touche à peine de quoi joindre les deux bouts.



Les responsables de l'assurance-chômage ne se sentent pas une vocation de mécènes soutenant un secteur structurellement déficitaire et ils soulignent que l'Etat devrait prendre en charge les excès de dépenses chômage s'il estime que c'est le prix à payer pour protéger les arts en France. Ils accusent les employeurs de se servir de cette quasi-garantie de revenus pour gérer leurs personnels *« selon des méthodes d'un autre âge »*, c'est-à-dire à la tâche. Car on trouve, dans la cohorte des intermittents, des musiciens ou des comédiens, mais aussi des secrétaires ou des plâtriers qui « profitent » de cette protection, au prix de la précarité. De véritables officines ont proposé aux entrepreneurs de spectacle de se servir « au mieux » des possibilités offertes par l'Unedic...

AU CACHET

De surcroît, les employeurs sont de mauvais payeurs, qu'ils soient producteurs, responsables de collectivités locales ou d'associations. Ils s'abstiennent souvent de déclarer les personnes qu'ils embauchent au cachet au point que l'Unedic a mis en place à Chambéry, depuis deux ans, un centre de recouvrement où l'on recoupe les déclarations des employés avec celles des employeurs du cinéma-spectacle. Il s'agit de la seule branche professionnelle à faire l'objet d'une telle rigueur, mais celle-ci commence à donner des résultats, et les cotisations rentrent mieux.

Le projet de rattacher les artistes à l'annexe IV, celle des intérimaires, aurait pour effet d'exiger, comme pour le régime général, que le demandeur d'allocation chômage prouve 676 heures de travail au cours des huit derniers mois. Même avec les heures fictives de travail que permet le cachet dit *« isolé »* – qui équivaut à douze heures de travail par jour –, de nombreux professionnels ne parviendraient plus à obtenir une couverture même minime. Jean Voirin estime même que *« à peine plus de 20 % des intermittents »* bénéficieraient de cette protection sociale. C'est la raison de leur colère d'aujourd'hui, après des mouvements du même ordre qui, en 1992 et 1993, leur avaient permis de conserver leur statut particulier. L'Unedic était alors dans une situation de trésorerie délicate quand elle affiche aujourd'hui 11 milliards d'excédents.

Face à l'intransigeance du collège patronal, les intermittents ont donc décidé d'interpeller les ministres concernés par le dossier, celui du travail et celui de la culture. Reçus le 4 décembre au cabinet de Jacques Barrot, les représentants syndicaux n'ont obtenu aucune assurance particulière, le ministère du travail estimant que cette affaire concerne les partenaires sociaux. Le ministre de la culture paraît plus sensible à la situation délicate des professions culturelles, et ce d'autant plus que la baisse du budget de la culture conduit automatiquement à la baisse du nombre des cachets. Des contacts informels ont lieu entre les syndicats et le cabinet de Philippe Douste-Blazy qui ne cache pas, dans la coulisse, son attachement au statut particulier des intermittents.

Alain Faujas et Olivier Schmitt

A Marseille : « qu'on mette le "ouaï" » un peu partout

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les intermittents du spectacle en bataille occupent le Théâtre du Gymnase, à deux pas de la Canebière, depuis le 3 décembre. A 18 heures, mercredi 4 décembre, ils se retrouvent dans cette ravissante salle à l'italienne, « chauffés » par un jovial technicien cégétiste, ventripotent à bretelles, qui fait le point sur la lutte. C'est dans la région que ça bouge le plus. Les quatre cents présents, qui se découvrent en même temps que leur force, apprécient.

Pierre Grimaldi, auteur-compositeur et délégué interrégional du syndicat SFA-CGT, prend le micro : collier de barbe poivre et sel, front soucieux, écharpe rouge sur sa veste de cuir, il dirige tout depuis lundi. Pédagogue syndical, il est du genre à dire, d'un ton légèrement emphatique, *« chacun prend ses responsabilités dans la vie »*. Il faut décider si l'on reste là, quitte à empêcher la tournée de la Comédie-Française. Dominique Bluzet, directeur du Gymnase, visage et corps ronds, pantalon de velours marron, explique son dilemme, lui qui soutient la lutte mais devra payer la Comédie-Française quoi qu'il arrive. Grand prince : *« Ce que vous ferez, nous le respecterons. »* Plus trivial, un dur lance : *« On commence à les tenir par les couilles, maintenant il faut appuyer. »*

Tout le problème est de savoir qui sont ce « les » : les patrons, le gouvernement, les directeurs de théâtre... Un jeune membre à banane du groupe Rock and Roule d'Aubagne (*« Vas-y Rocky ! »*) propose de *« niquer tous les parcmètres »*, manière de « les » taper au porte-monnaie. Scepticisme d'un rasta roulant sa tige. On crie *« A l'Opéra! »*, mais sans conviction, tant l'institution municipale semble hors d'atteinte. Ou l'on scande *« A la Criée ! »*, le centre dramatique national occupé le 3 décembre et dont le directeur, Gildas Bourdet, est aussi solidaire de la lutte qu'il est favorable à l'occupation d'autres théâtres que le sien.

ILS SONT TOUS REVENUS

Coiffée d'une brosse drue, une jeune femme en cuir rouge et au rire de gorge estime que tout ça est un peu trop gentil, comme si les intermittents, *« en danger de mort »*, devaient s'excuser d'être inquiets. Jo Corbeau, pionnier du rap marseillais et qui n'est jamais venu au théâtre que pour voir Gene Vincent, propose à son habitude *« qu'on mette le "ouaï" »* [le désordre] un peu partout. *« Si on ménage la chèvre et le chou, on va se faire baiser »*, crie un chauve à boucle d'oreille, régisseur de cinéma. Du paradis, un jeune homme à l'accent local répond à une dame, en la vouvoyant, qu'il faut porter ailleurs la bonne parole. On vote à bras levé : unanimité pour rester là. Et pour une extension du mouvement vers les autres institutions. Sortie d'un coffre énorme barré d'une écharpe blanche, une voix de stentor lance : *« Alors, il faudra que tout le monde soit là... »*

La nuit, presque calme, appartient aux techniciens. A 11 h 30, jeudi, ils sont tous revenus : musiciens, techniciens, professionnels du cinéma, et acteurs du théâtre, moins nombreux que les premiers. Les dirigeants syndicaux égrènent la liste des actions d'une journée *« consacrée à la médiatisation »*. Messages pour les radios, interviews à FR 3, visite au groupe communiste du conseil général, réception de Jack Ralite qui vient animer une session décentralisée des Etats généraux de la culture.

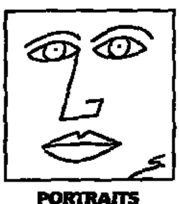
On vote l'envoi d'une délégation vers le comité de chômeurs. Jean, pull aux manches relevées, et Jacques Chauvin, comédien - metteur en scène et cégétiste, relaient un peu l'intarissable Pierre Grimaldi. Brusquement, d'une voix immense et avec l'allure de son maître Léo Ferré, Richard Martin, directeur du Théâtre Toursky, s'embrase. Il crie *« l'union inébranlable des artistes »*, jette que *« les combats appartiennent à tous »*, appelle aux discussions de fond. Du balcon, chemise blanche, gilet noir, dans un échange à la Cyrano, un acteur lui répond, tandis qu'un technicien lui demande où il était cette nuit...

Emoi, tension, gravité. Une jeune femme demande qu'on s'organise plus démocratiquement. L'inoxidable Grimaldi est touché. Il demande qu'on ne tombe pas dans *« les faux pièges de savoir si c'est démocratique ou non »*... On le rassure, on reprend, on continue. Au Théâtre du Gymnase, les représentations des *Fausses Confidences* de Marivaux, prévues vendredi et samedi, sont annulées. Rendez-vous pour la suite, et vogue l'assemblée vers le 10 décembre !

Michel Samson

Anne, Denis, Françoise et Géraldine, ni chair à canon ni hamburgers

ILS SE RELAIENT, depuis l'après-midi du 3 décembre, dans l'occupation de la direction régionale du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, rue de Mouzaïa, à Paris. Parmi la centaine de présents, nombreux sont ceux qui s'étaient rencontrés lors de l'occupation de l'Opéra-Comique, en 1993. Une fois encore, ils se sont indignés. Car c'est moins leur condition que leur personne qui leur paraît mise en cause. C'est l'engagement de ce qui constitue leur vie qui leur paraît nié. De revenu ils ne parlent guère, sinon pour dire qu'il reste aux alentours du SMIC. Et que c'est difficile de vivre à Paris dans ces conditions.



PORTRAITS

Anne – comme ses camarades qui occupent l'immeuble, cette jeune femme a choisi de garder l'anonymat – est pyrotechnicienne. Pour elle et ses confrères, il n'y a pas plus de quatre mois de travail dans l'année, durant les beaux jours. *« Six mois pour ceux qui ont un bon carnet d'adresses. Le reste du temps, on grappille. »* Alors elle fait les lumières ici ou là, sans cesser de rechercher du travail. *« Si notre statut changeait, c'est simple, je ne pourrais plus vivre de mon métier. Mais comment ferait-on pour les spectacles hors normes ? On s'aperçoit que ce sont les Assedic qui permettent de financer les "son et lumière" ou le 14 juillet ! »*

Denis est preneur de son, assistant à l'occasion, travaillant essentiellement pour la télévision. Ce quadragénaire tient à souligner qu'il est technicien, qu'il a une approche différente de la réalité professionnelle, avec un recul par rapport à la création. *« Comme tous les intermittents, on aide les copains. La majeure partie des courts métrages se fait bénévolement. Il n'y en aurait plus sans les Assedic. L'aspect bohémien d'autrefois, la liberté que nous avions sont dévorés par la concurrence. S'ils montent la barre des heures, je n'y arriverai pas. On va se retrouver au RMI. »*

Ce qui l'indigne, c'est la situation à la télévision : *« On est un peu chair à canon. Les Assedic permettent de pallier le manque d'effectifs réels dans les chaînes. Au lieu d'employer des permanents, elles font tourner les CDD. Dans certaines, il y a un tiers d'intermittents. On bafoue l'emploi. Il nous faut être toujours près d'un téléphone pour pouvoir répondre, parfois dans l'heure, à une demande. Une disponibilité qui ne permet ni de s'intégrer ni d'avoir une vie de famille. Toute l'année, c'est la course après les 507 heures. Alors il faut bien dire oui à une production qui, contre un salaire très bas, accorde un peu plus d'heures. C'est donnant-donnant. Ils le savent et ils s'en servent. »*

Françoise et Géraldine sont comédiennes dans une compagnie non subventionnée. Elles chantent dans la rue. C'est la rue qui leur importe. Aller vers les gens. Jouer pour ceux qui ne vont pas au théâtre. *« On pourrait dire que les Assedic sont une subvention, mais on cotise. Ce n'est pas un scandale qu'on puisse en vivre. D'autant qu'on ne fait que survivre. On préférerait que l'argent soit mis dans la production. Parce qu'on ne compte pas les heures quand on travaille. Ce n'est pas le bureau. »*

De leur travail elles disent : *« C'est une profession. Et aussi un mode de vie. Les Assedic nous permettent de ne pas sombrer dans la mendicité, mais aussi de monter un spectacle, de créer des décors sans subvention. On a la sensation qu'on veut nous éliminer comme non productifs. Comme si on ne faisait plus partie du même monde. On veut nous faire basculer de l'autre côté du fossé. Comme si l'on voulait créer plus de misère. Mais que ferait-on sans culture ? »* Elles ont un ultime mouvement de révolte : *« Et puis la culture ne peut pas être rentable. Ce n'est pas McDonald's; on n'est pas des hamburgers. »*

Jean-Louis Perrier



Scènes de la vie de famille et visite d'un camp militaire au temps héroïque de la photo

Deux expositions remarquables à Paris

LA RÉVOLUTION DE L'INSTANTANÉ EN PHOTOGRAPHIE, 1880-1900 : Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, ou 2, rue Vivienne, Paris 2e. Mo : Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. Jusqu'au 4 janvier. Cahier, 32 p., 25 F.

UNE VISITE AU CAMP DE CHÂLONS, SOUS LE SECOND EMPIRE : Musée de l'armée. Hôtel national des Invalides, salles du Quesnoy, entrée Occident, Paris 7e. Mo : La Tour-Maubourg ou Invalides. Tél. : 01-44-42-38-38. Jusqu'au 12 janvier. Catalogue, 154 p., 295 F

C'est un portrait de famille du XIXe siècle, excessivement émouvant. On voit, sur cette photo anonyme de petit format, une mère et six enfants en tenue du dimanche. La femme, de côté, fixe sa progéniture, le regard à la fois menaçant et tendre, demandant aux enfants de ne pas bouger pendant les dizaines de secondes que dure la prise de vue. Peine perdue. Au centre de l'image, une fillette a le visage blanchi, les traits effacés par le mouvement, à la fois turbulente et fantomatique. C'est une belle idée qu'a eue la Bibliothèque nationale de France de monter, à partir de ses collections et de celles de la Société française de photographie, une exposition sur la naissance de l'instantané au XIXe siècle. La modeste galerie Colbert, où sont présentées 69 images, n'autorise pas un parcours très ample, mais les organisateurs ont réussi un accrochage pédagogique.

On retrouve quelques signatures comme Marey et Muybridge, qui ont décomposé le mouvement du pas de l'homme, du galop du cheval ou l'envol d'un oiseau. Et Charles Nègre, dont le cliché fameux, *Les Ramoneurs en marche* (1851), serait le premier grand instantané de l'histoire – les spécialistes se demandent néanmoins si les ramoneurs ne font pas semblant de marcher... Plus intéressant est le sourire que l'on peut lire sur le visage, donnant à lui seul l'illusion de la spontanéité.

Ces trois figures de la photographie sont dans l'exposition, mais en référence, laissant la place à des auteurs obscurs ou anonymes, afin de montrer comment les progrès technologiques et ceux de la science ont généré expériences, jeux et esthétiques. Car c'est bien le temps de prise de vue, le temps tout court, que tous essaient de suspendre. Le portrait familial, déjà mentionné, date d'avant l'instantané, à une époque où le flou est un accident inhérent au procédé. Comme cette barrière blanche qui ferme l'accès d'un bâtiment et qui « fuit » dans l'image saisie par Auguste Bertsch, en 1855.

FIGURINES DÉRISOIRES

Et puis une image surgit, qui marque une avancée prodigieuse : une torpille gicle d'un navire de guerre, juste au-dessus de la mer, en 1886. En trente ans, la vitesse a été maîtrisée, notamment avec l'usage du gélatino-bromure d'argent. Nombre d'opérateurs s'en donnent alors à cœur joie pour arrêter le mouvement en son point le plus crucial : un train à vapeur filant dans la campagne, une vague au sommet de sa course et une myriade de sauts – depuis un tréteau, saut à la perche, à la corde, saute-mouton, plongeons et jeux de plages... –, jusqu'à des expériences scientifiques comme l'explosion d'une cartouche de dynamite, en 1899.

L'exposition va au-delà de ces prouesses de joyeux drilles, notamment quand elle montre que l'instantané permet d'entrer dans l'intimité d'une personnalité. C'est le cas de la très belle série de six images de Toulouse-Lautrec, en 1896, s'ébattant dans le bassin d'Arcachon. Un personnage naît qui annonce le photojournalisme.

Autre plongée dans notre patrimoine photographique : l'exposition à découvrir au Musée de l'armée, « Une visite au camp de Châlons sous le Second Empire ». Ce camp champenois (actuellement Mourmelon) était le plus grand lieu de manœuvres pour les troupes de Napoléon III. Durant l'été, entre 1857 et 1870, 25 000 personnes ont cohabité dans une ville éphémère, faite de pavillons de bois et de tentes aménagées. Plusieurs photographes seront chargés de représenter la vie du camp et les exercices militaires. Parmi eux, Gustave Le Gray (1820-1884) réalisera des images qui tiennent une place de choix dans l'histoire de la photographie. Elles seront regroupées en albums – on en connaît dix-sept à ce jour –, tous différents, offerts par l'empereur à ses généraux. Le musée s'est contenté de présenter l'un des deux albums qu'il détient, celui du général Lepic. Il est dommage de ne pas avoir été plus loin : rassembler les plus belles épreuves, dispersées dans les collections à travers le monde ; reconstituer les panoramiques (à partir de plusieurs clichés) afin de traduire le *projet monumental* de Le Gray.

L'approche de l'exposition est un peu trop militaire et pas assez photographique. Mais la balade vaut le détour, tout comme le catalogue, qui apporte nombre d'informations sur un « reportage » culte. L'album Lepic privilégie les vues du camp, notamment les paysages vides de végétation dans lesquels les troupes, à pied ou à cheval, se déplacent et s'organisent dans un ballet majestueux. Le Gray ne documente pas, il transcende son cadre, joue avec les premiers plans flous, les lignes, les perspectives, les bandes de terre, les routes improvisées qui *saignent* le décor, les soldats transformés en figurines dérisoires. Tout était apparat dans ces troupes qui, en 1870, essuieront une cuisante défaite à Sedan. Et tout est apparat dans ces images qui sont comme la prémonition d'un désastre annoncé.

Michel Guerrin



Maurice Guibert, « Saut dans le jardin de la villa Guibert », vers 1889.

DR

Robin Renucci s'approprie sur scène les lettres de Truffaut

La correspondance du cinéaste portée au théâtre

FRANÇOIS TRUFFAUT CORRESPONDANCE, d'après la correspondance de François Truffaut. Adaptation et mise en scène : Marie-Paule André et Michel Gautier. Avec Robin Renucci et Marie-Paule André. THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-10. Mardi, jeudi et vendredi à 21 heures ; mercredi à 19 h 30 ; samedi à 18 heures et 21 heures ; dimanche à 15 h 30. 160 F. Jusqu'au 20 décembre

A sa mort, en 1984, François Truffaut a laissé une soixantaine de cartons remplis des lettres qu'il écrivit pendant quarante ans. La comédienne Marie-Paule André a puisé dans cette correspondance – éditée chez Hatier et en livre de poche – et demandé à Robin Renucci de s'en faire l'interprète.

Ainsi est né un spectacle évident, agile, plaisant, léger comme une plume courant sur une feuille de papier, un jour d'inspiration joyeuse. Le choix de Robin Renucci compte pour beaucoup dans cette réussite. Le comédien ne cherche pas à ressembler au cinéaste. Tout au long de la représentation, il reste lui-même, avec juste ce qu'il faut de distance ironique – et de charme – pour que les spectateurs ne se sentent pas privés du bonheur de croire que François Truffaut s'adresse à chacun d'eux, en particulier.

Tout commence en 1945. François Truffaut a treize ans, il demande de la nourriture, et des enveloppes, *« objets précieux entre tous »*. Il est drôle, gamin un peu fou, plein de vie. Quatre ans plus tard, il tente de se suicider. Des fugues l'ont mené dans une *« maison de semi-liberté »*. Il n'a plus de famille, il dit n'en avoir jamais eu.

« Je ne me suis pas senti un enfant mal traité, mais pas traité du tout », écrira-t-il plus tard à son père, dans une lettre terrible. La seule famille qu'il se reconnaîtra sera celle des Bazin, André et Janine, chez qui il vit deux ans, juste avant de se lancer dans le cinéma. Hormis cette déclaration salutaire de haine au père, Marie-Paule André a eu le bon goût de ne pas s'attarder sur tout ce qui concerne la vie privée de Truffaut. On apprend bien un mariage ou des naissances, mais cela s'inscrit dans le cours d'une existence qui s'écrit de film en film, des *Mistons*, en 1957, à *Vivement dimanche*, en 1982.

TON « GAMIN »

Tout au long de sa vie, François Truffaut garde le ton « gamin » de ses treize ans. Sa correspondance ne vise pas à l'immortalité. C'est ce qui la rend vivante. Robin Renucci la parcourt en souriant, comme s'il ouvrait les cartons. Marie-Paule André l'accompagne. Présence discrète, elle est la silhouette indispensable dans le parcours d'un homme qui aimait les femmes.

Le spectacle se clôt d'ailleurs par une lettre de François Truffaut à sa fille Joséphine, née en 1983. Le cinéaste sait alors qu'il ne sera plus là – il est atteint par le cancer dont il mourra en 1984. Mais c'est en père infiniment amoureux de sa fille, et en homme amoureux de la vie, qu'il s'adresse à l'enfant au berceau : *quand tu auras treize ans*, lui dit-il, *nous fuguerons ensemble un mercredi, et nous irons... au cinéma*.

Brigitte Salino

Belfort, le festival des cinéphiles non passéistes

BELFORT
correspondance

Depuis sa création sous la direction de Janine Bazin, le Festival de Belfort a toujours défendu une idée particulière du cinéma, se voulant à la fois actuel, en présentant des premiers, seconds ou troisièmes films, tout en revenant sur différents aspects de l'histoire du cinéma. L'édition 1996, qui s'est achevée le 1er décembre, a marqué l'appartenance du festival à l'histoire de la cinéphilie en célébrant les soixante ans de la Cinémathèque française. Le portrait de son fondateur, Henri Langlois, et sa conception curieuse, éclectique et transversale du cinéma, étaient esquissés par la programmation de 120 films, de Léonce Perret à Philippe Garrel.

La modernité fut présente, des nouvelles vagues (Godard, Chabrol, Truffaut, Rohmer, Moullet, Rivette mais aussi Rocha ou Cassavetes) aux avant-gardes auxquelles Langlois fut attentif. Ce « voyage » fut une manière de rappeler que celui qui voulut consacrer au cinéma un musée fut un « montreur de films » qui visait à sa transformation radicale. La rétrospective consacrée à Georges Franju, accompagnée de la réédition d'un livre de Freddy Buache, redécouvrit la poésie profonde de l'œuvre de celui qui a été un autre fondateur de la Cinémathèque.

QUELQUES MINUTES EMBLÉMATIQUES DE 68

Mais sans aucun état d'âme passéiste, le Festival de Belfort est toujours voué à la découverte de nouveaux talents. Une petite sélection de courts et longs métrages, français et étrangers, était présentée en compétition. Les deux courts métrages primés relevaient tous deux de tendances absolument opposées : le naturalisme pour *Comme les autres*, de Didier Bivel ; la comédie cruelle et frénétique pour *La Pisseuse*, de Frédéric Benzaquen et Suzanne Legrand. *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset, bénéficia d'un véritable plébiscite en récoltant quatre prix. Le film décrit la situation d'une famille, celle d'un paysan qui, à côté de son foyer « légitime », a installé dans une de ses fermes une femme avec laquelle il a eu sept enfants. La réalisatrice construit son récit de façon elliptique et conserve longtemps le doute sur le statut des personnages.

Reprise, enfin, a obtenu le prix du documentaire. En juin 1968, des élèves de l'Idhec ont tourné un petit film devant les usines Wonder de Saint-Ouen. Ces quelques minutes de pellicules noir et blanc sont devenues emblématiques de 68. On y voit une jeune ouvrière en larmes refusant de reprendre son travail entourée de délégués CGT vantant les accords de Grenelle, d'un jeune homme (vraisemblablement gauchiste) appuyant le refus de la jeune femme alors qu'un peu plus loin, le chef du personnel appelle les salariés à rentrer dans l'usine. En retrouvant aujourd'hui (à une exception près), les protagonistes de ce condensé des contradictions d'une époque qui paraît lointaine, Hervé Le Roux trace un portrait de vingt-sept ans d'histoire ouvrière. La succession des témoignages parvient à faire ressentir avec acuité la vérité profonde de conditions de travail qui ont perduré tout au long du siècle.

Jean-François Rauger

Le quadrige populiste de deux chiens et de deux truands

HERCULE ET SCHERLOCK. Film français de Jeannot Szwarc. Avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy-Beaulieu et Roland Blanche. (1h 30.)

Avec *La Vengeance d'une blonde* (1994), Jeannot Szwarc a réalisé un film qui faisait mine de se payer la télévision, alors qu'on sait pertinemment que c'est cette dernière qui se paie aujourd'hui des comédies qui n'ont plus de cinématographique que le nom. *Hercule et Scherlock* lève sur ce point toute ambiguïté, en sacrifiant ouvertement le souci esthétique à la logique marchande. Le marchandisage se substitue à la critique (privée de projection) avec 350 écrans, 4 000 panneaux publicitaires et 500 000 objets dérivés. Encore cette tactique demeure-t-elle de bonne guerre, en termes de stratégie commerciale. On appréciera moins l'omniprésence de la télévision dans le film quand les récepteurs y ont une fâcheuse tendance à capter la principale chaîne qui le coproduit. Quant au film lui-même, succession bâclée de plans rapprochés destinés à une diffusion dominicale, le plus chien est bien d'en parler.

L'action se déroule à Marseille où un trafiquant de faux billets (Roland Blanche) se fait embarquer lors de la livraison d'une caisse de Pierre et Marie Curie, laquelle se perd parmi d'autres caisses dans un entrepôt portuaire. Emprisonné, il charge deux de ses acolytes (Christophe Lambert et Richard Anconina) du kidnapping de deux chiens policiers (Hercule et Scherlock) pour la retrouver. Sur ce maigre argument, le duo canin cabotine à la commande, tandis que le tandem humain s'ennuie visiblement tout au long d'un film qui cherche en vain à combler les vides par quelques gags éculés. Cette absence cumulée d'imagination, de rythme et de conviction se double d'une morale douteuse, qui martèle le thème de la corruption des politiques et de leur collusion avec les truands, au nom d'une vérité naturelle incarnée par les animaux à travers l'affection que leur porte le commun des mortels. Tant il est vrai que le populisme est aujourd'hui un excellent fonds de commerce.

Jacques Mandelbaum

La banlieue au centre des Transmusicales de Rennes

RENNES
de notre correspondante régionale

A l'atelier d'improvisation, elle attend patiemment son tour. Lorsqu'enfin, après tous les garçons, l'adolescente se lance et chante en anglais, les rappeurs sont bluffés. *« Mortel »*, lance Bustaflex derrière la console, aussi laconique qu'admiratif. *« Classe »*, lâchent d'autres jeunes flattés de croiser le maire de la ville, Edmond Hervé (PS), en loden bleu marine, dans les couloirs du Centre d'information jeunesse Bretagne transformé en temple du hip hop. L'atelier de *sampling* retient son souffle dans un recueillement intense. Le reste du bâtiment bruisse, scande, échange, métisse.

Les jeunes y sont venus en nombre, le mercredi 4 décembre, premier jour de « quartiers en Trans », manifestation organisée par les Rencontres transmusicales de Rennes en direction des quartiers périphériques. C'était un pari : les années précédentes, les animations, stages de danse, ateliers de *scratching*, expositions vidéo ou de photos avaient lieu au pied des grands ensembles. Tout a été regroupé au centre-ville pour la sixième édition de Quartiers en Trans – les Transmusicales en sont, elles, à leur 18e (*Le Monde* du 6 décembre). La frontière symbolique entre le centre et la périphérie ne semble avoir préoccupé que l'équipe des Transmusicales et les animateurs des MJC : les jeunes ont franchi le pas.

CONCERTS DANS LES CITÉS

L'opération Quartiers en Trans est née d'une déception : en 1990, le programme de rap des Transmusicales n'avait pas trouvé son public. L'équipe du festival a vite compris, avec les associations locales, qu'il fallait prendre les devants. Des concerts sont donc désormais donnés dans les cités (l'entrée est à 10 F). Toutes ont une personnalité propre. *« A Maurepas, c'est le rap »*, tout le milieu socioculturel *rennais* sait cela. La danse est concentrée dans le Blosne, au Triangle, un espace qui tient plus du centre culturel que d'une structure de *quartier*. Cleunay garde une image rock. Frédéric Jumel, responsable à la fois du secteur jeunes et des musiques dans cette cité, aimerait bien élargir le panel. La MJC a ce qu'il faut pour cela : des box de répétition et une salle qui tourne toute l'année. Il est l'un des rares animateurs à relativiser l'importance des Transmusicales. Cette année, seize jeunes de Cleunay s'impliquent tout de même dans l'organisation du festival, de l'accrochage des expositions à la tenue des vestiaires. Mais ils sont bien plus nombreux à travailler à l'organisation de leur propre festival, Quartiers libres, qui a lieu chaque année à la fin de l'hiver.

Les « Trans » ont fait des émules. On crée des groupes pour pouvoir y jouer, on suit des stages de danse pour monter sur scène – les Déesses africaines, R. C. D. Sisters, Rabža se produisent cette année. Constituée de jeunes de Rennes, une équipe de sécurité, en passe de devenir professionnelle, est en charge de la sécurité en lieu et place de l'entreprise employée précédemment par le festival. En 1995, un coup de feu avait été tiré... Depuis le mois d'octobre, les responsables du festival ont institué une formation d'un an intitulée Approche du monde musical.

Une douzaine de jeunes la suit assidûment. *« L'objectif est de les rendre autonomes, afin qu'ils puissent utiliser leurs compétences dans les maisons de quartiers, pour leurs copains »*, résume Béatrice Macé, cofondatrice du festival. Le conseil régional devrait voter, dans les prochains jours, la subvention correspondant à la moitié du coût de cette initiative (160 000 francs au total), plutôt fier d'illustrer ainsi sa souplesse en matière de formation.

L'équipe des « Trans » a désormais rendez-vous toute l'année avec les cités, et aussi à L'Ubu, la salle qu'elle gère au centre de Rennes. *« Nous voulons maintenant travailler largement sur la notion de ville, montrer qu'il n'existe pas de frontière »*, insiste Béatrice Macé. Les bus du district l'ont suivi dans cette voie. Pour la première fois, ils accompagnent le public jusqu'au bout de la nuit. *« Les Transmusicales et Quartiers en Trans sont le festival de la ville, et même le reflet de l'énergie bretonne, de notre envie de faire la fête autour de la musique »*, conclut Béatrice Macé. C'est sans doute ainsi que l'entend la municipalité, de loin le plus généreux bailleur de fonds : une subvention de 4 millions de francs par an.

Martine Valo



MORTON FELDMAN
Only, œuvres pour voix et instruments (1) – *Words and Music, pièce radiophonique* (2)
Joan la Barbara (soprano), San Francisco Contemporary Music Players (1), *Omar Ebrahim, Stephen Lind (voix), Ensemble Recherche* (2)

Cet été, le festival du Lincoln Center de New York donnait une passionnante rétrospective de la musique de Morton Feldman (1926-1987), le plus célèbre des musiciens de l'« école de New York » (*Le Monde* du 7 août). Le Festival d'automne s'apprête à faire de même. Il est temps que cette musique ténue, ultrasensible, creusée par le vide, mais un vide très « zen », s'impose auprès d'un public prêt à affronter les calmes rugissements d'une polyphonie aux couleurs doucement irisées.

Les Disques Montaigne, pour leur deuxième volume Feldman, ne font pas dans la facilité : la pièce de Samuel Beckett *Words and Music* (1961), traversée de taches sonores rarement véhémentes, de monologues énigmatiques et de petites comptines fredonnées, ne délivrera son message qu'aux anglophones. Les autres se laisseront peut-être griser par l'éloquence mystérieuse de ce mélodrame, tout sauf essentiel dans le catalogue feldmanien.

Le programme New Albion donne en revanche une idée plus exacte et plus attachante de l'univers sonore du New-Yorkais : mélanges subtils de couleurs instrumentales, insertion de la voix non comme un élément dramatique et sensé, mais comme un instrument membre à part entière de l'ensemble réuni. A l'opposé de *For Franz Kline* (1962), fascinante polyphonie élégiaque, on remarquera *Only* (1947), pour voix seule, sur un texte de Rainer Maria Rilke. Œuvre de jeunesse et posthume que Joan La Barbara chante avec une simplicité bouleversante. Comme le dit la chanteuse dans le texte d'accompagnement : « *Une soudaine fleur, après une pluie dans le désert.* » **R. Ma.**

★ **1 CD New-Albion Records NA 085 CD (1).**
★ **1 CD Auvidis-Montaigne MO 782 084 (2).**

MÉLODIES FRANÇAISES
Œuvres de Fauré, Duparc, Ravel (1), *Bizet, Delibes, Berlioz, Viardot, Ravel* (2)
Wolfgang Holzmair (baryton), Gérard Wyss (piano) (1), *Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Myung-Whun Chung (piano)* (2)

Réjouissons-nous : la mélodie française n'est plus l'apanage d'artistes de second plan et des seuls petits labels imaginatifs. On savait Wolfgang Holzmair féru de Lied : voici qu'il témoigne d'un talent certain pour la diction française et pour l'intimité fauréenne. Mais ce timbre ouaté, cette expression chagrine et cette voix fragile qui jamais ne sonne, semblent faites pour la chambre de malade de Marcel Proust. Gabriel Fauré et Henri Duparc sont contaminés par des coquetteries, des accents pseudo-expressifs qui renvoient au « chant bourgeois » naguère dénoncé chez Gérard Souzay par Roland Barthes. Pour une ferme simplicité, on ne saurait trop conseiller au baryton autrichien de réécouter Hugues Cuenod ou Charles Panzéra.

Cecilia Bartoli parle notre langue à ravir ; on ne s'étonnera pas qu'elle la chante aussi bien. On retrouve chez cette artiste italienne, pure belcantiste, l'infinie coloration multipliée de la voix, l'humour, la distinction. Et puis, il y a là, dans les *Mélodies hébraïques* de Maurice Ravel, notamment (mais aussi dans les romances de Pauline Viardot, plus touchantes qu'on ne croirait), une expression bouleversante, qui captive et appelle les larmes. Si Gérard Wyss, chez Holzmair, jouait comme un simple accompagnateur, Myung-Whun Chung est d'une concentration sonore exemplaire, à l'écoute de son envoûtante narratrice. **R. Ma**

★ **1 CD Philips Classics 446 686-2 (1)**
★ **1 CD Decca 452 667-2 (2)**

Les habitudes trop attendues de Stephan Eicher

« 1 000 Vies », le nouvel album du chanteur suisse, reste en deçà des attentes

ON ESPÈRE toujours autre chose de Stephan Eicher. Ses disques donnent régulièrement l'impression d'être en deçà d'une des personnalités les plus touchantes et singulières de la chanson francophone. On se le rappelle à ses débuts, seul sur scène avec sa guitare en bandoulière et ses machines, alchimiste fragile et séducteur. On connaît son admiration pour Neil Young, Patti Smith ou Scott Walker, des artistes écorchés, amateurs de grands sauts et de prises de risques. Ses entretiens laissent entrevoir une franchise et des fêlures comme peu d'artistes osent en exposer. Ses coups de cœur et ses parti-pris annoncés séduisent par avance : collaborer avec un écrivain, Philippe Djian, enregistrer des disques dans des conditions « live » à Engelberg ou dans un hôtel romantique de Carcassonne. Mais au bout du compte, ses albums déçoivent. Chromées par une production d'une brillante froideur, ses chansons sacrifient aux critères d'une variété proprette, d'un rock de papier glacé. Il signe des mélodies d'une indéniable habileté, sait exploiter le charme irritant de sa voix. Mais Stephan Eicher semble se contenter de l'image d'ange torturé et photogénique que renvoient des poses faussement émotionnelles.

Il était sorti éprouvé de sa dernière tournée. Perclus de doutes et fatigué, paraît-il, de la caricature de lui-même qu'il avait fini par dessiner. Enfin, les ficelles lui paraissaient trop grosses. Comme remède, il avait choisi de repartir loin des sentiers habituellement balisés par l'industrie du disque. Amérique du Sud, Afrique, Asie du Sud-Est... Des concerts, mais surtout des rencontres, des sons découverts et la « vérité » nue de musiques croisées sur les chemins. Cet été, au Festival de Montreux, le Suisse avait invité pour une fête de plusieurs heures quantité de ces musiciens trouvés aux quatre coins du monde. Il annonçait ensuite qu'il enregistrait son prochain album en solitaire, coupant les ponts avec des habitudes trop attendues. On imaginait ce disque, enrichi par ces voyages, dépouillé enfin de vernis superflu.

ÉTINCELLES DE TRAITS SYMPHONIQUES

1000 Vies, une fois encore, ne tient pas toutes ses promesses. Mauvaise conscience ou frilosité, le chanteur n'a finalement pas utilisé les sons récoltés lors de ses pérégrinations. Seuls la cora de Djeli Moussa Diaware et le chant d'Ismaël Lo décorent respectivement le très dylanien *Dis moi où* et *Der Rand der Welt* (dédié à la mémoire de Philippe Constantin). De façon atypique, Eicher a enregistré ses paroles avant de finaliser ses musiques. Retrouvant son goût originel du bricolage, il a trituré ses ordinateurs pour en sortir quelques belles trouvailles. Puis il a été rejoint par les mêmes luxueux musiciens (on dit parfois « requins ») – le batteur Manu Katché ou le bassiste Pino Palladino par exemple – qui depuis plusieurs années ont entrepris de « lisser » ses chansons. Peut-être trop fidèle en amitié, ou trop inquiet de perdre la formule de ses précédents succès, l'interprète de *Déjeuner en paix* a redemandé à Philippe Djian de lui écrire ses textes français. Le romancier sait effectivement saisir la magie d'un instant, la sensualité ou la dureté de gestes quotidiens (*71/200, Dis moi où, Elle mal étreint*), mais il cultive aussi une espèce de romantisme du dérisoire (*Oh ironie*) qui enferme Eicher dans un maniérisme trop ressassé.

Stephan Eicher alignera sûrement quelques tubes. Sans déshonneur. Les surprises pourtant auront été rares. Parmi elles, les aigus sur le fil du très kitsch *Forever*, cassant avec ses tics vocaux. Et surtout, les interventions époustouflantes d'un jeune arrangeur, Pierre Adenot, maître d'un orchestre à cordes capable de jongler avec la musique baroque, les génériques de feuilleton et l'héritage des comédies musicales américaines. Mêlés subtilement à quelques rythmes en vogue, ces traits symphoniques provoquent des étincelles (*1000 Vies, Traces*) qu'on aurait aimé voir jaillir plus souvent.

Stéphane Davet

★ ***1000 Vies*, 1 CD Barclay 533 173-2. Distribué par Polygram.**

JAZZ

GORDON BECK
PHIL WOODS
The Complete Concert

D'abord, imaginer le Wigmore Hall à Londres : une salle prestigieuse avec, dans les coulisses, les portraits de générations de noblesse très britannique ; un des temples de la musique classique. Parfois le jazz y fait une incursion. Comme le 5 mai avec le pianiste Gordon Beck et le saxophoniste alto Phil Woods. Ils ont régulièrement joué ensemble, dans les formules les plus variées depuis bientôt trente ans. Le risque de ce genre de réunion est souvent de compter sur les réflexes de l'autre, de se dire qu'on s'en sortira bien au nom de l'amitié. Coup de chance ou vrai désir partagé, ce concert, disponible dans son intégralité, ne tombe pas dans ce gouffre. Le répertoire puise dans les standards (Cole Porter, Dave Brubeck, Irving Berlin, un splendide *Solar*, de Miles Davis...), des compositions des deux musiciens. Bill Evans y est joué, directement ou par évocation (*Goodbye Mr. Evans*, de Phil Woods, *For Keith*, de Gordon Beck), le tout plutôt dans le rapport au blues. C'est un disque de compagnonnage, d'hommes qui en ont vu et joué beaucoup, mais qui restent encore sur le qui-vive et ne sauraient faire du jazz une répétition. Une échappée belle. **S. Si.**

★ **2 CD JMS 083/18686-2. Distribué par Sony Music.**

BOB BELDEN
Presents Strawberry Fields

Apparu à la fin des années 80 à la tête d'un grand orchestre, le pianiste, saxophoniste, compositeur et arrangeur Bob Belden s'était déjà intéressé à une vedette du rock, Prince. Il a choisi cette fois dix chansons des Beatles. Le groupe, déjà passé à toutes les sauces – Bee Gees et Peter Frampton, orchestre symphonique, baroque, grosse farce des Bidochons... –, a plutôt bien réussi à Belden. Ses thèmes simples s'apparentent à des standards. Chaque morceau étant dès l'origine parfait, Belden agit en arrangeur, plus à l'aise ici qu'avec Prince, sans paraphraser. *I'm Only Sleeping* devient une ballade alanguie, *Get Back* prend des couleurs noires, dans une ambiance funk-rock, *Tomorrow Never Knows* conserve son psychédélisme. Ça ne marche pas à tous les coups (*Hey Jude*)... mais pour les voix de Cassandra Wilson, Dianne Reeves et Holly Cole, les champs de fraises méritent une visite d'avant Noël. **S. Si.**

★ **1 CD Somthin' Else/Blue Note 854929-2. Distribution EMI.**

ROCK

RADAR BROS
Radar Bros

Comme frappés d'une confortable torpeur, les Radar Bros ne cessent de s'étirer sur un lit de guitares alanguies. Le dépouillement du décor, assez proche du minimalisme cher au courant *lo-fi* (cet attachement à la pauvreté des moyens techniques, antithèse de la hi-fi), n'impose pas pour autant d'austérité janséniste.

On pense plutôt à la nonchalance et la clarté trompeuse du troisième album du Velvet Underground. On se rappelle aussi la façon lumineuse dont Spain jouait en 1995 de la lenteur et des silences.

Malgré la paresse des tempos et une voix en équilibre précaire, on perçoit le rythme accrocheur des mots et l'effet séducteur de mélodies entêtantes. A chantonner sous la douche les matins de gueule de bois. **S. D.**

★ **1 CD Restless 72927. Distribué par PIAS.**

MUSIQUE DU MONDE

GUANTANAMERA
18 versions originales

Qui n'a pas siffloté un jour cette petite mélodie, ce standard universel, aussi connu sans doute qu'*El Condor Pasa* ou bien *La Bamba* ? Même Joe Dassin et Nana Mouskouri jetèrent sur elle leur dévolu. Avant eux, Pete Seeger s'en empara dans les années 60, l'utilisant comme support pour chanter les *Versos sencillos* du poète cubain José Marti. Sa création remonterait en fait aux années 30 à La Havane. Ecrite par Joseito Fernandez, *Guantanamera* est le prototype même de la *guajira-son*, musique rurale dont le berceau se situe à Santiago, situé dans la partie est de Cuba. Cette compilation rassemble quelques-unes des versions les plus savoureuses de ce titre. On retrouve là Joseito Fernandez, bien sûr, mais aussi les mythiques Orquesta Aragon et Beny Moré, l'Orquesta Cubana de Musica Moderna – qui deviendra plus tard Irakere –, Rumbavana, Grupo Raison, Abelardo Barroso... Bref, une foule de musiciens ou chanteurs cubains passionnants et de toutes les époques. Une déclinaison originale dont l'intérêt rebondit sans cesse grâce à la juxtaposition de styles variés et de formations très différentes. **P. La.**

★ **1 CD Edenways 1056-2.**

RITMO Y CANDELA II
African Crossroads

Nombreux, parmi les artificiers de la musique afro-cubaine, sont ceux qui ont un penchant à la mobilité. Ils naviguent volontiers d'une formation à l'autre, vagabondent entre les sessions d'un jour ou leurs versions cubaines, les *descargas*. D'humeur tonique et d'une verve généreuse, les étincelants coquins réunis ici autour du percussionniste Carlos « Patato » Valdes donnent le meilleur de leur savoir-faire. Toujours dans les bons coups avec ses congas, Patato s'est notamment fait remarquer au début de sa carrière au sein de la Sonora Matancera par son approche très mélodique de la percussion. A ses côtés, ici, une tribu de fière allure, dont deux autres maîtres tambourineurs, Miguel Aurelio Diaz « Anga », un ancien de chez Irakere, arpenteur de la scène parisienne latino, et Orestes Vilato, un joueur épatant de timbales, hier aux côtés de Ray Barretto ou de Cachao. Originalité annoncée de ce second volume, plus latin jazz par rapport au précédent (*Ritmo y Candela : Rhythm at The Crossroads*/Night & Day), l'intervention d'artistes africains déçoit quelque peu. Le Sénégalais Abdou M'Boup, par ailleurs excellent percussionniste, n'est pas un virtuose de la cora, et le Zaïre nous a habitués à des voix plus accrocheuses que celle de Samba Mapangala. **P. La.**

★ **1 CD Round World Music RWCD 9702. Distribué par Night & Day.**

L'assignation en dissolution de l'Association de Châteauvallon est reportée

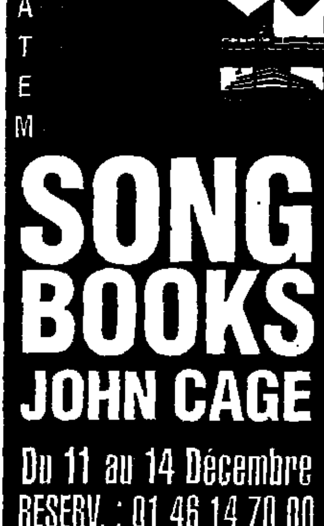
JEUDI 5 DÉCEMBRE, le tribunal de grande instance de Toulon a décidé du report au 13 février de l'assignation en dissolution judiciaire de l'Association de Châteauvallon. Cette assignation avait été demandée par Jean-Marie Le Chevallier, maire (Front national) de Toulon. Cette assignation s'inscrit dans la série des nombreuses actions judiciaires engagées par le maire de Toulon contre Gérard Paquet, directeur de Châteauvallon, depuis que ce dernier, au lendemain de la victoire du Front national dans la cité varoise, refusait toute subvention municipale, soit 4,5 millions de francs. Le ministère de la culture et les différents représentants de l'Etat, ainsi que les huit membres associés, autorisés à siéger aux assemblées générales de l'Association – parmi lesquels Gérard Paquet –, étaient opposés à ce report. Le maire de Toulon, bien qu'il soit le demandeur, a opté au dernier moment pour le report, ainsi que Jean-Charles Marchiani, préfet du Var et, à ce titre, représentant de l'Etat. Henri Nespoulos, nommé, le 15 octobre, administrateur provisoire de Châteauvallon pour trois mois par le juge des référés du tribunal de grande instance, était aussi partisan du report.

DÉPÊCHES

■ **CHANSON : pour favoriser et faciliter les carrières** de nouveaux artistes, l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles a signé avec les deux principaux syndicats professionnels de producteurs de disques – Syndicat national des éditeurs et producteurs (SNEP) et l'Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI) –, ainsi qu'avec leurs sociétés civiles de perception de droits, une convention créant un Fonds d'aide aux jeunes talents doté de 17,5 millions de francs, répartis sur cinq ans, exclusivement réservés aux producteurs indépendants. Cette initiative, prise à la demande de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, devrait permettre de soutenir une centaine d'artistes.

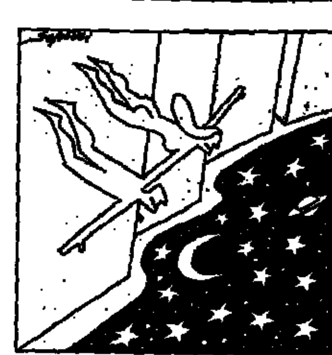
■ **THÉÂTRE : Victor Lanoux interrompt pendant quelques jours** les représentations de *Mort d'un commis voyageur*, la pièce d'Arthur Miller dont il tient le rôle-titre, au Théâtre Silvia-Monfort. Victime d'un léger malaise mercredi soir, le comédien a décidé de prendre du repos jusqu'au mardi 10. La pièce devrait être jouée jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-45-31-10-96.

■ **Les représentations de *Qui a peur de Virginia Woolf ?*,** la pièce d'Edward Albee à l'affiche de la Gaîté-Montparnasse, devraient reprendre mardi 10 décembre. Le comédien Hugues Boucher, qui joue un rôle secondaire dans la pièce, a dû s'arrêter quelques jours pour des raisons de santé. Tél. : 01-43-22-16-18.



Les chants mêlés de Claudel et Milhaud

« L'Annonce faite à Marie » avec une musique inédite



EN 1941, Louis Jouvet, qui voulait mettre en scène *L'Annonce faite à Marie*, de Paul Claudel, lors de sa tournée en Amérique du Sud, demanda à Darius Milhaud une musique d'accompagnement. Le compositeur écrivit la musique de cinq prières. La partition ne parvint jamais à Louis Jouvet, interceptée par les Allemands, qui pensaient qu'il s'agissait d'un message codé. Récupérée par Mme Darius Milhaud, cette musique n'a jamais été jouée. Elle va l'être pour la première fois, grâce au jeune et intéressant metteur en scène Frédéric Fisbach, qui monte *L'Annonce faite à Marie* – dans sa version définitive pour la scène – avec des comédiens professionnels, des amateurs, et la chanteuse Elsa Rueff. Créé dans le Limousin, où il est volontairement joué dans des lieux non théâtraux, et sans décor, ce spectacle « Claudel-Milhaud » sera repris à Nanterre-Amandiers du 20 février au 22 mars 1997.

★ Espace Alain-Gouzes de Bourganeuf (Creuse), les 6 et 7 décembre. En tournée en Limousin jusqu'au 17 janvier 1997. Renseignements, tél. : 05-55-83-86-87. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre national de France
Depuis qu'il a quitté l'Orchestre national de Lyon, on n'entend plus beaucoup Serge Baudo à la tête des grandes phalanges françaises. Il sera bon d'aller réentendre ce chef amoureux de la musique hexagonale dans un répertoire que l'Orchestre national de France joue couramment. Debussy : *Images pour orchestre*. Ravel : *Daphnis et Chloé*. Chœur de Radio-France.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Blackstreet, SWV
Aux mélodies sucrées du nouveau rhythm 'n' blues américain, Blackstreet ajoute des jeux de voix sombres, les rythmes virils et les scansions du rap. Enregistré avec Dr Dre, le single *No Diggity* est un modèle du genre. Au même programme, SWV, trio féminin.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-42-08-60-00. 160 F.

Les Feux du free
Pour faire le point sur ce qu'est aujourd'hui le free en France – une expression forte, majeure, vivante : le batteur Frédéric Firmin en solo avant le trio Lol Coxhill/Noël Akchoté/Mark Sanders le 6 à partir de 20 h 30 ; le même Firmin entouré d'images et d'objets sera de Jazz Zootrope le 7 à 17 heures avant François Tusques et le duo Steve Potts/Bobby Few le même jour à 20 h 30.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mo Robespierre. Tél. : 01-42-87-25-91. Jazz Zootrope entrée libre ; autres concerts de 50 F à 80 F.

Gueroudabi El Hachemi
Contrairement à la musique arabo-andalouse, le chaâbi est ancré dans le quotidien. Figure notoire du genre, reconnu pour ses qualités d'innovateur et son style empreint de sobriété, Gueroudabi El Hachemi est depuis la fin des années 50 l'un des maîtres de ce style populaire algérois. Il est entouré sur scène de quatre musiciens jouant *qânûn, banjo, târ* et *darbuka*.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 6 décembre ; 19 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AVEUX DE L'INNOCENT
Film français de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LES CENDRES DU TEMPS
Film de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-fai, Brigitte Lin Ching-hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-wai, Maggie Cheung (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

EXTRAVAGANCES
Film américain de Beeban Kidron, avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo, Stockard Channing, Blythe Danner, Arliss Howard (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

HERCULE ET SHERLOCK
Film français de Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy Beaulieu, Roland Blanche, Béatrice Agenin, les chiens Pogo (1 h 30).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

OUI
Film français d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral (1 h 29).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

TESIS (**)
Film espagnol d'Alejandro Amenabar, avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

AVIGNON
Thomas Zehetmair (violon), Pedro Burmester (piano)
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 377*. Zimmermann : *Sonate pour violon seul*. Schoenberg : *Fantaisie pour violon et piano*. Schubert : *Fantaisie pour violon et piano*.
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 10. Tél. : 04-90-82-23-44. De 35 F à 140 F.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Mahler : *Symphonie no 3*. Hélène Perraguin (mezzo-soprano), Chœur de l'Opéra de Bordeaux, John Neschling (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 12. Tél. : 05-56-48-58-54. De 45 F à 150 F.

LILLE
Les Noces de Figaro
de Mozart. Hubert Claessens (Figaro), Nicolas Rivenq (le comte Almaviva), Danielle Borst (la comtesse Almaviva), Sophie Marin Degor (Susanna), Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 heures, les 12 et 14. Tél. : 03-20-55-48-61.

Orchestre de Paris
Beethoven : *Fidelio, ouverture, Concerto pour piano et orchestre no 5 « l'Empereur », Symphonie no 6*. Radu Lupu (piano), Wolfgang Sawallisch (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 18 h 30, le 13. Tél. : 03-20-12-82-40. De 110 F à 120 F.

TARBES
Michel Portal (clarinette), Quatuor Lindsay
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581*. Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes op. 115*.
Le Parvis, 65 Tarbes. 20 h 30, le 10. Tél. : 05-62-90-06-03. 140 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Liszt-Schreker : *Rapsodie hongroise no 2*. Schumann : *Concerto pour violon et orchestre*. Mendelssohn : *Symphonie no 3 « Ecossaise »*. Thomas Zehetmair (violon), Gunther Neuhold (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 12. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

JAZZ

CHAMBÉRY
Enrico Pieranunzi Trio
En compagnie du batteur Paul Motian et du contrebassiste Marc Johnson, le pianiste italien se glisse au-delà de l'héritage de Bill Evans.
Espace Malraux, scène nationale, 67, carré Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 11. Tél. : 04-79-85-55-43.

LE MANS
Clusone Trio
Michael Moore, saxophones, Ernst Reijseger, violoncelle, et Han Bennink, batterie, composent ce trio européen.
Théâtre Paul Scarron, 8, place des Jacobins, 72 Le Mans. 18 h 30, le 10. Tél. : 02-43-23-47-37. 50 F.

NANTES
And His Orchestra
Le saxophoniste Daunik Lazro avec deux membres de l'ARFI, le contrebassiste Jean Bolcato et le batteur Christian Rollet.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 12. Tél. : 02-40-48-74-74. De 50 F à 80 F.

TOURS
Jade Visions
Une superbe évocation de la musique du trio de Bill Evans avec Stephan Oliva au piano, le contrebassiste Bruno Chevillon et François Merville à la batterie.
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 02-47-38-29-34 ou 02-47-38-67-62.

DANSE

ALÈS-EN-CÉVENNES
Carolyn Carlson
Vu d'ici.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès-en-Cévennes. 20 h 30, le 13. Tél. : 04-66-52-52-64. 125 F.

BELFORT
Michel Kelemenis
Chère amour.
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, le 13. Tél. : 03-84-58-67-67. 90 F.

CALAIS
Ballet Cullberg
Mats Ek : *Giselle.*
Théâtre municipal, place Albert-1er, 62 Calais. 20 h 30, le 7. Tél. : 03-21-46-77-00. 125 F.

CHAMBÉRY
Compagnie Bouvier-Obadia
Les Chiens.
Espace André-Malraux, Carré Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 13. Tél. : 04-79-85-55-43. 130 F.

LE CREUSOT
Compagnie Schmid-Pernette
Le Mur palimpseste.
LARC (scène nationale), 71 Le Creusot. 14 h 30, le 13. Tél. : 03-85-55-13-11.

DRAGUIGNAN
Compagnie José Montalvo
Hollaka Hollala, Double Trouble.
Théâtre en Dracénie, boulevard Georges-Clémenceau, 83 Draguignan. 14 h 30 et 21 heures, le 10. Tél. : 04-94-50-59-59. 20 F et 100 F.

GRENOBLE
Ballet C. de la B.
Alain Platel : *La Tristeza Complice.*
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 10. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 115 F.

LYON
Josef Nadj
Le Cri du caméléon.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 7, 10 et 12 ; 15 heures, le 8 ; 19 h 30, le 11. Tél. : 04-78-75-88-88. De 110 F à 140 F.

MARTIGUES
Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
Théâtre des Salins, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. 20 h 45, le 10. Tél. : 04-42-44-36-00. 130 F.

NÎMES
Salia Sanon, Mathilde Monnier
Salia Sanon : *Le Siècle des fous*. Mathilde Monnier : *Chinoiserie.*
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 7. Tél. : 04-66-36-02-04. 100 F.

Pascal Gravat, Prisca Harsch
L'Amour de la fille et du garçon.
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 10. Tél. : 04-66-36-02-04. 100 F.

RENNES
Ballet Frankfurt
William Forsythe : *Artifact II, Self Meant to Govern, In the Middle Somewhat Elevated.*
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-99-31-12-31. 150 F.

LA ROCHE-SUR-YON
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex.*
La Roche-sur-Yon. Le Manège, 19, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 7 ; 16 heures, le 8. Tél. : 02-51-47-83-83. 160 F.

LA ROCHELLE
Compagnie l'Esquisse
Joëlle Bouvier/Régis Obadia : *Les Chiens.*
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 10. Tél. : 05-46-51-54-02. 125 F.

SAINT-BRIEUC
Compagnie Schmid-Pernette
Le Savon.
Grand Théâtre de la Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-96-68-18-40. 105 F.

THÉÂTRE

AMIENS
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 1 h 30. 130 F.

BESANÇON
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Mathias Mlékuz, Jean Alibert, Fabrice Bénard, Cécile Bouillot, Isabelle Cagnat, Arnaud Carbonnier, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Magali Léris, Sava Lolov et Mikhaël Dontchev.
L'Espace, place de l'Europe, Planoise, 25 Besançon. 20 h 30, les 12 et 13 ; 19 heures, le 14. Tél. : 03-81-83-50-50. Durée : 1 h 45. De 25 F à 110 F.*

BORDEAUX
Le Jour et la nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace, avec Daniel Delabesse, Odile Frédeval, Marianne Merlo, Marina Pastor, Karen Rencurel, Georges Ruquet et Salah Testouk.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 7 et 9 ; 16 heures, le 8. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 1 h 30. De 70 F à 140 F.*

CHALON-SUR-SAÔNE
Belle du seigneur
de et par Elizabeth Macocco et Laurent Vercelletto, d'après Albert Cohen.
Espace des arts, 5 bis, avenue Nicéphore-Niépce, 71 Chalon-sur-Saône. 20 h 30, le 11. Tél. : 03-85-42-52-12. Durée : 1 h 30. De 30 F à 60 F.*

LE HAVRE
Chabada(bada)
de Fanny Mentré, mise en scène d'Alain Milianti, avec Dominique Comont, Thibault Delor, Philippe Marcel Iung, Pascal Lamy et Thomas Sirou.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 35. De 50 F à 110 F. Dernière.*

LORIENT
La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Didier Lesour, Philippe Lebas, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyet, Irène Chauve et Dimitri Radochevitch.
Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau, 56 Lorient. 20 h 30, du 11 au 13. Tél. : 02-97-83-51-51. Durée : 1 h 30. De 60 F à 120 F.*

LYON
Un monsieur très vieux avec des ailes immenses
d'après Gabriel Garcia Marquez, mise en scène de Claire Dancoisne, avec Serge Bagdassarian, Jacques Besnier, Marie-Pierre Feringue, Stéphane Titelein et Bruno Tuchzer.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 20 h 30, les 7 et 10 ; 16 heures, le 8 ; 19 h 30, le 11. Tél. : 04-78-36-67-67. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

MARSEILLE
Petit Théâtre sans importance
de Gildas Bourdet, mise en scène de l'auteur, avec Marianne Epin et Jacques Frantz.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les samedi, mardi, jeudi, vendredi ; 15 heures, le dimanche ; 19 heures, le mercredi. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 21.*

Les Fausses Confidences
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau et Jean-Pascal Abribat.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, les 7, 10, 12, 13, 14, 17, 19, 20, 21 ; 19 heures, les 11 et 18. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 h 30. De 70 F à 160 F. Jusqu'au 21.*

MONTPELLIER
Quoi de neuf sur la guerre ? Fragments
d'après Robert Bober, mise en scène de Charles Tordjman, avec François Clavier.
Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. 20 h 45, les 7 et 10 ; 18 heures, le 8 ; 19 heures, les 11 et 12. Tél. : 04-67-58-08-13. Durée : 1 h 30. De 45 F à 110 F.*

NICE
Démons
de Lars Noren, mise en scène de Gérard Desarthe, avec Marianne Basler, Christine Boisson, Gilles Gaston-Dreyfus et Jean-Pierre Malo.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, du 11 au 14. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 2 h 50. De 60 F à 170 F.*

REIMS
Clavigo
de Goethe, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Jean-Louis Cassarino, Xavier Helly, Peter King, Renaud Lille, Florence Masure, Isabelle Mentré, Alexandre Migliore, Vincent Nemeth et Jean-Michel Vovk.
La Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 20 h 30, du 10 au 14. Tél. : 03-26-48-49-00. Durée : 1 h 50. De 30 F à 120 F.*

ROUEN
Le Repas
de Valère Novarina, mise en scène de Claude Buchvald, avec Didier Dugast, Elizabeth Mazev, Laurence Mayor, Claude Merlin, Christian Paccoud, Dominique Parent, Nicolas Struve, Valérie Vinci et Daniel Znyk.
Théâtre des Deux-Rives, 48, rue Louis-Ricard, 76 Rouen. 19 h 30, du 11 au 13. Tél. : 02-35-70-22-82. 75 F et 90 F.*

SOCHAUX
Faustus in Africa (en anglais sous titré en français)
d'après Lesego Rampolokeng et Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec Dawid Minnaar, Leslie Fong, Busi Zokuta, Louis Seboko, Antoinette Kellerman, Basil Jones et Adrian Kohler.
Maison des arts et loisirs, 27, rue de la République, 25 Sochaux. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 03-81-94-16-62. Durée : 2 h 10. De 50 F à 95 F.*

STRASBOURG
Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur, avec Myrto Procopiou, Philippe Cotten, Vincent Ozanon, Arthur Nauzyciel, Pierre Baux, Laurent Poitrenaux, Odile Bougeard, Donatien Guillot et Alice Varenne.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 1 h 45. De 35 F à 125 F. Jusqu'au 14.*

VILLEURBANNE
Ile du Salut
d'après Franz Kafka, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Jean-Marc Stehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Amiran Amiranachvili, Jean Lambert-Wild, Gérard Morel, Claude Duneton, Benoît Daynes, Manu Lacroix, Peter Wilkinson et Louis Yerly.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, le 7 ; 15 heures, le 8. Tél. : 04-78-03-30-50. Durée : 2 h 30. 140 F et 175 F. Dernières.*

ART

AIX-LES-BAINS
Alexandre Rodtchenko et 19 photographes soviétiques (1917-1940)
Musée Faure, 10, boulevard des Côtes, 73 Aix-les-Bains. Tél. : 04-79-61-06-57. De 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 18 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 11 janvier 1997. Entrée libre.

ANGERS
Jan Voss, parcours 1981-1996
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 février 1997. 10 F.

CHAMBÉRY
Alexandre Rodtchenko et 19 photographes soviétiques (1917-1940)
Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand, 73 Chambéry. Tél. : 04-79-85-55-43. Mardi, jeudi, vendredi de 13 heures à 19 heures ; mercredi de 10 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1997. Entrée libre.

EVREUX
Jérôme Tisserand : intercession
Musée, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 02-32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 5 janvier 1997. Entrée libre.

GRENOBLE
Bas Jan Ader, Wolfgang Stoerchle, Guy de Cointet
Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 15 F.

Allen Ruppersberg : Where's Al ?
Centre national d'Art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 15 F.

Joep Van Lieshout, Jouke Kleerebezem, Paul Perry, Maurizzio Cattelan
Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 15 F.

MARSEILLE
Cirva, le verre, dix ans de la création à Marseille
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-56-28-38. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février 1997. 20 F.

Nan Goldin, Self Portrait Tokyo Love, 1995
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 04-91-56-28-38. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 20 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée du château des ducs de Wurtemberg, , 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-45. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. Entrée libre.

NANTES
Paul-Armand Gette : in natura rerum
Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier 1997. 20 F.

NICE
Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier 1997. 25 F.

NÎMES
La Collection
Carré d'art - Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 février 1997. 22 F.

RENNES
Gilles Mahé et Jacques Villeglé : prix choc
La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Visite commentée les samedi à 16 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28. Entrée libre.

SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1992
Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-83-83-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1997. Entrée libre.

STRASBOURG
Eugène Carrière (1849-1906), visionnaire du réel
Galerie de l'Ancienne Douane, 1A, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30 ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 février 1997. 30 F.

Mimmo Paladino
Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 11 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. 30 F.

TOULOUSE
Villégiatures, collection de l'abbaye de Beaulieu
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminières, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-59-99-96. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 30. 15 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier 1997. 25 F.

VILLEURBANNE
On Kawara : Whole and Parts, 1964-1995
Le Nouveau Musée - Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er février 1997. 20 F.

(*) Tarifs réduits.

Le sénateur Jean Cluzel s'abstiendra de voter le budget de la communication

LE SÉNATEUR Jean Cluzel (Union centriste, Allier) entrerait-il en dissidence ? Vendredi 6 décembre, veille de l'examen du projet de budget de la communication par les sénateurs, il a indiqué qu'il s'abstiendrait personnellement de voter ce budget, même s'il en propose l'adoption *« par discipline majoritaire »*.

Le vice-président de la commission des finances du Sénat proposera deux amendements : la suppression de la redevance, *« parce qu'elle a perdu sa justification initiale »*, et la création, en remplacement, d'une *« participation citoyenne au financement de l'audiovisuel public »*, sans automatisme d'exonération. Selon les calculs de Jean Cluzel, cette exonération accordée à certains foyers, *« fruit d'un aveuglement démagogique »*, équivaudrait à 20 milliards de francs perdus pour l'audiovisuel public entre 1983 et 1996.

Le sénateur en appelle à *« une nouvelle logique, celle de la garantie d'expression de l'identité et de la culture françaises »* absente du budget 1997. Celui-ci fragilise, selon lui, à la fois la presse écrite et l'audiovisuel public, les mettant dans *« une situation qui est inadmissible »*.

La presse est à la fois menacée par la croissance de ses charges (hausse des tarifs postaux notamment), par la concurrence sur le plan des recettes publicitaires et par l'arrivée des groupes étrangers – dont l'intérêt des allemand WAZ ou Bertelsmann pour *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* est le signe avant-coureur (*Le Monde* du 6 décembre). *« La presse quotidienne nationale est à bout de souffle, et la presse régionale, sauf exception, n'est pas en meilleure santé»*, assène M. Cluzel.

L'audiovisuel public est aussi en danger : TF 1 va *« pouvoir »* aumenter ses recettes publicitaires, grâce à l'autorisation – donnée cet été par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – d'accroître la durée de ses écrans publicitaires, tandis que France Télévision va *« devoir »* recourir à davantage de publicité pour pallier le manque de ressources publiques ainsi que le blocage de la redevance et pour faire face aux économies demandées.

Mais le sénateur Cluzel n'en reste pas là. Selon lui, il n'est *« pas sûr »* que le budget 1997 prépare la France à l'ère du numérique et à son avalanche de télévisions, rendant *« toute régulation impossible »* et laissant jouer *« une loi du marché qui n'est favorable qu'aux seuls Etats-Unis »*. Le risque ? La création d'*« un complexe industrialo-informationnel »* tissé par *« des groupes plus puissants que les Etats, faisant main basse sur le bien le plus précieux de la démocratie : l'information »*. D'où ses deux amendements de *« citoyenneté »*, qui exigent que chaque foyer français participe à cette nouvelle *« bataille de France »*.

Y.-M. L.

Une lettre des journalistes à Alain Juppé

Une journée d'action et de grève doit avoir lieu lundi 9 décembre pour obtenir le retrait du projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 %

L'INTERSYNDICALE des journalistes (Syndicat national des journalistes, autonome, CFDT, SNJ-CGT, CFTC, FO et CGC) a prévu lundi 9 décembre une troisième journée d'action et de grève contre le projet de suppression de l'abattement fiscal de 30% (*Le Monde* du 4 décembre), examiné le même jour par le Sénat, ainsi qu'un rassemblement à Paris. En outre, l'intersyndicale a adressé une *« Lettre ouverte »* à Alain Juppé, premier ministre, dont voici l'intégralité :

« M. le premier Ministre, si une réforme fiscale était nécessaire, ce n'était sans doute pas celle-là et certainement pas comme cela. Pas celle-là, parce que la réforme que vous avez soumis au Parlement, loin de réduire la fracture sociale dont le candidat Jacques Chirac avait en son temps dénoncé les dangers, va au contraire contribuer à l'aggraver. Elle vise en effet à transférer une partie de la charge fiscale sur l'impôt indirect, inégalitaire puisqu'il pénalise plus lourdement les bas salaires que les assujettis à l'impôt sur la fortune, auxquels un nouveau cadeau fiscal vient d'être offert ! Et pas comme ça, c'est-à-dire sans aucune concertation préalable.

» Nous avons pour autant bien noté le changement d'attitude de votre gouvernement à l'égard des journalistes. La mobilisation des rédactions, et certains parlementaires, vous ont fait comprendre que, derrière un abattement, il y avait une profession aux antipodes de sa caricature. Alors, vous avez cherché à donner le change, mais sans modifier votre objectif : supprimer un abattement de 30 % pour frais professionnels appliqué à la profession depuis 1934, et plafonné depuis plus de vingt ans à 50 000 francs.

» Ici, M. le premier ministre, vous n'avez fait que construire les conditions d'une aggravation de la précarité chez les journalistes. Vous l'avez fait à un moment où la liberté et le pluralisme de la presse sont menacés par des phénomènes de concentration de nombreux médias entre les mains de groupes industriels et financiers souvent liés aux marchés publics. Vous l'avez fait à un moment où les journalistes ont de plus en plus de mal à faire respecter leur statut. Un statut que le législateur a construit pour leur donner les moyens de résister aux pressions internes et externes.

UNE ARME CONTRE L'EMPLOI

Un statut qui leur permet, librement et en conscience, d'assumer leur mission d'information. La liberté de la presse et la démocratie vont de pair. Vous l'avez fait à un moment où les journalistes sont confrontés à des frais professionnels de plus en plus lourds à supporter, du fait notamment de l'évolution des techniques. Des frais qui ne peuvent pas toujours donner lieu à justificatif (ne serait-ce qu'en raison de la protection des sources) et dont l'administration serait bien incapable de dresser une liste exhaustive. Vous l'avez fait à un moment où les journalistes, dont le salaire moyen ne dépasse pas deux fois le SMIC, sont confrontés à une dégradation de leurs conditions de travail, due paradoxalement à la modernisation qui, en outre, dans l'écrit comme dans l'audiovisuel, se traduit la plupart du temps par des suppressions de postes.

» Dans ces conditions, le fonds de modernisation imaginé par votre gouvernement n'est rien d'autre qu'une arme de guerre contre l'emploi. Qui pourrait imaginer sérieusement que cette enveloppe (de quel montant ?) serait redistribuée en direction des journalistes, ceux-là mêmes que votre réforme fiscale va pénaliser lourdement ? Selon quels critères cette enveloppe serait-elle ventilée et, surtout, comment pourrait-elle l'être, sauf à supposer que les gestionnaires de ce fonds aient accès aux informations fiscales relatives à la situation de chaque journaliste (ce qui poserait alors de graves problèmes d'atteinte à la vie privée) ?

» Vous vous êtes fixé comme objectif qu'aucun contribuable ne soit pénalisé par votre réforme fiscale. Il s'agit là d'un engagement dont nous ne voyons en conséquence pas comment il pourrait être tenu. C'est pour toutes ces raisons que l'intersyndicale des journalistes vous invite à renoncer à votre projet et à ouvrir au plus vite de véritables négociations, qui ne sauraient concerner ce fonds de modernisation. Voulant croire que vous ne répondrez pas à l'attente des 28 000 journalistes de France par le silence, les faux-semblants ou les atermoiements. »

Havas se maintient au sein de la CLT

HAVAS a négocié avec Bertelsmann et le Groupe Bruxelles Lambert (GBL) d'Albert Frère pour maintenir ses positions dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Le conseil d'administration de la CLT a entériné, jeudi 5 décembre, sa fusion avec la filiale audiovisuelle de Bertelsmann, qui devrait être effective en janvier 1997. Si cet accord était une simple formalité, la surprise est venu d'Havas. Actionnaire principal de la CLT, au côté d'Albert Frère, le groupe de Pierre Dauzier se trouvait marginalisé après l'accord entre GBL et Bertelsmann. Le conseil d'administration de la CLT a également approuvé un inattendu *« accord d'actionnaires tripartite entre Havas, GBL et Bertelsmann »*. Selon cet accord, Havas conserve trois représentants au sein du conseil d'administration de la CLT et désignera le président d'Ediradio, c'est-à-dire des trois radios françaises de la CLT (RTL, RTL 2, Fun-Radio).

Une fois la fusion réalisée, la CLT appartiendra à 50 % à Bertelsmann et à 50 % à Audiofina. Audiofina est contrôlé par CLMM, qui est détenu à 60 % par GBL et à 40 % par Havas. Dans un communiqué, Havas – également actionnaire de Canal Plus – précise qu'elle s'est *« assuré, dans le cadre de cette convention tripartite, le droit prioritaire, sous forme d'option d'achat ou de droit de préemption, de reprendre le co-contrôle de CLT-UFA au cas où GBL perdrait ce co-contrôle »*.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Feuilleton. Terre de la liberté. Les éponges.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Bêtes à concours.
18.10 Le Rebelle. Série. La chanson de Val.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Thème : la provocation. Invités : Muriel Robin, Michèle Laroque, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Gérard Depardieu, Jean-Pierre Coffe (140 min). 69784186

23.10

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Spécial sectes. Invité : Jean Vuarnet et la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 1789099
1.00 Très pêche. Documentaire de Claude Cailloux. Le terrible silure (60 min). 6392610
Ce poisson du Danube peut atteindre deux mètres de long et peser 60 kilos.

2.00 et 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 2.10 et 4.15, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 3.15 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [5/6] (rediff.). 5.00 Musique (15 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu. Au profit du Téléthon.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Point route.
13.55 Derrick. Série. Bavure.
15.00 Le Renard. Série. Coupe sombre.
16.05 La Chance aux chansons. [2/2].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Mamie Madeleine.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 10e Téléthon : top départ !
20.00 Journal, Météo, Point route.

20.50

TÉLÉTHON : VOUS AVEZ RAISON !
Emission présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Rachid Arab, Martine Allain-Régnault et Michel Drucker. En direct des Arènes de l'Agora d'Evry. Invités : Pierre Perret, Serge Lama, Claudia Cardinale, Mireille Mathieu, Ophélie Winter, Francis Cabrel et Jean-François Milteau, le Chœur de l'armée rouge, Dee Dee Bridgewater, Boris, Thierry Lhermitte... (295 min). 55880709
1.45 Le Crochet du Téléthon. Présenté par Claude Sérillon, Jean-Luc Reichmann et Thierry Beccaro. Avec Rose Laurens, Jil Caplan, Les Gogo Bando (105 min). 7634804
3.30 Téléthon, lignes ouvertes. Présenté par Olivier Minne. Avec Jil Caplan en direct de Morteau, les Chérubins en direct de Nancy, Olivier Bron et Amazing Gospel à la Maison de Radio-France.

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Vanessa Demouy.
14.30 Amélia Earhart : le dernier vol. Téléfilm d'Yves Simoneau (1994, 100 min). 4083254
16.10 Secrets de famille.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Nono des sables*, de F. Kérisel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Parfums d'île grecque (60 min). 7065362
Symi, petite île grecque du Dodécanèse, désertée par sa population au sortir de la seconde guerre mondiale, a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce au tourisme.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Agnès Soral. Reportages : Japon : Drôles de dames pour drôles de drames ; France : les ombres de la grotte ; Italie : le nez de San Daniele (60 min). 3801457
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Documentaire d'Alain Cirou. Destination Mars (55 min). 4882273
0.15 Cap'tain café. Enregistré à l'Espace de Rennes (50 min). 8784543

1.05 Capitaine Furillo. Série. Trafic d'armes. 1.55 Musique graffiti. Magazine. Populaire. The Lady is a Tramp, Come Rain or Come Shine, par Michel Leeb (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau [10/13] (rediff.). 13.30 Demain les métiers. 14.00 Lonely Planet [1/13]. 15.00 Le Sens de l'Histoire. Hommage à Georges Duby. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1881, les certitudes de la IIIe République ● Le Monde daté mardi 3. 18.00 Les Grands Tournants de l'Histoire. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 La Fabrique du corps humain. Documentaire de Marc Huraux. L'anatomie morale du docteur Ruysch [2/3] (1996, 60 min). 7344
20.00 Reportage. Une petite France en pays saxon, de Hans-Jürgen Haug (1996, 25 min). 88099
20.25 Contre l'oubli. Portrait d'Alfonso Castiglione, journaliste péruvien (5 min). 8908273
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE PRIX À PAYER
Téléfilm de Matti Geschonnek, avec Oliver Stritzel, Nina Petri (1996, 85 min). 865430
Un socio-pédagogue un peu déprimé s'intéresse au cas d'un adolescent, régulièrement racketté par une bande de voyous.

22.10

GRAND FORMAT : NOËL FIELD, L'ESPION FABRIQUÉ
Documentaire de Werner Schweizer (110 min). 1820631
Enquête biographique sur un diplomate américain, Noël Field, soupçonné d'espionnage, en pleine guerre froide, à la fois par les autorités de l'Est et de l'Ouest. Témoignages privés, documents des services secrets, actualités cinématographiques...
0.00 Profil : quelle place pour le travail. Documentaire (65 min). 3831262
1.05 Le Dessous des cartes. La Pologne : l'histoire de la réapparition d'un pays disparu [1/2] (rediff.).
1.15 L'amour est à réinventer. Et alors ? Court métrage (5 min). 78458007

1.20 Music Planet : Jazz Collection. John Coltrane (rediff., 60 min). 1876587

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les vacances de Caroline.
13.25 Quand l'amour s'emmêle. Téléfilm de Jack Bender, avec John Ritter, Mel Harris, (100 min). 9174498
15.05 Drôles de dames. Série. Alambic et vieilles querelles.
16.40 Rock express. Magazine.
17.05 Hit machine. Magazine.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le bayou.
19.00 Code Quantum. Série. L'amour aveugle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

PLEURE PAS MA BELLE
Téléfilm de Michel Andrieu, avec Daniel J. Travanti (95 min). 483273
Une brillante et capricieuse actrice est assassinée après avoir abandonné le tournage de son dernier film. Dans la collection Mary Higgins Clark.

22.30

POLTERGEIST
Série, avec Derek Rayne. L'immeuble fantôme (A) (55 min). 93761
Le propriétaire d'un immeuble en ruine est victime d'étranges visions.
23.30 La Jeune Fille au pair. Téléfilm (o) de Peter Medak, avec Stéphanie Zimbalist (95 min). 9818896
1.05 Best of groove.

2.05 Jazz 6. Magazine. 3.05 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Véronique Sanson (rediff.). 3.50 Sexy mode. Documentaire. 4.45 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro. 5.30 Boulevard des clips (90 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Nell ■ Film de Michael Apted (1994, 110 min). 2859780
15.25 La Corne du rhinocéros. Documentaire (rediff.).
16.10 Les Petits Géants ■ Film de Dwayne Dunham et Brian Levant (1994, 105 min). 9370186
17.55 Sacrés Dragons !
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Les Transmusicales de Rennes. Invité : Ron Howard. Invités musicaux : Jayne Cortez et The Firespitters.

20.15

FOOTBALL
En direct. 21e journée du championnat de France de D1 : Lens - Nantes ; 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 9112877
22.30 Les K.O. de Canal + (20 min). 98631
22.50 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.

23.00

LA PORTE DES ÉTOILES (STARGATE) ■ ■
Film de Roland Emmerich, avec Kurt Russell (1994, 114 min). 9748341
0.55 Les Pirates du diable ■ Film de D. Sharp (1964, v.o., 85 min). 4267649
2.20 Le Confessionnal ■ ■ Film de Robert Lepage (1994, 100 min). 83942026
4.00 Ne nous fâchons pas ■ Film de Georges Lautner (1965, 95 min). 2097991
5.35 Le Diable à quatre ■ Film de Giorgio Ferrara (1991, 84 min). 1325939

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu [5/5]. Le sage et le fou.
20.30 Radio archives. Un certain regard sur Picasso, avec Pierre Mac Orlan et Daniel Henri Kahnweiler.
21.32 Musique : Black and Blue. Freddie Hubbard, trompettiste.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Myriam Anissimov (Primo Levi). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945, avec Al Jolson et Jazz Club Mystery Hot Band. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). L'Histoire immédiate : D'un théâtre à l'autre (1944-1951) ; 2.00 Les Nuits magnétiques : En train pour 1979 ; 3.26 Les Chemins de la connaissance : la ligne déformante, petite histoire de la mode. Le monde des sosies ; 3.54 Entretiens : Camille Bryen ; 5.56 Racontez-moi une histoire : vieilles personnes et enfants racontant des histoires.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Sarrebruck. Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Roman Kofman. Œuvres de Webern : Ricercare ; Berg : Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange, Götz Rüstig (violon) ; Brahms : Symphonie nº 3 en fa Majeur op. 90.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Donati, Moss.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Milhaud.

0.00 Jazz-club. En direct du Petit Opportun, à Paris. Eric Le Lann (trompette) et Alain Jean-Marie (piano). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Abbado. Guillaume Tell, ouverture de Rossini, par l'Orchestre de chambre d'Europe ; Valses nobles et sentimentales de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Divertimento Nannerl Septet K. 251, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Concerto pour piano nº 1 op. 23 de Tchaïkovski ; Chant des Parques op. 89 de Brahms ; Œuvres de Hindemith.

22.40 Les Soirées... (Suite). Concert : Musique pour la chapelle royale d'Ecosse. L'ensemble Cappela Nova dirigé par Alan Tavener. Enregistré le 18 mai 1996 en l'église Saint-Paul. Œuvres de Carver, Jonhson, Peebles et anonyme. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. [5/6] Le Rhin.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. (France 2 du 26/11/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Dany Boon.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.55 A la recherche du Röstigraben.
0.45 André Malraux, les métamorphoses du regard. [2/3] Les maîtres de l'irréel (55 min).

Planète

20.35 Le Mystère Anastasia.
21.25 Devaquet si tu savais.
22.25 Puissances en devenir. [1/4] Inde.
23.20 Les Justes.
23.45 Portraits d'Alain Cavalier. L'opticienne.

Paris Première

20.00 et 1.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Premiers rires. Depuis l'Opus Café à Paris.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 L'Italienne à Alger. Opéra de Gioacchino Rossini. Livret d'A. Anelli par le Chœur bulgare de Sofia et l'orchestre Radio-Symphonique de Stuttgart, dir. Ralf Weikert. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1987 (155 min). 62501728

France Supervision

20.30 Taratata. Marc Lavoine.
21.35 Liz McComb.
22.35 Culturisme.
23.00 Rallyes sur route 96.
23.25 L'homme qui marche debout.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Casse-cou ■ Film de Malcom St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 4257821
21.30 Le Roman d'un jeune homme pauvre ■ Film d'Abel Gance (1935, N., 90 min). 5023815
23.00 The Great Barrier ■ Film de Milton Rosmer et Geoffrey Barkas (1937, N., v.o., 85 min). 3382167

Ciné Cinémas

21.00 Rage in Harlem ■ Film de Bill Duke (1990, 105 min). 23338506
22.45 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, v.o., 100 min). 30439051
0.25 Le Premier Pouvoir Film de Robert Resnikoff (1990, 95 min). 97530485

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Résurrection.
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Le 9e jour.
22.30 et 2.30 Chasse au crime. L'affaire du cirque.
23.00 Section contre-enquête. Les pirates.
23.50 Quincy. Scénario non conforme.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Zone de terreur.
21.20 The New Statesman.
22.25 On the Air.
22.50 Chronique du front.
22.55 Dream On. Tendres augmentations.
23.25 Seinfeld. Une histoire à la gomme.
23.50 Top Bab.

Eurosport

16.50 Football. En direct. Championnat du monde FIFA (Espagne) (matchs en salle) : 1re demi-finale (85 min). 7492728
18.15 Ski spécial.
18.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde : Descente dames à Vail (Etats-Unis) (65 min). 2148051
20.00 Tennis. En direct. Coupe du Grand Chelem à Munich (Allemagne) (180 min). 55278544
23.00 Supercross (150 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Gamine. Film de Hervé Palud (1991, 95 min), avec Johnny Hallyday. *Comédie policière.*

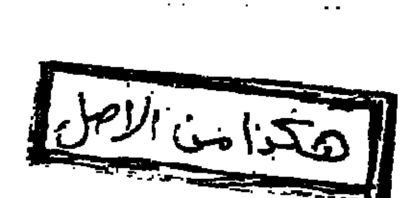
RTL 9

0.50 La Mer à boire. Film de Renato Castellani (1962, 90 min), avec Jean-Paul Belmondo. *Comédie.*

TSR

21.50 A la poursuite d'Octobre rouge. Film de John Mc Tiernan (1989, 135 min), avec Sean Connery. *Aventures.* 0.15 Meurtre mystérieux à Manhattan. Film de Woody Allen (1992, 105 min), avec Woody Allen. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



La passion selon Bill Evans

Dans la série « Jazz Collection », Arte diffuse le premier film consacré au pianiste de jazz disparu en 1980

APRÈS DIX ÉMISSIONS diffusées dans « Music Planet » au cours de l'été (*Le Monde Télévision-Radio-Multimédia* daté 16-17 juin), Arte a entamé le 23 novembre la suite de sa « Jazz Collection », ces portraits de musiciens de jazz conçus par le journaliste Gérald Arnaud, avec divers réalisateurs.

Après Louis Armstrong, Sidney Bechet, Count Basie ou John Coltrane, sujets familiers des programmes consacrés aux « grandes figures du jazz », la collection aborde avec Bill Evans (le 7 décembre), Gerry Mulligan (samedi 14) et Bernard Lubat (le 21), des terrains moins habituels. Inhabituels même, dans le cas de Lubat, la télévision ne s'intéressant – à de rares exceptions près, notamment avec les films de Frank Cassenti –, aux musiciens de jazz qu'après leur disparition. Comme si le jazz n'était pas une musique bien vivante, toujours en création.



Ce portrait de Bill Evans, réalisé par Paul Goldin, apparaît comme la plus belle émission de la série (à ce jour), en même temps qu'une « première ». En effet, après la mort de Bill Evans, le 15 septembre 1980, Nenette Evans, sa deuxième femme, n'avait pas souhaité qu'un film soit consacré à son époux. Mais la notion de collection, le voisinage avec quelques-uns des génies de la musique du XX[e] siècle, et l'insistance passionnée de Gérald Arnaud, l'ont finalement convaincue d'autoriser la réalisation de ce portrait. Souvent les veuves du jazz montrent une propension à ne laisser passer qu'une image en forme d'icône de leurs génies de maris, atténuant, oubliant même, ce qui risque de rompre le charme. Nenette Evans n'est pas tombée dans ce travers. *« Il a fallu du temps, beaucoup d'échanges, d'hésitations,* précise Gérald Arnaud, *mais en définitive c'est un portait fidèle dont je suis fier. »*

Le risque principal, concernant Bill Evans, aurait été de s'en tenir au modèle déposé du musicien de l'introspection et de l'impressionnisme presque éthéré dans lequel on a eu tendance à l'enfermer. Dans l'article consacré à la parution d'importants enregistrements du pianiste – *The Secret Sessions*, composé d'extraits de concerts enregistrés entre 1966 et 1975 par un fou d'Evans, Mike Harris, et *Turn Out the Stars*, les ultimes concerts au Village Vanguard, en juin 1980 (deux coffrets chez WEA) –, Francis Marmande invitait à dépasser ce raccourci (*Le Monde* du 30 novembre). Interrogé sur ce qu'attendait Bill Evans des musiciens avec qui il a emmené l'art du trio – piano, basse, batterie – vers des sommets, le contrebassiste Eddie Gomez dit : *« Bill ne nous disait qu'une chose, foncez ! »* On est bien là dans une passion forte et en mouvement de la musique.

Tout ce film est envahi par la présence de Bill Evans, non pas comme un fantôme – le batteur Philly Jo Jones utilisait le mot *ghost* pour décrire le pianiste lorsqu'il entrait et sortait de scène –, mais bien comme un artiste proche, toujours influent. Les regards, les phrases, et les silences, des musiciens – Eddie Gomez, Marc Johnson ou Eliott Zigmund qui ont joué avec lui, et aussi Bob Brookmeyer, Chick Corea... – en témoignent. La musique avant tout.

SOUFFRANCE SANS PATHOS

Pour le reste, la souffrance qui traverse la vie de Bill Evans est évoquée sans pathos. A la fin du film, lorsque beaucoup a été dit sur la musique, on aborde la dépendance de Bill Evans à la drogue. Pas avec des mots pudiques comme « problèmes personnels ». On parle bien de drogue. Le suicide de sa première femme, le suicide de son frère, Harry, la difficulté pour Bill Evans de suivre son fils, Evan, en train de grandir...

La musique du pianiste vient en partie de là. En partie seulement. Le renouvellement permanent des standards du jazz, le format du trio transcendé pour longtemps par ce *« grand artiste du siècle »*, comme le présente Chick Corea, tout cela était inscrit dans l'œuvre de Bill Evans. Et c'est ce qui importe.

Sylvain Siclier

★ « Jazz Collection » : *Bill Evans*, Arte, samedi 7 décembre à 22 h 50.

Héros *par Agathe Logeart*

TROIS JOURS déjà que la bombe a explosé. Et jamais, depuis, elle n'a quitté les écrans. Comme un sale rêve dont on ne peut secouer les vilaines images, reviennent à chaque rendez-vous avec l'information ces plans, toujours les mêmes, d'ambulances qui se hâtent, d'enquêteurs qui cueillent des débris le long des rails de la station du RER, de policiers et de soldats en patrouille, de poubelles dont l'on scelle à nouveau les couvercles. Les télévisions cherchent les victimes, celles d'aujourd'hui, mais aussi celles d'hier, que pourchasse dans leur tête et dans leur chair le souvenir des précédents attentats. Appelés en renfort, des psychologues disent ce qu'il faut savoir et comprendre de ces traumatismes qui ne lâchent plus ceux qui ont eu la malchance de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment. Des experts se penchent sur les circonstances politiques qui ont entouré cette nouvelle explosion. Ils vont à la pêche aux indices et reconstituent a posteriori les raisons qui ont conduit le terrorisme à frapper à nouveau Paris.

L'angoisse diffuse, la peur, le risque qu'il ne s'agisse pas d'un acte isolé, mais du début d'une nouvelle série, ont envahi les esprits. Au mystère, à l'absence de revendication, à ce flou qui fait encore plus peur que des certitudes, l'esprit a du mal à se faire. Masqué, l'ennemi joue habilement avec les nerfs de toute une population. Et la télévision – comment faire autrement ? – orchestre à son corps défendant cette campagne publicitaire d'un commanditaire inconnu, qui doit bien rire dans l'ombre de toute la place qui lui est ainsi faite. Poisseuse, cette contradiction qui fait que le terrorisme se nourrit non seulement des morts qu'il cause, mais aussi du tapage qu'il suscite n'a pas d'issue. En fait-on jamais trop ? Pourrait-on se satisfaire de n'en pas faire assez ? On sent bien, en regardant les informations, les sujets toujours semblables qui se suivent, qu'aucune bonne solution ne peut être trouvée, qu'il n'existe pas de traitement équilibré du terrorisme.

Alors, pour s'évader sans doute de ce piège tendu, de cette horreur à répétition qui noue ses anneaux de serpent autour des esprits les plus solides, l'introduction dans l'inconscient collectif d'un héros positif est comme une bouffée de fraîcheur, un déni à l'impuissance. Ce héros, c'est Fabien, un lycéen de seize ans que TF 1 nous a présenté en ouverture de son journal. Placé à deux wagons de celui où éclata la bombe, plutôt que de fuir la fumée, les cris, la vision des corps déchiquetés, Fabien a secouru ceux qu'il pouvait atteindre. Avec un extincteur, ou à mains nues, il a éteint les corps en flammes. Il dit une jolie phrase : *« J'étais un peu spectateur de moi-même, donc il ne fallait pas que je me déçoive. »* Et c'est dans la solidité de ce tout jeune homme, sans qu'il s'en rende compte, que chacun de nous, blessé par ricochet, victime potentielle, a trouvé des raisons de ne pas se laisser couler dans le plus vertigineux des sentiments d'impuissance.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.30 Reportages. Documentaire. La longue marche du docteur Laroche, *d'Henri Chambon* (35 min). 983552
14.05 Un drôle de shérif. Série.
15.00 Mac Gyver. Série. Jeu de piste mortel.
16.00 Melrose Place. Feuilleton.
16.50 Xéna la guerrière. Série.
17.45 30 millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Beverly Hills. Série. Amour toujours.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Point course du Vendée Globe.

20.45

J'AI RENDEZ-VOUS AVEC VOUS
Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Mireille Darc (95 min). 348552
Une présentatrice reçoit l'appel d'un vieil homme qui lui demande de retrouver sa fille disparue durant la guerre...

22.20

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (○) de Felix Enriquez Alcala, avec David Charvet.
Désir défendu (100 min). 4212587
Une femme riche et possessive engage un jeune charpentier pour effectuer des transformations dans sa propriété. La rencontre devient très vite plus qu'une simple relation professionnelle. Elle se révélera même dangereuse...

0.00 Les Dessous de Palm Beach. Série.
0.50 Formule foot.

1.25 et 2.00, 3.00, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 1.40 Les Rendez-vous de l'entreprise 2.10 et 4.15, 5.00 Histoires naturelles 3.10 Les Aventures du jeune Patrick Pacard 4.55 Musique (5 min).

France 2

13.00 Journal.
13.35 et 16.45 Téléthon passion.
14.40 Tiercé. A Vincennes.
14.45 Rugby. En direct du Parc des Princes. *Deuxième test-match :* France - Afrique du Sud (120 min). 5903804
17.15 Thé-léthon dansant. Avec André Verchuren, Yvette Horner, le Grand Orchestre du Splendid, Marie-Joe Gibon.
18.20 Téléthon de la bonne humeur. Avec Smaïn, Elie Kakou, les Sales Gosses, *Michel Boujenah.*
19.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Loto.

20.50

LA GRANDE FÊTE DU TÉLÉTHON
Présenté par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Michel Drucker, François de Closets, Jean-Daniel Flaysakier et Thierry Lhermitte.
Le point à Evry et dans les centres de promesses, les fils rouges, l'arrivée des rescapés du Bordeaux-Paris cycliste, les engagement pris pour les années à venir.
Invités : Ophélie Winter, François Feldman, Janyce Jamison, Pascal Brunner, Yves Duteil, Mireille Mathieu, Pascal Obispo, G Squad, Daniel Lavoie, le Chœur de l'Armée française, Tribal Jam et Yvette Horner (310 min). 95887688
La dixième édition du Téléthon s'achève ce soir au terme de trente heures d'émission. Pour faire une promesse de don, un seul numéro de téléphone pour toute la France : le 36 37, ou le Minitel (36 15 Code Téléthon), ou encore le réseau Internet (http ://www.afm-telethon.ort.fr).

2.00 Delvaux : portrait définitif. Documentaire. 3.10 Sentier d'ombres. Documentaire. 3.35 Chip et Charly. Le trésor de Fafnirette. 4.00 Naumachos. Série. [6/6] Le lion de Judas. 4.50 Taratata. Spécial duos (rediff., 80 min).

France 3

11.45 Le 12-13 de l'information. 11.50 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 Couleur pays.
14.00 Les Quatre Dromadaires.
14.50 Le Téléthon des régions.
16.50 Couleur pays.
17.40 Montagne.
18.10 Expression directe. Magazine. FO.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Porte ouverte,* de Colette Vivier.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ LE DERNIER CHANT
Téléfilm de Claude Goretta, avec Michel Duchaussoy (90 min). 438434
En 1913, un veuf, riche et âgé, tombe amoureux d'une jeune femme, belle et pauvre. D'après Italo Svevo.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Hitler-Staline, liaisons dangereuses, de Jean-François Delassus [2/3] (55 min). 8222939
En 1939, aux cours d'entretiens à l'atmosphère amicale, nazis et soviétiques organisent le partage de l'Europe.

23.15 Journal, Météo.
23.40 Concours international Marguerite Long - Jacques Thibaud. Concours de piano et violon. La finale.

0.35 Capitaine Furillo. Série. Les quatre vérités. 1.25 Musique graffiti. Soliste. *Sonate K 330 de Mozart, par* Laurent Cabasso, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 La Vie en chantier.
13.00 Mag 5. Les arts martiaux. *Les méthodes de combat ont perdu aujourd'hui leur rôle destructeur pour devenir une pratique sportive, pacifique et riche d'enseignements.*

13.30 Va savoir (rediff.). 14.00 Fête des bébés. 14.30 Les Faucons. 15.30 L'Aventure des sciences. 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 Plongée sous-marine en Polynésie française. 18.00 Droit d'auteurs. Invités : Jean Thuillier, Axel Kahn, Sylviane Agacinski.

Arte

19.00 Marty Feldman. Série.
19.30 Histoire parallèle. L'actualité vue *d'Amérique : semaine du 7 décembre 1946.* Invité : Jean Heffer (45 min). 12910
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [2/2] La Pologne : quelle place en Europe ?
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

FALLEN ANGELS
Série produite par Sydney Pollack.
[2/9] Un jeton par danse, de Peter Bogdanovich, avec Jennifer Grey.
[3/9] Demain, je meurs, de John Dahl, avec Heather Graham (65 min). 644698
21.50 Métropolis. Wyslawa Szymborska ; L'Opéra de Pékin ; Peggy Guggenheim ; L'abécédaire de Gilles Deleuze : S comme Style (2) (60 min). 7723084

22.50

MUSIC PLANET : JAZZ COLLECTION
Documentaire de Paul Goldin. Bill Evans (55 min). 6532610
Bill Evans a inventé et porté l'art du trio piano, contrebasse et batterie au plus loin du jazz. Ce film de la série « Jazz Collection » est le premier portrait autorisé par la famille du pianiste mort en 1980.
● Lire ci-dessus.
23.45 Clando. Téléfilm de Jean-Marie Teno, avec Paulin Fadouop (96 min). 3545216 *Arrêté et torturé, un militant de l'opposition camerounaise perd son emploi et devient « taxi clandestin ». Les menaces s'aggravant, il se réfugie en Europe.*
1.25 Hôtel du Nord ■■■ *Film de Marcel Carné avec Arletty, Louis Jouvet* (1938, N., rediff., 95 min). 58326040

M 6

12.20 Madame est servie. Les débuts de Samantha.
12.55 55 pour Vatoo.
13.30 Le Magicien. Série.
14.25 Raven. Série. Le voyage initiatique.
15.20 Les Têtes brûlées. Série. L'examen.
16.15 L'Exilé. Série. Le mauvais choix.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Avec vue imprenable.
18.05 Amicalement vôtre. Série. L'héritage Ozerov.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson (155 min). 58771856
Un fantôme dans l'ordinateur. *Le dirigeant d'une société est retrouvé mort après avoir ordonné l'arrêt d'un ordinateur qui gère la surveillance d'un immeuble.*
L'ange déchu (○). *Dans le Wisconsin, une région est mise en quarantaine par le gouvernement après la chute d'un ovni. Mulder réussit à passer les barrages pour photographier l'objet mais est mis en état d'arrestation.*
Eve. (Δ) *Deux pères, dont les fillettes se ressemblent comme deux gouttes d'eau, meurent de la même manière, à des centaines de kilomètres l'un de l'autre.*
23.25 L'Aube de l'apocalypse. Téléfilm de Jack Sholder, avec James Earl Jones (105 min). 2069668

1.10 Rock express. 1.40 La Nuit des clips (360 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.30 ▶ L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Basket-ball. En direct. Championnat de France : Nancy-ASVEL (120 min). 730668
16.00 et 4.55 Surprises.
16.10 Les Superstars du catch.
16.55 Wallace et Gromit. A Close Shave (33 min). 988533
▶ En clair jusqu'à 20.33
17.28 Intermezzo.
17.30 Décode pas Bunny.
18.25 Tatous et Compagnie.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behavior.

20.35

L'AFFAIRE PARAGON
Téléfilm de Pelle Seth, avec Samuel Fröler, Cecilia Walton (100 min). 694878
Un homme enquête sur une société couvrant un trafic de déchets radioactifs.
22.15 Flash d'information.

22.20

JOUR DE FOOT
Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 7571620
23.05 Caméra insolite. Grand combat : la légende *de Tapa Gueye.* Documentaire (N., 55 min). 8221200
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Le Désir dans la peau *Film X de M. Dorcel* (1995, 95 min). 1048427
1.40 La Fleur de mon secret ■■ Film de P. Almodovar (1995, v.o., 105 min). 8887021
3.25 Meurtre par intérim ■ *Film de T. Holland* (1993, v.o., 90 min). 1549156

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : La Mort nue. *De Geva Caban.*
22.35 Opus. *L'Europe baroque. Le Centre des Arts de la Scène des XVII[e] et XVIII[e] siècles.*

0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles *d'André Targe. Memento, 400 cm3.* 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de *France Culture* (rediff.). L'Histoire immédiate : d'un théâtre à l'autre, 1944 - 1951 ; 2.00 Nuits magnétiques. En train pour 1979 ; 3.24 Les chemins de la connaissance. La ligne performante : petite histoire de la mode. Luxe et *pouvoir : habille-toi, je te dirai qui tu es. Avec Patrick Mauriès, Gérard-Julien Salvy et Farid* Chenoune ; 3.52 Musique : jeu de l'ouïe. Maxine Sullivan ; 4.01 Samedis de France-Culture : 22 adresses pour une impasse ; 6.16 Un livre des voix : Cesare Pavese (Nuit de fête).

France-Musique

18.00 Opéra. Armide : opéra en cinq actes de von Gluck, livret de Philippe Quinault d'après Le Tasse. En direct de la Scala de Milan, dans le cadre de la *Saison internationale des opéras de l'UER Chœur et Orchestre de la Scala, dir.* Riccardo Muti. Avec Anna Caterina Antonacci (Armide) ; Adina Nitescu (Phenice) ; soprano ; Donnie Ray Albert (Hidraot).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Hommage à Edison Denisov.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 L'Ecosse romantique. *Ecossaises de Beethoven ;* Chansons populaires *écossaises de Haydn ;* Symphonie n° 3 Ecossaise de *Mendelssohn, Phil. de Vienne ;* Fantaisie op. 80 de Moscheles ; Lieder de Schubert ; Fantaisie écossaise de Bruch ; Marche funèbre et Cavatine de Lucia di Lammermoor de Liszt ; *Waverley de Berlioz ; Ballade* écossaise de Tchaïkovski.

22.45 Da Capo. Œuvres de Reger, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-*Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Lucas. Téléfilm de Nadine Trintignant *(90 min).* 49181484
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Perdu de vue (TF 1 du 25/11/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le Sauvetage *des bébés dauphins.* [1/2].
21.20 *Les Raisons* de la colère.
21.50 15 jours sur Planète.
22.15 L'Entrée dans la montagne ou l'ascèse de la marche.
23.05 Le Mystère Anastasia.
23.55 Devaquet si tu savais.
0.55 *Puissances en devenir.* [1/4] Inde (50 min).

Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Jumping international de Paris. En direct (155 min). *72440133*
23.05 ▶ Nova.
0.00 Frank Black.
0.25 John Lurie. John Lurie and the Lounge Lizards (30 min).

France Supervision

20.30 Antonio Corelli. *Concerti Grossi op. 6 d'Antonio Corelli. dir. Zdzislaw Szostak.* Enregistré en Pologne *(80 min).* 44821620
21.50 Cap'tain Café. Hubert Félix Thiéfaine.
22.45 Trait pour trait.
23.15 La légende des sciences (50 min).

Ciné Cinéfil

22.05 Hollywood Backstage.
23.00 Baby Doll ■■ Film d'Elia Kazan (1956, N., v.o., 110 min). 45465858
0.50 La Dame de Shanghaï ■■■ Film d'Orson Welles (1947, N., v.o., 90 min). 56225750

Ciné Cinémas

20.30 Des mouettes dans la tête. Téléfilm de Bernard Malaterre (90 min). 5890533
22.00 Ciné cinécourts.
23.00 Jour après jour ■ Film d'Alain Attal *(1988, 95 min).* 45382571

Série Club

20.45 Colorado. Le massacre.
22.15 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le.
23.05 Code Quantum. La fiancée.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier. Le général.
0.50 La Famille Addams. Entrez dans la danse.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. La voix de sa mère.
21.50 Friends. Celui qui n'apprécie pas certains mariages.
22.10 Chronique *californienne.*
22.15 T'as pas une idée ? Antoine de Caunes.
23.20 Le Fugitif. *La dernière oasis.*

Eurosport

12.00 Ski nordique. En direct de Suisse. Coupe du monde : ski de fond (10 km classique messieurs) (60 min). 439674
13.00 Biathlon. En direct de Suède. Coupe du monde : 7,5 km sprint dames (60 min). 342194
14.00 Tennis. En direct de Munich. Coupe du Grand Chelem : demi-finales (240 min). 30028859
18.55 Ski alpin. *En direct de Vail.* Coupe du monde : Super G *dames (60 min).* 3628842
19.55 Basket-ball. *En direct. Championnat Pro A* (15[e] journée) : Pau-Orthez-Antibes (105 min). 7232113
21.40 Ski alpin. Coupe du monde. Descente messieurs à Whistler Mountain.

Les films sur les chaînes européennes

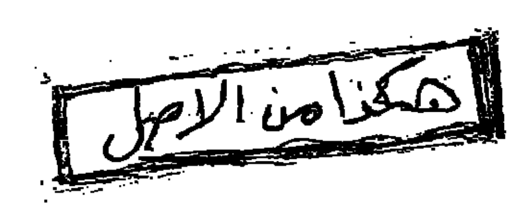
TSR

23.40 Flash Gordon. Film de Michael Hodges (1980, 110 min), avec Sam Jones. *Aventures.*

Demain, dans le supplément ***TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA***

● La fin de « Témoin n° 1 » sur TF 1. Enquête sur la galaxie Pascale Breugnot.
● Radio FG, ex-Fréquence Gaie, est devenue la station des amateurs de musique techno.
● Internet accessible à tous ? Les réalisations de quelques élus pionniers.
Le film de la semaine : « Marie, légende hongroise », de Paul Fejos, au « Cinéma de minuit ».

Les programmes complets de radio, de télévision ***et une sélection du câble*** **sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
Signification **des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou ***classique.***
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1996

L'air du soupçon

par Pierre Georges

JEAN-MARIE LE PEN ne déçoit jamais. Toujours prêt, toujours prompt au jeu de mots douteux, à l'expression de sa petite idée sur l'interprétation des choses et le déroulement des faits.

L'attentat commis dans le RER à la station Port-Royal n'était vraiment pas le genre de drame qui autorise un personnage public à se laisser aller à dire n'importe quoi, et encore moins à en jouer sur le thème du soupçon venimeux. Et pourtant, le patron du Front national l'a fait, jeudi soir, lors d'une conférence de presse à Pérols, près de Montpellier.

Les propos, rapportés par l'agence France-Presse, sont proprement navrants. Jean-Marie Le Pen s'est d'abord *« étonné »* du caractère *« élémentaire »* de la bombe déposée dans le RER qui, selon lui, *« fait penser à une volonté de faire comme il y a un an, pour provoquer un mouvement de rassemblement autour du gouvernement »*. Autrement dit, et il le dira, d'ailleurs, *« ceci pourrait être le fait de gens qui voudraient rendre service au gouvernement, qui seraient des alliés objectifs »*.

Alors, qui sont les alliés objectifs, les gens susceptibles de rendre service au gouvernement ? Etudions la bombe, suggère Jean-Marie Le Pen, *« son côté artisanal »*, alors qu'il y a, *« depuis quarante ans et en Algérie aujourd'hui, des explosifs infiniment plus faciles à manipuler et plus dangereux »*. Sous-entendu explicite : l'attentat n'a donc pas été commis par ceux qu'on soupçonne de l'avoir commis. Il faut donc chercher ailleurs. Jean-Marie Le Pen a cherché et a trouvé, on ne sait par quel moyen, un embryon de piste : pour lui, le fait qu'une des victimes *« soit communiste caldoche pouvait être une hypothèse »* sur laquelle enquêter.

En mémoire de Lucien Devambez, quarante et un ans, tué mardi 3 décembre par l'explosion d'une bombe, dans le RER B ! Si l'on comprend bien Jean-Marie Le Pen, ce *« caldoche communiste »*, l'un des rares Européens à avoir épousé la cause indépendantiste canaque, pourrait éventuellement être mort de sa propre bombe, en « allié objectif », et maladroit, du gouvernement. Rien n'autorise Jean-Marie Le Pen à le dire. Il le dit quand même.

La méthode n'est pas nouvelle : distiller le soupçon. Le soupçon sur un mort pas au-dessus du soupçon lepéniste. Le soupçon sur un gouvernement en difficulté tirant, en quelque sorte, les marrons du drame pour se refaire une popularité à compte de terroristes amateurs. Quand on en est là, à ce mode de pensée, d'accusation, d'insinuation, il n'y a aucune raison de s'arrêter en si bon chemin.

Jean-Marie Le Pen ne s'est donc pas arrêté. Jeudi soir, il a lancé une de ces formules auxquelles il ne peut résister, tant son appétence est grande et avérée pour les jeux de mots les plus calamiteux. Venant à évoquer les mesures de sécurité prises et le plan « Vigipirate », le leader du Front national a déclaré : *« "Vigipilate" paraît appartenir à une technique de lavement des mains de la part du gouvernement. »* Vigipilate ! Ah, ah, elle est bien bonne celle-là ! A pleurer de rire. A pleurer simplement.

Didier Pineau-Valencienne prendrait la présidence de la commission sociale du CNPF

Jean Gandois proposera une refonte de l'exécutif patronal le 17 décembre

JEAN GANDOIS, président du CNPF, proposera à l'assemblée générale du patronat, mardi 17 décembre, une modification des responsabilités au sein de son exécutif. La principale nouveauté de ce remodelage, révélé par *Les Echos* du 6 décembre, serait l'arrivée à la tête de la commission sociale de Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, en remplacement d'Arnaud Leenhardt, président du conseil de surveillance de Vallourec.

M. Gandois a établi la liste des cinq candidats au conseil exécutif du CNPF qui ne sont pas issus des unions patronales ou des fédérations professionnelles. Il a retenu M. Pineau-Valencienne, mais aussi Francis Mer, président d'Usinor – qui prendrait la responsabilité de la commission internationale en remplacement d'Alain Joly, PDG d'Air liquide –, François Henrot, membre du directoire de Paribas, qui conserverait la présidence de la commission des finances, Ernest-Antoine Seillière, PDG de la CCIP, et Pierre Bellon, PDG de Sodexho, qui vient de céder la présidence de la commission des entreprises à Emmanuel d'André, PDG de Trois Suisses International.

Le choix de M. Gandois de placer M. Pineau-Valencienne à la tête de la très stratégique commission sociale s'explique par la complicité entre les deux hommes depuis l'époque où celui-ci était le collaborateur direct de celui-là, alors patron de Rhône-Poulenc.

Certes, le président du CNPF avait pressenti d'autres personnalités pour ce poste, mais celles-ci s'étaient récusées, soit parce que la fonction semblait à haut risque en raison des turbulences sociales prévisibles, soit en raison de la forte personnalité de M. Gandois, qui a tendance à trancher sans consulter ses vice-présidents, soit parce qu'elles ne voulaient pas être en tenaille entre un *« patron des patrons »* dont la fibre sociale est avérée et la base, qui grogne parfois contre une direction jugée complaisante avec les syndicats.

En fait, la mission du futur président de la commission sociale sera allégée par rapport à celle de ses prédécesseurs. Les négociations avec les syndicats sont achevées en matière de retraites complémentaires. Celle sur la convention de l'assurance-chômage doit aboutir avant la fin de l'année. La réforme de la Sécurité sociale est sur les rails.

POUR LA FORMATION EN ENTREPRISE

Reste le lancinant problème du chômage, notamment des jeunes, auquel M. Gandois est particulièrement sensible. Le président du CNPF avait déclaré dans nos colonnes (*Le Monde* du 3 décembre) : *« Une quarantaine de directeurs des ressources humaines* [des plus grandes entreprises françaises] *travaillent sous la responsabilité de Didier Pineau-Valencienne pour arrêter un dispositif qui sera annoncé en janvier et prendra, je l'espère, toute son ampleur, en juillet, à la fin de l'année scolaire. »* Il s'agirait de proposer, à plusieurs dizaines de milliers de titulaires de diplômes allant du baccalauréat au doctorat, des stages longs d'étudiants organisés en entreprise avec le concours de l'éducation nationale. M. Pineau-Valencienne appliquera sa vieille idée de persuader les entreprises de contribuer à la formation des jeunes. Chez Schneider, il a organisé depuis 1992 une formation en alternance sur une grande échelle à laquelle croit aussi M. Gandois, admiratif de l'apprentissage allemand.

Flanqué de MM. Mer et Pineau-Valencienne, deux fortes personnalités qui partagent ses idées, M. Gandois pourra se permettre de proposer de reconduire, à la tête de l'autre commission stratégique des affaires économiques, Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance et tenant d'une ligne plus « libérale », avec lequel les accrochages se sont multipliés en 1996. Le président du CNPF pourra entreprendre, avant le mois de septembre 1997, la réforme de l'organisation patronale grâce à laquelle il espère donner plus de poids aux unions locales.

Alain Faujas

Durcissement de la grève dans les transports à Toulouse

TOULOUSE
de notre correspondant

Depuis le mardi 3 décembre, aucun des six cents bus de la Semvat n'est sorti des deux dépôts de la société de transports en commun de l'agglomération toulousaine. Les 650 000 Toulousains et banlieusards des cinquante-deux autres communes desservies par le réseau en sont quittes pour prendre leur voiture. Le périphérique est encore un peu plus embouteillé que d'habitude aux heures de pointe, et la circulation demeure difficile au centre-ville. Reste le métro automatique. L'unique ligne, qui traverse la ville d'est en ouest, est prise d'assaut : *on aurait enregistré 30 000 entrées* supplémentaires depuis le début de la grève des bus. En sortant, jeudi soir, d'une troisième réunion infructueuse entre l'intersyndicale CGT-CFDT-FO et la direction, des syndicalistes menaçaient de bloquer l'ultime moyen de transport collectif. Néanmoins, vendredi matin, le VAL circulait normalement.

La dureté du conflit surprend tout le monde. Au lendemain de la grève des routiers, la CGT et la CFDT annonçaient bien une grève de trois heures trente *« à la prise de service »*. Mais les débrayages annoncés, qui n'auraient dû provoquer que des perturbations passagères, se sont tout de suite transformés en blocage. Dès le premier jour, FO, syndicat réputé localement proche du maire CDS, Dominique Baudis, se joignait au mouvement. *« Ras-le-bol d'être exploités »*, lance un gréviste dans une langue qui rappelle que la lutte des classes, pas plus que l'occitan, ne peuvent se résigner à mourir. *« On en a marre d'être stressés, avec ces bagnoles qui se garent et roulent n'importe comment sous notre nez »*, ajoute un autre chauffeur. Comme leurs homologues routiers, les conducteurs réclament la retraite à cinquante-cinq ans, arguant de la pénibilité de leur travail. Le directeur, Francis Grass, rétorque qu'une telle décision *« dépend de la profession, pas de la Semvat »*. Le secrétaire de la CFDT en convient, mais demande *que le directeur se fasse le* porte-parole de cette revendication à la réunion de l'UTP (Union des transporteurs publics), qui doit se tenir le 17 décembre à Paris.

Les grévistes réclament également une réduction du temps de travail à 35 heures, sans perte de salaire, avec de nouvelles embauches à la clé. C'est précisément la proposition que la direction venait de faire devant le comité d'entreprise, le 26 novembre. Francis Grass se fait fort de créer deux cent cinquante nouveaux emplois d'ici à deux ans en baissant le temps de travail hebdomadaire (38 heures) de 10 %. Le conflit apparaît d'autant plus *« inexplicable »* aux yeux des dirigeants de la Semvat.

Stéphane Thepot

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 6 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

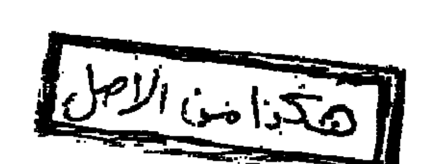
Tokyo Nikkei	20943,90	+1,37	+2,05
Honk Kong index	13491,60	+0,43	+34,94

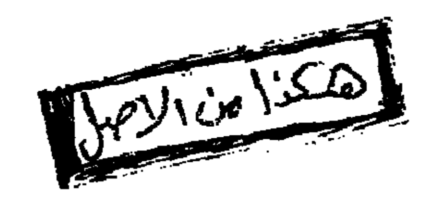
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/12	Var. en % 04/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2292,50	−0,70	+22,47
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+21,03
Milan MIB 30	—	—	+19,65
Francfort Dax 30	2905,42	+1,37	+28,90
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+5,80
Madrid Ibex 35	—	—	+27,74
Amsterdam CBS	—	—	+31,81

Tirage du *Monde* daté vendredi 6 décembre 1996 : 526 616 exemplaires





Le Monde
VOYAGES

Terres d'hiver

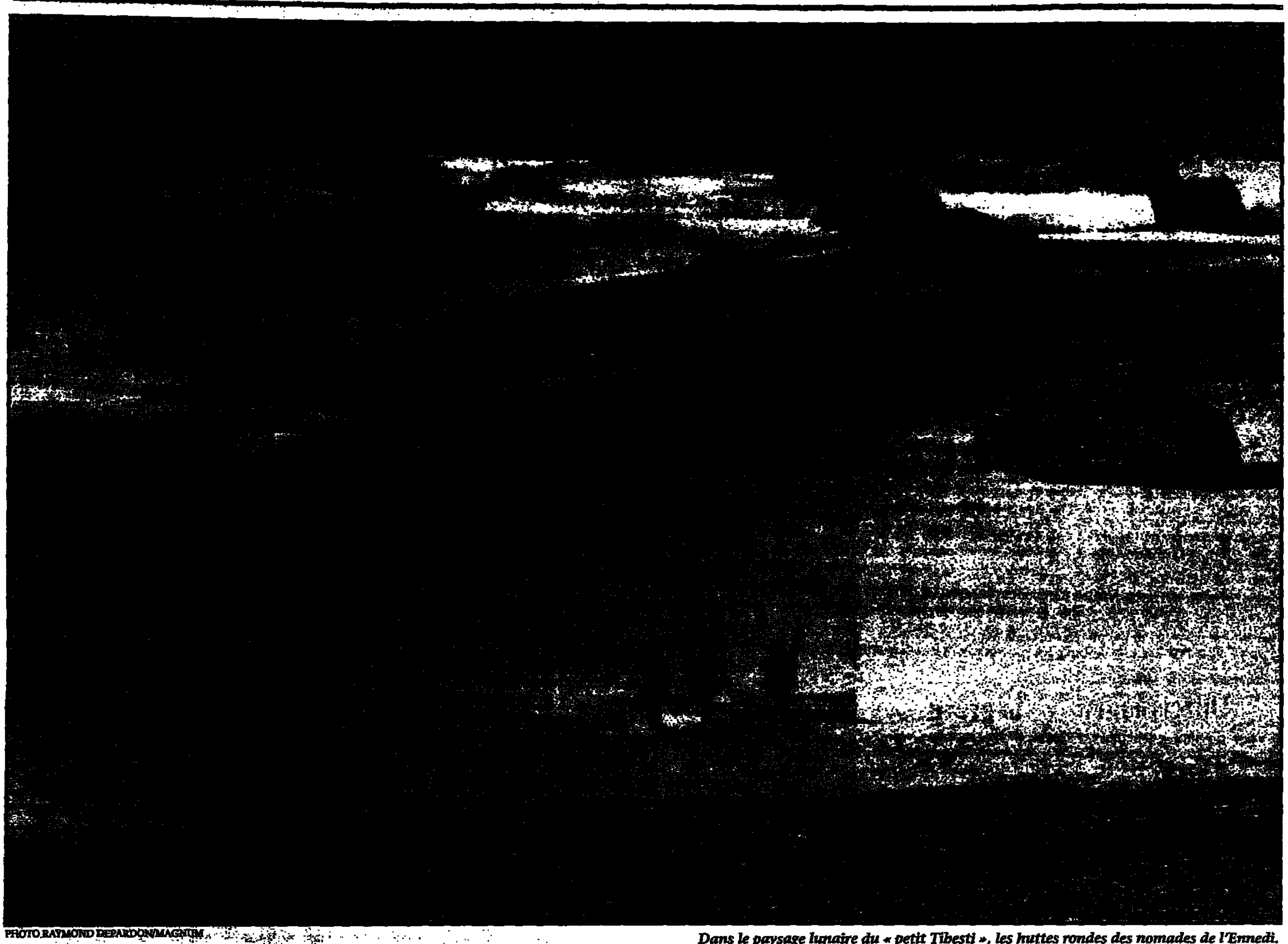


PHOTO RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Dans le paysage lunaire du « petit Tibesti », les huttes rondes des nomades de l'Ennedi.

Bouts du monde

Des déserts africains aux sables d'Orient, du Cap-Vert aux îles de la Sonde, de l'Inde aux antipodes, du Pérou au Chili, un chapelet de bouts du monde pour passer l'hiver sous d'autres cieux.

■ Tchad : la Lune sur la Terre

A perte de vue, une cuirasse de cailloux noirs érodés par le vent. Un paysage où se côtoient orgues basaltiques, cratères et champs de scories. Le Tibesti est tellement au bout du monde qu'on s'y croirait sur la Lune. p. II

■ Niger : la paix des dunes

Depuis la fin de la rébellion des « hommes bleus », les guerriers d'hier jouent de nouveau les gentlemen du désert pour guider les amateurs de méharées dans les mystérieuses montagnes de l'Aïr et du Ténéré. p. III

■ Yémen : de sable et d'encens

Hier, sur la route de l'Hadramaout, les Bédouins imposaient aux caravanes un droit de passage. Aujourd'hui, ils taxent les visiteurs attirés par le « désert des déserts ». La règle est simple : pour passer, il faut payer. Ce qui, paraît-il, n'affecte en rien l'hospitalité proverbiale de ces nomades. p. IV

■ Cap-Vert : les îles qui chantent

Au large de l'Afrique, dans cet archipel qui fut longtemps une escale pour les marchands d'esclaves, on chante la *morna*, blues cap-verdien, mélange de fado et de samba. Trois tambours, au pied d'une église, et la fête commence. p. V

■ Indonésie : les dieux du volcan

Sept cents kilomètres sur la Trans-Florès-Highway, à la rencontre des tribus de montagnards qui prient le Christ tout en sacrifiant buffles et cochons aux divinités locales. Au cœur du premier pays musulman de la planète, une petite île du détroit de la Sonde, convertie à la religion des premiers colons portugais. p. VI

■ Inde : les marches du ciel

Pour les jaïns, adeptes de la non-violence et du *business*, le pèlerinage à Palitana est un devoir, la clef du salut. Chaque année, ils sont ainsi des milliers à gravir les 3 700 marches de la colline sacrée. Au sommet, un labyrinthe de temples ornés de sculptures et de frises. p. VII

■ Pérou : un éden en enfer

Au pied des Andes, au cœur du parc national de Manu, caïmans, loutres géantes, jaguars, tapirs, tatous, singes et aras coulent des jours heureux dans la plus vaste réserve naturelle (1,8 million d'hectares) de la forêt amazonienne. p. VIII

■ Chili : le salaire du désert

Entre le Pacifique et la cordillère des Andes, le Grand Nord chilien. Un désert absolu. Un univers aride et minéral où, depuis des siècles, des hommes s'acharnent à vivre en fouillant les entrailles de la terre. p. IX

■ Australie : le sourire d'Adélaïde

Comment les Australiens ont-ils sauté directement de la lutte pour la vie à la civilisation des loisirs sans passer par la lutte des classes ? Réponses, malicieuses, d'une jeune fille au sourire de surfeuse. p. X

■ Nouvelle-Zélande : des moutons à l'envers

Une nature préservée, un climat agréable, des vins excellents, des étapes accueillantes et des moutons, des millions de moutons qui, antipodes obligent, broutent la tête en bas. p. XI

La Lune sur la Terre

A perte de vue, une cuirasse de cailloux noirs érodés par le vent. Un paysage où se côtoient orgues basaltiques, cratères et champs de scories. Le Tibesti est tellement au bout du monde qu'on s'y croirait sur la Lune

FAYA-LARGEAU
de notre envoyé spécial

Sur les flancs vertigineux du Trou du Natron, un couple de mouflons à manchettes s'est évaporé en trois bonds. Les Tédas appellent cet animal élégant et farouche *mouechi* (le diable). Quelques instants d'attente et les cornes à spirale réapparaissent sur la croûte blanche de sodium qui tapisse le fond du cratère. Un vent froid et sec balaie les abords de ce Trou aux dimensions impressionnantes : 6 kilomètres de diamètre, 700 mètres de profondeur ! A perte de vue, une cuirasse de cailloux noirs, érodés par le vent et polis par les caravanes. A contre-jour, le cône lointain de l'Emi Koussi (3 415 m), point culminant du Sahara. Ce massif, bordé par les dépressions du Fezzan, du Borkou et du Tchad, est l'un des plus inexplorés de la planète. Une succession d'éruptions volcaniques a façonné ce paysage lunaire où se côtoient orgues basaltiques, cratères et champs de scories. Un formidable musée des caprices minéralogiques.

Le Tibesti est au bout du monde. Huit jours de pistes et de dunes le séparent de N'Djamena, la capitale. Mais le voyageur qui aime les paysages désolés et majestueux, les campements au creux des grands sables, le pain cuit sous la cendre et les nuits étoilées y trouvera matière à d'intenses moments d'émotion.

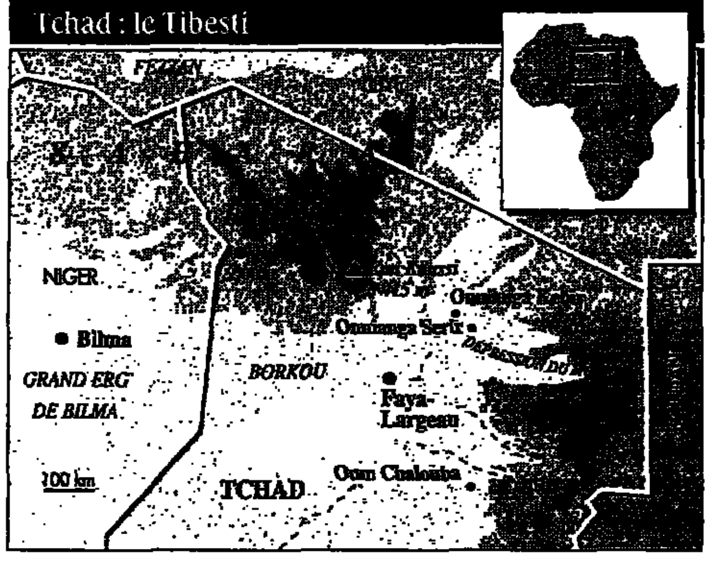
A chacun son itinéraire. On peut, par exemple, traverser le sultanat du Kanem puis couper droit au nord, en longeant la falaise d'Angamma, avant de s'enfoncer dans les dunes du grand erg de Bilma qui, du Niger, vient mourir sur les contreforts du Tibesti. Au cœur de l'erg, le tassili du Marmar est un imposant océan de sable d'où émergent des récifs de basalte rongés par le vent. Défilés, falaises, labyrinthes de rocs et de sables d'une beauté inouïe. Piero, le chef italien de l'expédition, pense que c'est ici qu'Hissène Habré aurait retenu Mme Claustre en otage. *« C'était une idée d'Habré, un intellectuel, un Annakasa du Bahr el-Ghazal. Les Tédas du Tibesti n'agissent pas ainsi. »*

Dans ces grandes étendues de solitudes extrêmes où chaque rencontre – un campement daza, une caravane de sel – est un événement rare, les cartographes ont les coudées franches pour immortaliser, sur le papier, des lieux apparemment dérisoires. Par exemple, les tombes pré-islamiques du site Voirin, dans l'Enneri Saado : quelques pierres fichées en terre et découvertes, dans les années 60, par un pilote d'hélicoptère qui participait à l'expédition Berliet. Ou le « rond-point de-Gaulle », modeste croisement de deux pistes menant du Tibesti à Faya-Largeau et baptisé ainsi par la colonne Leclerc. Sans oublier la tombe (introuvable) du Camerounais.

A quelques kilomètres du Natron, la sous-préfecture de Zouar s'éparpille sur un plateau poussiéreux cerné par des falaises ocre.


PHOTO MARIE-LAURE DE DECKER

Dans ces étendues de solitudes extrêmes, chaque rencontre est un événement.



Présentes sur le site, une poignée de bâtisses de pierre et de terre adossées à des acacias torturés, un marché, la maison abandonnée de Goukouni Oueddeï (l'ancien président du gouvernement d'union nationale), une école et un dispensaire rustique qui affiche la couleur : *« Ouvert de 8 h 30 à 11 h 30. Pour les urgences : à tout moment. Pour les miracles, s'adresser à Dieu. »* Le grand fort qui abrite un contingent de l'armée tchadienne a été bâti dans les années 40 par les soldats de Leclerc, avant son offensive au Fezzan. Dans un défilé voisin, les hommes des Forces françaises libres ont abandonné quelques véhicules encore intacts. Rien ne rouille dans le désert.

Visite au poste administratif. Un voyage dans le Nord s'accompagne obligatoirement d'un cortège de contrôles et de sauf-conduits, autant de paperasses généreusement tamponnées à l'ombre des guérites. Aimables rencontres où l'impatience n'a aucun sens : ici, le temps ne compte pas. Le chef de poste – lunettes noires et chèche blanc – n'est pas très bavard. Sa Kalachnikov rutilante est posée sur une table d'écolier. La pièce, blanchie à la chaux, est nue. L'homme ne sait pas lire. Quant à son secrétaire – un soldat originaire du Sud –, il se lamente. Et pour cause. *« Au Tchad,* explique-t-il, *le service militaire dure théoriquement un an. Or je suis là depuis huit ans ! Je n'ai pas d'argent pour retourner chez moi, à 2 000 kilomètres d'ici, soit, au moins, dix jours de voyage. Depuis mon premier jour sous les drapeaux, je suis sans nouvelles de ma famille. »* En fait, pour faire marcher leur administration, les Tédas retiennent ici les conscrits du Sud, mieux instruits et plus compétents.

Zouar est le siège du *derdéi*, chef charismatique des Tédas, choisi traditionnellement dans le clan des Tomagras. Le très respecté Kenimi Edi, mort en avril 1994, a été remplacé l'an dernier par Maï Keliden. Les Tédas sont des Toubous : littéralement « habitant du Tou ou Tibesti » et, plus généralement, tous ceux qui, dans le passé, ont habité ce massif. Hérodote, quant à lui, les appelait les *« troglodytes éthiopiens »*.

La piste qui conduit à l'Ennedi traverse Faya-Largeau, grande oasis blanche posée sur le sable. Des ombres noires se faufilent à l'ombre des palmes. Les camions libyens déchargent leurs cargaisons dans ce carrefour de tous les trafics. Sur le marché, les savons sont chinois, les piles coréennes et les rasoirs vietnamiens. Faya s'ouvre sur les dunes de Bambéché, grisantes montagnes russes qui mènent à la plus étonnante merveille du Nord : les lacs d'Ounianga-Kébir et Ounianga-Sérir. Un coin de Méditerranée au cœur d'un désert où il ne pleut jamais. Des mers d'un bleu marbré de vert dans un décor de sable ocre et de roches dorées. Les eaux souterraines qui alimentent ces lacs insolites viennent des profondeurs du Tibesti où elles se sont accumulées depuis des milliers d'années. Ici, elles s'évaporent à raison de 6 mètres par an. Ni pêche ni navigation : la forte salinité des lieux n'y favorise guère la vie aquatique.

Qui a la chance de parcourir un jour ce désert n'oubliera pas, également, de vagabonder dans la dépression du Mourdi, de s'enfoncer dans les gorges d'Archei, à l'heure où les nomades viennent y abreuver leurs troupeaux, ou de flâner à Oum Chalouba où on raconte que, dans les années 20, un lieutenant français faisait garder le fort par deux guépards. Partout, sur les roches, d'émouvants messages du passé déroulent scènes de chasse, pasteurs, troupeaux de bovidés, éléphants, girafes et lions. Des peintures rupestres, des gravures, des pierres taillées et des mortiers qui n'ont pas été datés avec certitude. Les huttes dessinées sur les parois ressemblent étrangement aux abris qu'utilisent encore les nomades de l'Ennedi : une carcasse ovale constituée de nervures de palmes et recouverte de nattes. Mais les relevés sont rares et ne permettent guère d'en savoir davantage sur cet univers fixé sur la roche par les pigments.

Un mystère dont on dit qu'il ne déplairait pas aux Toubous.

Bruno Barbier

Un vrai casse-tête

On dénombre aujourd'hui, dans le massif du Tibesti, une multitude de clans et de tribus dont les appellations varient d'une région à l'autre. Explications d'Albert Le Rouvreur, ancien officier méhariste dans l'Ennedi et ethnologue : *« Les Toubous, dans leur langue propre, ne possèdent pas de terme pour désigner cette communauté. Ils n'ont pas conscience de leur unité. Ils parlent de Tédas, de Tédas-Tous, de Dazas ou de Dazagadas et n'hésitent pas à aller encore plus loin sur la voie du particularisme en distinguant, par exemple, les Annakazas, les Krédas, les Arnas ou les Dozas. Pour un Toubou du Tibesti, les Dazas sont des gens qui parlent le dialecte dazaga ; pour un Annakaza du Borkou, les Dozas sont les Toubous de la région de Koubba, ceux que les Arabes du Mortcha appellent les Noarmas et qui, pour les Toubous du Kanem, sont les Narias ; pour les mêmes Toubous du Kanem et pour les Krédas, les Dazas sont des Toubous du Bahr el-Ghazal que leurs voisins arabes appellent les Kercherdas. »* Un vrai casse-tête ! Aussi, pour simplifier les choses, on a pris l'habitude de distinguer les Tédas, qui habitent le Tibesti et les oasis de Kouar et de Djado, les Dazas, installés dans le Borkou ainsi que les forgerons azzas et les anciens esclaves kamadjas.

Les rois de la survie

Le milieu implacable du Tibesti a façonné un peuple d'une résistance et d'une sobriété exceptionnelles. On prétend ainsi qu'un Toubou est capable de subsister trois jours avec une seule datte : le premier jour, il mange la peau, le deuxième la pulpe, le dernier, le noyau... Le Toubou affiche une fierté arrogante, une audace impulsive et une nostalgie prononcée pour le *rezzou* (la razzia). Libre, insaisissable et frugal, il représente l'archétype de l'adaptation. *« Les Toubous,* explique l'ethnologue Jean Chapelle, *doivent leur liberté et leur survivance à leur individualisme, à leur esprit d'indépendance primitif et irraisonné et au caractère anarchique de leurs clans. Ils ne se sentent pas atteints par la mort ou le châtiment infligé par un chef, la perte de quelques guerriers, la destruction de quelques tentes. Ceux qui ont échappé au désastre s'enfuient, s'éparpillent, s'évanouissent devant l'adversaire mais ne désarment jamais. Pour les soumettre, il faut soumettre successivement chaque tente, chaque Toubou. Battus, dispersés, ils survivent exactement comme le fait une espèce animale, en dépit des pièges, des chasses et des battues (...). Ainsi, non seulement les Toubous ont survécu mais ils ont gardé leur indépendance. »*

Carnet de route

■ REPÈRES. Difficile de savoir si l'élection à la présidence de la République du général de corps d'armée Idriss Déby mettra fin à une succession de conflits ethniques qui remontent à la nuit des temps et opposent guerriers musulmans du Nord aux chrétiens du Sud, les Saras. Chef de guerre réputé, Déby s'est illustré dans la lutte contre la Libye qui, arguant des accords Laval-Mussolini de 1935, revendiquait la bande d'Aouzou. Sorti victorieux de ce conflit, le président semble, aujourd'hui, être le maître incontesté d'un pays fragile. Indépendante depuis 1960 (mais seulement depuis janvier 1965 pour la région Borkou-Ennedi-Tibesti), cette colonie avait rallié la France libre dès 1940, et c'est de Fort-Lamy (aujourd'hui N'Djamena) que Leclerc entreprit l'épopée qui devait le conduire jusqu'en Allemagne. Dès le début du siècle, les révoltes permanentes des populations du Nord (les Toubous) furent à l'origine de nombreuses expéditions coloniales. Le Tchad doit son nom au lac que les géographes arabes avaient baptisé Lû sad ou Chad. Il en partage la souveraineté avec ses voisins : le Cameroun, le Nigeria et le Niger. Berceau de la civilisation sao, au IVe siècle avant J.-C., le Tchad a vu se succéder plusieurs empires très organisés : le Kanem-Bornou, fondé au VIIIe siècle, dans la région du lac Tchad, le Baguirmi et le Ouaddaï.

■ FORMALITÉS. Passeport valide six mois après le retour, visa obligatoire et vaccination contre la fièvre jaune. Traitement antipaludéen conseillé.

■ CLIMAT. En hiver, journées douces et nuits froides, voire très froides. Meilleure période de novembre à mars. Plus tard, chaleur éprouvante.

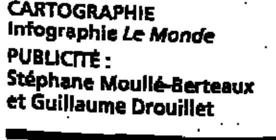
■ ACCÈS. Vols réguliers Paris-N'Djamena sur Air Afrique (tél. : 01-44-21-32-32) et Air France (tél. : 01-44-08-22-22). L'exploration du Nord-Tchad requiert une bonne condition physique. Trois voyagistes proposent des expéditions au Tibesti. Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) programme un « Tibesti central » en 20 jours (19 900 F) et un « Grand raid Tibesti-Ennedi » de 23 jours (21 900 F), au départ de N'Djamena, en véhicule tout-terrain et hébergement en bivouac. Egalement Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77) et Allibert (01-40-21-16-21).

■ N'DJAMENA. Passage obligé pour le Nord, l'ancienne Fort-Lamy a conservé son allure de sous-préfecture coloniale endormie sur la rive du Chari. On la quittera vite avant d'avoir été détroussé par les soldats de la garde présidentielle.

■ LIRE. Le *Guide du Sahara* (Hachette). *Grands Sahariens, à la découverte du « désert des déserts »*, de Philippe Decraene et François Zuccarelli (Denoël, « L'aventure coloniale de la France ») et, chez L'Harmattan, *Sahéliens et Sahariens du Tchad*, d'Albert Le Rouvreur, *Nomades noirs du Sahara – les Toubou*, de Jean Chapelle, et *Sahara-Tchad 1898-1900, carnet de route de Prosper Haller, médecin de la mission Foureau-Lamy*, par Jean-Claude et Françoise Abadie. *En Afrique* de Raymond Depardon (Seuil), ainsi que les photos de l'auteur exposées à Paris, à la FNAC Montparnasse, jusqu'au 8 janvier.

■ RENSEIGNEMENTS. Ambassade du Tchad, 65, rue des Belles-Feuilles 75116 Paris, tél. : 01-45-53-36-75.

CONCEPTION ET COORDINATION
Patrick Francès, Florence Evin et Danielle Tramard
ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux et Guillaume Drouillet





هكذا من الاصل

La paix des dunes

Au Niger, les guerriers d'hier jouent de nouveau les gentlemen du désert pour guider les amateurs de méharées

AÏR-TÉNÉRÉ
de notre envoyé spécial

Juchés sur un mauvais 4 x 4, des hommes en armes, le visage voilé, ont surgi au détour de la piste. Ils ont posé la « kalach » sur le capot puis se sont congratulés en tamachek, la langue locale, avec les guides touaregs. S'agissait-il d'une patrouille du détachement mixte pour le maintien de la paix (DMP), créé après la signature des accords du 24 avril 1995 entre la résistance touarègue et le gouvernement nigérien ? De rebelles ralliés ou toujours en rupture de ban avec Niamey ? Pour le visiteur étranger, prêt à s'engager dans les mystérieuses montagnes de l'Aïr, au milieu de la rocaille chauffée à blanc, l'intermède conservera son secret.

Après cinq ans de troubles, déclenchés, en 1990, par les « événements » de Tchin Tabaraden (qui firent des centaines de victimes parmi les Touaregs), la rébellion des « hommes bleus » a officiellement cessé au Niger. *« Mais,* précise un responsable touareg, *nous ne sommes pas encore sur l'autre rive. »* Encore faut-il, en effet, que les accords se concrétisent sur le terrain. Un des premiers objectifs fixés en commun par les deux parties est le retour des touristes. Pour ce faire, les guerriers d'hier se sont à nouveau glissés dans la peau de guides, gentlemen du désert chevauchant leurs 4 x 4 pour le plus grand plaisir des amateurs de méharées en quête de solitudes extrêmes. Absent de marque : Mano Dayak, leader touareg, ami de Thierry Sabine et des médias parisiens, disparu en décembre 1995 alors qu'il se rendait à Niamey pour négocier. Le Cessna où il avait pris place s'était écrasé au décollage sur une mauvaise piste aménagée par les rebelles dans l'Adrar Chiriet, à quelque 400 km au nord d'Agadez. Aujourd'hui, la thèse de l'accident (il faisait très chaud et l'appareil n'a pu prendre de l'altitude) ne fait plus aucun doute.

De Niamey, rejoindre Agadez par la route exige encore quelques précautions. Au-delà de Tahoua, il est même recommandé de se placer sous la protection des militaires, ce qui alimente, bien sûr, les rumeurs sur l'insécurité ambiante. Insécurité confirmée indirectement par le général Baré, président de la République, qui n'a de cesse de fustiger les « bandits » qui continuent d'importuner les voyageurs. Un problème que résout la liaison aérienne bihebdomadaire entre les deux villes.

Vue du ciel, Agadez paraît bien vulnérable, havre précaire à la merci d'une vague de sable qui déciderait de l'engloutir à jamais. Impression trompeuse. Depuis cinq siècles, la mosquée y dresse son minaret. Tout proche, l'Hôtel de l'Aïr, l'ancien palais de Kaocen, chef de la grande révolte touarègue de 1916 contre la France, est désert. Signe des temps, le nouveau pouvoir militaire a, pour la première fois, nommé un préfet touareg à Agadez.

Dans une ruelle, se dresse toujours la maison d'Heinrich Barth, premier Européen à explorer la région vers 1850. C'est à lui que l'Aïr doit son surnom de « Suisse du désert ». Il en gardera surtout le souvenir d'une abondante végétation, de ravins tapissés de mimosas, de villages aux jardins plantés de vigne et de *« tous les genres de légumes »*, sans oublier la vision de lions qui n'avaient *« pas l'air très féroces »*. Les Touaregs appelaient ces derniers les « pères du désert ». Ils ont aujourd'hui complètement disparu. Dans l'oasis de Timia, en plein cœur du massif, on trouve encore des traces de cette luxuriance. Les Touaregs du lieu sont d'ailleurs des sédentaires.

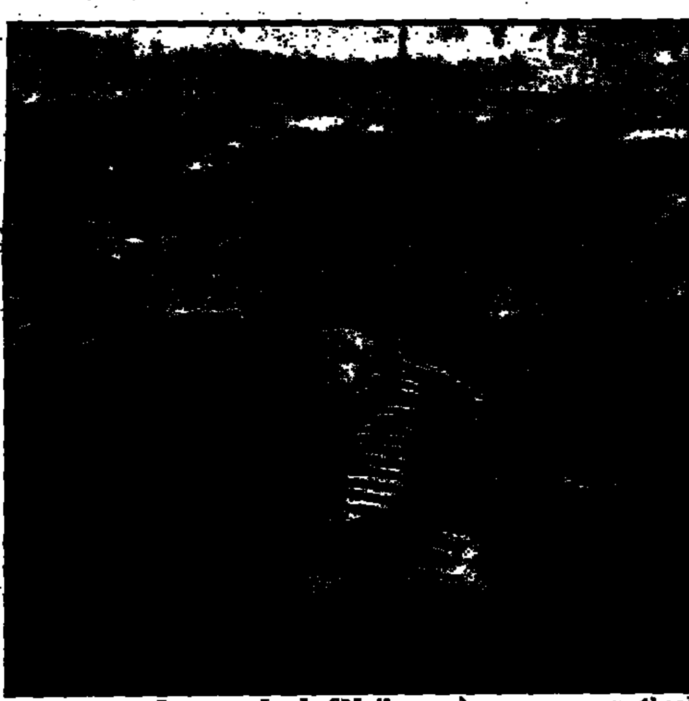
Jusque-là, la piste a suivi une *hammada* (plateau) caillouteuse, jonchée de lugubres pierres noires de la grosseur d'une tête d'enfant. Le feu du ciel semble avoir déchiqueté le paysage. Une *guelta* (trou d'eau) où coule une cascade fredonne au creux d'une falaise. On franchit une passe. Un cirque apparaît, au fond rigoureusement plat et sablonneux, bordé d'une palmeraie où l'eau chantonne dans les jardins. La vigne donne deux récoltes par an. Les enfants plongent leurs mains dans de grands cabas remplis de mandarines et de pamplemousses. Un fort en ruine coiffe le sommet d'un piton.



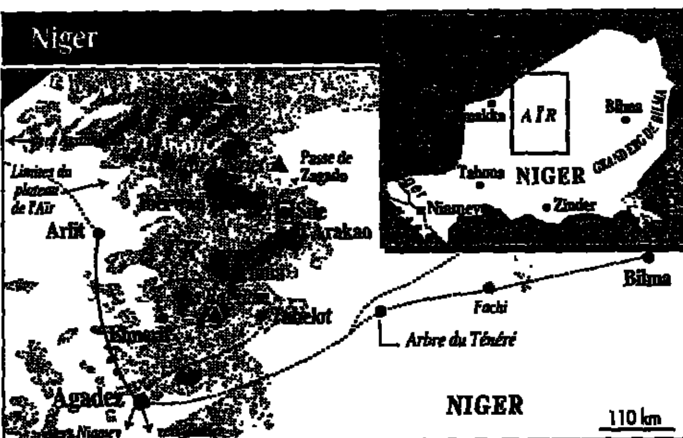
PHOTOS EDMOND BERNUS

Deux jeunes Touaregs Illabakan de la vallée d'In Waggar

Plus à l'est, les grandes étendues du Ténéré se devinent. Le *fech-fech* (croûte sableuse) a succédé à la piste pierreuse. Les monts sont faits de marbre bleu. Le vent brûlant soulève un sable brillant de mille pierres précieuses. Les Touaregs sont pris d'une étrange gaieté. Dans la passe de Zagado, ils lancent leurs 4 x 4 tels des chevaux de course. Voici enfin le Ténéré, désert dans le désert, et sa haute mer de dunes. Aghali, le guide, s'est signé au seuil de l'immensité. Il raconte qu'aucun Touareg ne peut entrer dans la vie sans avoir subi l'épreuve du Ténéré. Adolescent, il a emprunté une de ces caravanes qui, d'Agadez, s'en vont quérir le sel à Bilma, de l'autre côté du grand désert. A présent, Aghali et sa famille possèdent deux 4 x 4 et quarante chameaux.



Le repos du chef Najim après un voyage matinal



La bordure orientale de l'Aïr est attaquée par les dunes du Ténéré, qui s'insinuent dans les failles et recouvrent la pente rocheuse. Sur le site d'Arakao (la « pince du crabe »), rien ne semble en mesure d'arrêter ce déferlement titanesque. A force d'assauts furieux, les dunes ont ainsi englouti une vaste région qui, dans la préhistoire, devait être très riante. La quantité d'objets (tessons, pointes de flèches, silex, etc.) jonchant le sol est telle qu'on pense immédiatement à un cataclysme qui, ici comme à Pompéi, aurait brutalement figé la vie. Et l'on caresse des outils préservés, presque intacts, depuis cinq mille ans. A quoi ressemblait donc ce Sahara verdoyant, au temps des fameux « hommes rouges » figurant sur les peintures rupestres ? Le Ténéré, à en croire certains chercheurs, était alors une ancienne mer intérieure, autour de laquelle la vie se serait développée.

Sur le site rupestre d'Anakom, on a décollé des gravures rupestres. *« Les 4 x 4 déboulent,* constate Mohammed Aoutchéki, un spécialiste, *et ils écrasent aussi bien des sites néolithiques que des espèces végétales très rares. Il faut réagir rapidement,* insiste-t-il, *sinon l'"autochtone" n'aura bientôt plus à "vendre" aux touristes qu'un espace vide. »* Créée en 1988, avec, pour principal objectif, la protection d'un animal mystérieux nommé l'addax, la réserve naturelle – qui s'étend sur 77 000 km² et inclut une partie de l'Aïr et du Ténéré – a imposé des contraintes aux nomades, contribuant ainsi à alimenter la colère touarègue. Une politique qui, il est vrai, avait quelque peu oublié que des hommes vivaient ici depuis des millénaires...

La nuit tombe sur l'oasis de Tabelot, au pied des monts Bagzane. Tapis à distance du bivouac, les enfants du village peuplent l'obscurité de leurs rires. Le thé, préparé sur la braise par Abdou, coule dans les verres en cascades répétées. Dans l'Aïr, la vie reprend son cours. Mais la méfiance vis-à-vis de Niamey n'est pas encore dissipée. *« Trop d'injustices ont mis en danger la survie de notre peuple »*, confie Mohamed Aoutchéki, responsable touareg, qui fut un membre actif de la résistance. *« Nous sommes victimes d'une prolétarisation ethnique »*, affirmait, de son côté, Mano Dayak. Aujourd'hui, les habitants de l'inhabitable veulent croire à la fin du mépris et des humiliations. Mohamed Aoutchéki entend tourner la page. *« J'ai vécu trente ans dans le désert, mais,* observe-t-il, *je n'ai pas réussi à combattre celui qui est en moi. »* Et d'ajouter : *« Chaque fois que l'homme avance, le désert avance. »*

Régis Guyotat

Histoires d'animaux

LE PORTIER de l'Hôtel Gaweye, à Niamey, est satisfait : les lions du zoo voisin rugissent à nouveau. Et ce grâce aux visites payantes du musée situé sur les lieux et qui permettent de nourrir les bêtes et... de payer le personnel.

Star mystérieuse de la faune nigérienne, l'addax, une antilope des sables pour laquelle a été créé, dans l'Aïr et le Ténéré, un « sanctuaire » protégé. Ce superbe animal, aux cornes en forme de lyre, intéresse fortement les chercheurs. En effet, il ne consomme pratiquement pas d'eau. Percer le secret qui lui permet de survivre malgré tout serait très utile pour l'homme.

Autre vedette de l'Aïr : l'autruche, déjà présente sur les gravures rupestres et dont le gouvernement nigérien souhaite développer l'élevage. Une activité qui, pour les nomades, pourrait en effet constituer une importante source de revenus.

Installée à Niamey, Elizabeth Ciefolo est, quant à elle, fort mécontente du sort réservé aux dernières girafes du Niger et de l'Afrique de l'Ouest qui pâturent aux portes de la capitale sous le regard attendri des touristes. Une dizaine d'entre elles, affirme cette militante écologiste, auraient été capturées ces derniers mois et certaines n'auraient pas survécu aux piqûres de tranquillisants effectuées pour l'occasion. Une perte notable au sein d'un troupeau estimé à moins d'une centaine de bêtes. Raison de ces captures, ordonnées au plus haut niveau de l'Etat : ces girafes seraient des cadeaux présidentiels très appréciés. Ce qui n'empêche pas le Niger d'être signataire de la plupart des conventions internationales protégeant la faune sauvage...

R. G.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Un vol hebdomadaire Paris-Niamey avec Air France (tél. : 01-44-08-22-22), à partir de 4 100 F A/R. Depuis juillet, Corsair dessert Niamey une fois par semaine : à partir de 2 490 F A/R. Le Point Afrique (tél. : 01-47-73-62-64) annonce 9 vols directs Paris-Agadez, entre le 21 décembre et le 1er mars 1997, à partir de 1 960 F. En attendant, un vol relie Niamey à Agadez d'où plusieurs voyagistes, dont Nouvelles Frontières, Comptoir des déserts, Explorator, Terres d'aventure, Nomade, Atalante, Argane, Zig-Zag, le Point Afrique, Grandeur Nature et le Club alpin français, proposent des circuits dans l'Aïr et le Ténéré. Compter 6 000 F par personne pour une « expédition » de 8 jours et 14 000 F pour un circuit de 19 jours. A Agadez, une vingtaine d'agences offrent les services de guides touaregs : 500 F par jour et par personne en 4 x 4, 250 F en méharée.
Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33 ; permanence d'informations sur le Niger le lundi, de 18 h à 20 h), programme des circuits « aventure » : une expédition dans l'Adrar Madet en 4 x 4 pour découvrir le monde des Touaregs (8 jours, 5 300 F), une randonnée chamelière dans les monts Bagzane (8 jours, 4 459 F) ainsi qu'un circuit le long du fleuve Niger (15 jours, 4 300 F) qui offre un bon aperçu du pays. Fleuves du Monde (tél. : 01-44-32-12-80), pour sa part, descend le fleuve Niger en pirogue, de Bamako à Tombouctou, à travers le Sahel (16 jours, 11 900 F) ou de Niamey jusqu'à la réserve du Parc du W (9 jours, 8 900 F).

■ **FORMALITÉS.** Passeport valide et visa (300 F).

■ **CLIMAT.** Un des plus chauds du globe avec, de mai à septembre, dans le Nord désertique, des températures dissuasives. Meilleure époque : de décembre à mars.

■ **SANTÉ.** Vaccin contre la fièvre jaune obligatoire. Protection recommandée contre la typhoïde et l'hépatite B. Traitement antipaludéen conseillé.

■ **LIRE.** *Bonjour le Sahara du Niger*, sous la direction de Pierre-Marie Decoudras (Les Créations du Pélican, 1994). De Mano Dayak, *Je suis né avec du sable dans les yeux* (Fixot, 1996). *Éguéréou, Niger, d'une rive l'autre 1953-1977*, photographies d'Edmond Bernus (Marval). Côté guides, un Routard *Afrique noire*, un Visa *Mali/Niger*, un *Niger aujourd'hui* (éditions du Jaguar) et un *Guide du Sahara* (Hachette)

■ **EXPOSITION.** « Touareg », en hommage à Mano Dayak, jusqu'au 31 décembre, à Sèvres Espace Loisirs, 47-49, Grande-Rue, Sèvres.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Consulat du Niger : 154, rue de Longchamp, 75116 Paris, tél. : 01-45-04-80-60.

De sable et d'encens

Hier, on prélevait un droit de passage sur les caravanes. Aujourd'hui, on taxe les visiteurs. Pour passer, il faut payer

YÉMEN
de notre envoyé spécial

« Roub-al-Khali ». Bras tendu, le Bédouin pointe l'horizon de sable au-delà de la base de forage de Safer, dont les torchères éclairent l'aube grise. Le goudron s'arrête ici, au pied des puits de fer qui symbolisent le nouvel âge d'or d'un désert où les convois pétroliers ont succédé aux caravanes d'antan. Le goudron s'arrête ici, mais, sur la route de l'Hadramaout et des cités d'argile peinte, le « désert des déserts » vaut encore le détour. Malgré son nom – « le Quart vide » – et sa réputation, traverser la frange méridionale du grand désert d'Arabie, dans l'est du Yémen, est une aventure sans risques, pour peu que l'on prenne certaines précautions et que l'on respecte les usages locaux. La meilleure façon, assurément, d'aller de l'ancien royaume de Saba aux rives de l'océan Indien, de découvrir un Yémen du Sud longtemps replié sur lui-même et de croiser la route de l'encens, cette piste qui conduisait des vallées perdues de l'Arabie Heureuse jusqu'aux rivages de la Méditerranée.

Si, jadis, les caravanes peinaient, deux semaines durant, dans les sables brûlants, la traversée entre Marib et Al Qaten, à 500 kilomètres plus à l'est, ne demande, aujourd'hui, que sept à huit heures à un bon chauffeur. Ancienne capitale du royaume de Saba, Marib n'est plus qu'une bourgade sans grâce située aux franges du désert. Le royaume, l'un des plus puissants d'Arabie, devait sa prospérité à un barrage géant ainsi qu'à sa position-clé sur la route des caravanes. N'en subsistent que les colonnes d'un temple englouti par les dunes, des vestiges de la digue et des blocs d'écriture sabéenne que l'on retrouve jusqu'à Baraqish, caravansérail fortifié qui dresse son chaos de ruines loin au nord. Sans oublier le souvenir de la reine de Saba, *« comblée de tous les biens et disposant d'un trône immense »*, et dont Salomon, roi des Hébreux, devait tomber amoureux.

A la sortie de Marib, la plaine reverdit. Rien à voir, toutefois, avec le grand jardin évoqué par la Bible et le Coran. Ici, le sable reprend vite ses droits. A une heure de route, les derricks de Safer, base avancée de l'industrie pétrolière américaine, montent la garde aux portes du désert. C'est ici, dans un secteur plat où les Land Cruiser filent à 120 km/h, que le Bédouin qui nous guide depuis Marib lance la course. Au gravier durci succèdent des étendues poussiéreuses puis des dunes que les voitures descendent en crabe. Le sable à l'infini, sans une âme, sans une ombre à l'horizon. Un désert pourtant loin d'être... désert. Depuis toujours, les tribus bédouines y mènent une existence âpre que Lawrence d'Arabie, qui parlait d'expérience, comparait à *« une mort vivante »*. Un dénuement non exempt de grandeur. *« Jamais,* constate l'explorateur britannique Wilfred Thesiger, *je ne me suis senti aussi humble que parmi ces bergers illettrés qui possédaient à un degré infiniment plus élevé que moi générosité et courage, endurance, patience, bravoure et gaieté. Devant aucun autre peuple,* insiste-t-il, *je n'ai aussi cruellement éprouvé le sentiment de ma propre infériorité. »*

A présent, la sédentarisation gagne du terrain et les campements de tentes en poil de chèvre noir se font rares. Mais les territoires tribaux subsistent, tout comme les troupeaux, et l'on croise des Toyota chargées d'hommes armés comme s'ils partaient en guerre. Attribut du Bédouin – et, de façon générale, de tous les Yéménites –, cet attirail guerrier est surtout destiné à en imposer. Hier, les Bédouins prélevaient un droit de passage sur les caravanes. Aujourd'hui, ils taxent l'étranger. La loi du désert est simple : pour passer, il faut payer.

Ce qui, paraît-il, n'affecte en rien l'hospitalité proverbiale de ces nomades. Le système est bien rodé : les agences négocient avec les tribus des accords annuels qu'elles répercutent dans le prix du voyage. Il en coûte environ 1 500 F par client, guide compris. Difficile, il est vrai, de se passer d'un accompagnateur. Dans cet océan de sable où les pistes n'existent pas et où la moindre erreur peut coûter la vie, seul l'œil du Bédouin est capable de trouver des repères et d'éviter les pièges. Et, pour les voyageurs, encore rares, qui choisissent de passer une nuit dans le désert, sa vigilance et ses talents de cuisinier ne sont pas moins précieux.

Au terme d'une traversée sans histoires, on pénètre dans la vallée de l'Hadramaout, illustration de ce que fut, jadis, l'Arabie Heureuse. Ancienne voie de passage des caravanes, ce grand canyon aux falaises ocre déroule, sur plus de 100 kilomètres, villes, oasis et paysages tout droit sortis d'un conte des *Mille et Une Nuits*. Trois villes aux maisons de pise brunes et blanches méritent, à elles seules, le voyage : Chibam, à qui la verticalité de ses maisons a valu le surnom de « Manhattan du désert », et que l'Unesco a inscrite au Patrimoine mondial ; Tarim, la « ville aux 365 mosquées », et Seyoun, un gros marché où s'approvisionnaient déjà les caravanes de l'encens.

La fortune et le renom de l'Hadramaout doivent beaucoup à la communauté des Hadramis. Contrairement aux Bédouins, confinés dans les sables et crispés sur leurs armes depuis la nuit des temps, les Hadramis sont des commerçants et des lettrés. Partis très tôt à la conquête du monde, ils ont fait de leur vallée perdue le carrefour d'un vaste réseau d'échanges avec la Méditerranée, l'océan Indien et l'Asie. Après avoir prospéré dans le commerce de l'encens et de la myrrhe, ils se sont lancés dans le négoce des épices, étoffes, bois exotiques et autres pierres précieuses. Au fil des siècles, s'est ainsi créée une puissante diaspora. Solidement ancrée en Inde, en Indonésie, à Singapour, à Brunei et au Kenya, elle s'est étendue, plus récemment, en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe.



PHOTO SAMER MOHDAD

L'attirail guerrier fait partie de l'attribut du Bédouin

L'Hadramaout reflète l'influence des Hadramis rentrés au pays, une fois fortune faite. Le métissage culturel avec l'Asie y est visible partout : sur les visages et sur les façades, celles des mosquées comme celles des palais. Au détour d'une ruelle de Chibam, des ébénistes semblent sortir d'une échoppe de Bali. Et tandis que la grande mosquée de Tarim se donne un air javanais, le palais de Seyoun a de quoi séduire un maharadjah.

Pratiquement inconnue jusqu'au début des années 90, la vallée des gorges de Wadi Dohan, que l'on emprunte pour atteindre le plateau de Jol puis l'océan Indien, passe pour la plus belle du Yémen. Ce qui n'est pas rien dans un pays où chaque paysage est une œuvre d'art. Les grandes familles hadramies y possèdent de splendides demeures surplombant le lit du torrent et ses palmeraies. Souvent, elles ont fait construire à leurs frais routes, ponts et mosquées. Autant de palais multicolores, coiffés d'antennes paraboliques et entretenus toute l'année, même si leurs propriétaires n'y viennent que rarement.

Quand, en 1967, le régime communiste a été instauré au Yémen du Sud, de nombreux Hadramis ont émigré en Arabie saoudite et dans les pays du Golfe. C'est là que sont leurs affaires. Ainsi, malgré les changements récents – victoire du Nord sur le Sud, fin du régime communiste et réunification des deux Yémens –, le gouvernement a bien du mal à les convaincre de rentrer au pays et d'y investir leurs capitaux. Si la « route de l'encens » continue à faire rêver, l'encens lui-même ne fait plus guère recette.

Roland-Pierre Paringaux

Yémen

ARABIE SAOUDITE · OMAN · Mer Rouge · Marib · Al Qaten · Tarim · Chibam · HADRAMAOUT · Mukalla · Aden · Golfe d'Aden · 100 km

La sève d'or

DANS les souks du Yémen, on trouve, à côté des épices et des parfums, des paniers remplis d'encens. De nos jours, les petits cailloux de résine séchée, couleur d'ambre et d'albâtre, se vendent et s'exportent au même titre que d'autres plantes aromatiques. Difficile d'imaginer qu'ils furent, il y a plus de deux mille ans, l'objet d'un des commerces les plus florissants de l'Antiquité et qu'à l'époque toute une région était mobilisée pour le récolter avant que les caravanes ne l'acheminent, à travers le grand désert d'Arabie, des rives de l'océan Indien jusqu'à celles de la Méditerranée.

Fabuleuse destinée que celle de cet arbuste sec et rabougri, né dans la pierraille des hauts plateaux de l'Hadramaout et du Dhofar, entre le Yémen et le sultanat d'Oman, et que l'on saigne deux fois l'an. Dans *La Route de l'encens,* Dominique Champault relève que *« l'encens, résine aromatique aussi précieuse que l'or, cristallisait toutes les valeurs qui s'attachent au pouvoir temporel et aux fonctions sacrées »*. Pour célébrer le culte de leurs dieux, de leurs héros et de leurs morts, des peuples (Egyptiens, Phéniciens, Grecs, Romains et d'autres encore) étaient prêts à payer à prix d'or la divine résine.

C'est ainsi que, pendant mille ans, les royaumes sudarabiques se sont enrichis d'un commerce dont ils détenaient le quasi-monopole. Pline le Jeune, qui savait tout sur la question, affirme que plusieurs milliers de tonnes d'encens empruntaient, chaque année, une route devenue mythique à laquelle le nom de cette résine est resté attaché. Depuis les entrepôts de Chaboua, capitale d'un royaume jouxtant l'Hadramaout, les caravanes cheminaient près de trois mois dans le désert. Sur près de 3 000 kilomètres et jusqu'au port de Gaza, en Palestine, l'itinéraire et les étapes (Marib, Baraqish, Najran, Médine et Pétra) variaient peu. De Gaza, l'encens repartait par la mer vers Alexandrie, Rome et la chrétienté. Ce long voyage et les taxes prélevées au passage faisaient monter les prix. Mais la demande excédait l'offre et les profits étaient considérables. Au début de l'ère chrétienne, la voie maritime, *via* l'océan Indien et la mer Rouge, prit progressivement le pas sur la voie terrestre, menacée par la dislocation des royaumes sudarabiques et la prolifération anarchique des tribus.

R.-P. P.

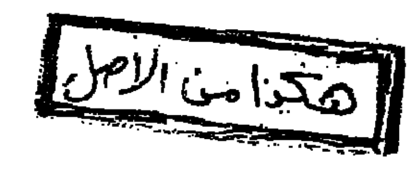
Carnet de route

■ **ACCÈS.** Deux vols hebdomadaires Paris-Sanaa avec la compagnie nationale Yemenia (32, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 01-42-56-06-00).

■ **VOYAGISTES.** L'Hadramaout figure notamment sur les itinéraires d'Akiou, Allibert (tél. : 01-40-21-16-21), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87), Arts et vie (tél. : 01-44-19-02), Clio (tél. : 01-53-68-82-64), Comptoir des déserts (tél. : 01-42-21-47-07), Explorator (tél. : 01-42-66-66-24), Orients (tél. : 01-46-34-29-00) et Nouvelles Frontières (tél. : 01-36-33-33-33). Sur place : Moka Tours, PO Box 1049, Sanaa, République du Yémen, fax : 967-1-276713.

■ **LECTURES.** *La Route de l'encens*, photographies de Maria et Pascal Maréchaux, texte de Dominique Champault (Imprimerie nationale, 190 pages, environ 450 F) : la vie et les rêves d'un jeune caravanier de l'Hadramaout. Des mêmes auteurs, *Yémen* (Olizane), approche d'un pays qui les fascine depuis plus de vingt ans. *Le Yémen, une sensation de bonheur* (ACR Edition, 490 F). *Le Désert des déserts*, de Wilfred Thesiger (Plon, « Terre humaine »), qui, dans les années 45-50, traversa plusieurs fois le Roub-al-Khali. *La Route de l'encens. Un voyage dans l'Hadramaout*, de Freya Stark, femme et pionnière (Payot), et *Yémen*, d'Hayîm Habshûsh. Les guides Lonely Planet, Gallimard, Arthaud, ce dernier récent, d'Emmanuel Giroud et un Routard (Hachette).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Centre culturel du Yémen (25, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, tél. : 01-47-23-61-76). Visa obligatoire auprès de l'ambassade (même adresse).



Les îles qui chantent

Au large de l'Afrique, dans l'archipel du Cap-Vert, on chante pour un rien. Trois tambours, au pied d'une église, et la fête commence

FOGO
de notre envoyée spéciale

C'est un tout petit café. Une échoppe ouverte sur la rue poussiéreuse d'une île minuscule, dure et sèche comme un caillou. A l'intérieur, quelques tables bancales. Ici, on trinque au *cortada*, un punch assez traître, au goût de miel, qui se boit comme du petit-lait. Une tournée, puis une autre. Un homme sort un tambourin, deux autres leur *cavaquinho*, drôles de guitares miniatures à quatre cordes. Nho Noni, un colosse noir à la chemise rose brodée de fleurs, saisit son violon. Il le pince, le berce, le tourne, et il chante et rit en se déhanchant avec une heureuse impudeur. Il est minuit au Volcao d'Fogo, la nuit commence.

D'où vient que ce peuple est si gai ? *« Peut-être parce que nous sommes là malgré tout »*, risque le poète Mario Fonséca. Malgré l'esclavage et les famines, malgré la pauvreté et l'exode forcé... Découvert au XV[e] siècle par le navigateur d'origine génoise Antonio da Noli, l'archipel fut longtemps une escale pour les marchands d'esclaves. Venus des côtes de Sierra Leone, de Guinée et du Sénégal, Mandingues, Peuls et Wolofs étaient parqués sur Sao Tiago, l'île la plus proche de l'Afrique. L'espace d'un ravitaillement... ou d'une vie, pour les plus mal en point, les chétifs ou les trop malades pour être proposés à la vente. *« Eh oui,* reprend en riant Mario Fonséca, *nous sommes là parce que nous avons la peau dure ! »*

Teint cuivré, chocolat, brun foncé constellé de taches de rousseur, rose ou blanc presque franc, yeux marron, dorés, vert jade ou bleu délavé... le mélange avec le sang des Portugais puis, plus tard, avec celui des Anglais, a été inégalement dosé. A Fogo, l'île volcan toute noire de lave, *les habitants ont hérité de la pâleur* d'un Français aux yeux clairs qui s'installa ici, au siècle dernier, et fit souche. A Sao Tiago, sur cette terre de *badiou*, des « vagabonds » fiers et rebelles qui méprisaient le colonisateur et frayaient peu avec lui, les Cap-Verdiens ont, en revanche, gardé la peau foncée de leurs ancêtres. Plus que les autres, cette île sent l'Afrique. Avec comme une langueur dans les gestes de chacun, une nonchalance parfois rompue par une brusquerie soudaine et qui tranchent avec la vivacité, la spontanéité, la légèreté que l'on retrouve, plus au nord, dans les îles au vent, Sao Vicente, Santo Antao, Boa Vista, Sal ou Sao Nicolau. Mais c'est ici qu'est né le Cap-Vert. Sur cette grande terre agricole parsemée d'églises, dans ces bananeraies et ces cocoteraies où les femmes travaillent encore avec leurs enfants accrochés dans le dos, dans ces montagnes rayées de canyons vertigineux. Et, de cela, Sao Tiago reste fière... voire légèrement méprisante à l'égard de sa rivale, Sao Vicente.

Mindelo de Sao Vicente. Min-De-Lo ! Comme trois notes de musique. Une ville charmante, douce, délurée, délicieusement vieillotte. La fortune s'est enfuie depuis longtemps, ainsi que l'attestent les épaves qui rouillent dans la baie, mais la petite cité s'en moque puisque la chanteuse Cesaria Evora, *« la diva aux pieds nus »*, native du lieu, lui a apporté la célébrité en popularisant dans le monde entier la *morna*, ce blues cap-verdien, mélange de fado et de samba (*Le Monde* du 18 juillet). On fait vite le tour de Mindelo. Une longue place rectangulaire avec des maisons rose, vert d'eau ou bleu layette. Des palmiers, des bougainvillées et un kiosque à musique où, chaque dimanche, un orchestre fait tourner de sages petites filles en robes froufroutantes. Un palais du gouverneur, très rococo. Un marché couvert qui offre une profusion de lentilles multicolores, de patates douces, de piments et de thon séché. Une halle aux poissons, fort appétissants. Et puis encore, la place Amilcal Cabral, que l'on parcourt de long en large et de large en long, promenade sans cesse recommencée de la jeunesse locale.

A une heure de bateau de Sao Vicente, il y a Santo Antao. Un jardin posé sur la mer, un paradis pour les marcheurs, un bonheur pour l'œil. Enfin du vert ! Et quels verts ! A croire que tous les verts de la création – amande, anis, bronze, jade, tilleul – se sont donné rendez-vous dans cette île couronnée de nuages et striée d'étroites cultures en terrasses. Les maisons de pierre s'y confondent avec le paysage, dévorées qu'elles sont par les fougères géantes, les papayers et les magnifiques mimosas au parfum de miel. Et il n'est pas rare de trouver, dans le jardin familial, un alambic en pleine activité, car c'est là, sur cette île où la canne à sucre est reine, que se mitonne le meilleur *grogue* (rhum) du pays.

Avec Boa Vista et Fogo, Santo Antao reste l'île la plus attachante du Cap-Vert. La première ressemble à une grosse dune blanche cernée d'émeraude et tachetée de coquets villages colorés. La seconde impressionne et oppresse, séduit et émeut. A cause de son volcan, toujours vivant, qui imprime sa noirceur à toute l'île. Du noir, du noir et encore du noir de part et d'autre de la route principale pavée de basalte et qui traverse Fogo... Plage de sable noir, falaises de lave noire, cabanes noires des plus démunis. Seules touches de gaieté : les façades multicolores des maisons des villages, et le paysage de la *caldeira*, la bouche du volcan, où des pousses vertes sortent par magie du sable sombre. Ici, les terres sont fertiles et les paysans y cultivent avec bonheur les arbres fruitiers et le maïs, la vigne et le café.

C'est sans doute à Fogo que se trouve le plus petit aéroport du monde. Pas de piste d'envol, pas de tour de contrôle, juste un petit bloc de béton où l'on s'engouffre avant de prendre l'avion. Un minuscule bimoteur, tremblant et vibrant, emmène vers les autres îles une vingtaine de passagers, serrés les uns contre les autres dans l'habitacle exigu. Vers Sal, notamment, où se trouve l'aéroport international. Sal et ses plages à perte de vue – sable virginal ourlé d'un bleu parfait –, ses amoureux de planche à voile qui n'en finissent pas de braver la forte houle, ses pêcheurs qui vident sur le quai de Santa Maria des filets emplis de thons rutilants, d'espadons frétillants, de garoupas rouge tomate et d'énormes langoustes, spécialité du pays, avec les bananes et la canne à sucre. Sal, terre longue et plate comme un silex, désespérément aride, tire son nom du sel que l'on exploitait encore, il y a quelques décennies, dans des mines à ciel ouvert qui composent, aujourd'hui, un décor de western. A Pedra de Lume, tout est encore en place : tunnel, rail de fer où roulaient jusqu'à la mer les chariots de sel, poteaux et poulies, bâtiments de bois surmontés d'une croix. De l'animation d'autrefois ne restent que quelques enfants qui proposent des blocs de sel brut, larges plaques translucides hérissées de cristaux brillants.

L'île n'est pas riche, tant s'en faut. Mais, comme à Fogo, Sao Vicente, Sao Tiago ou Boa Vista, comme dans tout l'archipel, on chante pour un rien, et trois tambours, rassemblés au pied d'une église, suffisent à faire naître la fête.

Peut-être est-ce la Sainte-Croix, le Nouvel An ou le carnaval ? Voire un jour comme un autre ? Qu'importe... Un solide gaillard empoigne les hanches d'une belle en bigoudis, de vieilles femmes édentées tapent dans leurs mains et des enfants rigolards, à la peau caramel, se dandinent en cadence en se bouchant les oreilles !

Mylène Sultan



A Sao Nicolau, les rois du funana se déhanchent avec une heureuse impudeur

PHOTO JEAN-PIERRE FAVREAU

Îles du Cap-Vert

SANTO ANTAO, Mindelo, SAO VICENTE, SAO NICOLAU, SAL, Pedra de Lume, Santa Maria, BOA VISTA, OCÉAN ATLANTIQUE, SANTIAGO, FOGO, MAIO, Praia, BRAVA, 100 km

Le drapeau sacré de Fogo

CELA fait deux bonnes heures que la population endimanchée s'est regroupée le long de la rue principale de Sao Fillipe. Du bout de la rue, que l'on a, pour l'occasion, recouverte de sable noir, apparaît le premier cavalier. Chemise blanche et casquette sombre, il arrive au galop, cravache tendue vers le ciel pour tenter de décrocher les anneaux de bois placés sur un fil, à plusieurs mètres du sol.

L'exercice est difficile et il échouera. Un deuxième s'élance, suivi d'un troisième puis d'un quatrième... A chaque fois, la foule gronde de plaisir, de peur, de déception. L'enjeu est d'importance : c'est au gagnant que reviendra l'insigne honneur de défiler en portant la bannière de Sao Fillipe. Ici, toutes les réjouissances n'ont d'autre but que d'honorer le précieux étendard. On le cajole comme une relique. *« Le drapeau, tu le prends parce que Dieu t'a exaucé »*, explique Jorge Rodrigues Pires.

M. S.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** La compagnie cap-verdienne TACV (tél. : 01-45-22-50-55) relie Paris à Sal (en 5 h 30) une fois par semaine. De 3 750 à 4 800 F A/R en fonction des dates. Pour aller d'île en île, les avions de la TACV (*minuscules, impressionnants mais magistralement pilotés*) proposent des forfaits (900 F les quatre vols). Il est prudent de réserver de Paris, les vols *étant souvent complets*.

■ **QUAND ?** De préférence entre octobre et mai.

■ **AVEC QUI ?** Parmi les voyagistes programmant la destination, citons Terre de contrastes (tél. : 01-40-16-40-02), Terres d'aventure (01-53-73-77-77), Espace sauvage (01-45-43-24-00), *Expéditions insolites (01-40-22-90-90)*, Nouveau Monde (01-53-73-78-83) et Safari world image (01-53-20-10-80) qui proposent séjours et circuits d'île en île. *Fun and fly* (01-61-13-00-07), Sport Away (01-46-56-79-79), Skylark Voyages (01-48-04-96-97), Plong'escape (01-45-54-47-47) et l'UCPA (01-45-87-45-87) *s'adressent*, eux, aux passionnés de plongée et de planche à voile.

■ **SE LOGER.** A Sal, au Morabeza (*tél. : 0800-90-60-59 ; réservation à* Paris au 01-47-04-87-02), sur la plage de Santa Maria (de 250 à 320 F la nuit par personne en chambre double). A Sao Vicente, le Porto Grande, sur la ravissante place Amilcal Cabral de Mindelo (tél. : 31-69-79). A Santo Antao, *la pension Cinq de Julho (tél. : 21-13-45)*, à Ribeira Grande. A Sao Tiago, le Praia Mar (tél. : 61-41-53), dans la capitale, et, sur la plage de *Tarrafal, l'Hôtel Baia Verde (tél. : 66-11-28)* où on demandera une bombe anti-moustiques... A Fogo, préférer une chambre sur la mer à l'Hôtel Xa*guate de Sao Fillipe (tél. : 81-12-03)* ou loger, pour bien moins cher, au village de Mosteiros, près de l'aéroport, à la pension Cristina (*tél. : 83-10-45*), *dont la plus jolie chambre se* trouve sur la terrasse. A Boa Vista, le simple (mais propre) Hôtel Dunas (tél. : 51-12-25), à Sal Rey ou, plus *agréable, chez Padre Guy, un prêtre* français qui loue deux charmantes chambres dans sa maison et sera ravi de vous parler de la société cap-verdienne.

■ **ÉCOUTER.** De la musique. Partout ! Par exemple au Volcao d'Fogo, à Santa Maria, sur l'île de Sal. Et les disques de Cesaria Evora ainsi que l'*Anthologie des musiques du Cap-Vert 1959-1992* (coffret de 2 CD Buda *Records, distribué* par Adès).

■ **LIRE.** *Guide pratique du Cap-Vert*, de Mathias Alexandre (Cape Verde Publications), en vente à la librairie *Chandeigne (10, rue Tournefort,* 75005 Paris) où l'on trouvera le beau récit de voyage de Marc Trillard, *Cabotage* (Phébus).

■ **RENSEIGNEMENTS.** *Consulat* des îles du Cap-Vert, 80, rue Jouffroy-d'Abbans, 75017 Paris, tél. : 01-42-12-73-50. Visa nécessaire.

Jésus et les dieux du volcan

À la rencontre des tribus montagnardes qui prient le Christ tout en sacrifiant buffles et cochons aux divinités locales. 700 kilomètres de virages sur une petite île du détroit de la Sonde

FLORÈS
de notre envoyée spéciale

Maria Imakulata l'affirme : *« Si le catholicisme s'accroît à Florès, c'est qu'il rejoint le culte des anciens. »* Dans la petite île oubliée du détroit de la Sonde, située à l'extrême est de l'archipel indonésien, au nord de l'Australie, on prie les esprits du banian, du rocher, ou du volcan, comme on s'incline à l'église devant le Christ. Jésus est vénéré par 85 % des Florésiens, qui se rendent à la messe chaque dimanche. Mais *« Lord, le dieu animiste, n'a pas disparu, il est toujours vivant »*. Sans connaître leur langue, Maria Imakulata, porte encore les noms chrétiens des premiers colons portugais, qui ont baptisé l'île « Cabo das Flores », le Cap des Fleurs, voilà quatre siècles.

Originaire d'un village de montagne, la jeune indonésienne a coupé court ses cheveux noirs en signe de modernité. Ecrire des poèmes, jouer de la guitare, écouter du Bach sont ses passe-temps favoris. Avec un salaire mensuel de 100 000 roupies (250 F), elle tient la comptabilité du Sea World Club. Un nom pompeux pour la modeste pension de famille, gérée par le Père Heinrich Bollen, et dont les recettes financent cinq centres pour enfants. A Florès, les missionnaires sont partout. Dans tous les secteurs de l'économie, dans l'éducation et la santé, jusque dans l'hôtellerie naissante. Avec ses treize bungalows de bambou alignés sur le sable noir, cette fondation est le meilleur hôtel de Maumere.

Pas question pour Maria Imakulata de manquer l'office dominical. A 6 heures, la première messe, l'auvent circulaire de Saint-Thomas-Maurus, l'une des dix églises principales de la capitale régionale, est comble. Il ne reste pas une place sur les bancs de bois. Un demi-millier de fidèles, de tous âges et de toutes conditions, portant l'ikhat traditionnel, ou vêtus à l'occidentale, entonnent d'une même voix les cantiques saints. Impressionnante chorale d'un peuple doué pour le chant. Sans discontinuer, le Notre Père et autres prières à la Vierge Marie, en dialecte local, se mêlent aux incantations chaloupées. A peine la messe achevée, le flot des paroissiens s'écoulera laissant la place à ceux qui, déjà, se pressent pour l'office suivant.

L'omniprésence du clergé catholique se mesure aux petites croix noires tracées sur la carte qui a été épinglée à l'entrée du presbytère jouxtant la cathédrale. On compte 62 églises et chapelles pour les 259 000 habitants de la seule région de Maumere. Un chiffre qui s'élève à *« 4 000 édifices pour l'ensemble de l'île »* – peuplée de 1 517 000 personnes –, indique le Père Piet Petu, historien et archéologue, rencontré au grand séminaire de Ledalero, où s'instruisent quelque 750 futurs missionnaires. Soit au total, dans toute l'île, une église pour 379 habitants. Florès, la catholique, fait figure d'exception, aux côtés de Bali, l'hindouiste, dont les milliers de temples honorent Vishnu et Shiva. Exemples uniques dans l'archipel indonésien (13 000 îles égrénées sur 5 000 km d'est en ouest), premier Etat musulman de la planète avec quelque 197 millions d'habitants, dont 90 % pratiquent un islam modéré.



PHOTO MICHAEL FREEMAN

Sur le marché hebdomadaire de Moni, le paysan Lio vend des ikhats et des noix de coco.

En ce début novembre, l'air brûle le visage comme au Sahara. Le ciel, chauffé à blanc, éblouit. La mer a la couleur et la densité du mercure. Sans une ride, sans odeur. Sur le rivage se tient le marché hebdomadaire de Geliting. Enroulées dans leur ikhat, toile de coton épais teint à l'indigo, les femmes, de type mélanésien – menues, le teint sombre, la chevelure crépue nouée en chignon sur le sommet du crâne –, n'ont pas grand-chose à vendre. Quelques tomates rabougries, des échalottes, des copeaux de noix de coco et des épis de maïs disposés en petits tas, à même le sol. C'est la fin de la saison sèche. Au moindre souffle, lorsque les palmes des cocotiers tremblent, on se tourne vers la montagne. Des volcans provient une faible brise. Par 40 degrés à l'ombre, la pluie bienfaitrice, symbole, dans toute l'Asie, de renaissance et de prospérité, se fait attendre.

Voilà quatre siècles, ces mêmes vents de mousson avaient porté les galions portugais au-delà du détroit de la Sonde. Une fois chargées les cales avec les épices des Moluques (le clou de girofle et la muscade se vendaient à prix d'or sur les quais de Lisbonne), les marins venaient chercher le bois de santal jusqu'à Timor – l'île voisine demeurée portugaise dans sa moitié est jusqu'à l'annexion indonésienne en 1976. De leur passage à Florès, il ne reste que leurs noms : Da Silva, Da Rocha, Da Gomez, Da Cuna, Ribeiro ou Fernandez. Alfonso de Albuquerque avait, dès la prise de Malacca, exhorté ses soldats à épouser les filles du pays.

Détrônés, les premiers colons ont conclu un pacte avec les Hollandais, maîtres de l'archipel dès la fin du XVII[e] siècle (jusqu'à l'indépendance proclamée en 1950), pour que Florès demeure catholique. En réalité, le travail de conversion des missionnaires a véritablement commencé vers la fin du XIX[e] siècle avec l'arrivée des jésuites. Puis il a progressé avec la construction de la route transversale ouverte par les Hollandais dès 1912, et terminée, vingt-trois ans plus tard, en 1935.

C'est cette même et unique voie, tracée en lacet dans la jungle, que l'on emprunte encore aujourd'hui pour aller à la rencontre des tribus montagnardes qui ont gardé vivaces les traditions ancestrales. Il faut au minimum cinq jours, à 20 km à l'heure, pour traverser Florès d'est en ouest (375 km, l'équivalent de Paris-Limoges), et accéder aux villages les plus reculés. L'île, quasi impénétrable, est encombrée, sur 95 % de son territoire, de montagnes, de pics déchiquetés et de gorges profondes dominés par les volcans (dont quatorze encore actifs). Il ne faut pas moins de 700 km de virages à la Trans-Florès-Highway, étroit ruban d'asphalte bitumé de frais, pour venir à bout de l'île. On dit ici que la route est aussi frisée que les cheveux des femmes.

On roule à 1 600 mètres d'altitude, surplombé par les cocotiers qui dessinent les lignes de crêtes. Les boules blanches des noyers en fleurs, les tamariniers et les acacias parasols jaillissent, tels des amers, sur la houle verte qui dévale les vallons. De place en place, brille le clocher en tôle d'une chapelle. Le paysan accroche sa maison en à-pic et cultive le maïs et le manioc sur des pentes vertigineuses. L'air est lourd, humide, presque palpable. Petrus, le chauffeur, négocie les tournants au klaxon et se tient éveillé en tirant sur sa *kretek*, la cigarette locale parfumée au clou de girofle.

Au pied du volcan Kelimutu, aux trois lacs de cratère, vert, noir et rouge sang (qui, dit-on, gardent l'âme des morts), vivent les ethnies Lio. Leurs maisons sont distribuées autour d'une vaste prairie circulaire. De ces bâtisses, on ne voit que le toit, très pentu et couvert de chaume. On dirait des meules de foin. Dans la cour de Peter Pedo Pati, chef de clan, un petit homme sec à la tignasse cendrée, l'autel en céramique bleu ciel, dédié à la Vierge Marie, côtoie les tombes des ancêtres. Ces mégalithes, évoquant les dolmens et les menhirs bretons, servent à disposer les offrandes lors des rituels qui rythment la vie quotidienne. Avant les semailles, par exemple, on sacrifie buffles et cochons aux esprits. Les trophées sont exhibés au su et au vu de tous, devant la maison, pour montrer qu'on respecte l'*adat*, la coutume, et que la famille est riche.

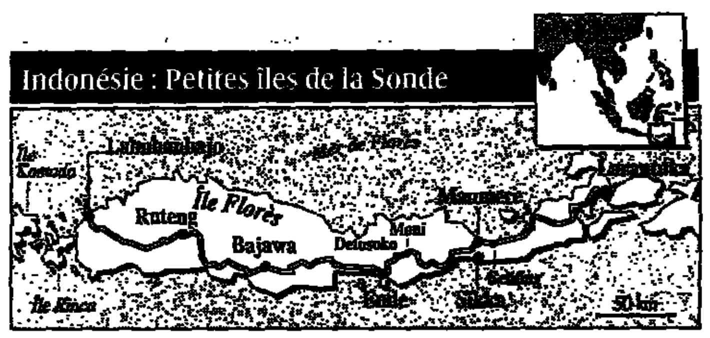
Au centre de l'île, chez les Ngadhas, ethnie de culture matrilinéaire (la femme possède, hérite et lègue), du pays Bajawa, le village Wogo se prépare à la fête pour purifier la nouvelle maison du chef. Il pleut des trombes d'eau. Sous un parapluie, Hengki Nai, vingt-deux ans, fait les comptes : *« 30 maisons, 8 clans. 7 ou 8 familles de 5 ou 6 enfants dans chaque maison. Soit, au total, environ 1 500 personnes. »* Le jeune homme, apparenté au maître des lieux, se dit catholique, mais ne sait pas très bien quels sont les dieux honorés pour l'occasion.

Alosius Ladja Jaja, le chef du village, attend l'accalmie. Flanqué des deux principaux responsables de clans, ses acolytes, il se tient assis en tailleur sur le plancher de sa maison de bambou montée sur pilotis. En tenue d'apparat, il a l'allure d'un guerrier. Chemise rouge sang et turban assorti orné de deux cornes en tissu. Collier de grosses porcelaines blanches porté au ras de cou. Robe fourreau tenue par de larges bretelles noires. Besace en poils de chèvre. La pièce nue est éclairée par une lampe à pétrole. Les hommes et les enfants se pressent autour de lui. Sa femme, ikhat indigo et ruban d'or, trône debout à ses côtés. Les yeux brillent dans la demi-obscurité. Afin d'honorer les esprits, Alosius a décidé de sacrifier un buffle et quinze cochons. Le sang coulera et les têtes, porte-bonheur, seront enfouies sous la maison.

Les incantations et les gongs sonnent le début des festivités. Les femmes, moulées dans leur sarong, se pressent avec des paniers d'offrandes. Les hommes roulent des brouettes chargées de gros cochons noirs emmaillotés. Alosius bondit en lançant un cri de guerre, puis hurle des prières. Le drapeau indonésien levé en étendard dans une main et l'épée brandie dans l'autre, il avance, à petits sauts saccadés, vers le centre de la cour. Ses acolytes lui emboîtent le pas, suivis des femmes, grelots aux chevilles. Devant chaque maison, la procession se gonfle d'un nouveau clan. Les tambours sonnent, les gongs ruissellent comme des carillons. La viande sera partagée et mangée. Des ripailles, pas très catholiques, que le curé de la paroisse voisine viendra bénir.

« Pourquoi tous ces rites seraient-ils contradictoires ? s'étonne Maria Imakulata. *On croit en un seul Dieu, qui représente toutes les divinités »*. La jeune femme a la sérénité des gens de Florès qui vénèrent les bons génies et récitent le bénédicité avant d'entamer un repas.

Florence Evin



Le défi de l'église Saint-Ignace

On raconte à Flores que vers l'an 1603 le raja de Sikka, petit royaume de l'Est, décide de prendre la mer pour Malacca afin d'y faire commerce. Malacca, le « Gibraltar oriental », passage obligé de tout le trafic maritime entre la Chine et l'Inde, est, depuis la victoire d'Albuquerque en 1511, sous contrôle portugais. La rencontre du raja avec un prêtre sera déterminante. Quatre années plus tard, le voilà de retour baptisé sous le nom de Dom Alesu Ximenes da Silva. Chargé d'or, d'un Christ en bois et de 70 défenses d'éléphant, il rejoint son fief et entraîne le peuple dans son sillage. Le petit village côtier compte aujourd'hui 2 116 habitants. Tous sont catholiques pratiquants. Les premières chapelles de bambou dressées par les dominicains portugais ont disparu. Seule l'église Saint-Ignace-de-Loyola, construite en 1899 à la mémoire du Père J.-F. Lecoq d'Armandville, jésuite français, défie les éléments. *« C'est l'unique bâtisse du village à avoir résisté au tremblement de terre »*, affirme le pasteur Willy, l'actuel curé. Lequel s'empresse de traduire les mots gravés en sikkanais sur le porche d'entrée : *« Tout peut être anéanti, les édifices comme les êtres humains, seul Dieu est éternel. »* Le 12 décembre 1994, à la suite du tremblement de terre, un raz de marée déferlait sur la côte avec des vagues de 25 mètres. Il y eut 2 400 morts dans toute la région.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** A l'extrême est de l'archipel indonésien, Florès fait partie des Nusa Tenggara, les petites îles de la Sonde qui forment un chapelet depuis Bali et jusqu'au nord de l'Australie. Zone de très forts courants, à la limite de la ligne Wallace, du nom d'Alfred Wallace, naturaliste du siècle dernier, cette « ligne » est en réalité une faille sous-marine (jusqu'à 10 000 m de profondeur entre Bornéo et Célèbes, et 50 m entre Bali et Lombok). Véritable fracture, séparant les plateaux continentaux asiatique et australien, elle marque la limite du peuplement indo-malais de celui de la zone australasienne (Australie, Nouvelle-Guinée, Moluques et Célèbes). D'où les similitudes des Florésiens, à la peau sombre et aux cheveux crépus, avec les mélanésiens. L'éloignement de Java, capitale de la République indonésienne, et le peu de ressources de l'île (principalement le coprah) expliquent que Florès, la catholique, soit demeurée à l'écart des influences musulmanes et du progrès économique.

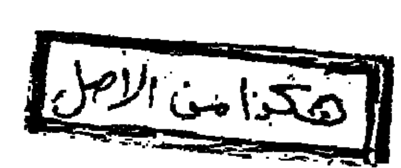
■ **CLIMAT.** La saison des pluies commence en novembre, s'intensifie en janvier et février, pour se terminer en mars. Les mois de mai et juin sont à conseiller. Pas de visa pour un séjour inférieur à 2 mois. Quelque 20 heures de voyage et un décalage horaire de 7 heures.

■ **ACCÈS.** Transit à Bali, ou Djakarta, nécessaire pour gagner Florès. Bonne liaison avec la compagnie nationale Garuda (3 vols par semaine de Paris, à partir de 5 500 F, tél. : 01-44-95-15-50) jusqu'à Denpasar (Bali). Le vol du dimanche, via Amsterdam et Medan, est une option à recommander. Pour le même prix, on peut s'arrêter à l'aller à Bangkok, au retour à Singapour (ou vice versa), mais aussi, dans l'archipel, à Medan (Sumatra), Djakarta et Djojakarta (Java). D'autres liaisons jusqu'à Djakarta avec Air France. De Bali à Florès, vol Merpati : 230 F.

■ **ITINÉRAIRE.** La route est-ouest, se faufilant au pied des volcans, vient d'être refaite. On loue sur place une voiture avec chauffeur pour environ 400 F par jour. Asia (tél. : 01-44-41-50-10, et agences), bon spécialiste de l'Indonésie disposant d'une agence à Bali, se charge, à la carte, des réservations, avion, voiture avec chauffeur, et hôtels. A titre d'exemple, le forfait « Florès, girofle et cacao » (4 jours, au départ de Bali, avec hébergement au Sea World Club de Maumere) coûte 4 650 F en partant à deux. Intégrant les îles voisines (Komodo et Sumbawa que l'on rejoint en bateau) en une semaine, le périple « Ikhats et Varans » est vendu 8 355 F. On apprécie de passer quelques jours à Djojakarta (la capitale culturelle de Java) et à Bali, notamment au Pansea Puri, établissement de charme, juste restauré, sur la plage de Jimbaran, à l'écart de l'effervescence touristique. D'autres rares voyagistes programment Florès, comme Voyageurs (tél. : 01-42-86-17-31), Explorator (tél. : 01-42-66-66-24) et Asietours (agences).

■ **ÉTAPES.** Pas d'hôtels au standard international à Florès. Mais de modestes auberges, les *losmen* : chambres avec moustiquaires et douches à la « gamelle » d'eau froide. Les missions accueillent aussi les visiteurs, notamment les franciscaines de Detusoko (90 F la pension complète). Se munir de boules Quiès : les coqs chantent toute la nuit et les Florésiens commencent leur journée à 5 heures.

■ **LECTURES.** Le guide le plus complet : *Indonésie* (Lonely Planet, en français), donne une bonne présentation de Florès ; également le Routard (Hachette). Plus détaillé, en anglais, l'*East of Bali, from Lombok to Timor* (Periplus Editions) se consacre aux petites îles de la Sonde (sur place, à l'aéroport par exemple). On relira avec plaisir les romans de Joseph Conrad, notamment *Victoire*, comme *Amok*, de Stefan Zweig.



Le bonheur par la prospérité

Pour les jaïns, adeptes de la non-violence et du business, gravir les 3 700 marches de la colline sacrée de Palitana est la clef du salut

GUJARAT
de notre envoyée spéciale

Perdue dans un paysage semi-désertique hanté par quelques nomades: Palitana. Semblable à n'importe quelle petite ville indienne n'était la présence du mont Shatrunjaya (« le sommet de la victoire »), une des cinq collines sacrées des jaïns, ces « extrémistes » de la non-violence qui balaient devant eux afin d'éviter d'écraser le moindre insecte. Pour les jaïns, le pèlerinage à Palitana est un devoir. Avec, à la clef, la possibilité d'échapper au cycle infernal des renaissances et, qui sait ?, d'atteindre la perfection. Venus des quatre coins de l'Inde, des milliers de pèlerins défilent ainsi chaque jour, du lever au coucher du soleil, devant les 863 temples qui se dressent sur le site.

Les invasions musulmanes des XIVe et XVe siècles n'ont pas épargné ces édifices dont le plus ancien date du Xe siècle. Par bonheur, le pacifisme des jaïns se double d'un solide sens des affaires. Hier en ruine, les temples de Palitana sont aujourd'hui tous restaurés grâce à la générosité de riches commerçants membres de la communauté. Il y a un siècle et demi, en pleine domination britannique, Palitana se flattait d'être la capitale florissante de l'état princier du même nom. Son maharadjah – dont le descendant actuel est entré en politique – y avait fait construire, dans le quartier le plus ancien, un somptueux palais fortifié, le Darbar Chowk, point de passage obligé pour se rendre au Shatrunjaya. En promenant son regard le long des colonnes et des voûtes envahies par la végétation, on imagine le faste d'une époque révolue. L'animation de la rue principale ramène à une autre réalité, celle des marchands ambulants, vendeurs à la criée, nettoyeurs d'oreilles ou arracheurs de dents qui occupent le trottoir. Aux odeurs qui s'échappent des échoppes de thé et de tabac où brûle, en permanence, l'encens destiné aux dieux, se mêle le parfum entêtant des épices. Ici règne un chaos organisé.

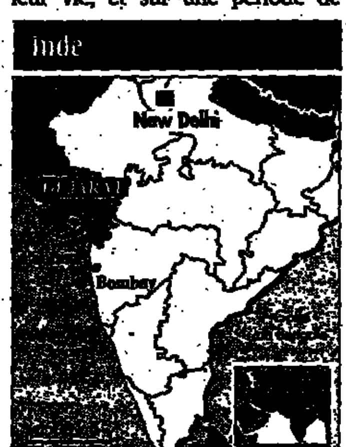
A 4 heures et demie du matin, Jayant est déjà posté au pied de la colline sacrée. Originaire de Palitana mais installé à Bombay, cet homme d'affaires jaïn abandonne ses bureaux trois fois par an pour revenir dans sa ville natale. Fasciné par le sanctuaire, il affirme l'avoir visité plus de mille fois depuis son enfance. Sa passion: guider l'étranger à travers cet immense labyrinthe dédié aux dieux et lui raconter l'histoire, enjolivée de légendes, de ses temples et de leurs bâtisseurs. L'ascension commence à l'aube pour éviter la canicule. Insensible à l'effort, Jayant ponctue chacun de ses pas d'explications savantes. « *Le jaïnisme*, précise-t-il, *est basé sur un respect total de la vie. Nous ne mangeons ni viande, ni poisson, ni œufs, et les légumes poussant dans la terre nous sont aussi interdits: les déraciner risquerait en effet d'entraîner la mort d'insectes. Les plus orthodoxes se masquent la bouche d'un tissu afin d'éviter d'avaler le moindre être vivant.* »



Au sommet du mont Shatrunjaya, un labyrinthe de temples ornés de sculptures et de frises.

PHOTO THÉODORE VOGEL

Dans la nuit, des silhouettes glissent vers la colline encore invisible. Ce sont les nonnes jaïnes. Vêtues d'une longue robe de coton immaculé, nu-pieds, un bâton à la main, elles entament, les premières, l'ascension du mont sacré. Il leur faudra deux bonnes heures – davantage pour les plus âgées – pour gravir les 3 700 marches conduisant aux deux acropoles jumelles qui s'élèvent au sommet. Quiconque envisage de revêtir un jour l'habit monastique doit avoir de bons mollets ! Il est en effet prescrit aux moines et aux nonnes – le jaïnisme les place sur un pied d'égalité – de gravir, au moins une fois dans leur vie, et sur une période de huit mois, 108 fois le mont Shatrunjaya. Un pèlerinage interdit pendant la mousson, époque à laquelle la colline est envahie de nombreux insectes. « *Fouler le sol serait alors un crime*, explique Jayant, qui estime cependant que la doctrine pourrait s'assouplir. *Pourquoi les religieux doivent-ils encore manger avant le coucher du soleil alors que l'électricité exclut désormais le risque d'avaler, par inadvertance, des êtres animés ?* »



Bien avant les pèlerins, une centaine d'hommes ont gravi les marches sacrées. Non pour aller prier mais pour travailler. Ce sont les serviteurs du sanctuaire. Tous hindous. Pour 1 500 roupies (environ 250 F) par mois, ils baignent et habillent les idoles, préparent les offrandes et nettoient le sanctuaire. La nuit, une quinzaine de gardiens protègent ce dernier contre les pillards. Dès 6 heures, les rayons du soleil effleurent les *shikhara*, ces hautes tours surmontant les temples abritant les divinités aux yeux en amande. Au loin, le visiteur distingue les méandres argentés de la Shatrunji, rivière sacrée où tout jaïn souhaite un jour s'immerger. Une foule de pèlerins se presse, en famille, devant l'enceinte des deux acropoles. Beaucoup sont venus à pied. Les plus riches (souvent obèses) ont préféré, pour 300 roupies (50 F), effectuer l'ascension confortablement assis dans un *doli*, palanquin porté par deux ou quatre hommes, en fonction du poids du client. Pour ne pas manquer leur déjeuner, ils redescendront en pleine chaleur, et arriveront, liquéfiés, à leur hôtel...

Les jaïns ne sont pas les seuls à gravir les marches sacrées. Voilées de noir, n'offrant aux curieux que leur regard baissé, des dizaines de femmes musulmanes arrivent très tôt au sommet de la colline.

En silence, elles déposent, sur la tombe d'Angar Pir, un chef moghol mort au XVIe siècle, de petits ex-voto. En forme de berceaux, ils sont censés vaincre la stérilité. Si la légende fait du chef moghol un héros tragique, pour Jayant, l'origine de ce lieu de culte musulman est beaucoup plus prosaïque. En fait, les jaïns l'auraient fait construire pour protéger leur propre sanctuaire des envahisseurs moghols qui, dès lors, auraient renoncé à attaquer un site où flottait le drapeau vert, symbole de l'islam.

A 8 heures, le soleil est déjà chaud. Des centaines de pèlerins s'agitent fiévreusement dans l'enceinte de chacun des neuf ensembles fortifiés *(tunks)* répartis sur les deux acropoles de la colline. Chaque *tunk* abrite plusieurs temples, du modeste édicule à l'imposant édifice d'une quarantaine de mètres de haut, tous ornés d'une profusion de sculptures et de frises délicates. Le temple d'Adinath, le plus ancien et le plus vénéré, est littéralement envahi à l'heure de la *puja* (à la fois prière et sacrifice en l'honneur des dieux).

Moment idéal pour sillonner le périmètre sacré et se perdre dans le labyrinthe des temples alors que litanies et chants s'élèvent au-dessus des *shikharas*. Sur de petites tables basses, les fidèles étalent de fines couches de riz dans lesquelles ils dessinent, avec le doigt, des dizaines de... croix gammées aux branches inversées ! Appelées svastikas, ces figures religieuses représentent, dans le jaïnisme et l'hindouisme, les forces positives de l'univers. En changeant l'ordre initial des branches, Hitler en fit un emblème néfaste, ce qui, selon les Indiens, le vouait à une chute inéluctable.

La communauté jaïne (trois millions de personnes en Inde et cinq à l'étranger) est extrêmement prospère. Joailliers, banquiers ou hommes d'affaires, les jaïns indiens jouent un rôle économique important tout en contribuant à la préservation de leur patrimoine. Leurs temples sont riches, leurs manuscrits innombrables, leurs écoles et leurs hôpitaux – certains réservés aux animaux – très nombreux. Les jaïns ont les pieds sur terre. Ainsi, la fédération qui gère les dons offerts aux temples de Palitana est une énorme machine financière dont le nom, Anadji Kalyanji, signifie, tout simplement, « soyons prospères pour être heureux » ! Déposés dans une banque jaïne, ces dons constituent un capital dont, hormis cas de force majeure, seuls les intérêts sont utilisés. Bien avant le crépuscule, l'enceinte sacrée est désertée. Après une descente vertigineuse vers la cité qui s'éveille à la fraîcheur du soir, les pèlerins regagnent les *dharamsalas*, auberges où ils dîneront tous ensemble. L'espace d'une nuit, les temples sont ainsi abandonnés aux dieux qui, dit-on, viennent y prier à leur tour.

Christine Delsol

Puja aux enchères

A L'HEURE de la *puja* (prière), un brouhaha continu s'élève au-dessus du temple d'Adinath. Les pèlerins se préparent à célébrer l'offrande rituelle. Après un bain purificateur, ils s'habillent de neuf: saris pour les femmes, *kurta pyjama* (longue chemise sur un pantalon large) pour les hommes. Puis ils confectionnent le *kesar* (mélange d'eau et de safran) qu'ils offriront, accompagné de fleurs, à Adinath, premier des prophètes jaïns. Femmes d'un côté, hommes de l'autre, chacun s'assoit. Tous espèrent pouvoir entrer dans le temple. Mais le déambulatoire n'est pas grand et les places sont chères.

« *Panch ço man !* » (« *cinq cents mesures !* ») annonce, d'une voix stridente, le responsable des enchères. Tel est le prix offert par l'un des fidèles pour l'honneur d'être le premier à accomplir la *puja*. Un rituel qui, inspiré de l'hindouisme (le jaïnisme a été fondé au VIe siècle avant notre ère, en réaction contre le conservatisme des brahmanes, les prêtres hindous), est toujours l'objet d'enchères, les sommes récoltées constituant la principale source de revenus des temples. A la fin du siècle dernier, on évaluait le prix de la *puja* en kilos de *ghee* (beurre clarifié), offrande favorite des dieux. Aujourd'hui, on la formule toujours en *man* (20 kilos) mais on la paie en roupies.

Plus les enchères montent, plus l'atmosphère se tend. Finalement, un homme au ventre aussi généreux que son porte-monnaie l'emporte avec une offre de 5 000 *man*, soit 25 000 roupies (environ 4 000 F), somme équivalant au salaire annuel d'un instituteur. Installé dans un *ratha* (char en argent) décoré de scènes mythologiques et tiré par quatre serviteurs, il effectue, triomphalement, la procession rituelle autour du temple, sous le regard envieux des autres fidèles. La *puja* peut commencer. Aujourd'hui, comme chaque jour, du lever au coucher du soleil, des milliers de pèlerins en exécuteront les gestes ancestraux.

C. D.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Palitana est située dans l'est du Saurashtra (ou Kathiawar), l'une des régions de l'Etat du Gujarat, à l'ouest de l'Inde. Économiquement très développé, il reste l'un des plus traditionnels du sous-continent. Le climat y est chaud toute l'année, l'hiver (d'octobre à mars) restant la meilleure saison. Pour éviter la canicule et la foule, passer au moins une nuit sur place afin d'entamer l'ascension de la colline avant le lever du soleil, avec les *nonnes qui ne gravissent la colline qu'à cette heure*. Redescendre de préférence le soir.

■ **ACCÈS.** Vols Air France Paris-Bombay, *à partir de 4 600 F (tarif Le Kiosque)*. Vols Air India (tél. : 01-42-68-40-00) *à partir de 3 980 F* auprès de La Route des Indes. Puis vols Bombay-Bhavnagar (300 F *environ*), d'où l'on gagne Palitana (à 51 km) en *taxi* (1 h) ou en train (1 h 30). D'Ahmedabad, la capitale du Gujarat, compter environ 5 heures en *bus* express, 6 heures en taxi, 10 heures en train.

■ **ITINÉRAIRES.** Il est intéressant d'effectuer un circuit incluant les sites jaïns (Palitana, Mont-Girnar et éventuellement Mont-Abu, au Rajasthan voisin), Ahmedabad, l'île Diu, la réserve naturelle de Gir et la ville de Bhuj au cœur du désert du Kutch. On pourra aller jusqu'à Porbandar, ville natale du mahatma Gandhi. On peut louer une voiture (avec chauffeur, c'est incontournable en Inde) à Ahmedabad ou à Bhavnagar (*préférer une* « Ambassador », *plus confortable, aux vans* « Maruti »). On peut aussi s'adresser à La *Route des Indes (tél. : 01-42-60-60-90)* dont deux *circuits vont à Palitana* : l'un, « *Mirages indiens* », à travers le Madhya-Pradesh et le Gujarat (17 jours, 13 140 F *en voiture avec chauffeur*), l'autre « Gujarat, la terre de tous les dieux », entièrement consacré à cet Etat, des *marais* du Kutch à l'ancien comptoir portugais de Diu (18 jours, 13 340 F). Autre proposition, du Monde de l'Inde et de l'Asie (tél. : 01-46-34-03-20), un circuit Gujarat (14 jours, 15 360 F). Consulter également Voyageurs en Inde (tél. : 01-42-86-16-90), Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), Asia (agences), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87), Clio (tél. : 01-53-68-82-82), Ikhar (tél. : 01-43-06-73-13) et Orients (tél. : 01-46-34-29-00).

■ **CALENDRIER.** Du 13 au 15 janvier 1997, on pourra assister à la fête des cerfs-volants, *Makar Sankranti*, célébrée dans tout l'Etat. A Ahmedabad, elle donne lieu à une compétition internationale. En septembre, festival de *Navaratri*, neuf nuits consécutives de danse et de musique en hommage à la *déesse-mère* Amba. En hiver, lors des *nombreuses foires, fêtes religieuses dans les villages et villes-temples : janvier-février, foire de Bhavnath, au pied du Mont-Girnar ; février-mars*, foire de Dang près de Surat.

■ **SÉJOUR.** Palitana offre des dizaines de *dharamsalas*, auberges pour pèlerins réservées aux jaïns et situées au cœur de la ville. Ce sont d'immenses édifices anciens dont l'originalité architecturale (notamment les cuisines et la salle commune, le *bhojanshala*) vaut le détour. On peut les visiter. Les pèlerins y logent pour 40 roupies (6 F) *par jour*. L'Hôtel Sumeru, géré par le *gouvernement* de l'Etat du Gujarat, est le seul hôtel correct de Palitana : *grandes chambres climatisées, avec balcon, à prix raisonnable (275 roupies). Le restaurant sert de bons thali, repas végétarien traditionnel du Gujarat comprenant une variété de plats salés et sucrés.* Egalement cuisine penjabi, non végétarienne. A Bhavnagar, important centre commercial spécialisé dans les cotonnades gujaraties, on peut aussi loger au Nilambag Palace, un ancien palais de maharadjah. Chambres spacieuses climatisées à environ 500 roupies.

■ **SAVOIR-VIVRE.** Par respect pour la religion jaïne, ne pas porter d'objets ou de vêtements de cuir à l'intérieur du sanctuaire. La nourriture y est également interdite. Les personnes désirant passer la journée sur la colline trouveront, à l'entrée du sanctuaire, du *dahi* (fromage blanc) et des *bajeri* (galettes de millet gujarati) préparées par les femmes de la caste hindoue des *bharwars*. Elles viennent du village voisin d'Adapur, à 6 km, où l'on pourra se rendre à pied par le chemin situé derrière le sanctuaire. Les temples sont ouverts de 7 h à 19 h. Pour des photos, demander une autorisation à l'entrée du sanctuaire.

■ **LECTURES.** Les Guides bleus (Hachette), *Lonely Planet (en français)* et Olizane. *Les Jaïns de l'Inde*, de Paul du Breuil (Aubier, 1990). *Le Jaïnisme en Inde, impressions de voyages et photographies*, de Nicole Tiffen (Weber, 1987). *La Voie jaïne, histoire, spiritualité, vie des ascètes pèlerines de l'Inde*, de N. Shanta (F-X de Guibert, 1985). *Homo Hierarchicus*, de Louis Dumont (Gallimard, 1979).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Office national indien du tourisme, 13, boulevard Haussmann, 75009 Paris, (tél. : 01-45-23-30-45).

Un éden en enfer

Au pied des Andes, caïmans, jaguars et loutres géantes coulent des jours heureux dans la plus vaste réserve naturelle de la forêt amazonienne

BOCA MANU
de notre envoyé spécial

La piste n'est qu'une étroite bande d'herbe, tracée au milieu de la forêt amazonienne. Trois fois par semaine, un Cessna à huit places se pose à Boca Manu, à 180 km de Cusco, au confluent du rio Manu et du rio alto Madre de Dios. En descendent parfois quelques visiteurs pour le parc national de Manu. Puis l'avion repart aussitôt pour Carisa, où la découverte de filons prometteurs a déclenché une mini-ruée vers l'or. Une fois évanoui le vacarme des hélices, la rumeur de la jungle reprend possession des lieux.

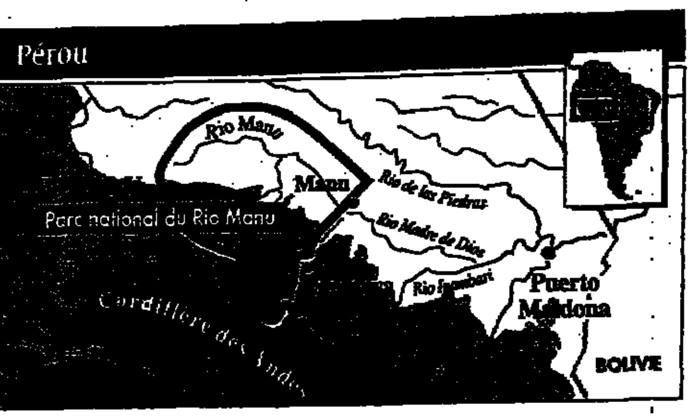
Quatre baraques de planches font face à la rivière. La base militaire de Boca Manu compte une vingtaine d'hommes, chargés de veiller sur la piste d'aviation depuis qu'en 1993 un groupe de trafiquants de cocaïne en prit le contrôle pendant quelques mois. Les hommes jouent aux cartes avec les conducteurs de pirogue de passage tandis que le capitaine cherche, sur la radio, ses salsas préférées. Puerto Maldonado, la capitale régionale (18 000 habitants), est à deux jours de pirogue, sur le rio Madre de Dios. Sur la rive opposée, quelques maisons de bois se donnent des airs de localité. Une épicerie-buvette y affiche deux tables, deux bancs et un vieux réfrigérateur.


PHOTO FRANS LANTING/MINDEN PICTURES

Au bord du rio Manu, deux aras s'aimaient d'amour tendre

Sur le comptoir, une perruche verte au ventre rouge garde un œil sur les boîtes de conserve et les paquets de cigarettes. Le rio Manu, qui déverse ses eaux café-au-lait dans le rio Madre de Dios, 300 kilomètres après sa source, marque l'entrée du parc national de Manu.

Réserve naturelle la plus vaste de la forêt amazonienne (1,8 million d'hectares), le Manu est considéré par l'Unesco comme l'une des plus riches biosphères de la planète. On y trouve quantité d'animaux et de végétaux ailleurs disparus ou jusqu'alors inconnus. Plus de huit cents espèces d'oiseaux, dont de superbes aras multicolores, plus d'un millier de papillons y ont été recensés, ainsi que treize des dix-neuf espèces de singes fréquentant la planète. Caïmans, loutres géantes, jaguars, ocelots, tapirs, tatous et tortues d'eau y sont également protégés.



Protégée, la région du rio Manu l'est également : à l'ouest, par la barrière des Andes, au sud-est par les rapides du rio Madeira et au nord par l'absence de voie fluviale susceptible d'en faciliter la pénétration. Une région d'autant plus enclavée que les tribus amérindiennes qui l'habitaient étaient peu disposées à se laisser coloniser. Ainsi, il faudra attendre 1993 pour que les services géographiques péruviens établissent des cartes des zones occidentales du parc.

En 1567, soit trente-quatre ans après la chute de Cusco, Alvarez Maldonado, à la poursuite des derniers Incas insoumis, franchit les Andes. A Boca Manu, il prend officiellement possession de la rivière, au nom du roi d'Espagne. La région restera inexplorée pendant trois siècles, jusqu'au « boom » du caoutchouc. En 1861, un certain Faustino Maldonado, colonel de son état (aucun lien de parenté avec le précédent), entreprend la première exploration du rio Madre de Dios. Trente ans plus tard, le « baron du caoutchouc », Carlos Fitzcarrald, qui était parti d'Iquitos, accède au cours supérieur du rio Manu. En 1896, à bord d'un bateau à vapeur, il descend la rivière jusqu'à Boca Manu et retrouve des traces de l'expédition de Maldonado.

La chute des cours stoppe brutalement les grands projets d'exploitation du caoutchouc. Fondée au début du siècle, la mission dominicaine de San Luis del Manu ferme ses portes en 1921. Le Manu retombe dans l'oubli. Il y restera jusqu'à ce que, dans les années 60, le gouvernement péruvien prenne conscience du caractère exceptionnel de cette zone alors menacée par les coupes à blanc. En 1968, la réserve de Manu est constituée. Hormis quelques scientifiques et de rares chasseurs de trésor en quête, notamment, de la mythique cité inca de Paititi, elle sera peu fréquentée avant les années 80.

En remontant en pirogue à moteur le cours du rio Manu (large de 150 mètres), on pénètre dans la zone « réservée » du parc, celle ouverte à l'écotourisme. En attendant la construction d'un nouveau poste de contrôle, en aval de la zone réservée, c'est à une heure en amont qu'officie Raoul, l'un des deux gardes.

Au fil des méandres successifs, la forêt se résume à un enchevêtrement confus, presque monotone. Ni habitation ni clairière. Seulement des arbres. La forêt, encore la forêt. Peu à peu, l'œil et l'oreille s'aiguisent. Grâce aux explications du guide, on apprend à distinguer les diverses essences, les cris des singes et les chants des oiseaux. A comprendre, également, les mouvements conjoints et incessants de la rivière et de la végétation, les reculades de la forêt primaire et les avancées de la forêt secondaire, les hauts et les bas des *cochas*, ces bras morts qui ressuscitent à la saison des pluies.

Sur une plage, une tente de feuillage, dressée pour la nuit, puis abandonnée, trahit la présence de petits groupes d'Amérindiens (Mashiguengas, Amahuaca, Mashco-Piros et E'sejas) qui vivent ici de manière traditionnelle.

A la saison des pluies, le rio Manu charie des troncs de cèdre dont, une fois tués les serpents qui s'y nichent, les riverains feront de solides pirogues qu'ils revendront ensuite. Ici, la nuit tombe rapidement. On monte le bivouac sur une plage de sable. Un caïman fixe la scène avant de se glisser lentement dans la rivière. Fort de l'assurance que seuls les moustiques et leurs semblables s'en prennent aux visiteurs, on se risque à piquer une tête dans les eaux tièdes et limoneuses. Le fond sablonneux est agréable au pied. Le soleil se couche en splendeur, acclamé par les oiseaux. Est-ce donc là l'enfer vert ?

A l'aube, déguisé en explorateur, on observera, sur les eaux sombres et stagnantes des *cochas*, les loutres géantes batifolant sous l'œil des aras bariolés. Déjà, le soleil brûle. Au sommet des ficus géants, un groupe de singes se déplacent bruyamment de branche en branche. De longs sifflements trahissent les singes rouges qui imitent à la perfection les trains à vapeur. Fascinant spectacle d'un éden qui, chaque année, attire un nombre croissant de visiteurs – 1 350 en 1994, 1 500 en 1995, 2 000 demain ? – séduits par la perspective d'apprendre à discerner dans la nuit l'œil orange du caïman.

Frédéric Lenoir

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Vols quotidiens Paris-Miami-Lima avec American Airlines (tél. : 01-69-32-73-07). Trois vols par semaine Paris-Amsterdam-Lima avec KLM (tél. : 01-44-56-18-18). A Lima, plusieurs vols par jour pour Cusco avec les compagnies Aero Peru et Faucett (110 $ A/R). De Cusco, deux façons de rejoindre Boca Manu, principale porte du parc, à 180 km. En 48 heures avec une très longue journée sur une route spectaculaire qui franchit les Andes et redescend jusqu'à Atalaya, suivie d'une journée en pirogue sur le rio alto Madre de Dios. En une heure, à bord d'un Cessna. Puis en pirogue, on pénètre dans le parc, avec un guide, en remontant le rio Manu.

■ **REPÈRES.** Passeport valide et billet de retour. Meilleure période : de juin à septembre, pour éviter la saison des pluies.

■ **SANTÉ.** Des animaux du parc, le moustique est la seule menace sérieuse. Prévoir un traitement anti-paludéen, un puissant produit antimoustique et des vêtements à manches longues. Une moustiquaire efficace est un luxe appréciable. Non obligatoires mais recommandés, des vaccins contre la fièvre jaune et l'hépatite. A Cusco, prévoir au moins une journée pour s'adapter à l'altitude : repos et infusion de feuilles de coca suffisent généralement pour neutraliser le *soroche*, le mal des montagnes.

■ **SUR PLACE.** A Cusco, plusieurs agences autorisées proposent leurs services. La compagnie Manu Nature Tours (Av. Sol 627-B, 401, Cusco, tél. : 084-234-793, fax 084-224-384) programme des excursions de cinq à huit jours pour environ 1 500 $ tout compris (avion et hébergement au Manu Lodge, seul hôtel situé dans la zone réservée). L'agence Aventuras Ecologicas (Portal de Carnes 236, Cusco, tél. : 084-233-498, fax 084-225-562) organise des expéditions de huit jours par voies terrestre et fluviale, avec bivouac au bord du rio Manu : à partir de 800 $ tout compris. En France, plusieurs voyagistes spécialistes de l'Amérique latine peuvent organiser des « expéditions Manu » dans le cadre de leurs circuits. Citons deux spécialistes, Equinoxiales (tél. : 01-47-53-71-89) et la Maison des Amériques (tél. : 01-42-77-50-50), ainsi que Déclic-Uniclam, El Condor (agences), Voyageurs (tél. : 01-42-86-17-70), et Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33).

■ **GUIDES.** Le *Guide du Pérou*, de Carlos Terrazas Orellana (La Manufacture), le Guide bleu *Pérou* (Hachette) et le *Grand Guide du Pérou* (Gallimard). En anglais, *Peru* de Lonely Planet et *South American Handbook* (Trade & Travel).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Ambassade du Pérou, 50, avenue Kléber, 75116 Paris, tél. : 01-47-04-34-53.



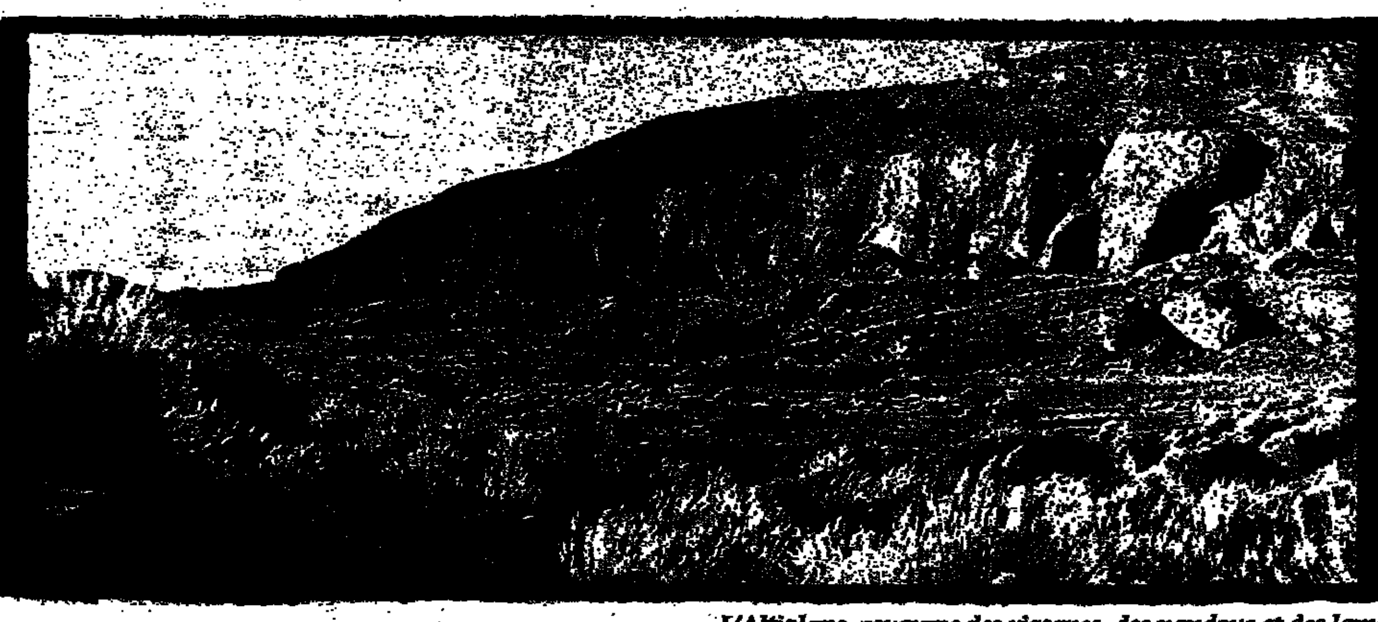
Le salaire du désert

Entre le Pacifique et la cordillère des Andes, le Grand Nord chilien. Un désert absolu. Un univers aride et minéral où, depuis des siècles, des hommes s'acharnent à vivre en fouillant les entrailles de la terre

SAN PEDRO D'ATACAMA
De notre envoyé spécial

A quelques virages d'une ruine qui, il y a cinq siècles, servait d'entrepôt aux percepteurs de l'empire inca, Pablo a planté son éolienne. Maté de coca, sodas en tout genre, galettes de blé et visite obligatoire du bar, un wagon de chemin de fer, vestige de la Belle Epoque du nitrate, quand ce sol, où rien ne pousse, contribuait à fertiliser les champs de la vieille Europe.

A vol de condor, Bolivie et Pérou ne sont qu'à une cinquantaine de kilomètres. Le Chili, ce pays de 4 000 kilomètres de long, s'achève ici. Mais Pablo, barbe de sage et cheveux gris noués en catogan, se moque des frontières. Il dit que la Terre est sa seule patrie. Et c'est pour lui rendre hommage qu'il a ouvert son bistrot, ici, il y a deux ans. Pour que les habitants de la planète puissent assister, depuis sa terrasse, à un événement rarissime : le désert sans le soleil. L'éclipse totale !


PHOTO JEAN-FRANÇOIS LANZARONE
L'Altiplano, royaume des vigognes, des nandous et des lamas

Commercialement, c'était bien vu. Ce jour-là, les Chiliens ont redécouvert leur Nord. La conjonction des planètes a mis à la mode ces étendues de cailloux, brusquement passées de l'anonymat à la célébrité. Et les touristes « new age » du monde entier se sont donné rendez-vous pour partir à la découverte de ces terres au parfum d'éternité. San Pedro d'Atacama est un escalier entre le Pacifique et les hauts plateaux de la cordillère. Quelques maisons de terre, l'électricité jusqu'à minuit, des rues poussiéreuses et des chiens qui dorment au grand soleil. Une oasis.

Tout autour, c'est le désert. Absolu. Avec des volcans de 5 000 mètres pour toile de fond. Les étendues de roche et de sel qui entourent le village semblent plus arides encore que le Sahara. Le ciel est protégé par deux barrières : la cordillère des Andes et la chaîne du Pacifique. Il ne pleut donc pratiquement jamais et les rivières s'évaporent avant d'atteindre la mer. C'est le triomphe du gris et de l'ocre, du minéral sans concession. Les hommes qui s'acharnent à vivre ici ne trouvent même pas de fleurs pour honorer leurs morts : dans les cimetières, les roses délavées qui habillent les croix sont en papier crépon.

Il faut grimper droit vers la cordillère, au nord et à l'est, pour retrouver un peu de vie. Sur l'Altiplano, qui commence au-dessus de 4 000 mètres, poussent des buissons et quelques touffes d'herbe rase. Assez pour nourrir les vigognes sauvages et les nandous, version sud-américaine de l'autruche. On croise aussi quelques troupeaux de lamas ainsi que des moutons. Il y a donc des hommes. Ou, plutôt, il y en eut. Car ils sont de plus en plus rares ceux qui acceptent, à cette altitude, des nuits – 300 C et des journées éclairées d'un soleil qui brûle tout. La montagne, à son tour, se vide, et les rares villages, de terre et de chaume, meurent. A Isluga, à Chuzmiza, les propriétaires, avant de partir à Santiago, ont protégé les cadenas des portes avec des chiffons. Mais les toits s'effondrent. Les gens ne reviennent même plus pour les fêtes, constatent ceux qui restent. On n'y peut rien : le désert monte.

Un désert qui vit. De sa propre vie, qui défie la biologie. Il n'est que mouvements, craquements, bouillonnements, écumes et vapeurs. Depuis qu'un choc de titans (la rencontre de deux plaques tectoniques) a propulsé les volcans jusque dans les nuages, l'eau, qui ruisselle des sommets, vient bouillir à mi-pente sur le feu de la terre, dans ce laboratoire géant où la matière s'anime. Là, des jets de vapeur jaillissent à gros bouillons dans la pénombre du petit matin, au pied du volcan Tatio. Ici, des lagunes cerclées de blanc gargouillent. Ailleurs, des bassins naturels où l'eau sent le soufre. Et des Salars, interminables étendues de sel.

Qui pourrait croire que, pour ce néant, des hommes se battent depuis des siècles ? A l'origine vivaient ici les Atacamenos, voisins des Quechouas et des Aymaras, avec lesquels ils commerçaient. Tous ces peuples, arrivés d'Asie par le détroit de Béring, il y a dix mille ans, savaient vivre avec la pierre, l'habiter et la tailler. Cueilleurs, chasseurs ou cultivateurs, ils avaient réussi à exploiter la moindre faille de la roche. Ils étaient les impossibles jardiniers du désert.

Bien plus tard vinrent les Incas, qui prélevèrent des impôts et se métissèrent, en moins d'un siècle, au contact des Atacamenos. Puis sonna l'heure des Espagnols, bardés d'acier et campés sur leurs chevaux. Des envahisseurs qui ne firent pas de quartier. Au-dessus de San Pedro, une forteresse en ruine, la Pucara de Quitor, témoigne du jour tragique où les armées de Pedro de Valvidia passèrent par l'épée les quatre cents « indigènes » afin de s'assurer définitivement le contrôle de la région.

En descendant vers la mer, on vous montre les lieux où firent rage, en 1875, d'autres batailles : celles de la guerre du Pacifique. Les colons, pourtant venus de la même Europe, n'ont, en effet, pas tardé à se disputer ce qu'ils avaient conquis ensemble. D'abord boliviennes, les terres du Nord sont devenues, au fil des combats, chiliennes. Une humiliation, une blessure qui reste toujours brûlante. La Bolivie, depuis enclavée, réclame toujours un accès à la mer.

Le Chili refuse. Car, paradoxalement, ces régions arides sont les plus riches du pays. Depuis des millions d'années le grand cycle de l'eau et du feu malaxe, échauffe et précipite les entrailles de la terre. Résultat : la boue se change en or, en argent, en lithium, en iode, en soufre ou en borax, et les mines sont, aujourd'hui, les seuls accidents du désert. Barbelés et campements, camions qui, par centaines, font la navette jusqu'au port de Tocopillo, chargés à ras bord de précieuses poudres blanche, grise ou jaune citron. Pipe-lines venus du fond de l'horizon qui convergent vers un nuage de poussière et de fumée : Chuquicamata. La plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde, où travaillent dix mille personnes, a besoin d'eau. De beaucoup d'eau.

Plus bas, on remonte le temps. La pampa, à 1 000 mètres d'altitude, était, au siècle dernier, le paradis du « salitre », ce salpêtre qui entrait dans la composition des engrais et de la poudre à canon. Du jour où l'on en découvrit la formule chimique, cette richesse fut caduque et le paysage resta en l'état. A Humberstone, la mine est fermée depuis bientôt trente ans. Elle se voulait pourtant une cité idéale et logeait un millier d'ouvriers qui y disposaient d'un grand théâtre, d'une église et d'un hôtel.

A quelques kilomètres, dans l'artère principale d'Iquique, bordée de maisons coloniales et d'officines Belle Epoque, circulait, jadis, un tramway, ce qui en dit long sur la prospérité de la ville. Pourtant, ce port, où le salpêtre était embarqué vers l'Europe, a failli, lui aussi, tomber en poussière avec le déclin de ce minerai. Mais il a été sauvé par la création d'une zone franche.

Une nouvelle vocation pour Iquique en attendant, peut-être, la découverte d'un nouveau trésor caché dans son sol. Récemment, des Japonais ont proposé de racheter la grande dune qui borde la ville. Ils voulaient y installer une usine destinée à transformer tout ce sable en verre. Bien qu'abandonné, ce projet résume bien ce pays où la terre n'a jamais cessé de faire rêver les hommes qui s'y accrochent. Coûte que coûte.

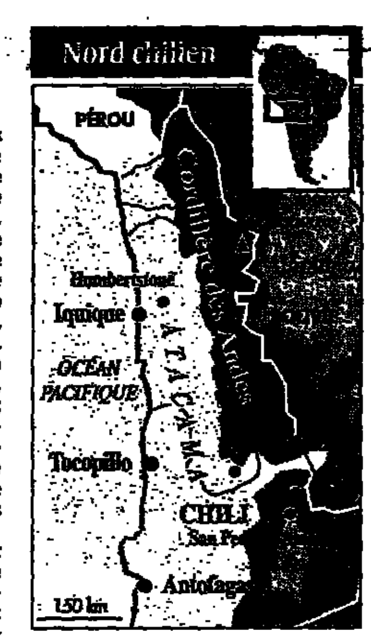
Jean-Louis André

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Au nord de Santiago, deux provinces, le long du Pacifique : le Norte Chico (Petit Nord) et le Norte Grande (Grand Nord), frontalier de l'Argentine, du Pérou et de la Bolivie. Côte quasi déserte, avec plages de sable et falaises, bordée d'une chaîne de moyennes montagnes, la cordillère de la Mer. Au-delà, le désert d'Atacama – qui, jusqu'à 2 000 mètres d'altitude, porte encore le nom de « pampa ». Vers l'est, on grimpe sur l'Altiplano. La « puna », comme disent les Chiliens, commence à partir de 4 000 mètres ; des hauts plateaux à la faune particulièrement riche : nandous, guanacos, vigognes. On trouve ensuite la cordillère des Andes proprement dite (elle culmine à 6 000 mètres), avec des volcans souvent encore en activité.

■ **CLIMAT.** Sur la côte, la chaleur est écrasante mais l'eau froide (courant de Humboldt). Dans le désert, la température nocturne peut flirter avec zéro et les journées sont lumineuses. Sur l'Altiplano, le temps change très vite, alternant en moins d'une heure une température supérieure à 30 °C et de la neige ! L'hiver correspond à notre été. C'est la saison la plus pluvieuse, mais les ciels d'orage contribuent à la beauté du décor.

■ **ACCÈS.** Lan Chile (tél. : 01-30-61-15-63), la compagnie nationale chilienne, propose des vols réguliers Paris-Madrid-Santiago à partir de 5 949 F A/R. Aussi Air France, à partir de 7 000 F. De Santiago, vols pour Calama, à une heure de voiture de San Pedro de Atacama.



■ **À SAVOIR.** Circuler avec un véhicule tout-terrain. Les routes goudronnées sont rares, les distances longues, les cartes routières sommaires, mais il existe, sur place (en espagnol uniquement), un guide du Grand Nord avec des commentaires précis. Attention ! le voyage doit être organisé de façon à acclimater progressivement l'organisme à l'altitude. Ne pas monter directement à 4 000 mètres.

■ **ÉTAPES.** Hôtels peu nombreux. Prévoir tente et matériel de camping. Dans les restaurants, goûter à la cazuella, ragoût à base de mouton... ou de lama. Dans les ports, essayer le ceviche, plat quotidien des pêcheurs à base de poisson cru mariné dans du jus de citron avec coriandre et petits oignons.

■ **CIRCUITS.** Atalante (tél. : 04-78-64-16-16, à Lyon) programme un beau circuit aventure de 22 jours, en 4 × 4, dans le Grand Nord chilien, avec incursions en Bolivie. Au menu : geyser du Tatio et désert d'Atacama, salars d'Uyuni, de Coipasa et de Surire, visite d'Isluga et des villages fantômes de l'Altiplano, ascensions de plusieurs volcans. Réel connaisseur de la région, ce voyagiste réserve de bonnes surprises sur le terrain : une nuit dans un hôtel thermal abandonné (dîner aux chandelles), une autre sous la tente, au bord du Pacifique, ainsi qu'une inoubliable soirée dans un campement de mineurs désaffecté, à 4 500 mètres d'altitude... Prochain départ le 11 janvier, puis un départ par mois (19 900 F tout compris). Consulter également Allibert (tél. : 01-40-21-16-21), Equinoxiales (tél. : 01-47-53-71-89), Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) Marsans et Assinter (agences), Nouveau Monde (tél. : 01-43-29-40-40) et Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77).

■ **LECTURES.** Grand Guide du Chili (Gallimard). Les romans de Francisco Coloane chez Phébus.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Consulat du Chili, 64, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 01-47-05-46-61. Minitel 3615 CHILI.

A LIRE

■ **MISSION AU BHOUTAN ET AU TIBET** (éditions Kimé, 160 F) est la relation d'un voyage effectué en 1774-1775 pour le compte de la Compagnie des Indes par l'Ecossais Georges Bogle. Homme discret, observateur, avisé et intègre, dont l'interlocuteur direct, le dalaï-lama de l'époque étant mineur, fut le panchen-lama, seconde autorité du pays. Traduit par Jacqueline Thévenet, du Centre d'études mongoles de Nanterre, ce récit est passionnant à plus d'un titre. Lucette Boulnois, ingénieur de recherche au CNRS et auteur de *La Route de la Soie* (Olizane), situe le livre. Il ne reste plus qu'à lire, à se régaler et à constater que, de 1775 à 1950, date de l'invasion chinoise, rien n'avait changé au Tibet. Quant à George Bogle, il quitta les hauts-plateaux et le panchen-lama, « le cœur gros », considérant la période passée auprès d'eux « comme la plus paisible de [sa] vie ».

■ **LES ITINÉRAIRES D'ALEXANDRA DAVID-NEEL** (Arthaud, 145 F). Docteur en géographie et cartographe de haut vol, Joëlle Désiré-Marchand suit d'aussi près que possible celle qui fit connaître le tantrisme tibétain au XXe siècle. Sept années d'études minutieuses assorties de voyages pour découvrir que la célèbre orientaliste ne fit pas trois mais quatre voyages au Tibet. Il est agréable de suivre, pas à pas, en consultant les cartes illustrant cet ouvrage rigoureusement construit, une femme de caractère qui fut aussi un écrivain prolifique.

■ **BENOIT CHAMOUX, PETIT PRINCE DE L'HIMALAYA** (Solar, 195 F). Evoquant le « magnétisme » des sommets, celui qui disparut, en octobre 1995, dans l'ascension du Kangchenjunga semble avoir eu une vision prémonitoire de sa mort. Images fortes d'alpinistes solitaires et d'hommes encordés. Les textes ont été choisis parmi ses écrits, dont, au fil des pages, on appréciera la justesse.

■ **LA MÉDECINE TRADITIONNELLE DE L'INDE, DOCTRINES PRÉVÉDIQUE, VÉDIQUE, AYURVÉDIQUE, YOGIQUE ET TANTRIQUE. LES EMPEREURS MOGHOLS, LEURS MALADIES ET LEURS MÉDECINS** (Olizane). Membre de la Société française d'histoire de la médecine et passionné par l'Inde, le docteur Robert Sigaléa va au-delà des idées reçues. Résultat, un monument dont les dimensions médicales, philosophiques et socio-culturelles passionneront le médecin, l'esthète ou le voyageur curieux. Clarté de l'exposé, présentation élégante, planches en couleurs, exhaustivité : le poids, comme le prix (1 250 F), n'est pas considérable.

■ **L'INDE** (Solar, 160 F). « Depuis des milliers d'années, l'Inde fascine. » Certes. Et si, aujourd'hui encore, « on y va toujours poussé par cette même curiosité pour un monde qui paraît profondément différent », force est de reconnaître, pour qui entend ajouter sa contribution à la montagne d'ouvrages déjà publiés sur ce pays, que l'entreprise est pour le moins périlleuse. Difficile, en effet, de renouveler un sujet qui, éternellement, paraît générer le même cortège de « clichés » auxquels ce pays semble irrémédiablement se résumer. Le présent ouvrage ne déroge guère à la règle même si l'aspect humain équilibre, opportunément, les sempiternels couchers de soleil, chameaux, tigres, serpents, éléphants chamarrés et autres fresques érotiques. Reste le texte didactique de Rahul Pathak, économiste et journaliste indien, qui brosse un portrait de ce peuple qui, « en dépit de son incroyable diversité, a réussi à dégager et à préserver quelque chose de commun, une "indiennité" ».

Quand le salpêtre était roi

A IQUIQUE, un petit musée retrace l'âge d'or du salpêtre. On y conserve précieusement les jetons de couleur, souvent frappés aux armes de compagnies internationales, qui servaient de monnaie aux employés des mines. On s'en servait ainsi pour payer le logement, la nourriture et les distractions. Une façon, pour les patrons, de récupérer d'une main ce qu'ils versaient de l'autre... Un capitalisme fin de siècle sur lequel les panneaux du musée restent fort discrets. Ici, le salpêtre est associé à une époque glorieuse qui, affirme-t-on, répandit ses bienfaits sur tous les habitants de la ville. Cette industrie, précise-t-on, permit ainsi d'« améliorer l'éducation et le bien-être de toute la population d'Iquique ». Pas un mot, en revanche, sur les conditions de travail ni sur les révoltes qui, pourtant, firent la « réputation » du Grand Nord chilien. La plus célèbre, celle de Santa Maria, a inspiré un poème ainsi qu'une chanson interprétée par des groupes nés avec le retour à la démocratie. En 1921, les mineurs descendirent en masse à Iquique pour demander de meilleures conditions de travail. Réfugiés dans l'école Santa Maria, des centaines d'entre eux y furent massacrés par les autorités, qui entendaient ainsi mettre un terme aux mouvements de revendication qui agitaient régulièrement la région. Communiste, socialiste ou anarchiste, le Grand Nord est le berceau de la gauche chilienne. Il pèse donc lourd dans la vie politique nationale, et c'est, notamment, la nationalisation de la mine de Chuquicamata, par le président Salvador Allende, qui devait faire basculer le destin du pays. Au nom du préjudice ainsi causé aux intérêts étrangers, le général Pinochet et son armée s'étaient érigés en champion du capitalisme.

Pour approcher le monde âpre et dur de la mine, il faut absolument s'arrêter à Calama. La ville, qu'évitent en général les circuits touristiques, ne vit en effet, depuis le début du siècle, que de ses mines, dont celle de Chuquicamata, la plus célèbre. Ici, même le supermarché s'appelle El Cobre, « le cuivre ». Quelques maisons coloniales, des baraques bricolées et des bazars où l'on trouve de tout, de la brosse à dents au poulet grillé. Le soir, les néons brillent en plein désert. Calama compte plusieurs cinémas, deux bars arts déco et, surtout, des bouges destinés au repos du mineur. Sur la place d'armes bordée de lauriers-roses, derrière une façade jaune citron, le bar croate accueillait, jadis, les Yougoslaves venus creuser la terre avec l'espoir de faire fortune. Dans le salon décrépit, le patron expose précieusement la photo de Tito, le drapeau de l'ex-Yougoslavie et une vue de Split.

J.-L. A.

A LIRE

■ **HONG KONG, LA LÉGENDE D'UN SIÈCLE** (Solar, 130 F). En juillet 1997, date de son retour dans le giron chinois, Hong Kong sera, plus que jamais, sous les feux de l'actualité. Raison de plus pour redécouvrir les multiples facettes de cette future ex-colonie britannique avec Valery M. Garrett, spécialiste de la Chine du Sud. Derrière la façade moderne, des campagnes et des villages de pêcheurs où la vie paraît inchangée depuis des siècles.

■ **LES GRANDES ÉTENDUES SAUVAGES** (Solar, 190 F). Un ouvrage dédié aux « *paysages superbes que l'activité humaine n'a pas encore altérés* ». Vision d'une planète sculptée par les mouvements de l'écorce terrestre, la force des volcans et des glaciers ou l'influence des climats. Des espaces vierges, protégés des hommes par un environnement hostile ou un accès difficile. Une quarantaine de lieux présentés par le texte et l'image. En vedette, la flore et la faune, mais aussi l'interdépendance des populations indigènes et de leur environnement.

■ **NÉPAL, VISION D'UN ART SACRÉ** (Hermé, 490 F). Dans cet album, deux grands amateurs d'Orient s'expriment. Les photographies de Suzanne Held ont la sensibilité requise pour capter le message des gestes, et les textes de Gilles Béguin, longtemps conservateur au Musée Guimet, aujourd'hui directeur du Musée Cernuschi, traduisent son savoir.

■ **SPLENDEUR ET MAGIE DES FÊTES DE L'INDE** (Dervy, 299 F). Parisienne devenue danseuse sacrée en Inde, Menaka de Mahodaya présente les fêtes religieuses des différentes traditions (hindoue, bouddhiste, islamique) du sous-continent. Pour chacune, une carte, un texte sacré, la description des festivités, une fiche pratique et des photos.

■ **LE SECRET SAUVAGE** (Actes Sud, 88 F). Stanislas de Haldat, journaliste, est l'heureux gagnant du tout nouveau Prix Isabelle-Eberhardt du récit de voyage décerné conjointement par Virgin Megastore, les éditions Actes Sud, le voyagiste Terres d'aventure et le magazine *Grands reportages*. Peu importe le prétexte donné à ses incursions himalayennes (la recherche du yéti), l'ouvrage vaut par son ton vif, personnel et ses cris d'alarme.

Le sourire d'Adélaïde

Les Australiens ont sauté de la lutte pour la vie à la civilisation des loisirs sans passer par la lutte des classes

ADÉLAIDE
de notre envoyé spécial

L'Australien typique habille sa boîte de bière avec un manchon-éponge. Il parle entre ses dents et, résolument viril, s'exprime par interjections et par mots d'une ou deux syllabes : « *Good day* » devient « *G'day* », « *afternoon* » se résume à « *arvo* » et « *business* » se réduit à « *bizzo* ». Il cultive le style mal apprivoisé, la litote et les vulgarismes. Comme les pionniers d'hier.

Bien sûr, vous débarquez avec, derrière la tête, une question générique : « *Qui êtes-vous ?* » et eux s'agacent car, en guise de réponse, ils n'ont de hâte que de vous retourner la question : « *Qui croyez-vous que nous sommes ?* » Les conversations tournent souvent autour de ce malentendu. Chacun devra donc apprendre à ménager la susceptibilité de l'autre. Le fameux « *no worries, mate !* », cousin éloigné de notre « *te fais pas de bile, Bill !* », permet, généralement, de se tirer d'affaire et d'éviter le pire.



Sur Rundle Street, à la terrasse de Ngapartji, on surfe... sur le Net

PHOTO JEFF MORGAN

Plutôt courtois, calme et bienveillant, plutôt rationnel, l'habitant d'Adélaïde ne correspond pas au portrait-robot esquissé plus haut. Sa ville ressemble à un hybride réussi de vieille Angleterre et de Californie. Elle fleure bon le saule, l'eucalyptus et l'acacia. Chacun de ces arbres compte plusieurs centaines d'espèces...

Les immeubles gris cendré, jaune pâle et bleu granité, les façades de briques jointoyées de blanc, les assemblages de pierre et de bois, l'utilisation faussement rustique de la tôle ondulée, la douceur toute britannique des parcs et jardins, le côté cryptique de la gare souterraine, donnent à l'ensemble une dimension edwardienne. Impression troublante, impression diffuse (comme le bruit de la mer au fond des coquillages) mais qui, dès le premier contact, contribue au charme singulier de ce bout du monde. Le faux-semblant nostalgique donne moins le sentiment d'être dépaysé que d'être défamiliarisé. Le piéton antipodique s'y sent loin de lui-même. Dédoublé.

En contrepoint, les gratte-ciel du centre. Ils sont relativement modestes en regard de ceux de Sydney ou de Melbourne. Des petits groupes d'employés de bureau font leur pause-tabac sur le trottoir. Les journaux sont à la libre disposition des passants qui déposent 80 cents ou 1 dollar dans une boîte prévue à cet effet. A deux pas de Victoria Square, le Central Market de Grote Street, qui est l'un des plus vieux et des plus grands marchés couverts de l'hémisphère Sud, propose toutes sortes de produits frais. Pour les amateurs de viande de kangourou, il y a là l'une des boucheries les plus réputées. Le quartier chinois jouxte le marché et donne sur la rue Gouger, siège d'une douzaine de restaurants étrangers : un français, un argentin, un italien, plusieurs chinois et quelques grecs. Le Red Ochre Grill sert des viandes locales – kangourou, wallaby, émeu et mérinos salé – assaisonnées avec les plantes les plus rares de l'arrière-pays.

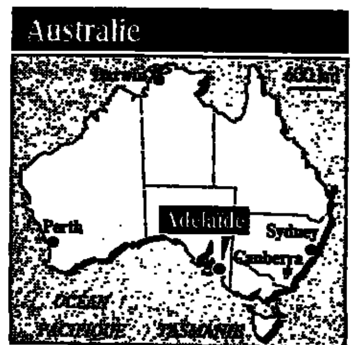
DENTS BLANCHES, SOURIRE DE SURFEUSE

Le cœur d'Adélaïde est dessiné au cordeau. Peu de risques de s'y perdre. Au reste, au moindre flottement, au moindre signe de désorientation, quelqu'un volera à votre secours et vous mettra sur le bon chemin. Le *downtown* ne comprend pas plus de cinquante rues. Il faudra, comme moi, être un flâneur malchanceux pour tomber sur la seule personne de l'endroit qui ne connaisse pas le nom de la rue que vous cherchez. « *Qu'à cela ne tienne, j'appelle ma femme !* » et le voilà sortant son portable et pianotant le numéro. « *Vous venez d'où ?* » « *France.* » « *Oh, je vois... Allô, chérie, j'ai un copain français avec moi, il cherche la rue...* » Nous faisons un bout de chemin ensemble. Arrêt au pub. « *Ma fille a fait des études en France... Elle domine sacrément bien votre* bloody *langage. Tiens, je l'appelle !* » Il repianote. Elle parle, en effet, un excellent français et me donne rendez-vous, le soir, au Fringe Club. Les rues sont noires de monde. Elle me reconnaît, à cause – papa *dixit* – de la pipe et de la chemise jaune citron. Dents blanches, sourire de surfeuse, elle se présente : « *Je m'appelle Adélaïde.* »

Visiter Adélaïde avec Adélaïde fut un enchantement. Elle savait tout. Elle précédait mes questions et savait se taire pour me donner le temps d'apprécier ses remarques. Par exemple, entre deux frites (que l'on appelle *chips* ici) et une gorgée de bière Foster's, elle me dit : « *Qui dira à partir de quand une île devient un continent ? Qui saura faire la différence entre une île surdimensionnée et une terre multidimensionnelle. Ce casse-tête géographique agite les esprits et porte un nom : l'Australie. Couper la poire en deux en parlant de l'île-continent est une autre forme de cuistrerie. Moi, je ne ressens pas le vertige identitaire décrit par les ethno-sociologues... Je suis bien où je suis. Je suis chez moi.* » Elle est inépuisable sur les groupes de rock australiens, qu'ils soient blancs ou aborigènes : « *Tu connais Men at Work, No Fixed Address, Sacred Stone, INXS, AC/DC, Yothu Yindi ?* » Moue évasive. « *Et le cinéma australien, tu connais ?* » J'ironise : « *Oui, cela va de Crocodile Dundee et Mad Max à Priscilla, reine du désert...* » « *Evidemment*, commente-t-elle, *vu de l'extérieur, cela peut sembler paradoxal. Nous avons le culte du corps. Nous allons d'un extrême à l'autre. Cela vient peut-être de notre histoire. Les Australiens sont passés de la lutte pour la vie à la lutte pour les loisirs en sautant la lutte des classes. Nous sommes aisés sans être riches. Nous sommes moyennement moyens. Voilà tout.* »

Le lendemain sera moins versé dans la philosophie. Nous allons au zoo, où les animaux ressemblent à des images tombées d'un abécédaire : antilope, boa, chameau, crocodile, émeu, kangourou, koala, ornythorinque, opossum et perroquet. Nous courons les boutiques pour acheter des opales et des timbres de collection... Nous sandwichons sur la pelouse du South Australian Museum face à deux squelettes de cachalot. Nous faisons un tour à la Foire du livre où Jostein Gaarder et James Ellroy font un tabac. Nous parlons Tour de France avec l'écrivain australien Liam Davison, féru de cyclisme. Nous remontons vers le Rundle Mall où chanteurs et charlatans, danseurs de claquettes et ventriloques, marchands de tee-shirts et d'herbes interdites se sont donné rendez-vous. Dans le pub de l'hôtel Austral, nous dégustons un vin rouge de la vallée de Barossa.

Rien à redire : très pimpant. Elle m'explique comment cette ville d'un million d'habitants, construite en retrait de son port, s'est progressivement étendue. Elle distingue le centre, les faubourgs, la petite et la grande banlieue. Elle insiste sur l'attachement des Australiens à leur « back yard, *qui n'est pas seulement un espace utilitaire ou un jardin d'agrément, mais aussi une arrière-maison qui fait partie de la maison* ». Elle rit de me voir prendre des notes.



BOOMERANG ET BALUCHON

Le cricket, le football australien, les plages, la piscine et le barbecue, la mauvaise conscience à l'égard des aborigènes et le racisme, le souci écologique, l'anti-intellectualisme ambiant (malgré les fastes du Festival d'Adélaïde), l'alcoolisme galopant et bien d'autres thèmes sont passés en revue. Pour faire bon poids, elle me raconte les blagues du moment : ce sont les Irlandais et les Kiwis (les Néo-Zélandais) qui y tiennent le rôle d'idiots de service. Finalement, alors que je lui demande les objets emblématiques de la nation, elle me sort tout à trac « *le saut à l'élastique* », le « *Hills Clothes Hoist* » (une sorte de sèche-linge en forme de parapluie retourné) et le « *vegemite* », un pâté au goût de goudron, amalgame obligé de toute tartine australienne (il s'en consomme 4 500 tonnes par an). Puis, après un court moment de réflexion, elle se reprend : « *Non, après tout, si l'on oublie le kangourou, les armes de l'Australie* [elle emploie aussi les raccourcis *Aussie* et *Oz*] *seraient plutôt le boomerang et le baluchon. Au fait, sais-tu que notre hymne national officieux s'intitule* Waltzing Matilda, *qui ne veut pas dire "faire valser Matilda", mais "tailler la route."* Matilda, en effet, désignait autrefois le viatique des pauvres trimards...

Tout a une fin. L'insupportable bip-bip de son portable interrompt notre inventaire. « *C'est mon père. Il part pour Perth. Il veut que je l'accompagne à l'aéroport. Mon père, c'est un maniaque de l'eau de Cologne...* » « *Il est dans les parfums ?* » « *Non, non... chez nous, le terme français "eau de Cologne" veut dire "téléphone", je ne sais pas pourquoi.* » Enfin, une chose qu'elle ne sait pas !

Fin de séquence. La surfeuse s'efface et le rêve australien s'éloigne dans le balancement de sa robe vichy.

J'ai bien aimé Adélaïde.

Jacques Meunier

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Adélaïde a gardé un air provincial et le charme des années 50-60. Les monuments victoriens et le tram du centre-ville, les parcs et les jardins, la très oxfordienne rivière Torrens. Le port restauré à l'ancienne, les bars à mi-chemin du pub et du saloon lui donnent un caractère colonial et bucolique. Capitale d'Etat (Australie-Méridionale), fondée par le colonel Light en 1836, Adélaïde est fière de son passé : elle n'a jamais été une colonie pénitentiaire. Cela explique peut-être qu'elle soit devenue un conservatoire du chic australien. Les magasins d'antiquités, de mode et les bijouteries, aussi bien que les musées, rappellent cette vocation. Meilleure saison : de septembre à février.

■ **ACCÈS.** Les vols d'Air New Zealand (tél. : 01-53-77-13-30) sont parfaits : 4 liaisons hebdomadaires Paris-Londres-Sydney-Adélaïde à partir de 8 990 F. Egalement Malaysian Airlines (tél. : 01-47-42-26-00), Cathay Pacific (tél. : 01-40-68-98-99) et Qantas. Le Boomerang Pass de Qantas (tél. : 01-44-55-52-00) permet de se déplacer à travers les Etats pour 770 ou 980 F selon le nombre de zones.

■ **SÉJOUR.** Hôtels de charme (*Boutique hotels !*), *guesthouses* et *bed and breakfast* : listes fournies par l'office du tourisme. Les spécialistes de la destination proposent des forfaits « sur mesure » associant l'avion et l'hôtel, notamment Asia, Australie à la carte et Australie Tours (agences), Bambou (tél. : 01-42-60-46-00) et Voyageurs en Australie (tél. : 01-42-86-16-99).

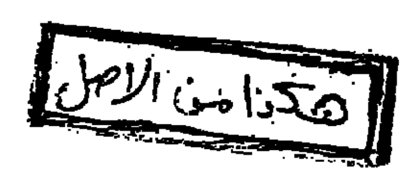
■ **TABLES.** Les restaurants affichent une belle diversité : on peut y manger hongrois (Goulashpot), indien (Tandoori Sizzler), coréen et japonais (The Seoul Restaurant), moyen-oriental (Jerusalem Sheskabab), louisianais (Bacall's), italien (Passatempo Café), mongol (Kublai Jkan), tsigane (Nanyta's Gypsy Taverne), végétarien (Blossom's) et français (La Guillotine).

■ **VISITES.** Ne pas manquer le casino, la gare et la poste. Le South Australian Museum – qui va du dinosaure à l'art aborigène – est une merveille. Le Migration Museum, qui raconte l'histoire des déportés, des exilés, des défricheurs et des pionniers, est sentimental et didactique. L'onirisme aborigène s'expose au Tandanya Cultural Institute et s'achète à la galerie Australis et à la galerie Daccou. Les amateurs de design moderne feront un tour à la Jam Factory où artistes et artisans travaillent en public. Les aventuriers feront un raid sur la route du vin en Harley-Davidson ou un trek à Kangaroo Island. Les baigneurs et les joggeurs ne s'ennuieront pas sur les 32 km de plages. Ceux qui sont épris de souvenirs et de curiosités n'auront que l'embarras du choix : viande séchée de kangourou, chapeau style Arakubra, boomerang et *didgeridoo* (instrument à vent), koala en peluche, planche de surf (Rip Curl) ou opale. La détaxe est de – 30 %.

■ **L'AUSTRALIE A PARIS.** Choix de produits australiens chez Aboriginal's (72, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 01-47-34-03-21). Œuvres aborigènes et peintures modernes chez Arts d'Australie (179, bd Péreire, 75017 Paris, tél. : 01-46-22-23-20).

■ **LECTURES.** Les guides *Australie* Olizane, Lonely Planet, *En Australie* (Visa Hachette) de Pierre Grundmann. Notamment à la libraire Australian Bookshop (33, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01-43-29-08-65).

■ **RENSEIGNEMENTS.** L'Australian Tourist Commission (4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, tél. : 0800-91-56-26) diffuse une brochure en français intitulée *Australia Travelers Guide*. Visa gratuit auprès de l'ambassade (même adresse).



Des moutons et des hommes

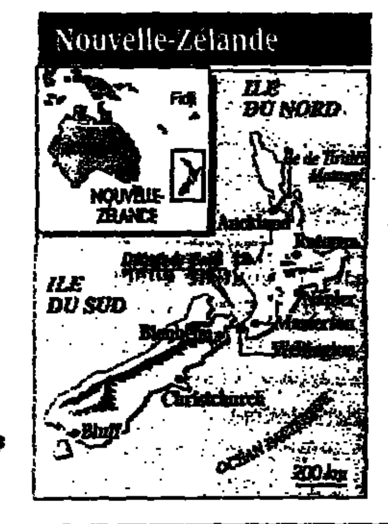
Une nature préservée, un climat agréable, des vins excellents, des étapes accueillantes et des moutons, des millions de moutons

WELLINGTON
de notre envoyé spécial

Oubliée, la déplorable affaire du *Rainbow-Warrior* : la Nouvelle-Zélande fait désormais des sourires aux touristes français. La démarche n'est pourtant pas évidente, et seuls 6 000 Français font, pour l'instant, le voyage. Car aux obstacles immédiats de la distance et de la langue s'ajoutent de subtiles méfiances que les Néo-Zélandais jurent avoir oubliées, ce que personne n'est obligé de croire.

Et pourtant, malgré les obstacles, l'office du tourisme de Nouvelle-Zélande lance vers l'Hexagone son offensive de printemps austral. Pour gagner cette bataille, il aligne quelques solides divisions : des paysages magnifiques où l'on passe de la mer à la montagne en quelques dizaines de minutes, un climat agréable, des vins qui s'améliorent chaque année, une infrastructure hôtelière excellente et pour toutes les bourses, une véritable culture touristique que partagent même les petites villes, jamais en retard d'un prospectus pour vanter leurs mérites.

Et des moutons. Un peu plus de trois millions de Néo-Zélandais partagent leur territoire avec soixante millions de moutons. Les bêtes sont partout, inévitables : en côtelettes, en troupeaux encerclés de chiens minutieusement entraînés, en paquets de laine que, chaque année, lors du célèbre championnat annuel de Masterton, au nord de Wellington, de robustes jeunes gens s'efforcent de recueillir le plus rapidement possible. Le mouton, c'est la boussole de la réalité néo-zélandaise, l'une de ses plus importantes sources de devises. Lui seul a permis de laver les offenses nées du sabotage du bateau de Greenpeace : en contrepartie du pardon pour cet acte inamical, la France, soucieuse de récupérer deux agents qui s'étaient malencontreusement fait pincer, dut secrètement s'engager à acheter un respectable surplus de viande.



La Nouvelle-Zélande, c'est l'obsession de la nature préservée, de l'eau propre et de l'air pur. C'est également la traque phobique des mouches « étrangères », jugées si dangereuses pour les variétés locales de fruits – il est strictement interdit d'en importer – que le bilan de leur chasse apparaît régulièrement en première page des journaux. C'est enfin la nostalgie d'un paradis originel où, avant que ne débarquent les Maoris puis les Européens, oiseaux et chauves-souris se partageaient seuls l'espace vital, sans être gênés, comme le déplorent certains écologistes, par ces chiens, rats, opossums et autres cerfs si prolifiques qu'introduisirent, plus tard, les différentes vagues de colons. La vénération de la nature a suscité la multiplication des sanctuaires et des réserves, telle celle installée sur l'île de Tiritiri Matangi, à une heure de voile d'Auckland, où l'on ne se rend qu'en empruntant l'un des quelque 80 000 bateaux qui pullulent dans la région. A l'ombre du phare qui domine l'île depuis 1865, deux cent mille arbres ont été replantés, et quelques spécimens d'oiseaux rares ont été acclimatés, si bien protégés par l'absence de prédateurs et l'adoration que leur portent les humains qu'ils ne manifestent aucun crainte lorsqu'on s'approche pour les caresser.

A 250 kilomètres plus au sud, la ville de Rotorua exploite le mouton, le bois et le touriste. A en juger par les cars de Japonais qui la traversent, la région atteint pleinement ses objectifs. Avec ses maisons préfabriquées comme on les trouverait dans l'Ouest américain, la ville paraît être ouverte de la veille, bien calée sur ses eaux chaudes qui suintent et fusent de partout, dans une tenace odeur de soufre. On vient à Rotorua pour prendre les eaux dans les innombrables établissements thermaux construits pour exploiter ce cadeau jailli des entrailles de la Terre. A cause de la chaleur du sol, les oiseaux qui nichent sur la grève sont dispensés de couver ; mais à cause de la silice qui encrasse appareils de chauffage et lessiveuses, les eaux volcaniques de Rotorua sont le cauchemar des plombiers. En arrière-fond, le mont Tarawera et sa chaîne de volcans à peine assoupis.

Il y a un an, le maire de Wellington, Mark Blumsky, vendait des chaussures. Il s'est fait élire, a cédé l'affaire à des associés et vend aujourd'hui la capitale néo-zélandaise sans ménager ni son temps ni son enthousiasme. « *Le produit est vraiment bon* », assure-t-il, attablé devant sa platée de haricots à la tomate, dans un modeste bar du centre où il prend son habituel petit déjeuner. Monsieur le maire revient de Sydney, de l'autre côté de la mer de Tasman, d'où il espère bien détourner vers sa ville quelques-uns des touristes qui, en l'an 2000, feront le voyage des Jeux olympiques. D'Australie, il ne faut que deux heures d'avion pour joindre Wellington, ville gagnée sur la mer et qui lui demeure vouée ; deux heures d'avion pour admirer un port bordé de montagnes, encastré entre immeubles d'acier et maisons de bois blanches, parfois si difficiles d'accès que des funiculaires doivent les desservir ; deux heures d'avion pour rêver dans la maison natale de Katherine Mansfield, née ici et morte en France, jeune et ascétique, un an à peine après avoir écrit sa *Maison de poupée* ; deux heures d'avion pour constater, un peu gêné, en visitant le Parlement où les députés recouvrent parfois leur fauteuil de cuir d'une belle peau de mouton, qu'en Nouvelle-Zélande les femmes ont droit de vote depuis 1893.

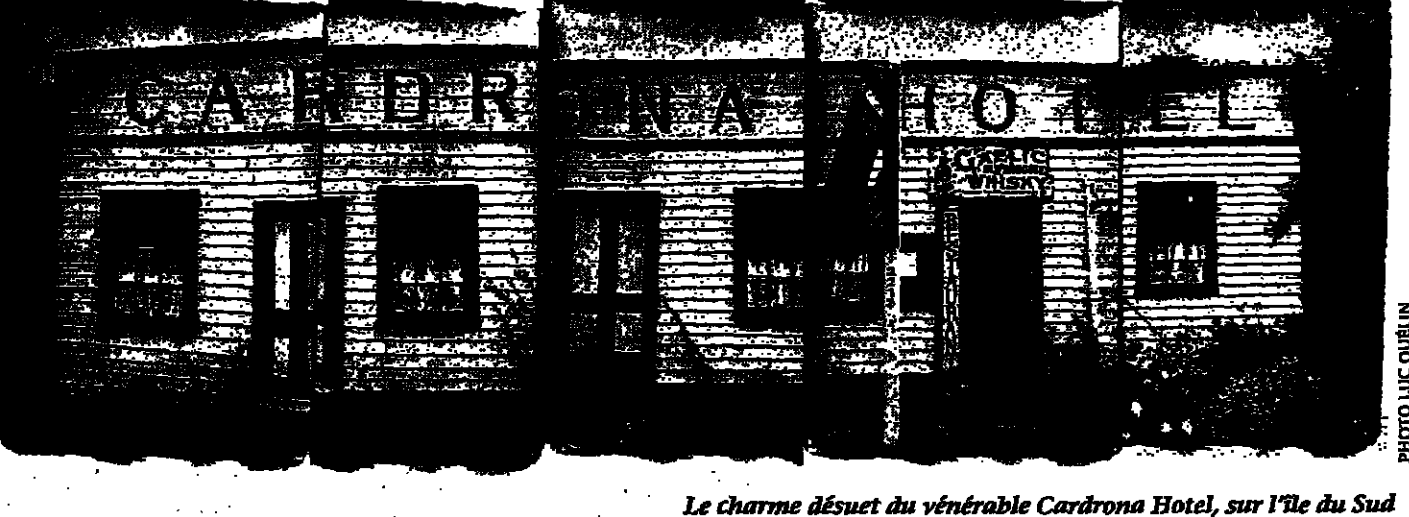
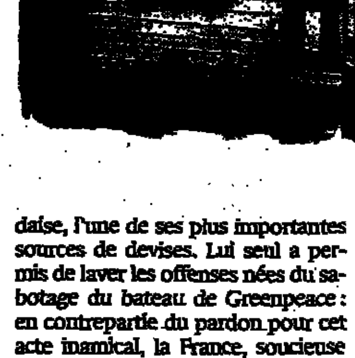



PHOTO LUC QUÉLIN

Le charme désuet du vénérable Cardrona Hotel, sur l'île du Sud

Deux heures d'avion, enfin, pour embarquer sur l'un de ces voiliers qui, rivalisant de grâce et de performances, traversent le détroit de Cook pour relier l'île du Nord à celle du Sud, ou se lancent, tel le *Phantom-of-the-Straits*, à l'assaut des mers du Sud. Le bateau est une légende. Il s'appelait encore le *Lion-New-Zealand* lorsqu'en 1985, barré par Sir Peter Blake, il aligna ses 24 mètres de long et ses 32 mètres de mât dans la course autour du monde. Rebaptisé et confortablement réaménagé, il transporte désormais les touristes.

De l'autre côté du détroit de Cook, Les et son épouse Zoe, tous deux marins d'âge respectable, baladent les touristes dans les eaux pures des bras de mer de Malborough Sounds, leur montrent les zones où paressent les phoques et où nagent les dauphins, leur indiquent les coins de pêche et l'endroit d'où le capitaine Cook, découvreur de la Nouvelle-Zélande, parti vers l'Antarctique, en 1772. Cette région qui ressemble aux fjords de Scandinavie, ils la connaissent mieux qu'ils ne connaissent leur poche. Ils amassent aujourd'hui un pécule qui leur permettra de partir pour une croisière sans retour.

De l'endroit, ils ont apparemment épuisé tous les charmes. Le lumineux soleil de Blenheim, qui, en deux dizaines d'années, a fait de cette région l'une des zones agricoles les plus prospères du pays, ne les inspire plus. La vigne, magnifique en hiver entre neige et mer, les laisse de marbre. Et pourtant c'est elle qui donne à l'endroit sa richesse et sa séduction. Rien n'existait ici il y a un siècle. Puis est venue la vigne qu'il a fallu cajoler pendant longtemps avant qu'elle ne donne quelque chose de buvable. Il y a vingt ans, l'affaire est devenue bonne. De France, ont alors débarqué les capitaux et les conseillers des grandes maisons.

Georges Marion

Carnet de route

■ **ACCÈS.** De Paris, 26 heures de vol pour rejoindre les antipodes, via Singapour (avec Singapore Airlines), Sydney (avec Qantas), Londres ou Francfort avec Air New Zealand (tél. : 01-53-77-13-30), qui relie Paris à Auckland à partir de 7 465 F A/R.

■ **VOYAGISTES.** Comparer les circuits proposés, notamment, par Australie Tours, Nouveau Monde Voyages, Nouvelles Frontières et Rev'Vacances. A Paris, Nouvelle-Zélande Voyages (tél. /fax : 01-40-46-99-15) est dirigée par un Néo-Zélandais.

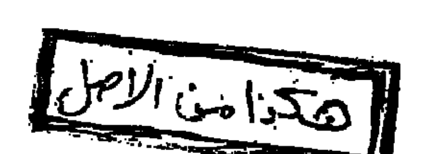
■ **SÉJOUR.** L'embarras du choix, de l'hôtel de luxe à l'auberge rustique pour randonneurs, en passant par les Bed & Breakfast, les lodges, les terrains de camping ou le logement chez l'habitant. A Auckland, The Stamford, ex-Regent, pour voyageurs fortunés. A Wellington, le Wellington Parkroyal, de même standing avec, toutefois, une atmosphère moins compassée. A Blenheim, petite ville de l'île du Sud entourée de vignobles, l'Hôtel d'Urville est l'endroit où il faut descendre : neuf chambres, chacune dans un style différent, décorées d'antiquités et de meubles locaux. Excellent restaurant, vins surprenants, accueil chaleureux et sans ostentation. Atouts des lodges : décontraction, chaleur et confortable (voire luxueuse) rusticité. Prix en conséquence. Ils sont répertoriés dans un guide. Dans l'île du Sud, à deux heures de route de Christchurch, le Sherwood Lodge, grande maison au milieu des moutons et proche des montagnes enneigées. Les patrons y font une savoureuse cuisine. Hébergement excellent, chambres charmantes.

■ **VISITES.** De Blenheim, balades dans les bras de mer de Marlborough. A bord du *Dolphin-Endeavour*, les Battesby font visiter les îles des Sounds avec escales dans des sites exceptionnels. Renseignements au 3-573 8040. A Rotorua, difficile d'éviter un bain dans les eaux chaudes et soufrées. Une bonne adresse : le Polynesian Spa, au bord d'un lac avec volcans en toile de fond et restaurant.

■ **EXPOSITION.** « A French Man in New Zealand », photographies de Luc Quélin, espace Kaspar-Glarner, 51, rue de Montreuil, 75011 Paris. De 12 heures à 20 heures jusqu'au 21 décembre. Entrée gratuite.

■ **LECTURES.** Les guides *Nouvelle-Zélande* Olizane et Lonely Planet. *Les Visiteurs*, nouvelles de John Cranna, écrivain néo-zélandais (Phébus).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Ambassade de Nouvelle-Zélande (7 ter, rue Léonard-de-Vinci, 75116 Paris, tél. : 01-45-00-24-11) : envoi de documentation et permanence touristique au poste 250, de 14 heures à 17 heures.


هكذا من الأصل